

Budget primitif

2019

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

INTRODUCTION

Le vote du budget primitif 2019 intervient dans un contexte économique, social et financier beaucoup plus incertain qu'au début de l'année 2018.

Sur le plan international, les tensions géopolitiques, commerciales et climatiques s'accumulent. L'évolution des marchés financiers inquiète et la remontée progressive des taux d'intérêt risque de fragiliser une économie mondiale marquée par l'accumulation d'un endettement public et privé excessif.

Sur le plan national, l'année 2018 s'achève dans un contexte de crise sociale et politique profonde avec le mouvement des gilets jaunes.

Dans ce contexte, la majorité régionale, à travers le budget primitif 2019, entend tout à la fois tenir le cap qu'elle a défini au début de la mandature et prendre de nouvelles initiatives à l'appui des priorités qu'elle s'est fixées.

Ainsi, en 2019 :

- L'engagement sans faille de la majorité régionale au service du développement et de la compétitivité de l'économie régionale et de l'emploi local se poursuivra avec résolution :

- outre la déclinaison des outils déjà en place de son SRDEII, le Conseil régional développera de nouvelles actions, dans le champ économique (création d'un fonds de fonds ; extension du réseau des technocampus et mise en réseau par l'Agence régionale de développement économique ; préfiguration d'un cluster nautisme et soutien à la filière micro algue ligérienne ; soutien à l'agriculture ligérienne et finalisation d'un plan régional en faveur de la filière Forêt-Bois, etc.) ;
- dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche (nouveau dispositif « Pulsar : l'académie des jeunes chercheurs en Pays de la Loire » ; soutien à l'Isite Next ; adoption et relance d'une stratégie régionale de Culture Scientifique Technique et Industrielle ; démarrage des travaux d'élaboration du futur schéma de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, etc.) ;
- enfin, l'année 2019 verra l'engagement de la Région aux côtés de l'État dans le PACTE régional d'investissement dans les compétences 2019 - 2022, ce dernier prévoyant un engagement pluriannuel de l'État de près de 300 M€ sur 4 ans permettant à la Région de former plus de 7 000 demandeurs d'emplois supplémentaires pas ou peu qualifiés chaque année. Avec la poursuite de la déclinaison du Plan de bataille pour l'emploi régional, cet engagement matérialise l'ambition sans faille de la Région pour faire reculer encore le chômage en Pays de la Loire ;

- La majorité régionale définira une ambition pour une « orientation tout au long de la vie » aussi forte que ce qu'elle a pu réaliser avec succès en trois ans au service de l'apprentissage en Pays de la Loire (+16 % depuis 2015 avec 32 130 apprentis et pré-apprentis au 15 novembre 2018 ; proportion d'apprentis parmi les jeunes de 16-25 ans - 6,3 % - la plus élevée de France). Ainsi, sur la base du travail déjà lancé avec le Rectorat, un Grenelle de l'orientation se tiendra au premier semestre 2019 pour l'adoption, en juin prochain, d'une stratégie régionale détaillée ;

- **La majorité régionale poursuivra son engagement au service de la jeunesse** : lancement d'une démarche ambitieuse « lycée 4.0 » pour penser le lycée de demain ; maintien de la gratuité des manuels scolaires et déploiement d'une stratégie sur les manuels numériques ; accompagnement du défi démographique avec le déploiement de la Stratégie d'investissement dans les lycées (SIL) ; enrichissement du Pacte éducatif régional (ambition maritime, prospective 2050, lycée 4.0, etc.), développement du réseau des écoles de production en Pays de la Loire, déploiement et enrichissement du e.pass jeune ; etc.
- **La majorité régionale poursuivra ses efforts pour réduire la fracture territoriale** : rééquilibrage urbain/rural avec l'achèvement en 2019 du déploiement de la nouvelle politique contractuelle de la Région (15 derniers CTR et le CDM du Mans) ; déploiement du numérique fixe et mobile ; poursuite du Plan santé et tenue de la Rencontre régionale de la santé au second semestre 2019 ; déploiement du Plan routier régional ; etc.
- **La majorité régionale poursuivra la montée en puissance de sa compétence transports et mobilités** : nouvelle marque régionale transports ; lancement d'un Destineo 4 enrichi ; déploiement de la nouvelle gamme tarifaire TER ; harmonisation du réseau des transports scolaires (tarification, nouvelle billettique, gilets à haute visibilité obligatoires, etc.) ; lancement de l'AMI préparant l'ouverture à la concurrence des transports ferroviaires régionaux ; lancement des travaux des grandes infrastructures ferroviaires figurant au Contrat de plan (Donges ; Nantes-Bordeaux) ; nouvelle ambition pour le Grand Port Maritime de Nantes - Saint-Nazaire, partage du diagnostic et des propositions de l'étude sur les mobilités et la concertation du réseau intermodal et territorialisé demain ; etc.
- **La majorité maintiendra son action résolue au service d'une transition écologique du quotidien, positive et concrète** : lancement de la SEM croissance verte ; convention pluriannuelle avec les chasseurs pour décliner la stratégie régionale sur la biodiversité ; appui à la filière bois ; enrichissement de la stratégie énergétique par un plan régional hydrogène ; combat pour la qualité de l'eau ; tenue des Assises régionales de l'alimentation et de la santé alimentaire au second semestre 2019 ; approche globale de la rénovation énergétique de logements à travers le projet energiesprong déployé en partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat ; etc.
- **La majorité poursuivra son action ambitieuse au service de la culture, du sport, de la vie associative et du bénévolat** : lancement des travaux du musée Cligman ; création d'une extension du FRAC Pays de la Loire ; lancement du « Festival de la Mer » à l'été 2019 ; temps fort « Parcs et jardins » en juin 2019 ; lancement des travaux du CREPS en 2019 ; poursuite avec l'Institut de France des travaux en vue de la création de la Fondation régionale du bénévolat ; organisation d'un colloque à Fontevraud le 8 mars prochain sur l'égalité entre les femmes et les hommes ; etc.

Par ailleurs, à mi-mandat, **la majorité entend plus que jamais se projeter, anticiper et préparer l'avenir**. C'est ce qui va la conduire à déployer au 1^{er} semestre 2019 une vaste consultation citoyenne et des forces vives ligériennes à travers une démarche inédite : « Ma Région 2050 » dont le coup d'envoi a été donné symboliquement à l'occasion de la Rencontre régionale des maires du 16 novembre dernier. Cette réflexion prospective collective permettra d'irriguer et de nourrir les grands chantiers de la fin du mandat qui s'amorceront dès l'année 2019 : la finalisation du SRADDET, la concertation sur la future programmation des fonds européens « post 2020 » et la préparation du futur Contrat de plan État-Région si l'État confirme la pérennisation de cet outil de programmation financière pluriannuelle.

L'année 2019 verra également **l'achèvement de la négociation du « Contrat d'avenir »** consécutif à l'abandon par l'État du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Ce dernier, en particulier dans son volet mobilité, devra être à la hauteur des enjeux d'attractivité et d'accessibilité du Grand Ouest. Le projet de loi d'orientation sur les mobilités (LOM) comporte d'ores et déjà des premières avancées en termes d'infrastructures : déploiement de l'ERTMS 2 sur l'axe ferroviaire Nantes-Paris ; relance des liaisons ferroviaires Est et Ouest entre Massy et Valenton ; perspective d'une LGV entre Rennes et Redon de nature à renforcer l'axe ferroviaire Rennes - Nantes et le triangle Saint-Nazaire - Rennes - Nantes. Il devra cependant être complété et comporter des garanties sur l'exécution du volet mobilité de l'actuel Contrat de plan 2014-2020.

Enfin, **la majorité régionale maintiendra sa stratégie budgétaire avec un budget pleinement inscrit dans la trajectoire financière** fixée en début de mandature :

- poursuite de la maîtrise des économies de fonctionnement : stabilité à périmètre constant ;
- amélioration du niveau d'épargne brute : 254,4 M€ contre 224,2 M€ en 2018 ;
- diminution du recours à l'emprunt : -25,7 M€ par rapport à 2018.

Cette stratégie permet de **poursuivre le redressement des finances régionales tout en maintenant le plus haut niveau d'investissement possible (plus de 470 M€ ; et + 1,9% par rapport au BP 2018)**. C'est une question de responsabilité devant les habitants de la région des Pays de la Loire.

LE CADRE FINANCIER ET BUDGÉTAIRE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Un contexte macro-économique incertain

En octobre dernier, les orientations budgétaires ont été établies à la lumière d'un climat économique et financier incertain caractérisé par un ralentissement de la croissance du PIB français dès 2018 après le pic de croissance de 2017 à 2,3%.

Or, les risques sur l'économie française tendent à se confirmer. En effet, d'après l'INSEE, la progression du PIB à 0,4% au troisième trimestre ne permettra pas de donner une véritable accélération à la croissance. Ce chiffre reste même en deçà des prévisions initiales réalisées par l'institut de statistique mais aussi par la Banque de France qui tablaient sur 0,5 % de croissance. Le chiffre final fragilise donc le scénario du gouvernement, qui prévoit une hausse du PIB de 1,7 % en 2018. Selon les observateurs, l'atteinte de cet objectif nécessiterait une progression de 0,8% du PIB sur les trois derniers mois de l'année ce qui dans le climat social actuel semble difficilement atteignable.

Il convient de constater un fléchissement des exportations qui risque de peser sur les investissements des entreprises. En outre, l'indice de confiance des ménages est au plus bas, avec des craintes persistantes sur le pouvoir d'achat et la consommation. Cet indice s'établit à 92 en novembre, son plus bas niveau depuis février 2015, alors que la consommation des ménages constitue le premier moteur de croissance.

Ainsi, l'INSEE estime que la croissance française devrait atteindre 1,5% en 2018, soit 0,1% de moins que les prévisions réalisées lors des orientations budgétaires.

La stagnation de la croissance malgré la politique expansionniste menée par la Banque centrale européenne (BCE) depuis 2012 interroge quant aux marges de manœuvre dont elle peut encore disposer pour faire face à ce ralentissement de l'économie.

Selon les économistes, la BCE ne procéderait qu'à une seule hausse des taux, en septembre 2019, laissant présager une lente et progressive remontée des taux longs. En outre, le risque de contagion de la crise italienne à la zone euro ou encore l'escalade de la guerre commerciale menée par les États-Unis pourraient peser sur l'évolution des taux d'emprunt.

Le projet de loi de finances 2019

Le projet de loi de finances pour 2019 détermine un montant stable pour les concours de l'État aux collectivités. L'enveloppe normée s'établit ainsi à 38,8 milliards d'euros, en progression de 0,5 % par rapport au budget 2018 de l'État.

Depuis 2018, la fraction de TVA versée aux Régions en remplacement de la dotation globale de fonctionnement est intégrée à cette enveloppe normée. Ainsi, pour compenser le dynamisme de certains concours, dont la TVA des Régions, l'État a annoncé un prélèvement de 144 M€ sur les variables d'ajustement de l'enveloppe normée. Parmi celles-ci, 60 M€ seront prélevés sur la DCRTP (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle).

La loi de finances pour 2018 prévoyait que la baisse des dotations accordées aux collectivités se poursuivrait avec une diminution maximum de 6,3 % pour notre Région. Or, le projet de loi de finances pour 2019 acte l'absence de minoration de la DCRTP pour les établissements publics de coopération intercommunale, en contradiction avec les dispositions de la loi de finances initiale pour 2018. En conséquence, la diminution de la DCRTP est davantage supportée par les Départements et les Régions. La diminution atteindrait donc 13,7% pour les Pays de la Loire, plus du double de la baisse anticipée, soit une dotation de 10,73 M€ en 2019 contre 12,43 M€ en 2018.

Par ailleurs, l'article 26 du PLF 2019 prévoyait initialement une réduction de la fraction de TVA versée aux Régions, au motif qu'elles bénéficiaient d'une double perception de cette taxe au travers des recettes du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA). Le Gouvernement, en contradiction avec ses engagements pris lors PLF 2018, souhaitait ainsi neutraliser le dynamisme de la TVA octroyée aux Régions en défalquant ce dynamisme sur le FCTVA.

À la suite du combat mené par les Régions contre cette disposition, les députés ont voté un amendement relatif à la suppression complète de l'article qui la contenait. Par conséquent, aucune baisse de la fraction de TVA allouée aux Régions n'interviendra finalement au titre de ce mécanisme.

Les grands équilibres du budget primitif 2019

Les autorisations pluriannuelles

Les autorisations d'engagement

En section de fonctionnement, le montant des autorisations d'engagement prévues en 2019 s'élève à 814,3 M€, contre 679,5 M€ en 2018.

Cette évolution traduit tout d'abord une modification technique dans la gestion budgétaire des transports issus de la loi NOTRe. Après une année de plein exercice des compétences transférées par les Départements, cette politique publique intègre les modes de gestion pluriannuels en vigueur à la Région. Ainsi, ces autorisations d'engagement s'élèvent à 203,1 M€ dont 59,9 M€ pour le transport interurbain et 143,2 M€ pour les transports scolaires.

Par ailleurs, les crédits concourant aux objectifs nationaux en matière de formation professionnelle sont pris en compte par une enveloppe pluriannuelle de 35,7 M€ supplémentaires.

En excluant ces deux inscriptions « techniques », les autorisations d'engagement s'élèvent à 575,5 M€.

Les autorisations de programme

En section d'investissement, le volume des autorisations de programme proposées au vote s'établit à 502,4 M€ contre 519,8 M€ au BP 2018.

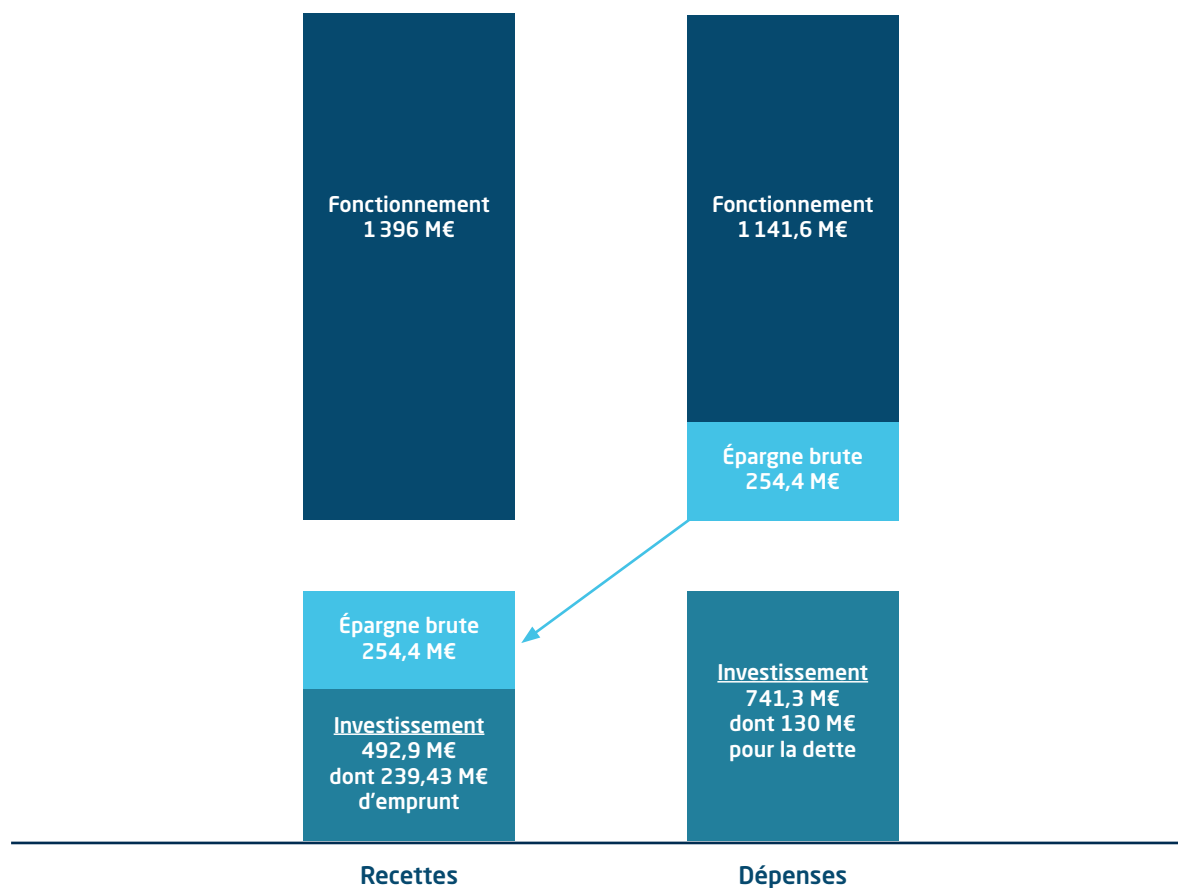
Hors fonds européens, le montant d'AP proposées au vote s'élève à 448,7 M€, soit le montant prévu aux orientations budgétaires présentées à la session d'octobre dernier.

Ce volume est important et permet d'assumer l'ambition régionale. Pour rappel, sur des collectivités comparables, Nantes Métropole a voté 359 M€ dans son budget 2018 et le Département de Loire-Atlantique 171 M€. La Région tient bien son rôle de locomotive de l'investissement sur son territoire.

Mais ce volume reste en adéquation avec les capacités financières de la Région. Avec un volume d'autorisations de programme équivalent aux crédits de paiement figurant chaque année dans la trajectoire financière pour la durée du mandat, la Région préserve ses marges de manœuvre pour l'avenir. C'est aussi le premier fondement pour maîtriser l'emprunt.

Les crédits de paiement

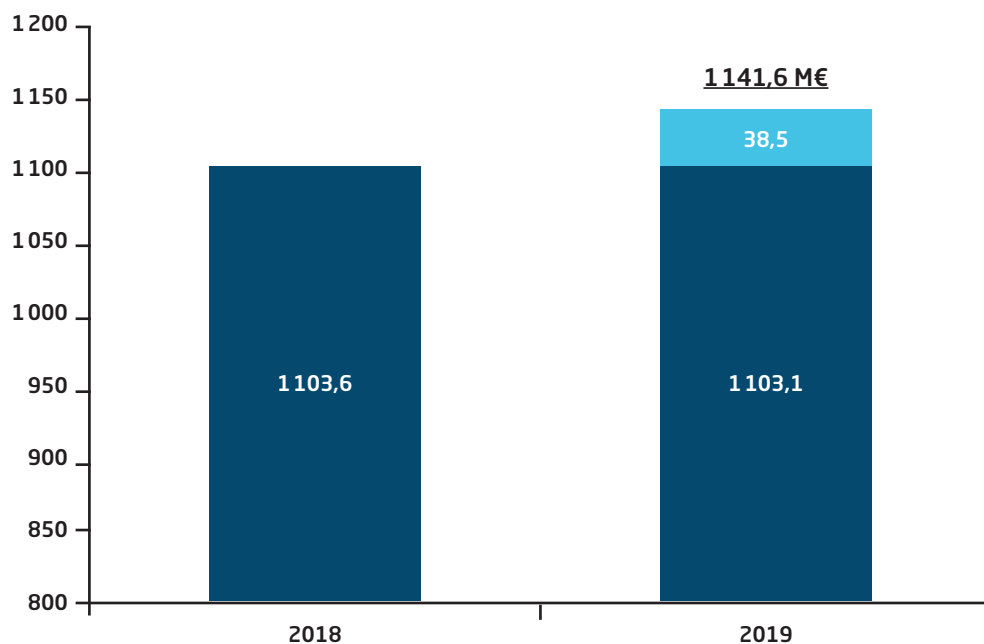
L'équilibre général du budget primitif 2019, dont le montant s'élève à 1 888,9 M€ s'établit de la façon suivante :



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 396 M€, soit une progression de 5,1 % par rapport à 2018. Les recettes fiscales progressent, principalement sous l'effet de l'augmentation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

De plus, il convient d'y ajouter le financement apporté par l'État au titre de la formation professionnelle. Ainsi, le plan investissement compétences, et le dispositif PACTE qui lui succède, génère une inscription en dépenses et recettes de 38,5 M€. Hors dispositif national, les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 357,5 M€, soit une hausse 2,3 %.

Les dépenses de fonctionnement peuvent faire l'objet de la même analyse : proposées à hauteur de 1 141,6 M€, elles ne s'élèvent qu'à 1 103,1 M€ en retirant le dispositif national de formation professionnelle, contre 1 103,6 M€ au budget 2018. Le budget est donc quasiment stable à périmètre constant.



■ Dépenses périmètre constant ■ Formation professionnelle (PIC et PACTE)

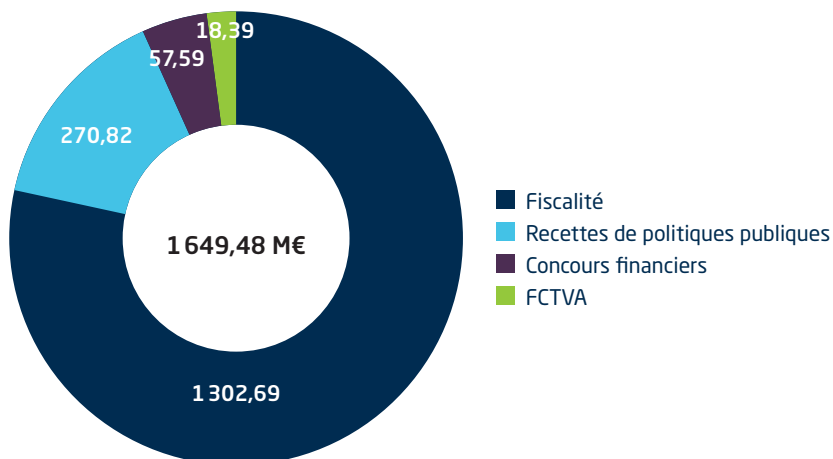
Les engagements de maîtrise des dépenses de fonctionnement sont tenus. Les crédits consacrés aux politiques régionales seront déclinés dans la partie de ce rapport qui leur est consacrée.

Par conséquent, le niveau d'épargne brute est satisfaisant, puisqu'avec 254,4 M€ elle représente plus de 18 % des recettes de fonctionnement. Pour mémoire, le budget 2018 faisait état d'une épargne à 224,2 M€. En parallèle, l'emprunt d'équilibre est en baisse : 239,4 M€ au BP 2019 contre 265,2 M€ l'an passé.

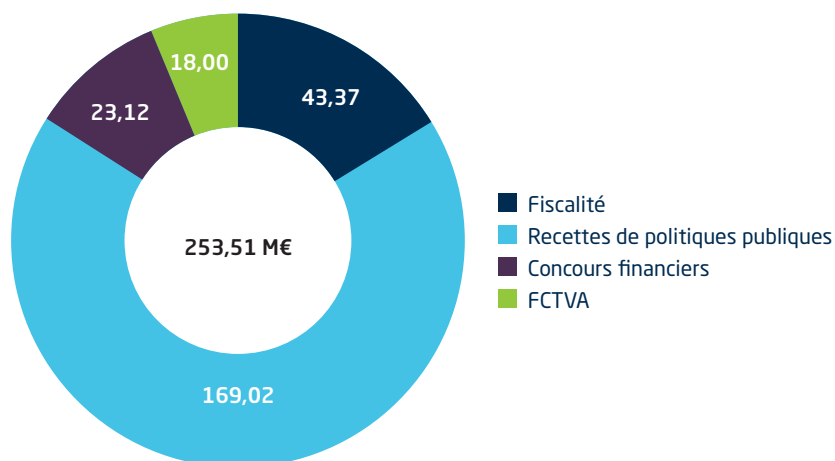
Les recettes du budget primitif 2019

Il est proposé d'inscrire au budget primitif 2019 un montant de recettes réelles totales (hors emprunt) de 1 649,48 M€ dont 1 395,97 M€ au titre de la section de fonctionnement et 253,51 M€ au titre de la section d'investissement.

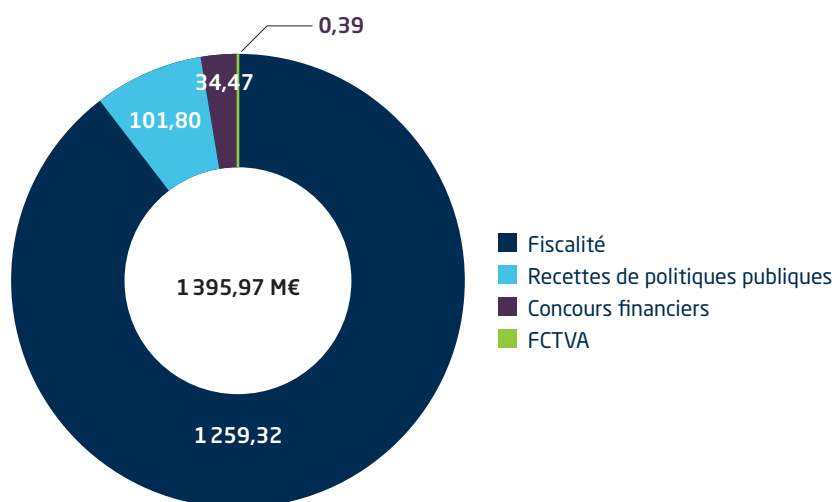
BP 2019 - Recettes totales



Recettes en investissement



Recettes en fonctionnement

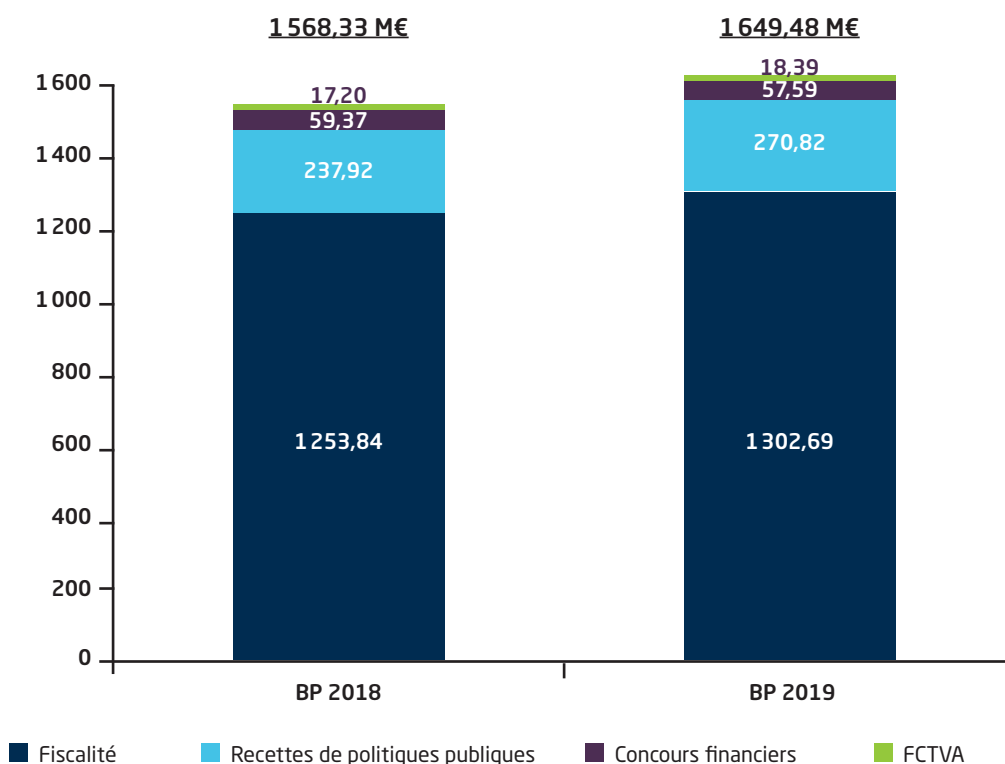


Par rapport au budget primitif 2018 (BP 2018), les recettes réelles hors emprunt présentent une évolution de + 5,17% (+ 81,15 M€ en valeur) dont :

- + 5,1% en section de fonctionnement (+ 68,10 M€) ;
- + 5,4% en section d'investissement (+ 13,05 M€).

Le détail de l'évolution des différentes recettes régionales est présenté ci-dessous.

Analyse comparative de l'évolution des recettes (de BP à BP)

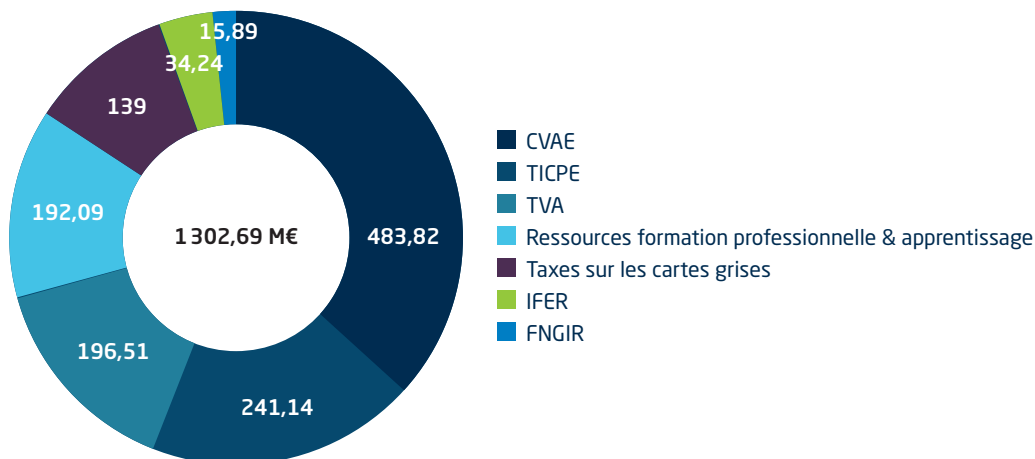


Les recettes fiscales

Dans le cadre de la préparation du budget primitif 2019, la Région anticipe un dynamisme de ses recettes fiscales de + 3,9 %. Le produit de la fiscalité locale est ainsi attendu à 1 302,69 M€ contre 1 253,84 M€ au budget primitif 2018 dont :

- 1 259,32 M€ en section de fonctionnement soit + 3,9% par rapport au BP 2018 ;
- 43,37 M€ en section d'investissement soit + 3,3% par rapport au BP 2018.

Recettes fiscales



La fiscalité directe

Le produit attendu au titre de la fiscalité directe devrait s'établir à 533,95 M€ soit une augmentation de 5,2 % par rapport au budget primitif 2018.

La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

La CVAE est due par les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 €. La base d'imposition de cette cotisation correspond à la valeur ajoutée produite par les entreprises contributrices à laquelle est appliqué un taux unique national fixé à 1,5 %. Cette assiette fait ainsi de la CVAE une recette fortement dépendante des aléas de la conjoncture. En outre, de façon schématique, le montant de CVAE perçu en année N correspond à la valeur ajoutée créée par les entreprises du territoire ligérien en N-2. Ainsi, la recette 2019 est fonction de la valeur ajoutée réalisée par les entreprises en 2017 et donc du dynamisme économique constaté en 2017 (le PIB national a atteint 2,3% en 2017 contre 1,1% en 2016).

Aussi, conformément à la notification prévisionnelle de l'État, il est proposé d'inscrire un montant de 483,82 M€ au titre de la CVAE.

L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)

Cette contribution indirecte qui se décompose en 2 recettes complémentaires, d'une part, l'IFER ferroviaire et, d'autre part, l'IFER télécom, est particulièrement atone.

S'agissant de l'IFER ferroviaire, il est proposé d'inscrire une recette de 12,61 M€. Pour l'IFER télécom, il est proposé d'inscrire une recette de 21,63 M€ soit un dynamisme total limité à 1,3% par rapport aux inscriptions du BP 2018.

Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)

Ce reversement est non indexé. Par conséquent, il est proposé de le reconduire à un montant identique à celui définitivement notifié par l'État en 2018 soit 15,89 M€.

La fiscalité indirecte

La TICPE et la taxe sur les cartes grises

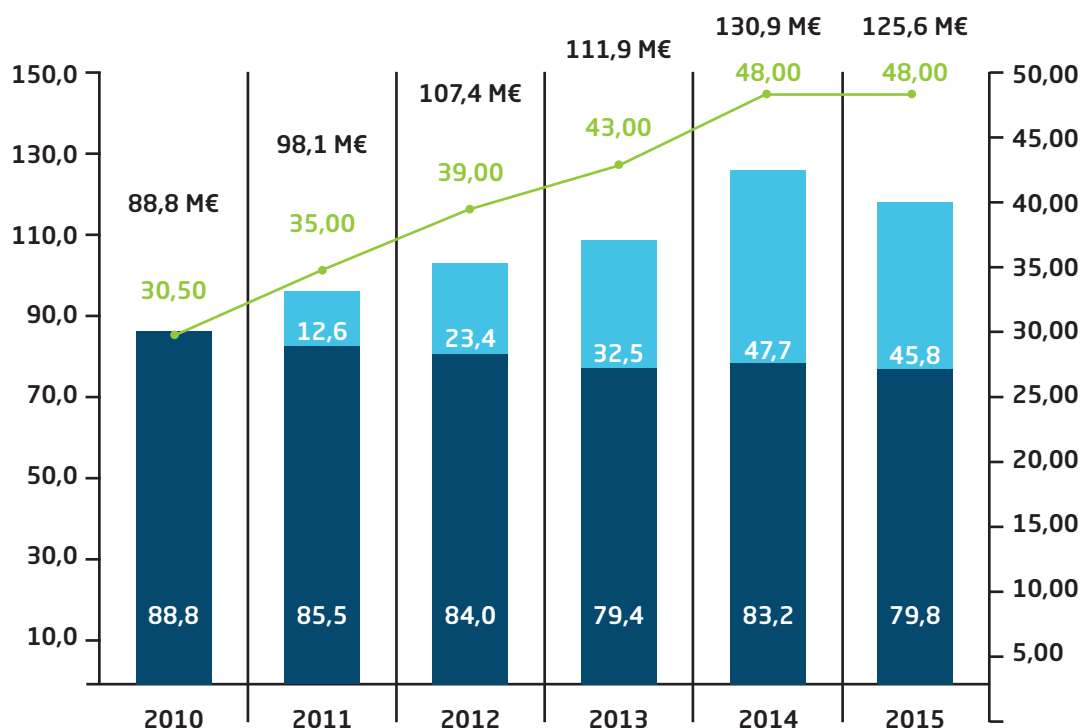
Le montant global estimé pour 2019 au titre de ces 2 taxes est de 380,14 M€ (dont 43,37 M€ s'agissant de la section d'investissement).

Pour la TICPE, il est proposé d'inscrire un montant de 197,77 M€ au titre de la section de fonctionnement et de 43,37 M€ au titre de la section d'investissement.

S'agissant de la taxe sur les cartes grises, un montant de 139 M€ est prévu en 2019. Cette prévision tient compte de l'engagement constant de la majorité régionale de ne pas augmenter la pression fiscale des Ligériens via le levier de la taxe sur les cartes grises.

Cet engagement s'inscrit en rupture avec les pratiques constatées lors du mandat précédent qui a régulièrement procédé à des augmentations du tarif des cartes grises, celui-ci étant passé de 30,50 € en 2010 à 48 € par cheval fiscal en 2015 soit une augmentation de 57,4%. Les contribuables ont ainsi acquitté une somme supplémentaire de 162 M€ directement imputable à cette décision entre 2010 et 2015. Cela représente, pour un véhicule de 7 chevaux, une augmentation de 122,5 € en 5 ans.

Rétrospective : illustration de l'impact de l'augmentation du tarif des cartes grises sur le produit fiscal



- Produit de TCIV supplémentaire résultant des augmentations de tarifs
- Produit résultant du tarif initial 2010
- Tarifs votés

A contrario, la majorité régionale actuelle s'est refusée de manière constante depuis le début du mandat à toute augmentation de la fiscalité régionale. Ainsi, si l'actuelle majorité avait fait le choix d'appliquer, depuis 2016, un dynamisme identique à celui du mandat précédent, le tarif aurait atteint 75,5 € par cheval fiscal à l'horizon 2021, augmentant ainsi la fiscalité supportée par les Ligériens de 80,2 M€ sur la période 2016-2021.

Dans cette hypothèse, les Ligériens auraient subi une croissance de la taxe de + 8% en moyenne annuelle et de 57,4% entre 2016 et 2021.

La TVA

L'article 149 de la Loi de Finances Initiale pour 2017 octroie à compter de 2018, une fraction de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui se substitue à la DGF. Il est proposé d'inscrire pour 2019, un montant de 196,51 M€ soit un dynamisme de 3,4% par rapport au budget primitif 2018, conformément aux prévisions de l'État.

Les ressources de substitution des recettes de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Les ressources de substitution des recettes de formation professionnelle et de l'apprentissage sont un panier fiscal qui se compose de diverses contributions telles que la taxe d'apprentissage, la TICPE ou des frais de gestion.

Son dynamisme global est attendu à + 3,9% pour atteindre un montant de 192,09 M€ contre 184,81 M€ au budget primitif 2018 :

- **Les recettes de formation professionnelle** : une recette de 45,96 M€ est attendue, en légère hausse par rapport au budget primitif 2018 (44,75 M€).
- **La part régionale de la nouvelle taxe d'apprentissage** : une part fixe s'élève à 98,47 M€ et une part variable représente 23,91 M€ soit un montant total de 122,38 M€ (contre 117 M€ au budget primitif 2018).
- **La compensation des primes aux employeurs d'apprentis** : cette compensation inclut deux dispositifs. D'une part, les primes aux employeurs d'apprentis pour les entreprises de moins de 11 salariés, dispositif pour lequel il est proposé d'inscrire une recette de 16,76 M€ (en légère augmentation par rapport au BP 2018 dont la prévision s'élevait à 16,4 M€). D'autre part, l'aide au recrutement d'un premier apprenti ou d'un apprenti supplémentaire pour les entreprises de moins de 250 salariés pour laquelle une recette de 6,99 M€ est prévue (contre 6,7 M€ au budget primitif 2018) soit une recette totale de 23,75 M€

Les concours financiers de l'État

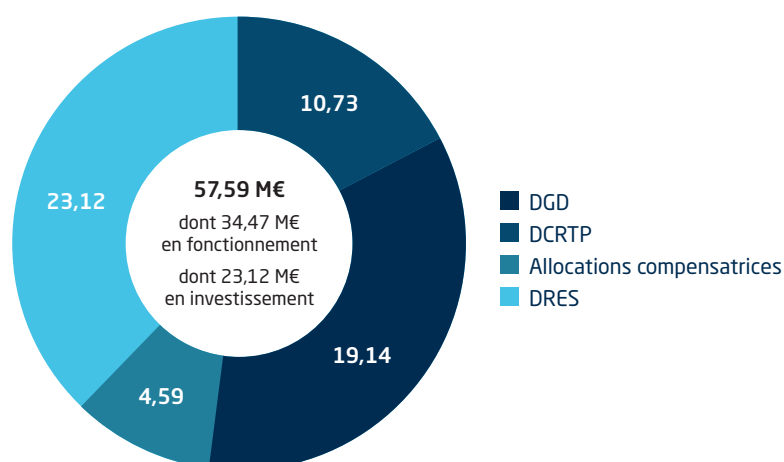
L'année 2018 s'est caractérisée par une profonde évolution de l'architecture des finances régionales qui s'est traduite par la disparition, pour les régions, de la dotation globale de fonctionnement au profit de la perception d'une fraction de TVA. L'année 2019 confirme ce mouvement en faveur de la réduction progressive de la dépendance des régions aux concours financiers de l'État, le poids des dotations dans le panier des ressources régionales étant limité à 3,64%.

S'agissant de la section de fonctionnement, les concours financiers sont anticipés à hauteur de 34,47 M€, en baisse de - 4,9% par rapport aux inscriptions du BP 2018. Ces dotations sont détaillées ci-dessous :

- Pour la dotation générale de décentralisation (DGD), il est proposé de reconduire, en 2019, le montant notifié par les services de l'État au printemps 2018 soit 19,14 M€, un montant en légère augmentation par rapport aux inscriptions du budget primitif 2018 (+ 0,8%).
- Pour la DCRTP, la loi de finances 2018 a intégré un taux maximum annuel de minoration de -6,3%. Or, dès 2019, le législateur contourne ce plafond afin de faire supporter par les Régions et les Départements la baisse de la DCRTP qu'il ne souhaite pas imposer aux EPCI. Cette baisse est estimée à -13,7%. Aussi, la Région applique ce taux de minoration au montant 2018 notifié par l'État au printemps dernier : le montant estimé de la recette est de 10,73 M€
- Pour les allocations compensatrices, une recette de 4,59 M€, en baisse de 1,10 M€ par rapport au budget primitif 2018, est prévue pour 2019.

Pour la section d'investissement et la Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES), il est proposé d'inscrire au budget primitif 2019, un montant de 23,12 M€ soit un montant identique à celui des exercices précédents.

Concours financiers de l'État



Le Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)

Au BP 2019, l'inscription d'une recette d'investissement d'un montant de 18,00 M€ est proposée. Elle est en augmentation de 1,00 M€ par rapport au budget primitif 2018. Pour la section de fonctionnement, un montant de 0,39 M€ est prévu.

Recettes associées aux politiques régionales

Globalement, les recettes liées aux politiques publiques régionales sont inscrites au budget primitif 2019 en hausse de 13,8% par rapport à 2018.

En section de fonctionnement, elles s'élèvent à 101,8 M€ en 2019 contre 79,58 M€ en 2018. Cet effet est principalement lié à la mise en œuvre du pacte d'investissement dans les compétences (PACTE) faisant suite à la convention d'amorçage du plan d'investissement dans les compétences (PIC) présentée lors de la décision modificative n°1 en 2018. En neutralisant cette participation, les autres recettes de politiques régionales de fonctionnement sont inscrites pour un montant de 63,35 M € en baisse de 20% par rapport au budget primitif 2018.

En section d'investissement, ces recettes affichent une hausse de 7% par rapport au budget primitif 2018 pour un montant de 169,02 M€.

Les participations

Les participations reçues en fonctionnement progressent nettement en 2019, passant de 11,45 M€ en 2018 à 40,26 M€ en raison principalement des évolutions rencontrées en matière de formation professionnelle et continue. Le Pacte d'investissement dans les compétences représente 38,45 M€, tant en recettes qu'en dépenses. Il est venu modifier les conventionnements précédents avec Pôle emploi et remplacer le plan 500 000 formations initié en 2016. Les autres participations à portée culturelle, environnementales ou liées aux différentes charges de structure et de gestion, reçues en fonctionnement sont stables et inscrites à 1,81 M€ en 2019 contre 1,78 M€ en 2018.

Les participations reçues en investissement s'établissent à 9,15 M€ soit une baisse de 22% par rapport à 2018. Des recettes sont attendues à hauteur de 3,45 M€ en matière d'enseignement supérieur pour le financement d'opérations de construction ou de réhabilitation de locaux (campus mutualisé de Saumur, ISTIA 2, Agrocampus Ouest et IUT 2 à Angers). Les financements escomptés pour l'IUT du Mans sont très inférieurs aux inscriptions du BP 2018 (0,86 M€ en 2019 contre 3,5 M€ en 2018) du fait d'un nouvel échelonnement des dépenses et donc des recettes à percevoir des différents partenaires.

En matière d'équipements structurants d'intérêt régional, la construction du CREPS devrait générer en 2019, 3,3 M€ de recettes de participation. Et, 1,04 M€ de recettes seront perçues au titre des financements des équipements de recherche (Oniris et Institut Monteclair IRIS 2). Enfin, les recettes attendues au titre des appels de fonds émis auprès de la ville de la Faute-sur-Mer pour l'aménagement de la zone de solidarité s'élèvent à 0,95 M€.

Les recettes de gestion

Les prévisions de recettes de gestion 2019, prévues à hauteur de 47,4 M€, sont en baisse de 7% par rapport à 2018. Les recettes tarifaires de transports maritimes et routiers issues du transfert de compétences dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe en date du 7 août 2015, s'élèvent à 28,19 M€ en 2019, soit en diminution de 9%. Cela s'explique par l'harmonisation des tarifs de transports scolaires sur l'ensemble du territoire de la Région des Pays de la Loire proposée à l'occasion de cette séance et qui se traduit par une diminution de 1,25 M€ de recettes sur la période de septembre à décembre 2019. Les recettes de transports scolaires représentent plus des deux tiers de ces recettes, soit 19,75 M€. Pour les transports interurbains et maritimes, les recettes sont respectivement de 7,13 M€ et 1,31 M€.

Les redevances et loyers perçus par la Région des Pays de la Loire, sont en diminution de 11% du fait des ajustements de périmètres sur la convention d'occupation du domaine public « Smart Factory CIRV Montoir » et la cession de plusieurs biens précédemment loués (l'étuve et l'autoclave du Technocampus EMC2). Elles sont ainsi proposées à hauteur de 5 M€ en 2019.

Enfin, les prévisions des autres recettes de gestion reculent de 3,6% par rapport à 2018. Les recettes tarifaires générées par les politiques régionales dans le domaine de la culture (Pass culture sport et Folles journées) ou des transports (ferroviaires et routiers hors transports loi Notre) sont prévues à hauteur de 1,87 M€. Par ailleurs, le fonds académique de rémunération des personnels d'internat (FARPI) est inscrit en légère hausse pour atteindre 10 M€ et les divers remboursements liés aux charges de personnel ou aux charges de structure et de gestion se stabilisent à 2,41 M€ en 2019.

Fonds européens

Dans le cadre de la politique européenne de cohésion 2014-2020, la Région est l'autorité de gestion du programme opérationnel régional FEDER-FSE, du programme de développement rural régional FEADER et organisme intermédiaire en charge des mesures régionalisées du programme national FEAMP. Elle est responsable dans ce contexte de la mise en œuvre de près de 90 % des Fonds européens structurels d'investissement alloués aux Pays de la Loire pour la période concernée. En 2019, les flux financiers relatifs à la mise en œuvre des programmes vont continuer sur un rythme similaire à 2018 compte tenu du rythme d'avancement des programmes.

Par rapport à 2018, les prévisions de recettes sur les fonds européens sont en baisse de 12% en fonctionnement mais en hausse de 6% en investissement. En section de fonctionnement, ces ressources sont inscrites à hauteur de 10,31 M€, liées essentiellement aux remboursements effectifs du FSE et à l'assistance technique sur les quatre fonds.

En section d'investissement, ces ressources sont inscrites à hauteur de 133,22 M€, liées essentiellement aux remboursements effectifs du FEDER et à l'inscription des recettes FEADER dans le budget de la Région, à hauteur équivalente des dépenses réalisées.

Remboursements de prêts et avances

Les produits des intérêts liés aux différents prêts et avances attribués par la Région aux opérateurs économiques du territoire sont inscrits pour un montant prévisionnel de 0,93 M€. Les remboursements en capital, donc en recettes d'investissement, sont prévus à hauteur de 7,07 M€. De plus, les prévisions de remboursement des avances faites pour le département de la Vendée sur les lignes Nantes Saint-Gilles/Nantes-Pornic et Nantes-Bordeaux permettent d'escompter des recettes d'investissement supplémentaires de 6,1 M€, afin de s'établir globalement à 13,16 M€.

Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles, de par leur objet, sont très fluctuantes d'une année sur l'autre en raison des aléas économiques ou conjoncturels. Pour 2019, les recettes exceptionnelles inscrites en fonctionnement sont estimées à 1,17 M€, soit en baisse de 50% par rapport à 2018. Des reversements d'indemnisation sont attendus au titre des retards de livraison des rames Régio2N V200 subis par la Région. En revanche, sont espérées en investissement, des recettes générées par le transfert anticipé des rames ZGC à la région Centre-val de Loire d'un montant de 2,65 M€ et le reversement des sommes versées au Syndicat mixte aéroportuaire d'un montant estimé à 9,5 M€ suite à l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes et à la dissolution du syndicat mixte.

Opérations financières

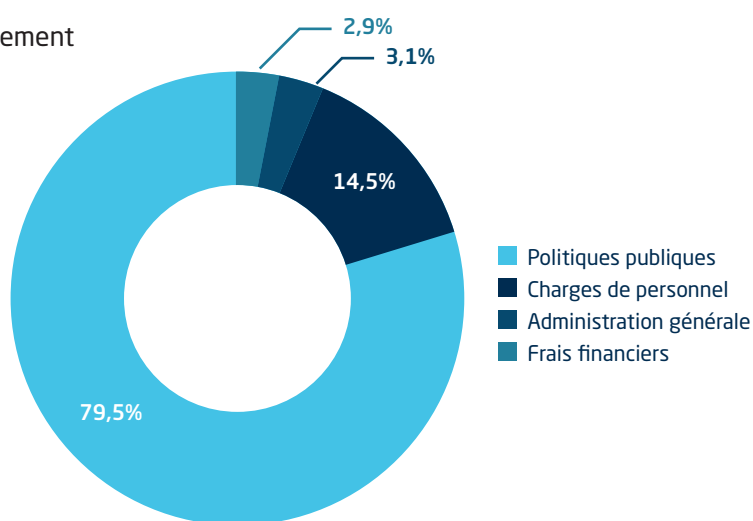
En fonctionnement, les recettes liées aux opérations financières sont proposées pour un montant de 1,75 M€. Elles regroupent, les produits des opérations de marchés, les intérêts négatifs à percevoir sur les billets de trésorerie (liés aux emprunts de trésorerie à taux négatifs pour la Région) et les reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants. En investissement, les produits issus des désinvestissements des différents fonds communs de placements à risques (Ouest venture 1 et 2, Atalaya, Aerofund 2 et GOCA) conduisent à inscrire 1,34 M€ de recettes.

Les dépenses du budget primitif 2019

Il est proposé d'inscrire au budget primitif 2019 un montant de dépenses réelles totales de 1 888,9 M€ dont 1 141,6 M€ au titre de la section de fonctionnement et 747,3 M€ au titre de la section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 141,6 M€, et se répartissent comme suit :



Les dépenses de politiques publiques

Les dépenses de politiques publiques s'élèvent à 907,9 M€, dont 5 M€ de fonds européens, et représentent 79,5 % du budget de la Région.

La répartition par commission des dépenses hors frais financiers s'établit comme suit :

Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers et administration générale)	Montant
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer	4,0 M€
Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarité	30,3 M€
Éducation et lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme	86,8 M€
Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion	316,5 M€
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur, recherche	33,3 M€
Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale	56,0 M€
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement	8,8 M€
Transports, mobilité, infrastructures	372,2 M€
Total général	907,9 M€

Les dépenses d'administration générale

Les dépenses liées au fonctionnement de l'administration régionale représentent 200,4 M€.

Parmi ces dépenses, 165,2 M€ seront consacrées en 2019 aux charges de personnel, soit 14 % de nos dépenses de fonctionnement. La Région Pays de la Loire se place au premier rang des régions pour les plus faibles dépenses de personnel par habitant (hors Île-de-France) avec 40 € au CA 2017, contre 48 € pour la moyenne métropolitaine.

Les autres charges d'administration se composent des dépenses d'entretien et les consommations liées à notre patrimoine immobilier, la gestion et la modernisation de notre parc informatique et de notre architecture réseau, les charges liées aux véhicules, au mobilier, etc... Ces dépenses sont maîtrisées (+ 0,8 % en 2019), pour un montant dans le BP 2019 de 35,2 M€, soit 3,1% des dépenses de fonctionnement.

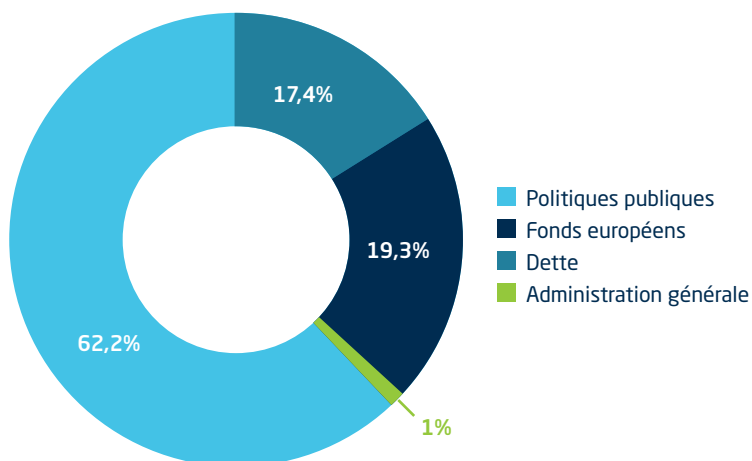
Ainsi, la très grande majorité des dépenses de fonctionnement bénéficie aux politiques mises en place en faveur des Ligériens, des territoires et des entreprises avec une administration régionale sobre et agile.

Les frais financiers

Les frais financiers représentent 2,9 % du budget de fonctionnement, à hauteur de 33,3 M€. Pour 2019, la Région anticipe un resserrement des conditions de crédits, avec un taux moyen d'emprunt à 1,67 % contre 1,27 % pour 2018.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 747,34 M€, dont 144,46 M€ destinés aux fonds européens et 130 M€ d'amortissement du capital de la dette. En excluant ces deux éléments, la Région investira sur son territoire 472,88 M€, un montant en progression de 1,9 % par rapport au budget 2018.



Les politiques publiques et fonds européens

La Région prévoit un montant de 144,46 M€ à destination des projets financés par les fonds européens, contre 133,01 M€ inscrits au budget 2018.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses d'investissement relatives aux politiques publiques, qui s'élèvent à près de 473 M€, en progression de 1,9 % sur un an.

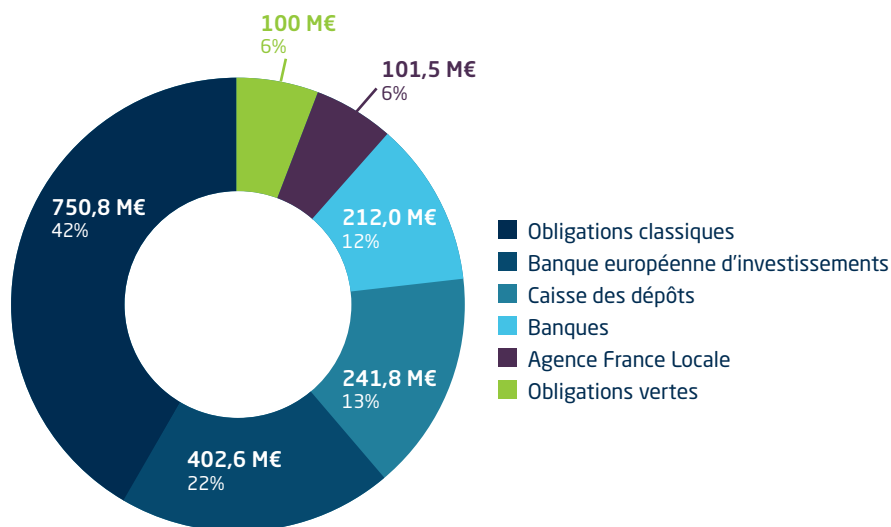
Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers et administration générale)	Montant
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer	24,0 M€
Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarité	26,6 M€
Éducation et lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme	96,9 M€
Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion	21,3 M€
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur, recherche	105,5 M€
Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale	7,0 M€
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement	75,8 M€
Transports, mobilité, infrastructures	115,8 M€
Total général	472,9 M€

La dette

Le remboursement du capital de la dette nécessite une inscription de 130 M€ cette année, en recul de 3 M€ par rapport à l'année précédente.

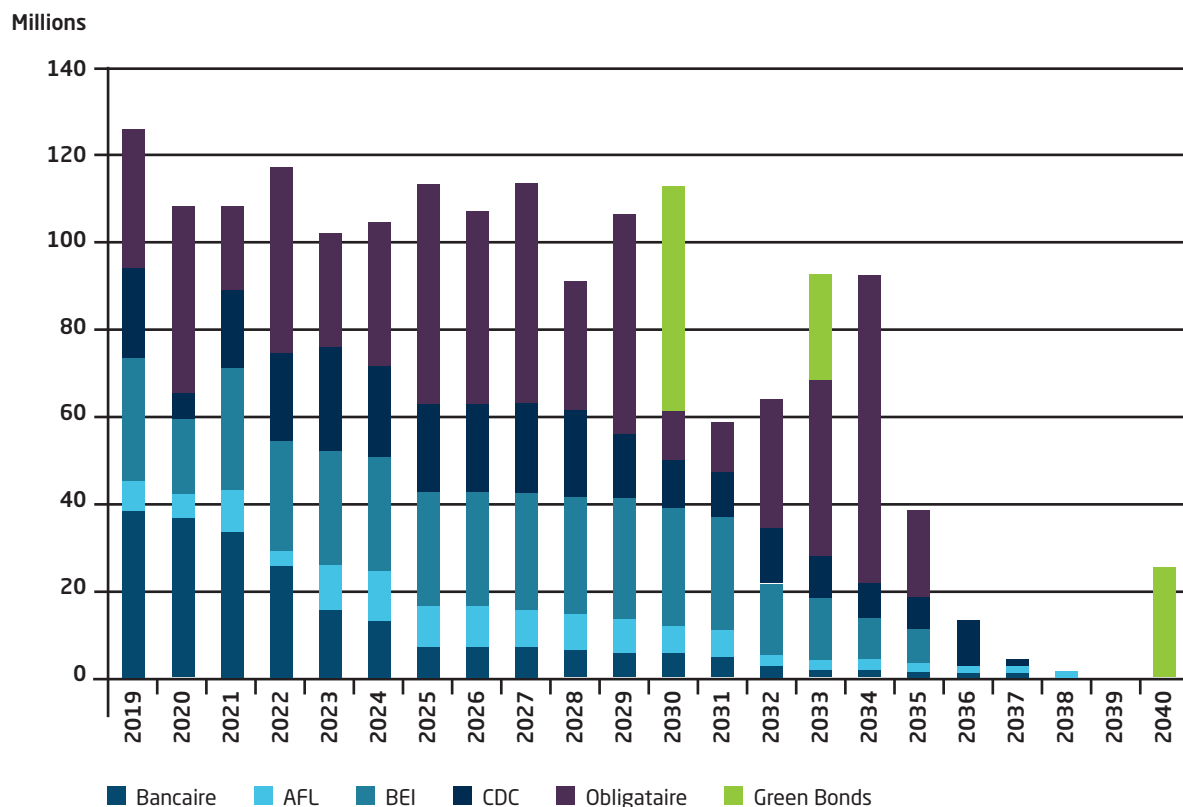
La stratégie de recours à l'emprunt de la Région repose avant tout sur les emprunts émis sur les marchés obligataires. Cela permet de bénéficier de conditions attractives plus favorables que la dette bancaire classique, tout en sécurisant et diversifiant le recours à la liquidité.

Répartition prévisionnelle de la dette par type de prêteurs au 31/12/2019



En fin d'exercice 2019, l'emprunt obligataire devrait représenter 42 % de l'encours de dette, et structurer ainsi les modalités de remboursement du capital. De plus, sur les 130 M€ de dépenses prévisionnelles, 35,3 M€ sont liés à des échéances d'emprunts réalisés directement sur les marchés. Le graphique ci-dessous présente la structure à long terme des flux de remboursement de la Région.

Profil d'extinction de la dette prévisionnel au 1^{er} janvier 2019



DES POLITIQUES RÉGIONALES AMBITIEUSES AU SERVICE DES PRIORITÉS DU TERRITOIRE

MISSION 1 Le combat pour l'emploi local

Action 1 Faire émerger les PME du futur

Soutenir et transformer l'économie ligérienne pour favoriser l'emploi local

Les dispositifs d'accompagnement de la Région au bénéfice des entrepreneurs ligériens permettent de **répondre aux besoins relatifs à chaque étape de la vie de l'entreprise dans l'optique de faire émerger la PME du futur.**

Pour l'accompagnement à la création, la Région a mis en place Pays de la Loire Parcours Entrepreneur suite au transfert de l'ancien dispositif national NACRE, avec l'adhésion et la coordination du réseau Boutique de Gestion pour Entreprendre, les réseaux consulaires, l'ADIE, FONDES et les plateformes d'initiatives locales. **1 300 porteurs de projet sont désormais accompagnés par an, contre 950 porteurs de projet par an pour NACRE.**

Au-delà de la création d'entreprises, et du fait du tissu économique local, **la Région soutiendra fortement en 2019 l'accompagnement des cédants et des repreneurs au titre de la transmission/reprise d'entreprise.** En effet, il s'agit d'un enjeu majeur, et en particulier pour les territoires ruraux. Sur le territoire ligérien, plus 20 % des entrepreneurs souhaitent céder à moins d'un an et 45 % des entrepreneurs ligériens ont 50 ans et plus. Ainsi, la Région soutient pour la deuxième année le plan d'action en faveur de la transmission-reprise de la Confédération des PME (CPME) des Pays de la Loire.

Par ailleurs, la Région soutient la **Chaire Entrepreneurial Familial et société** créée par l'école de management Audencia en 2013. En 2017, la Chaire a ouvert **un observatoire régional de l'entrepreneuriat familial, avec le soutien financier de la Région** à hauteur de 20 000 €. En 2019, la volonté est d'étendre cet observatoire au niveau national. La Région soutiendra ce changement d'échelle.

Pour les PME ayant besoin de conseils et d'accompagnement, clef du succès d'un accompagnement financier, la Région met en œuvre différents dispositifs complémentaires. **Le dispositif unique Pays de la Loire Conseil, en croissance en 2018 (157 dossiers soutenus), est reconduit** avec une dotation complémentaire dans le cadre du plan de bataille pour l'emploi pour la structuration de la fonction RH dans les entreprises. Depuis 2007, plus de 1 200 entreprises se sont engagées dans plus de 1 400 projets Dinamic. **En 2018, grâce à un effort de communication accru, ce dispositif éprouvé a été rejoint par 125 nouvelles entreprises et l'objectif 2019 est fixé à 130 nouveaux bénéficiaires.** Afin de répondre à l'évolution de la conjoncture, un nouveau module Industrie du Futur sera lancé en 2019, pour préparer l'acquisition de nouvelles briques technologiques, ainsi que le développement d'un **module centré sur la proposition de valeur** de l'entreprise et le **renforcement du volet numérique** dans l'ensemble des modules existants.

Enfin l'école des entrepreneurs « Pays de la Loire Accélérateur », dont la deuxième promotion a été lancée mi 2018, continuera son développement alors que le parcours de la première promotion s'achèvera en 2019.

En matière de financement, 2019 devrait être l'année de **concrétisation du projet de fonds de fonds**, projet phare pour la politique de soutien en fonds propres de la Région, après une phase importante de préparation technique en 2018. Il s'agit de **simplifier l'accès au financement pour les entreprises mais aussi d'optimiser l'action régionale en privilégiant une intervention par les outils d'ingénierie financière** (prêts, garanties, fonds propres). L'objectif est d'investir dans des fonds « sous-jacents » grâce à ce nouveau véhicule pour professionnaliser l'activité d'investissement, diversifier les risques et optimiser la performance globale du dispositif. Le fonds de fonds permettra de **donner une meilleure visibilité sur l'engagement financier de la Région (45,9 M€) et de mobiliser de ressources financières complémentaires**.

Par ailleurs, l'activité de holding du fonds de fonds permettra à la Région de poursuivre ses efforts pour **combler les failles du marché sur les segments moins bien couverts mais aussi pour mener des actions offensives sur les secteurs d'activité/filières qui présentent des potentiels importants** (industrie du futur, croissance bleue, croissance verte).

Outre ce projet, les dispositifs de financement de la vie de l'entreprise, continueront en 2019 d'être abondés par la Région dans une **logique d'amélioration continue, de subsidiarité et d'optimisation de l'effet de levier**.

Le dispositif Pays de la Loire Prime Création, atteindra en 2019 son régime de croisière, **avec 100 dossiers par an pour environ 700 000 €**. Il bénéficie d'un travail d'optimisation de son positionnement mené en 2018.

De la même manière, le fonds Pays de la Loire Transmission Reprise a fait l'objet d'un audit de positionnement fin 2018. Il vise à octroyer des prêts d'honneur (pouvant aller jusqu'à 40 000 € voire 60 000 € en cas de projet porté par plusieurs associés) à des repreneurs soutenus par les réseaux d'accompagnement locaux (Plateforme d'initiative locale, Réseau entreprendre...). Il s'agit d'un financement supplémentaire afin de créer un effet-levier favorisant la réussite du projet, **en renforçant les fonds propres du repreneur, et ainsi de sécuriser une part du risque pris par la banque et les réseaux** dans le financement de la reprise. À côté du prêt d'honneur, le réseau apporte un parrainage ou des conseils pour ne pas rester isolé et être conseillé dans ses choix et sa posture de nouveau chef d'entreprise. Le bilan 2018 indique à ce jour 90 prêts pour un montant de 1,5 M€.

Lancé lors du Pacte pour la Ruralité, Pays de la Loire Commerce Artisanat (PLCA) se développe. Il a permis d'aider 79 entreprises de commerces en 2018 ; il sera poursuivi en 2019, avec un objectif de 110 projets, pour un montant moyen de 19 K€ et des actions nouvelles et complémentaires en faveur du commerce seront proposées. Dans le cadre de l'appel à projets régional « Entreprendre dans les territoires fragiles » lancé par la Région des Pays de la Loire et l'Agence France entrepreneurs trois projets innovants ont été sélectionnés. **Ce partenariat d'un montant d'1 M€ sera déployé jusqu'en juin 2020**.

Pour la modernisation de l'industrie, la Région poursuivra la mise en œuvre volontariste du Plan Industrie du Futur, avec le lancement d'actions collaboratives entre acteurs d'une même filière (mode, construction nautique...) et le lancement de nouveaux appels à manifestations d'intérêt destinés à faire bénéficier les entreprises d'un parcours individualisé de modernisation en 2019 (103 dossiers soutenus depuis 2017, 70 dossiers prévus en 2019). Par ailleurs, la Région, première à relayer la bannière French Fab dès l'été 2017, accompagnera davantage cette dynamique en Pays de la Loire.

Ouvrir des opportunités internationales pour les entreprises ligériennes

L'étude de l'INSEE présentée au hub international du 26 novembre dernier, montre que la Région a encore des marges de progrès avec 5 600 PME exportatrices sur un total de 128 000 en France (soit 4,4% du niveau national) mais souligne également des leviers d'actions. Par exemple, **420 grandes PME industrielles représentent à elles seules la moitié des exportations du territoire**. La stratégie « industrie du futur » vise à promouvoir les opportunités à l'international auprès de ces grandes PME industrielles afin d'être des locomotives de l'international mais aussi inviter d'autres grandes PME industrielles, à faire de l'export un axe de leur stratégie. Les programmes de formation et d'accélération mis en place par la CCI (stratexio) ou BPI peuvent accompagner ce développement stratégique.

La signature nationale « Team France Export », déclinée en Région et signée par la Présidente, le 19 septembre 2018, avec Business France et la CCI Pays de la Loire, va **rendre plus performante l'organisation du repérage, de l'accompagnement et du ciblage des aides à l'export** régionales en direction des entreprises ligériennes. Un **travail de communication autour de cette nouvelle organisation aura lieu en 2019**.

Le dispositif des envoyés spéciaux et le programme 2018 qui a amplifié les missions collectives économiques dans l'ensemble des filières économiques du territoire **commence à porter ses fruits sur la détection d'opportunités d'affaires pour nos entreprises** (filière viande bovine qui s'ouvre en Chine, Programme de dépollution d'un groupe d'entreprises en Côte d'Ivoire, opportunités d'affaires avec la zone Chicago-Indianapolis en Amérique du Nord, groupement export de 10 entreprises de Vendée international, filière pêche et aquaculture et augmentation des flux de marchandises via le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire sur la zone Maghreb...).

Une évaluation des aides prim export montre que la baisse de 100% à 50% de soutien régional n'a pas impacté le nombre d'entreprises soutenues mais a permis de diminuer certains effets d'aubaine.

La dynamique du « chasser en meute » à l'international, qui répond à une dynamique beaucoup plus collective et donc plus performante, mise en place au sein de la DGA, a fait ses preuves et sera amplifiée en 2019.

Les entreprises auront **accès à une meilleure information pour les aider à mieux se préparer** (veille pays à l'international, démarche collective sur des pavillons nationaux et régionaux, Plate-forme numérique unique sur l'international, réseau de conseillers spécialistes du sujet international...).

Le VIE restera un dispositif central, avec un objectif élevé, pour soutenir le recrutement d'une première ressource humaine dans un pays étranger, alors que près de 80% des VIE sont embauchés à la suite cette expérience.

Le nouveau dispositif RH export, qui a atteint ses objectifs en phase expérimentale en 2018 (20 postes créés), sera **le dispositif phare pour aider les PME à se structurer en matière d'international en recrutant une ressource humaine Export** au sein de son entreprise. C'est un enjeu clef pour l'avenir car il permettra d'éviter les démarches occasionnelles au profit d'une vraie stratégie internationale dans la durée. C'est ce qui permettra à termes de faire monter en puissance des entreprises ayant du potentiel.

Une étude récente du Kompass constate que la Région des Pays de la Loire a, entre 2015 et 2017, la plus forte croissance de son chiffre d'affaires export (14,2%) devant les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne (+ 10%). Cela montre que **la mobilisation des entreprises pour l'internationalisation contribue à résorber rapidement le retard** en matière de commerce extérieur.

Trois outils stratégiques marqueront l'année 2019 sous la bannière « Team France Export Pays de la Loire » :

- **la réédition du « BOOK 2019, Tendances et opportunités d'affaires »**. Les Pays de la Loire sont la seule région à publier un tel outil croisant les pays cibles avec les filières régionales stratégiques ;
- **La publication du programme export Pays de la Loire 2019 des missions et salons collectifs**, très en amont afin de prospecter le maximum d'entreprises et de partenaires économiques (pôles et cluster par exemple) ;
- **La diffusion du mémento des aides à l'export et la promotion du volet « international » de la plate-forme numérique entreprisespaysdelaloire.fr** pour aller au plus près des entreprises du territoire afin de les inciter à se développer à l'international.

Poursuivre les efforts engagés en faveur de l'agriculture ligérienne

La trajectoire budgétaire en matière agricole et alimentaire est en nette augmentation par rapport au budget primitif 2018 du fait notamment d'une **accélération de la mise en œuvre de la stratégie Agri-alimentaire 2016-2020** « De notre Terre à notre Table », votée en décembre 2016.

En effet, avec 29,6 M€ d'autorisations de programme (soit + 23%) et 4 M€ d'autorisations d'engagement, ce budget intègre cette accélération. La mise en paiement des dossiers du PDRR (ARIAA, PCAE, ...) implique également **une forte mobilisation des crédits de paiement d'investissement** (24 M€ soit +53%).

À la suite d'une présence affirmée sur le territoire régional en 2018 (réunions départementales, appels à projets...), une augmentation significative du nombre de dossiers d'aide à l'investissement des entreprises agroalimentaires est attendue en 2019.

La Région maintiendra ses efforts pour la modernisation des exploitations agricoles. Il est attendu de l'État qu'il fasse de même, en cohérence avec son ambition affichée dans le Grand Plan d'Investissement Volet Agricole.

En 2019, la Région portera **une attention particulière à la filière Forêt-Bois**. La finalisation du Plan régional de la forêt et du bois, en lien avec la DRAAF et les partenaires régionaux de la filière, sera l'occasion d'impulser un engagement régional renforcé afin d'accompagner la dynamique de projets, de l'amont à l'aval de la filière. Ainsi, le Pôle de compétitivité XYLOFUTUR, pôle de référence national sur la filière Forêt-Bois-Papier prévoit, dans la cadre de sa labellisation phase IV, d'établir une antenne en Pays de la Loire et contribuera à **consolider l'écosystème régional de l'innovation sur la filière Bois**, autour de l'École Supérieure du Bois et de son centre d'ingénierie BOIS HD, en lien avec les partenaires régionaux ATLANBOIS et AFPIA SOLFIZA. D'autres actions seront lancées pour répondre aux multiples enjeux de cette filière particulièrement dynamique en Pays de la Loire. Les entreprises de la filière bois et agencement - ameublement sont également particulièrement actives sur les enjeux relatifs à l'industrie du futur.

En 2018, la Région a voté un plan ambitieux pour l'agriculture biologique. Ce plan a été mis en œuvre avec notamment 3,2 M€ de crédits mobilisés et un appel à projets de 400 000 €. Sur 2019, **elle sera attentive à ce que le plan ambition bio 2022 annoncé par l'État puisse répondre aux attentes des agriculteurs ligériens**.

La Région sera aussi attentive à ce que les MAEC ou mesures surfaciques Bio soit **versées aux agriculteurs dans des délais acceptables**. Le cas échéant, la Région pourra intervenir pour accompagner les agriculteurs les plus en difficultés de trésorerie.

Action 2 Faire des grandes mutations un moteur de production

Innover en faveur des filières d'excellence des Pays de la Loire

En termes d'innovation, **2019 sera l'année de démultiplication et de mise en œuvre de projets structurants**. Après deux années consacrées à la clarification et à la mise en harmonie des différents acteurs (technopoles, pôles de compétitivité, centres de transfert de technologie), il s'agit désormais de **doter le territoire des moyens de rayonner au-delà de ses frontières**.

Les pôles de compétitivité (9 sur le territoire ligérien) ont été accompagnés dans le cadre de la phase IV des pôles pour la période 2019-2022. Dans un contexte de diminution des financements nationaux, la Région Pays de la Loire s'est engagée à maintenir les montants consacrés au financement de ces pôles pour l'année 2019, et **consacrera un budget supplémentaire de 1,3 M€ pour compenser la baisse du FUI**, avec un appel à projet.

En 2019, le transfert des missions du GIP technocampus à l'Agence régionale permettra à celle-ci de donner à ce réseau les moyens des développeurs économiques et du Réseau de développement de l'innovation, dans une logique intégrée. Il s'agit de **répondre au changement d'échelle et à la mise en réseau des Technocampus existants et à venir**, avec des missions d'animation ambitieuses autour d'un véritable standard de qualité sur les sites.

En 2019, l'inauguration de la **nouvelle offre de services sur le technocampus Smart Factory** permettra d'apporter aux PME du territoire un accès régionalisé aux développements technologiques en termes de réalité virtuelle et augmentée. Cette année verra également la définition et les **premières réalisations du technocampus robotique et cobotique et du technocampus électronique**, ainsi que le lancement du **concours d'architecte du technocampus acoustique**.

De plus, 2019 sera l'année de **mise en œuvre des mesures du rapport « Ensemble pour innover »** adopté lors de la session du budget supplémentaire en juin 2018.

Une première session test de l'Innovation Tour, learning régionale destinée à sensibiliser les dirigeants d'entreprise aux enjeux de l'innovation et à la découverte des ressources existantes en Région sera lancée dès février, permettant une première promotion complète à l'automne 2019.

Les autres mesures du plan prendront également effet courant 2019 : **lancement du réseau des référents CIR dans les technopoles** dès le premier semestre, **session expérimentale d'Expérience Recherche au printemps**.

Enfin, forte du succès de la première édition du printemps de l'Innovation, la région renouvellera l'expérience en mai et juin 2019. La Région constate aussi le succès de l'initiative Résolutions, avec **11 appels à solutions Résolutions lancés depuis 2017, soit 55 binômes lauréats représentant 1,1 M€ d'aides directes aux entreprises**.

En 2019, **6 nouveaux appels à projets seront lancés**, avec 4 thématiques récurrentes (Croissance bleue, bâtiment intelligent, Industrie du futur et agriculture et agroalimentaire du futur) et **2 nouvelles thématiques** (Ressources humaines et emploi, dans le cadre de la mesure 6 du plan de bataille pour l'emploi, et Aquaculture et transformation aquacole).

Avec le plan régional sur l'économie numérique voté en juin 2017, la Région entend renforcer les atouts numériques du territoire, diffuser les enjeux de la numérisation dans les filières stratégiques de l'économie ligérienne, et être identifiée comme un territoire d'excellence numérique.

Pour 2019, la Région souhaite répondre au besoin des PME avec le **dispositif Pays de la Loire investissement numérique** grâce à une enveloppe de 2M€, permettant de traiter 200 dossiers d'une valeur moyenne de 10 000 € après en avoir soutenus 182 en 2018. L'innovation dans les entreprises numériques sera soutenu par les mesures « Ensemble pour innover » ainsi que le soutien aux acteurs clés du territoire.

Le tourisme restera en 2019 un secteur clé de la politique économique régionale avec +62% d'AP par rapport au BP 2018. **La mise en œuvre du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) sera poursuivie avec la volonté de soutenir des projets structurants pour le territoire** (investissements privés, projets cyclables...) et de renforcer les outils d'aides à l'investissement touristique avec un soutien régional « sur mesure » aux acteurs.

Avec le plan d'actions pour l'avenir du nautisme en Pays de la Loire, adopté en juin 2018, la Région soutient une filière ligérienne d'excellence. En 2019, la **préfiguration d'un cluster nautisme** dans le but de structurer la filière en développant une offre de service complète et unifiée pour les entreprises en constituera la pierre angulaire. De plus, les lauréats de l'appel à projets « **Pays de la Loire Port à sec** » seront rendu publics en mai 2019 et d'autres appels à projets sont à prévoir fin 2019. La Région soutient enfin **l'émergence d'une filière d'excellence de la déconstruction et du recyclage** des bateaux de plaisance.

Les Pays de la Loire représentent aujourd'hui le premier pôle industriel français pour les énergies marines renouvelables avec 51% de l'emploi français. La région dispose en effet de solides capacités industrielles, de compétences scientifiques et des infrastructures portuaires adaptées. L'année 2018 a été marquée par la remise en question des six premiers parcs éoliens posés français par l'État qui finalement ont été confirmés après renégociation des tarifs. En 2019, il s'agira de **réussir l'implantation des deux parcs éoliens posés ligériens**, en bonne intelligence avec les différents usagers de la mer dont les pêcheurs et d'optimiser les retombées locales. Une concertation relative à la planification sera également menée. Ce marché étant plus développé à l'international qu'en France, l'enjeu consiste à accompagner nos acteurs sur ces derniers tout en maintenant un effort d'innovation.

La filière microalgues ligérienne compte de nombreux atouts et un précieux potentiel de développement. En 2019, la Région souhaite poursuivre **l'accompagnement des acteurs des biotechnologies marines** dans leur structuration et booster la réalisation de projets afin de **faire passer les champions régionaux au stade de leaders européens**. En lien avec les acteurs concernés dont AlgoSolis, l'Université de Nantes, Ifremer, le SMIDAP, le PMBA, les collectivités territoriales, il s'agira à l'appui des besoins de la filière de mettre en place un plan de développement adapté.

L'hydrogène est pour la Région des Pays de la Loire, à la fois contributeur de sa feuille de route transition énergétique et également un **axe stratégique pour le développement de l'emploi, l'aménagement du territoire et le déploiement des énergies propres**. C'est pourquoi, en 2019 elle souhaite amplifier l'accompagnement des projets d'entreprises pour participer au déploiement de cette filière sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Promouvoir l'économie sociale et solidaire ligérienne

La philosophie d'**ouverture des dispositifs classiques d'accompagnement des entreprises aux porteurs de projet de l'économie sociale et solidaire (ESS)** reste la pierre angulaire de l'action régionale en faveur des entreprises de l'ESS.

L'association Bout à bout met au point un système externalisé de rétribution du consommateur pour le retour des bouteilles de verre. Après avoir passé toutes les étapes d'incubation du projet aux Ecossolies, les deux jeunes entrepreneuses bénéficiaires de Résolutions finalisent la solution avec la SASU Wecomity.

De la même manière que pour l'écosystème d'innovation, la Région a mené en 2018, avec le concours de ses partenaires, CRESS et réseaux départementaux de l'ESS, **l'analyse des forces et faiblesses de l'offre du territoire auprès des porteurs de projet.**

En phase avec les nouvelles orientations adoptées par la CRESS, la région a choisi de concentrer son soutien aux réseaux départementaux de l'ESS sur **l'accompagnement auprès des porteurs de projet et sur le maillage du territoire en termes d'innovation sociale.**

Pour ce faire, **elle organisera au premier semestre 2019 des rencontres départementales** associant les EPCI, les développeurs économiques de l'Agence régionale, les partenaires d'accompagnement à la création « classiques » et les acteurs de l'ESS pour favoriser l'acculturation.

En termes d'innovation sociale, la Région a officiellement apporté son soutien à la candidature des réseaux locaux de l'ESS : Les Ecosolies, l'IRESA et le CEAS de la Sarthe coordonnée par la CRESS en réponse à l'appel à projet national French Impact. Cet appel à projet lancé par l'État en juin dernier a pour objectif de créer un écosystème favorable à l'émergence des projets innovants et de permettre au plus grand nombre d'essaimer partout en France. 2019 verra le développement d'actions concrètes sur le territoire et en cohérence avec la Stratégie régionale de l'ESS et le volet ESS du SRDEII.

Améliorer le rayonnement des Pays de la Loire dans l'enseignement supérieur et la recherche

Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, trois grandes priorités ont été établies dès le début de la mandature afin de répondre aux enjeux majeurs de ce secteur. En premier lieu, **le développement et l'attractivité des pôles d'excellence de la région en matière d'enseignement supérieur et de recherche.**

Notre objectif est d'améliorer l'attractivité du territoire en attirant des chercheurs de renommée internationale, capables d'enclencher de nouvelles dynamiques de développement grâce à l'appel à projets « Connect Talent », qui se poursuivra en 2019. Par ailleurs depuis 2017, **avec le nouveau dispositif « Étoiles montantes », la Région accompagne également les trajectoires de chercheurs ligériens, capables de devenir les meilleurs européens de leur domaine.**

En complément, pour inciter au recrutement de jeunes chercheurs des grands organismes nationaux (CNRS, INSERM, INRA, IFREMER...) sur notre territoire régional, et ainsi rattraper un déficit historique, la Région Pays de la Loire lance, dès la session du BP 2019, **un nouveau dispositif dont l'objectif est de créer les conditions optimales pour le démarrage de carrière des jeunes chercheurs. Ce dispositif nommé : « Pulsar : l'académie des jeunes chercheurs en Pays de la Loire »,** sera à la fois : un lieu de réseautage, de coaching, d'interdisciplinarité et pourra s'accompagner, d'un soutien financier co-investit avec les grands organismes nationaux, pour accélérer le démarrage de carrière des jeunes chercheurs les plus prometteurs, dès la phase de recrutement.

Pour accompagner ces développements, **la Région réalise des investissements structurants** pour d'une part, des projets immobiliers, particulièrement **pour accompagner l'augmentation du nombre d'étudiants**, et d'autre part, pour des équipements scientifiques, qui donnent les moyens à la communauté académique de travailler aux standards internationaux. Cette priorité se traduira également par un **soutien affirmé aux projets du Programme National d'Investissements d'Avenir** tels que : l'Isite « NExT », les futurs projets d'Ecole Universitaire de Recherche (EUR), ou bien encore de Laboratoires d'excellence en cours d'évaluation.

Dans l'optique de veiller à l'émergence des filières de demain, **le programme de « paris scientifiques » qui accompagne la prise de risque pour développer des secteurs à fort potentiel, sera poursuivi.**

Le troisième axe est celui de l'accroissement des liens entre les entreprises et les laboratoires de recherche académiques au bénéfice de l'innovation pour soutenir l'économie et l'emploi sur notre territoire. Ainsi les mesures du plan « Ensemble pour Innover » votées en juin 2018, seront pleinement mises en œuvre sur l'année 2019, telles que le dispositif :

- « Expérience Recherche » qui vise à faciliter l'accueil d'étudiants en stage de master, dans les entreprises des Pays de la Loire, pour travailler à la levée des verrous technologiques des entreprises ;
- ou bien le déploiement de chaires industrielles sur les sites secondaires des universités au plus près des PME du territoire.

Enfin, l'année 2019 sera marquée par l'évaluation des dispositifs régionaux et le démarrage des travaux d'élaboration d'un futur schéma de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation ainsi que l'adoption de la future Stratégie Régionale de Culture Scientifique Technique et Industrielle.

Action 3 Faire de la formation la garantie des emplois de demain

Pour permettre aux Ligériens un accès facilité à l'emploi, il est nécessaire d'adapter l'ensemble de nos actions de formations, du lycée à l'enseignement supérieur et de l'apprentissage à la formation professionnelle. De plus, **la Région doit fédérer l'ensemble des acteurs impliqués autour de sa compétence renforcée en matière d'orientation.**

Penser une politique en faveur de l'orientation tout au long de la vie

La loi du 5 septembre 2018, pour la liberté de choisir son avenir professionnel, élargit le rôle des Régions en matière d'Orientation tout au long de la vie avec **l'organisation d'actions d'information sur les métiers et les formations en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis ainsi que des étudiants.** Dans ce contexte, **la Région souhaite se saisir dès à présent de cette nouvelle mission**, malgré les incertitudes qui pèsent sur le calendrier et les modalités précises de sa mise en œuvre.

Ainsi, la Région souhaite engager une mobilisation de l'ensemble des acteurs pour **construire une feuille de route partagée et l'organisation d'un Grenelle de l'orientation au printemps 2019.**

D'ores et déjà, six premières mesures vont permettre de lancer cette démarche :

- L'Apprentibus qui a été lancé en janvier 2018 a sillonné le territoire ligérien au premier semestre 2018. En faisant étape dans 20 collèges et 2 lycées de la Région, **il a permis d'aller à la rencontre de plus de 5 300 jeunes.** Ce concept de véhicule dédié à l'orientation et équipé de matériels numériques innovants a donc très vite rencontré son public. Fort de ce succès, l'Apprentibus a repris sa tournée dans les établissements scolaires, le 5 novembre 2018, et la poursuivra jusqu'en avril 2019. Sa présence est d'ores et déjà prévue sur les temps forts en matière d'orientation et de découverte des métiers sur l'ensemble du territoire. Malheureusement, au regard du nombre de demandes, toutes ne peuvent être satisfaites. **Cette situation conduit à mettre à disposition à l'échéance de 2021, un Orientibus dans chaque département** (dont l'Apprentibus actuel, transformé en Orientibus dès la rentrée 2019).
- Le lancement d'un marché de production et fourniture de **ressources numériques en réalité virtuelle** permettra à la Région de se situer à la pointe de l'innovation en matière d'orientation des jeunes, sur le modèle de ce qui a été fait dans le cadre de la démarche Apprentibus. Les prestations attendues relèveront notamment des **champs de la réalité virtuelle**, par la fourniture de contenus vidéos immersifs à visées informative et pédagogique, avec idéalement une interaction de l'utilisateur avec la vidéo.

- Dans le cadre du Plan de bataille pour l'emploi (Mesure 28), la Région, a impulsé en 2018 la refonte du site orientation-paysdelaloire.fr. Avec un nouveau graphisme et une ergonomie améliorée, « **versmonmétier-paysdelaloire.fr** » va permettre aux jeunes, avec leur famille et leurs enseignants, aux demandeurs d'emploi et aux salariés, d'obtenir de manière intuitive des informations sur les formations et de disposer d'informations croisées sur les métiers, l'emploi et leur territoire, pour mieux s'orienter. L'ensemble des services du portail seront pleinement opérationnels au premier trimestre 2019.
- Dans le cadre du Plan de relance de l'Apprentissage, l'association régionale des Directeurs de CFA (ARDIR), le Rectorat et l'URADEL ont très vite proposé à la Région la mise en place d'une journée de découverte de l'apprentissage à destination des responsables d'établissements et enseignants de collèges et lycées. Une **déclinaison de cette immersion élargie à d'autres thématiques de l'orientation pourrait être envisagée en lien avec les branches professionnelles** : « Être informaticien aujourd'hui », « Être restaurateur aujourd'hui », « Être chef d'entreprise aujourd'hui »...
- La Région souhaite **exercer dès début 2019, sa nouvelle mission Orientation en proximité avec les territoires**. Pour cela, des référents départementaux en charge de la politique Orientation de la Région auront pour mission d'alimenter la réflexion et à terme d'animer la feuille de route à venir auprès des 18 territoires de solutions emploi, formation et orientation professionnelles. Ils seront les interlocuteurs privilégiés des établissements et des acteurs de l'orientation pour le compte de la Région. Ils pourront ainsi travailler en étroite collaboration avec les Délégués territoriaux orientation et emploi de la Région, les équipes du Carif-oref et les Directeurs de CIO. Ils pourront aussi s'appuyer sur un réseau régional d'Ambassadeurs métiers, issu de la transformation du réseau des Ambassadeurs de l'apprentissage.
- **la Région amplifiera et structurera son dialogue sectoriel avec les fédérations et branches professionnelles** organisées en région et prochainement les dix à onze opérateurs de compétences (OPCO) annoncés. Les quatre dialogues sectoriels déjà engagés avec le secteur du numérique, les branches de l'industrie, du bâtiment et du transport logistique feront l'objet de plans d'actions contractualisés qui permettront de nourrir l'analyse de l'évolution des besoins en compétences et des parcours professionnels et de partager des objectifs sur la formation initiale et continue, l'attractivité des métiers et l'accès à l'emploi. Le Carif-oref se concentrera sur la production des données des secteurs qui sont dépourvus d'observatoire et sur la dimension territoriale à l'échelle des 18 bassins de la démarche Emploi Formation Orientation professionnelles.

Continuer à soutenir l'apprentissage après la réforme

2019 sera la dernière année de plein exercice de la compétence apprentissage de la Région. **La loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »** impose un cadre législatif et réglementaire pour l'apprentissage totalement nouveau au 1^{er} janvier 2020. Ce nouveau cadre correspond à un changement de modèle complet pour l'apprentissage, qui bascule désormais dans le champ de la formation continue.

Certaines mesures entrent même en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019, telles que la redéfinition des aides aux employeurs d'apprentis pour les nouveaux contrats d'apprentissage conclus à compter de cette date. Les aides liées aux nouveaux contrats seront maintenant assurées par l'État.

Ces changements profonds interviennent alors que le Plan de relance issu du Grenelle régional de l'apprentissage se traduit par **une progression des effectifs sans précédent dans les CFA régionaux**. Avec 32 130 apprentis et pré-apprentis au 15 novembre 2018, les CFA régionaux comptent 5 000 apprentis supplémentaires par rapport à 2015 soit une progression des effectifs de 16% en trois rentrées. **La proportion d'apprentis** parmi les jeunes de 16-25 ans en Pays de la Loire (6,3%) est désormais **la plus élevée de France**.

Cette évolution est le reflet du rôle pivot que la Région a pu jouer pour articuler les différents acteurs de l'apprentissage et, plus fondamentalement, pour redonner confiance aux jeunes, aux familles et aux entreprises dans l'excellence de cette voie de formation professionnelle initiale.

Dans le cadre d'une réforme nationale de l'apprentissage chargée d'incertitudes pour l'avenir, la Région a fait le choix d'afficher clairement **une feuille de route pour 2019**, présentée aux acteurs régionaux le 5 octobre 2018, et de **poursuivre le déploiement** des nombreuses mesures du Plan de relance.

En 2019, avec une enveloppe de crédits de paiement de 18 M€, la Région **maintient sa politique d'investissement et d'équipement dans les CFA** malgré l'incertitude sur l'enveloppe financière dont la Région pourra bénéficier à partir de 2020. **La modernisation des centres de formation d'apprentis se poursuivra en 2019 avec le démarrage des travaux de très nombreux projets structurants :**

- la modernisation des centres de l'Université régionale des Métiers et de l'Artisanat (URMA) à Sainte-Luce-sur-Loire (44), Angers et La Roche-sur-Yon ;
- le centre de ressources des technologies industrielles avancées de la Jules Verne Manufacturing Academy à Bouguenais (44) ;
- la création du plateau technique de la filière paysage au CFA Nantes Terre Atlantique de Saint-Herblain ;
- la rénovation et l'extension du CFA Agri Nature à La Roche-sur-Yon.

Une autorisation de programme de 15,3 M€ permettra également d'assurer la programmation de nouvelles opérations de modernisation afin de **maintenir un appareil de formation par apprentissage attractif et le faire évoluer**.

Pour les **dépenses de fonctionnement**, 137,5 M€ sont inscrits en crédits de paiement. Cette évolution maîtrisée par rapport à l'évolution des effectifs prend en compte la bonne collecte de taxe d'apprentissage des CFA, tout en continuant d'accompagner une **évolution forte de l'offre de formation**. Pour rappel, ce sont 98 nouvelles ouvertures de formation qui ont été réalisées en 2016, 90 en 2017 et 115 à la rentrée 2018. En vue de la rentrée 2019, **157 dossiers d'ouvertures, ayant tous reçu un avis favorable des branches professionnelles, sont proposées**. Le financement de ces formations sera ensuite pris en charge par les opérateurs de compétences (OPCO) à partir du 1^{er} janvier 2020.

Par ailleurs, pour donner un maximum de visibilité aux centres et aux familles, **la Région poursuit l'ensemble de ses dispositifs d'accompagnement des aides aux apprentis** à la rentrée 2019, à l'exception du Pass permis car l'État crée sa propre aide au permis de conduire des apprentis le 1^{er} janvier 2019. Les nouveaux apprentis de la rentrée 2019 se verront ainsi attribuer une aide de rentrée équivalente à « un demi » Pass apprenti, avant que les OPCO prennent le relais au 1^{er} janvier 2020. Le fonds social apprenti régional sera doublé pour l'année scolaire 2019-2020, afin de sécuriser un maximum de jeunes durant leur parcours et chaque CFA recevra une dotation d'équipement professionnel et de gratuité des manuels scolaires.

Le budget de fonctionnement prend également en compte la mobilité européenne et internationale des apprentis, et permettra d'**amplifier les actions de valorisation des métiers et de l'apprentissage**. Prochainement, ces actions s'inscriront dans une nouvelle feuille de route en matière d'orientation, en réponse aux nouvelles missions de la Région en matière d'information des élèves, apprentis et étudiants sur les métiers et les formations

Adapter la politique de l'emploi et de la formation professionnelle continue au plus près des besoins régionaux

La politique de formation professionnelle continue de la Région a été repensée dès le budget primitif 2017. Elle est désormais **structurée en trois programmes formant le continuum d'un parcours vers l'emploi** :

- Programme PREPA : pour **aider les demandeurs d'emploi les plus en difficulté** à définir un projet professionnel réaliste et / ou acquérir les savoirs de base ;
- Programme VISA : **pour permettre aux demandeurs d'emploi d'acquérir un premier niveau de qualification ou d'accroître celui qu'ils possèdent déjà**, en les formant aux métiers pour lesquels des besoins de recrutement sont signalés ;
- Programme ACCÈS : pour **faciliter l'accès direct à un emploi repéré**, ou à la création / reprise d'entreprise.

Pour la réalisation de ces programmes, des crédits de paiement à hauteur de 178,9 M€ sont proposés en fonctionnement, complétés par 3,2 M€ en investissement. Des autorisations d'engagement et de programme à hauteur respectives de 143 M€ en fonctionnement et de 3,4 M€ en investissement sont proposées. Ainsi, ce sont plus de **30 000 Ligériens qui seront formés en 2019 grâce à l'intervention de la Région**.

Cette proposition tient compte du faible niveau de chômage des Pays de la Loire, qui était de 7,5% au 1^{er} trimestre 2018 (contre 8,9% en France métropolitaine). **Les demandeurs d'emploi sont aujourd'hui de moins en moins disponibles pour la formation** car ils privilégient l'emploi de court terme à une qualification de long terme, ou de plus en plus éloignés des prérequis attendus à une entrée en formation qualifiante. Ainsi, près de 50% des demandeurs d'emploi ont un niveau de qualification inférieur ou égal au baccalauréat.

L'action régionale pour 2019 est conçue pour créer les conditions de la rencontre entre les besoins des entreprises et les attentes des Ligériens, tant pour ceux qui sont en capacité de reprendre rapidement un emploi que pour ceux dont les difficultés et l'absence de qualifications les éloignent durablement du marché du travail, car près de 47% des demandeurs d'emploi ligériens sont demandeurs d'emploi de longue durée.

Après la convention d'amorçage 2018 du Plan d'investissement dans les compétences - réalisée à 88% à fin novembre 2018 - **la Région prévoit de s'engager dans le PACTE régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 proposé par l'État**.

Le PACTE prévoit un engagement pluriannuel de l'État de 300,2 M€ sur 4 ans, qui permettra à la Région de former plus de 7 000 demandeurs d'emploi supplémentaires pas ou peu qualifiés chaque année (de 7 200 en 2019 à 8 800 en 2021 et 2022). **L'État apportera des financements complémentaires importants** (21 M€ de crédits de paiement de fonctionnement et 45,7 M€ d'autorisations d'engagement dès 2019). En contrepartie, **la Région s'engage à maintenir un socle de dépenses en faveur de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi** de 101,3 M€ de crédits de paiement de fonctionnement chaque année.

Sous réserve de l'acceptation par l'État du projet de PACTE régional pour l'investissement dans les compétences 2019-2022, les principales mesures mises en œuvre en 2019 seront les suivantes :

- **Un programme ambitieux de formations courtes d'adaptation à l'emploi avec une hausse importante des crédits** qui passent de 5,6 M€ au budget primitif 2018 à 13 M€ au budget primitif 2019. La Région va étendre le Parcours TPME qui permet la formation longue (800 heures) avant embauche dans les TPE de demandeurs d'emploi pas ou peu qualifiés. Ce programme est mis en œuvre par Pôle emploi et les OPCA / OPCO, dans le cadre du Plan de bataille pour l'emploi.

- **Une amélioration des conditions de vie des apprenants.** Afin de limiter les abandons et de lever les freins objectifs à l'accès à la formation, la Région prévoit l'extension du fonds social d'urgence à tous les apprenants entrant dans « RÉGION FORMATION », l'alignement des bourses sanitaires et sociales sur celles de l'enseignement supérieurs et l'agrément de toutes les formations sanitaires et sociales de niveau infra IV (Baccalauréat) à la rémunération publique des stagiaires de la formation professionnelle.
- **Le lancement de nouvelles formations qualifiantes, adaptées aux demandeurs d'emploi peu qualifiés, dans les secteurs qui recrutent.** Plus de 32 métiers en tension (numérique, transport routier, bâtiment et travaux publics, industrie, tourisme, restauration, services à la personne...) ont été repérés et localisés dans les 18 territoires uniques de solution. Des marchés complémentaires seront lancés en 2019 avec un allongement de 20% des parcours moyens de formation, afin d'intégrer des modules complémentaires correspondant aux besoins des entreprises et d'accompagnement renforcé des publics.
- **Le lancement de nouvelles formations préparatoires pour les demandeurs d'emploi pas ou peu qualifiés.** Un nouveau dispositif de remise à niveau et de pré-qualification pour les demandeurs d'emploi non francophones sera lancé en 2019, des modules complémentaires seront développés pour les publics les plus en difficulté (passeport numérique, CléA, code de la Route, remise à niveau contextualisée, savoirs-être...). Il sera également prévu de permettre une meilleure découverte et préparation au métier d'aide-soignant.
- **Enfin, pour accompagner la transformation et la modernisation de l'appareil de formation,** un plan ambitieux de professionnalisation des acteurs de la formation sera lancé. La transformation des systèmes d'information sera poursuivie et amplifiée. L'information et la communication sur l'offre de formation, son évaluation et son animation territoriale, seront renforcées.

Répondre aux enjeux éducatifs des lycées et relever le défi démographique

La politique régionale des lycées concerne aussi bien **les travaux de constructions, de rénovation ou d'entretien que le fonctionnement quotidien des lycées.**

L'année 2019 verra le lancement d'une **nouvelle démarche ambitieuse du « lycée 4.0 », qui vise à accompagner l'évolution du lycée face aux enjeux de demain** : numérisation, modularisation des espaces, ouverture sur le territoire, sobriété et qualité architecturale, design thinking et appropriation par les jeunes et l'ensemble des usagers des lycées...

En matière de ressources humaines, ce sont au global près de 2 700 agents (emplois permanents, renforts, compensations de temps partiels...) qui interviennent dans l'ensemble des lycées. Depuis la rentrée scolaire 2017-2018, **50 nouveaux agents régionaux titulaires** sont venus soutenir les établissements les plus en tension pour participer à la bonne exécution des missions régionales : accueil, entretien-nettoyage, restauration collective, maintenance des bâtiments et gestion informatique. **Les modalités de remplacements des agents régionaux ont également été grandement facilitées.** Pour cette année, 20 postes sont prévus pour mettre en place de nouveaux modes de gestion RH innovants (conseillers entretien, expérimentation équipe mutualisée exploitation énergie, conseil managérial...).

La Stratégie d'investissement dans les lycées (SIL) présentée à l'occasion du budget primitif 2018 va poursuivre son déploiement. Cette stratégie couvre la période 2018-2024 et porte l'ambition de **créer les meilleures conditions de réussite possibles** de tous les jeunes en Pays de la Loire, par **la qualité des bâtiments** et des lieux de vie, et des **conditions d'accueil optimisées**, au service de tous les parcours de formation, et sur l'ensemble du territoire.

Sur la période 2018-2024, la Région consacrera **780 M€ aux investissements dans les lycées**. Ceci permettra à la fois d'assumer les engagements pris par la collectivité, de répondre aux besoins prioritaires des territoires, tout en s'inscrivant dans une trajectoire financière soutenable.

Ces investissements programmés sont répartis en quatre priorités :

1. **Répondre à l'urgence démographique et améliorer les conditions d'accueil pédagogique et fonctionnel sur tout le territoire ligérien**, qui représente 40% de l'effort régional. En 2019, cette priorité se traduira par la poursuite de la construction des nouveaux lycées de Nort-sur-Erdre, St-Gilles-Croix-de-Vie, Aizenay et Pontchâteau. Par ailleurs, le bouquet de solutions pour répondre au défi démographique pour le Sud Loire comprend pour cette année le **lancement opérationnel de la concertation pour la création d'un nouveau lycée en sud-Loire** et l'enclenchement des études d'extension à Bouaye et Pornic. Les travaux d'étude vont également s'initier avec la commune de Vertou qui accueillera également un nouveau lycée à horizon 2027.

2. **Promouvoir des lycées bien entretenus, sobres, sûrs, accessibles et exemplaires en matière de transition énergétique et écologique**. Cette priorité représente également 40% de l'effort régional qui bénéficiera à tous les territoires, même en l'absence de tension démographique. L'excellence environnementale souhaitée pour la SIL se traduira par des opérations de performance énergétique visant à surpasser la réglementation et obtenir les labels « Energie positive et bas carbone » et « bâtiment biosourcé » pour les lycées neufs.

Par ailleurs, l'amélioration de la sûreté des lycées reste une priorité pour la mandature qui conduira en 2019 à la mise en œuvre d'un **4^e plan sûreté**, doté d'une enveloppe dédiée de 1,5 M€ en complément des 5M€ déjà consacrés à la sûreté depuis 2016.

La volonté de la Région en matière de performances énergétique se déclinera en 2019 en plus des actions déjà engagées dans le cadre de la feuille de route de transition énergétique, par **l'expérimentation d'une Equipe d'Exploitation Energie** des lycées de l'agglomération de Nantes qui sera menée de mai 2019 à mai 2021. Cette équipe sera rattachée à la Direction du Patrimoine Immobilier. S'inscrivant également dans le cadre de la Feuille de route managériale des agents des lycées, cette expérimentation vise à permettre une diminution des consommations et de la facture énergétique, une amélioration de la qualité de maintenance et des niveaux de confort et de sécurité, et une valorisation des compétences existant dans les EPLE.

3. **Améliorer l'environnement de travail des agents régionaux dans les lycées** (10% de l'effort régional). En cohérence avec la feuille de route managériale dans les lycées, il s'agira de travailler sur le champ de la restauration, des locaux de travail, des vestiaires, ateliers et lieux de vie.

4. **Rester agile et soutenir les formes d'innovations éducatives** (10% de l'effort régional). L'enjeu est de répondre à des évolutions potentielles du cadre pédagogique national (réforme du bac, réforme de la voie professionnelle) mais aussi de soutenir des projets territoriaux innovants, dont pourront faire partie les « établissements tricolores - les couleurs de la réussite ».

Le plan d'actions annuel de la SIL, d'un montant de 40 M€ d'autorisations de programme nouvelles comme l'an passé, constitue **la priorisation de besoins examinés et actualisés en continu** : prise en compte des études capacitaires, de la mise à jour des perspectives démographiques, des besoins des EPLE évoqués dans les revues de gestion immobilière, des recommandations de la prévention professionnelles, des retours des visites de terrain et des réunions managériales « 360 »...

La Région poursuivra par ailleurs le plan de modernisation des équipements des lycées publics. L'intervention régionale s'illustrera à travers la nouvelle action dite des « 3R » (**réemployer ; revendre aux enchères ; mettre au rebut**) inscrite dans le plan d'actions régional « Economie circulaire 2018-2025 » et dont la mise en œuvre sera amplifiée en 2019. Une attention particulière sera également apportée à l'adaptation des équipements aux besoins des formations, notamment professionnelles, sur le territoire régional.

L'ambition régionale pour le numérique se concrétisera à travers la politique de **renouvellement d'équipements informatiques**, le développement des nouveaux usages (BIM, poursuite du déploiement du wifi...), **l'expérimentation des manuels scolaires numériques, et la poursuite du nouvel environnement numérique de travail (ENT)**.

La Région continue d'accompagner **l'équité entre établissements publics et privés** en termes de contribution régionale obligatoire au fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association : elle s'illustrera en 2019 par une **nouvelle revalorisation des deux forfaits d'externat**, conformément aux engagements pris suite aux négociations sur la révision des bases de calcul de ces contributions. S'agissant du soutien à l'investissement de l'enseignement privé, **la Région accompagnera les projets des établissements**, confrontés aux mêmes problématiques que l'enseignement public, notamment en matière démographique.

En 2019, **la Région reconduira l'ensemble des dispositifs d'aides sociales directes** visant à l'allègement du budget « rentrée » des familles (**Gratuité des manuels scolaires, Dotation de crédits d'équipement professionnel, Fonds social lycéen régional, Bourse au mérite**).

La prochaine année scolaire, 2019-2020, sera toutefois marquée par la mise en œuvre de la 1^{ère} année de la réforme du baccalauréat et de la voie professionnelle décidée par le Ministre de l'Éducation Nationale. L'annonce de cette mesure gouvernementale n'est pas sans conséquences sur le dispositif de Gratuité des manuels scolaires. C'est l'occasion pour la Région des Pays de la Loire **d'engager une réflexion sur les pratiques existantes et d'amorcer une transition vers le numérique éducatif dans le respect de la liberté pédagogique des équipes éducatives**. Pour ce faire, une concertation auprès des acteurs éducatifs a été engagée et se poursuivra dans les prochaines semaines pour appréhender au mieux la réalité des besoins. L'aide régionale allouée verra son objet étendu à l'ensemble des ressources pédagogiques.

Le pacte éducatif régional, adopté en 2017, dont l'ambition est de favoriser la réussite éducative et l'insertion professionnelle des lycéens et apprentis ligériens, poursuit son déploiement au bénéfice de l'ensemble des lycées publics et privés. **L'appel à projet s'étoffe pour cette année de nouvelles actions éducatives : lycée 4.0 ; développement maritime de la Région ; prospective 2050...** À noter, l'année scolaire 2018-2019 est d'ores et déjà celle du plus haut niveau d'inscriptions aux actions éducatives régionales depuis que le dispositif existe, **avec plus de 8 000 jeunes supplémentaires par rapport à l'an dernier**.

Dans sa lutte contre le décrochage scolaire, la Région a fait le choix de soutenir, dès 2016, le **développement d'un réseau d'Écoles de Production** en Pays de la Loire comme une offre alternative de formation. Ce dispositif est monté en puissance durant l'année 2018, avec l'accueil de 20% de jeunes supplémentaires dans les écoles existantes. Il poursuivra son développement en 2019, à travers un projet d'ouverture d'école de production en Sarthe, afin d'aboutir à terme à une école de production par département. Cette mesure vient compléter plusieurs appels à projets et actions innovantes pour les jeunes en difficultés dans leurs établissements ou pour les jeunes en rupture.

MISSION 2 Le combat pour l'équité territoriale

Définir des orientations stratégiques pour l'avenir avec « Ma Région 2050 » et le SRADDET

La Région a lancé à l'occasion de la Rencontre régionale des maires du 16 novembre dernier la démarche « **Ma Région 2050** ». L'objectif de cette démarche prospective territoriale est de **poursuivre la dynamique initiée par les réunions du Parlement des territoires** qui ont permis de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un Contrat d'avenir après l'abandon du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes. Elle doit permettre de **refonder collectivement un nouveau projet de territoire**, de redonner un nouvel élan aux Pays de la Loire. Cette démarche a vocation à **nourrir sur un horizon de long terme et dans une approche englobante l'ensemble des stratégies régionales territoriales** au premier rang desquelles le futur schéma régional d'aménagement SRADDET, le prochain contrat de plan et la future programmation des fonds européens.

Depuis le printemps 2017, la Région des Pays de la Loire a entamé **un large processus de concertation** pour élaborer le nouveau Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) issu de la loi NOTRe. Celui-ci comporte un caractère intégrateur de schémas sectoriels et un caractère prescriptif sur trois grands domaines consacrant le chef de filât de la Région : l'aménagement du territoire, l'environnement et les transports.

Le SRADDET est plus particulièrement lié à certains documents locaux de planification : schéma de cohérence territoriale et, en son absence, plan local d'urbanisme, plan climat-air-énergie territorial et plan de déplacement urbain. **Lors de la session de décembre 2017, s'est tenu le débat sur les objectifs du schéma** au vu d'un premier diagnostic et d'une première esquisse d'une quarantaine d'objectifs structurés en cinq grands axes.

En raison de l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, qui constituait une infrastructure majeure de désenclavement, **la Région a sollicité et obtenu de l'État le report à la fin 2020 de l'adoption du SRADDET**. Ce délai permettra de refonder un nouveau projet de territoire avec la démarche prospective « Ma Région 2050 ». Il permettra également un approfondissement des enjeux techniques du SRADDET, en concertation avec les partenaires régionaux et notamment les établissements publics pilotes des documents de planification susceptibles d'être affectés par le nouveau schéma régional.

Action 4 Développer les infrastructures et les réseaux de demain

Développer les transports et les solutions de mobilité en Pays de la Loire

Une mobilisation renouvelée pour la qualité de service du transport ferroviaire régional

L'année 2018 a été la première année de mise en œuvre de la nouvelle convention Région-SNCF relative à l'exploitation du réseau TER ainsi que la première année pleine du cadencement opéré en cours d'année 2017. Elle a aussi vu **la mise en place d'une Nouvelle Gamme Tarifaire (NGT)**, qui constitue un facteur de développement de la fréquentation avec une prise en compte toute particulière des usagers occasionnels et une fidélisation des abonnés. Elle a été l'année de **mise en service de premiers trains à deux niveaux aptes à 200 km/h**.

Malheureusement, 2018 aura aussi été marquée par un mouvement de grève SNCF de grande ampleur et par l'interruption du fonctionnement de la virgule de Sablé-sur-Sarthe. Le taux de conformité de 2018 (trains supprimés et en retard) devrait ainsi donc être très en retrait par rapport à l'objectif et **le malus appliqué à la SNCF à ce titre sera maximal** (de l'ordre de 520 000 €).

En effet, la Région a fait de la qualité de service un marqueur significatif dans la nouvelle convention TER en **renforçant de manière significative son niveau d'exigence ainsi que les montants du système bonus-malus** tout en prenant en compte des critères de qualité au plus proche de la vision de l'utilisateur.

De plus, la Région a poursuivi ses actions en matière de suivi qualité avec **l'installation de l'application ContribuTER en septembre** qui permet aussi de **disposer avec réactivité des remontées usagers en matière de dysfonctionnement** et ainsi de solliciter la SNCF pour remédier les situations anormales.

En outre, l'impact de la nouvelle gamme tarifaire semble déjà très encourageant. **Un bilan à la fin du printemps 2019 permettra d'apprécier précisément ses effets.** Ainsi, en ce qui concerne les abonnés, il a été enregistré une très nette progression du nombre de coupons tutti illimités vendus, +20,5 % en tout public et +93,5 % pour les jeunes. Parallèlement, le nombre de voyages occasionnels a augmenté entre août 2017 et août 2018, de 14,3% pour atteindre 832 251 voyages cumulés de janvier à fin août 2018.

Le prix de la Carte mezzo a baissé pour les 26 ans et plus, passant de 65 à 30 €. Pour les jeunes, de moins de 26 ans, le prix a baissé de 5 € passant à 20 €.

L'année 2019 verra la poursuite du développement de l'offre sur le réseau TER des Pays de la Loire avec **l'arrivée des 6 derniers engins de la série TER2N V200.** La livraison anticipée de ce train de grande capacité (plus de 500 places) permettra de poursuivre la résorption des surcharges sur le réseau et d'améliorer la qualité du service.

En 2019, **la nouvelle génération du service d'information multimodale (Destineo 4) sera pleinement opérationnelle,** avec la mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités.

Le TER constitue à la fois une solution de mobilité durable et une nécessité d'équité territoriale, en particulier pour les territoires ruraux. C'est pourquoi, la Région entend **agir comme tiers de confiance entre les collectivités et la SNCF,** afin de permettre le maintien et l'amélioration des services de vente et d'accueil.

La Région est donc attentive à ce que la SNCF fasse des **propositions de solutions alternatives à la réduction des horaires d'ouverture des guichets** qui répondent aux besoins des territoires et des usagers. C'est pourquoi elle a demandé à la SNCF que toute évolution des heures de vente fasse l'objet d'une démarche d'information et de concertation étroites associant les services de la Région et les acteurs territoriaux concernés. Le cas échéant SNCF Mobilités doit **proposer des solutions alternatives efficaces et innovantes** pour permettre aux usagers d'acquiescer facilement leurs titres de transport. Plusieurs gares ont d'ores et déjà été accompagnées ou en cours d'accompagnement en 2018 (Evron, Challans, Le Pallet,...) et ces aménagements seront poursuivis.

La Région poursuit également sa politique en faveur de l'intermodalité

Une dotation de 10,4 M€ d'autorisations de programme et de 14,4 M€ de crédits de paiements en investissement sont prévus au budget 2019.

Les principaux aménagements du PEM de Laval, lancés en 2013, ont été inaugurés au printemps 2018. En **gare de Saint-Nazaire, les travaux de prolongation de la passerelle, les travaux des accès aux quais et le réaménagement des abords sud et nord de la gare** se sont poursuivis toute l'année 2018 et seront finalisés début 2019. En **gare de Nantes, les travaux de construction de la mezzanine, la modernisation des bâtiments voyageurs Nord et Sud ainsi que l'aménagement du parvis nord** ont été engagés en 2018 et s'achèveront en 2020. La construction du nouveau **Centre Télécom** a commencé.

En 2019, les études d'aménagement des espaces publics Sud et de la gare routière seront réalisées. Sur le **PEM de Montaigu, deux études sont en cours** (mise en accessibilité des quais et création d'un passage souterrain ; bâtiment voyageurs et équipements de quais). Elles devraient conduire à des travaux en 2020. Les **conclusions de l'étude du PEM d'Angers sont attendues courant 2019**, puis s'engagera une phase d'études AVP ou AVP/PRO.

Des études vont être lancées en 2019 concernant la **mise en accessibilité et la réhabilitation du bâtiment voyageurs du PEM de Clisson et l'aménagement des abords de la gare de Saint-Gilles-Croix-de-Vie**.

Un rôle accru de la Région pour les transports et les mobilités

Après le transfert définitif aux Régions, en 2002, de l'exercice de la compétence portant sur le transport ferroviaire régional puis en 2017 celui, des Départements à la Région, des lignes autocars régulières, des circuits scolaires et des services à la demande, c'est une **nouvelle étape de responsabilité accrue des Régions en matière de transport et de mobilité qui s'annonce avec le projet de Loi dite LOM** (Loi d'Orientation des Mobilités) dont la promulgation devrait être faite au second semestre 2019. La Région pourra ainsi être appelée à organiser les services de mobilité douce (vélo) et partagée (autopartage, covoiturage) en dehors des territoires relevant du ressort d'une agglomération et en dehors des territoires dans lesquels les EPCI (Communautés de Communes) souhaiteraient assurer en propre cette compétence. Les Régions deviendraient ainsi **de véritables Autorités Organisatrices de la Mobilité Régionale** (AOMR).

Pour l'heure, la Région poursuit le travail considérable **d'harmonisation pour construire un réseau unique**.

- Concernant les transports scolaires, après avoir assuré avec succès la continuité de ce service lors des rentrées 2017 et 2018, **la Région a défini en fin d'année 2018 un règlement scolaire unique**. Les disparités entre les Départements étant nombreuses, une année pleine d'exercice de la compétence était nécessaire pour mener à bien ce travail. Les enjeux sont importants pour les 140 000 élèves transportés quotidiennement : **définition des modalités de desserte, règles de sécurité, droit d'accès au car...** Une grille tarifaire unique pour les abonnements scolaires est présentée au budget primitif 2019, induisant un effort budgétaire considérable pour la Région de l'ordre de 4 millions d'euros.
- En parallèle, **une billettique légère sera installée dans tous les cars scolaires au cours de l'année 2019**. Celle-ci présente de nombreux avantages : optimisation des circuits, renouvellement facilité des cartes de transport, amélioration de la relation à l'utilisateur grâce aux données mises à disposition par l'outil, meilleure gestion des situations de crises, etc. Là encore, la Région consent un effort financier substantiel avec 3 millions d'euros d'investissement.
- Concernant les transports réguliers, le défi consiste à intégrer les six réseaux existants, à savoir les cinq anciens réseaux départementaux et le réseau régional TER, pour **tendre vers un schéma de transport régional cohérent, complémentaire et favorisant l'intermodalité (cible : « 6 = 1 »)**. Pour aboutir à ce résultat, une étude sur la mobilité régionale lancée en 2018 permettra **d'établir d'ici fin 2019, en concertation avec les territoires, les grandes orientations et actions à mettre en œuvre** en matière de transport régional pour les années à venir. La même année sera conduite une **étude sur l'harmonisation des tarifs réguliers**.
- La création d'un réseau unique nécessite également **une marque unique** pour une bonne lisibilité du service par l'utilisateur et **un site internet commun** à tous les modes de transports régionaux. **Ceux-ci seront dévoilés au début de l'année 2019**.

Par ailleurs, une nouvelle page historique va prochainement s'ouvrir avec **l'ouverture à la concurrence des transports ferroviaire régionaux**.

La Région lancera au premier trimestre 2019 un appel à manifestation d'intérêt pour s'y préparer avec le recueil des **contributions d'acteurs de la filière ferroviaire**, sans constituer pour autant une présélection d'opérateurs, Parallèlement une assistance à maîtrise d'ouvrage sera mobilisée en cours d'année pour engager concrètement les **travaux d'élaboration des futurs appels d'offres** (allotissement, cahier des charges...).

Enfin, concernant le développement des modes de transport à motorisation alternative dans le respect de la feuille de route régionale de transition énergétique, la Région s'est montrée particulièrement active avec la **mise en service d'un car électrique dès 2018 sur la ligne régulière Laval-Craon**. Il s'agit d'une première en France sur un réseau interurbain public. **Deux autocars roulant au gaz naturel ont été déployés en Sarthe, et un même type de véhicule sera utilisé en 2019 en Vendée**.

Construire les infrastructures de l'avenir

La programmation des opérations en matière d'infrastructures ferroviaires dépendra de l'issue de la négociation du Contrat d'avenir avec l'État. La Région pourra être amenée à ajuster en conséquence son budget 2019 qui représente à ce stade 67,8 M€ d'autorisations de programme et 21,1 M€ de crédits de paiement.

Pour l'heure, le budget permet notamment d'engager la phase travaux du projet de **transfert du site ferroviaire de Nantes-État vers les sites de Blottereau, Rezé et Doulon**, tout comme ceux portant sur la modernisation de la ligne Nantes-Bordeaux, sur la section La Roche-sur-Yon - La Rochelle, avec un financement régional de 22,8 M€.

L'année 2019 verra aussi la signature de la convention de financement des travaux de **contournement de la raffinerie de Donges**. Le montant global est évalué à 150 M€ HT et la participation de la Région représente 39,5 M€.

Le schéma d'accessibilité à l'aéroport de Nantes - Atlantique est devenu une nécessité avec la décision de maintien de la plateforme aéroportuaire actuelle. En conséquence, **la Région et Nantes Métropole ont décidé de lancer conjointement une mission d'étude exploratoire** pour laquelle la participation de l'État est attendue. Cette étude devra déterminer les conditions d'une accessibilité multimodale et performante pour l'ensemble de la zone de chalandise.

Parallèlement, 2019 verra la poursuite du programme routier d'intérêt régional adopté en décembre 2016 avec un montant d'autorisations de programme de 23,26 M€ et un montant de CP de 16,13 M€.

Enfin, la Région finance la desserte maritime vers l'Île d'Yeu qui est réalisée par la Régie Départementale des Passages d'Eau de Vendée. **Le marché de recrutement d'un chantier naval pour remplacer l'un des navires de la flotte, l'Insula Oya II sera lancé en 2019**.

Une vision ambitieuse pour le grand port maritime Nantes - Saint-Nazaire

Avec les professionnels et les collectivités concernées, la Région souhaite faire du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire **un outil de développement économique régional à vocation internationale**. Dans le cadre de la réflexion large et structurante sur l'avenir du grand port ouverte par le Premier ministre, **la Région des Pays de la Loire propose une vision stratégique pour cette infrastructure d'envergure**.

Le port est plus que le port, il ne peut être réduit à l'outil et à la zone portuaire, **le port héberge ou alimente des industries stratégiques** tant pour notre région que pour la nation. La Région des Pays de la Loire considère que le projet de développement réussira si le Port dispose d'**une feuille de route lui conférant une latitude exécutive, d'une gouvernance stratégique souple et si l'État assume ses responsabilités**.

Dans le cadre du Budget primitif 2019, la dotation de 1,8 M€ d'autorisations de programme permettra l'engagement des opérations suivantes :

- phase 2 des études du projet de chantier de transport combiné de Montoir ;
- réalisation de travaux de quais pour le développement du service fluvial ;
- lancement du réaménagement de la zone de Chevirié.

Outre le développement d'infrastructures portuaires, la Région poursuit également la mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'année 2019 par l'engagement concret d'une **politique commerciale ambitieuse avec la création d'une véritable « place portuaire » : BeMyPort**.

Renforcer la connexion fixe et mobile dans les territoires

La totalité des départements ligériens auront engagé en 2019 des travaux de déploiement de la fibre optique, pour développer un réseau de fibre optique à l'abonné (FttH pour les particuliers, FttE ou FttO pour les entreprises). Trois départements sont déjà en phase de commercialisation des premières offres FttH / FttE.

La Région doit donc **maintenir son soutien auprès des maîtres d'ouvrage**, les prévisions de construction des réseaux départementaux étant en progression à partir de 2019. Il existe cependant un décalage temporel entre les travaux, leur réception, leur paiement et le versement des subventions correspondantes.

En 2018, la Région a participé financièrement à la construction de 15 pylônes (en Sarthe et Mayenne) dans des zones dites « blanches », c'est à dire des secteurs dans lesquels aucun des quatre opérateurs n'assurait une couverture mobile. Elle a ainsi attribué un montant total de subventions de 345 800 euros aux EPCI concernés.

Sur la qualité de la couverture mobile de la Région, l'usage de l'application Gigalis se poursuit (16 800 téléchargements et 113 000 mesures réalisées au 30 juin dernier) ; de plus, de nombreuses mesures complémentaires ont été faites durant la période de l'été, tant sur la voix (qualité d'une conversation téléphonique) que sur la qualité de l'internet mobile et ce sur les réseaux des 4 opérateurs : la Région dispose désormais de mesures sur 1 491 communes des Pays de la Loire.

Action 5 Agir au plus près des habitants

Agir au plus près des habitants, c'est à la fois **développer les projets portés par les élus locaux et défendre les projets des Ligériens au niveau européen**. Les Pays de la Loire tirent leur force d'un modèle d'aménagement territorial équilibré entre un maillage serré de communes rurales, une solide armature de villes moyennes auxquels s'ajoutent de grandes agglomérations et la métropole nantaise.

Soutenir les projets d'investissement locaux

Le modèle de développement ligérien est aujourd'hui bousculé par une nouvelle donne institutionnelle, budgétaire et territoriale qui risque de créer une fracture profonde entre les territoires et alimente le sentiment de déclassement chez beaucoup de nos concitoyens, en particulier des zones rurales.

Pour lutter contre ce phénomène préoccupant, **la Région a mis en place une nouvelle stratégie territoriale**. Après l'adoption du Pacte régional pour la ruralité en juin 2016, la réforme de la contractualisation adoptée en 2017 a complété cette ambition. Ainsi ce sont notamment **661 projets d'investissement communaux qui ont été aidés et 47 CTR** (couvrant 49 intercommunalités et la Commune de l'Île d'Yeu) ainsi que les Contrats de Développement Métropolitain de Nantes Métropole et d'Angers Loire Métropole qui ont été approuvés.

L'effort annoncé à hauteur de 200 M€ par la Région au titre du soutien aux collectivités est donc largement concrétisé avec, depuis l'adoption du pacte régional pour la ruralité, **plus de 167 M€ déjà affectés au bénéfice des projets des territoires**.

2019 verra donc **l'achèvement du déploiement de la politique contractuelle** de la région : **15 CTR seront adoptés ainsi que le CDM du Mans**.

Enfin, **la première rencontre des maires a réuni plus de 560 maires et élus locaux le 16 novembre dernier à l'hôtel de Région**. Cette initiative a permis de partager les enjeux qui marquent les territoires et de préparer leur avenir. Elle sera pérennisée pour les prochaines années.

Permettre un accès facilité aux services de santé dans tous les territoires

La désertification médicale touche durement de nombreux territoires ruraux mais également certains quartiers urbains. Celle-ci se caractérise notamment par l'inégalité qui existe entre nos concitoyens alors qu'un **accès garanti à la santé partout et pour tous est nécessaire**. Le Plan régional d'accès la santé partout et pour tous, adopté l'année dernière a pour objectif d'**apporter des réponses concrètes** à cet enjeu essentiel pour l'avenir de nos territoires.

L'enjeu principal de l'accès aux soins est **d'encourager le maintien et l'installation durable des professionnels de santé** dans les territoires qui en manquent aujourd'hui ou qui en manqueront demain. La condition majeure à ces installations est que **les professionnels en place se regroupent de manière pluri-professionnelle et coordonnée au service du patient** à une échelle territoriale pertinente bien souvent au-delà de la commune, condition qui se traduit par un projet local de santé.

Ainsi, à travers ses 15 mesures, le Plan régional d'accès à la santé 2017-2020 **propose une boîte à outils illustrant la volonté forte de la Région**, dans le cadre de ses compétences, de prendre toute sa part et de consacrer des moyens dans la recherche de solutions à cette problématique.

En 2018, **certaines dispositifs de soutien du plan santé ont été enrichis** (ingénierie locale en santé ; construction ou rénovation de centres de santé pluri professionnel ; démarche de laboratoire d'innovation de la Confédération des centres de santé...).

La Région s'affirme ainsi comme **le premier soutien financier des collectivités** qui investissent dans les maisons de santé, cabinet médicaux d'urgence et désormais (depuis fin 2018) centres de santé salariés. **15 Maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) ont été financées depuis le début du mandat regroupant 164 nouveaux professionnels de santé** dont 47 médecins généralistes. 8 cabinets ont été aménagés en urgence pour être loués à des professionnels libéraux ainsi qu'un centre de santé polyvalent (médecin/infirmier). Ces investissements vont se poursuivre, particulièrement dans les territoires les plus fragiles (mesure 8 du plan santé). **Ces derniers seront démarchés plus particulièrement par la Région, en 2019**, en lien étroit avec l'ARS, les Départements, et les représentants des professionnels de santé.

De plus, **la Région organisera, en partenariat avec l'Agence régionale de santé, la rencontre régionale de la santé** au second semestre 2019 qui aura pour objectif de faire un point d'étape sur la mise en œuvre du plan santé et de faire connaître les initiatives des territoires.

Avec les six mesures du Plan régional de prévention et d'éducation à la santé des jeunes, adopté en juin 2017, **la Région entend prioriser son action vers les lycéens et les apprentis**, avec la volonté d'aborder leur santé et leur bien-être de la manière la plus large possible sur un ensemble de thématiques (nutrition, vie affective et sexuelle, santé mentale) et **en accordant une attention particulière aux addictions**.

Ce plan s'articule de manière complémentaire avec le pacte éducatif régional pour **structurer et professionnaliser davantage les actions de sensibilisation et de prévention** auprès des établissements et des jeunes.

2018 a été particulièrement marquée par le **lancement en septembre du e-pass santé en version dématérialisée**. Il vise à encourager les jeunes à **adopter des comportements responsables** pour leur santé et à **les rendre autonomes** dans leur parcours de soins. La dématérialisation permet d'en favoriser l'accès, de faciliter son traitement et de conforter le partenariat engagé avec la CPAM. **Plus de 4 100 e.pass santé ont déjà été ouverts et plus de 600 comptes partenaires validés**.

Rapprocher les politiques européennes au bénéfice des projets ligériens

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie européenne restera une priorité de l'action de la région. Elle a pour triple objectif de **mieux porter les priorités régionales sur la scène européenne, de développer de nouvelles opportunités de financements européens et d'optimiser la mobilisation des fonds européens**.

L'enjeu est clair, **créer plus de richesses, d'activités et d'emplois dans nos territoires** :

- **Accompagner et soutenir plus fortement les porteurs de projets européens**. Relais privilégié des politiques européennes de cohésion et de développement rural, la Région a souhaité prendre toute sa part dans la mise en œuvre des programmes européens régionaux de la période 2014-2020 et mobiliser de nouvelles ressources au titre des programmes sectoriels. Le dispositif ACE 2020 (Appui Conseil Europe) est une offre d'accompagnement pour les acteurs ligériens qui souhaitent participer aux appels à projets de la Commission européenne. La 1^{ère} année d'expérimentation a été un succès et la Région a donc décidé en septembre 2018 de renouveler le dispositif en 2019.
- **Poursuivre le lobbying pour mieux porter les priorités régionales et développer de nouveaux partenariats**. la Région a été élue en juin 2016 pour 2 ans pour assurer la Présidence de la Commission Arc Atlantique (CAA). Lors de l'Assemblée Générale de la Commission en juin 2018, la Région a été réélue à l'unanimité, pour deux ans supplémentaires. Elle continuera à déployer des initiatives pour renforcer la visibilité de la CAA et la prise en compte de ses demandes sur la scène européenne.
- **Fédérer les énergies locales en développant un réseau efficace** notamment avec le projet CLIPPER qui a vocation à améliorer la compétitivité des PME du secteur des industries maritimes et valoriser le potentiel régional à l'échelle européenne. Il a notamment produit un diagnostic territorial des industries maritimes en Pays de la Loire, en vue de la production à l'horizon juin 2019 d'un plan d'actions régional en lien avec les acteurs ligériens du secteur.

En 2019, la Région continuera à utiliser la gestion des fonds européens comme un levier de développement pour les territoires ligériens.

Sur le FEDER donc tout d'abord, 2018 aura notamment été marquée par la **programmation de tous les dossiers très haut débit** pour un montant de 19M€ pour les trois départements éligibles que sont la Sarthe, la Vendée et la Loire-Atlantique. Une **grande partie des paiements sera réalisée en 2019** car les justificatifs de paiement doivent être transmis et analysés.

Des dossiers importants et emblématiques comme le CEA Tech ou le Technocampus acoustique seront également traités en 2019, de même que celui du QHU dont le traitement commencera. Tous les dossiers relatifs à l'approche territoriale autour des 9 territoires urbains vont également représenter une part importante des dossiers FEDER. Les ITI ont en effet été fortement sollicités pour présenter des dossiers et un certain nombre seront donc programmés en 2019 sur les 3 axes qui leur sont dédiés : l'efficacité énergétique, la préservation de l'environnement et l'inclusion sociale.

Sur le FSE, **la thématique principale reste l'orientation** avec un appel à manifestation d'intérêt en cours sur l'orientation amont des femmes et des seniors, le développement des nouveaux Orientibus au titre du renforcement du service public régional de l'orientation. Des réflexions sont également en cours sur l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur.

Sur le FEADER, l'accent sera porté, dans une logique de continuité sur le **traitement des dossiers MAEC, Bio et Leader afin de garantir des paiements aux bénéficiaires.**

2019 sera enfin marqué par la poursuite des évaluations pour mesurer l'effet des fonds européens notamment TIC l'environnement, l'insertion professionnelle et le SPRO.

Enfin, **le Bureau de la Région à Bruxelles continuera à jouer un rôle majeur** en 2019 avec :

- une recherche de financements européens pour la Région et ses acteurs (identification des appels à projets pertinents, organisation de rencontres à Bruxelles, recherche de partenaires via une participation active dans les réseaux influents à Bruxelles, organisation de réunions de consortium....)
- un lobbying pour défendre les intérêts des acteurs ligériens auprès des institutions européennes.

L'Association Pays de la Loire Europe rassemble désormais **la Région, les trois chambres consulaires régionales, les cinq départements, la ville d'Angers, Angers Loire Métropole, La-Roche-sur-Yon et la Carène.**

Enfin, malgré les incertitudes à ce jour sur l'après 2020 des politiques européennes, les textes devant être débattus au Parlement européen, **la Région va lancer dès 2019 une concertation avec les acteurs du territoire pour préparer les stratégies d'investissement pour la période 2021-2027.**

Action 6 Renforcer notre qualité de vie

Encourager la transition énergétique des Pays de la Loire

La Région va poursuivre la mise en œuvre de la Feuille de route régionale sur la transition énergétique (FRTE) adoptée en décembre 2016. La mise en œuvre des 52 engagements de la Région structurés autour de cinq piliers thématiques va se poursuivre. Parmi les actions phares de 2019 figurent : le **déploiement de la SEM croissance verte et du fonds d'investissement régional sur les énergies renouvelables, la mise en œuvre opérationnelle des premiers projets SMILE** (programme interrégional mené avec la Région Bretagne) et des espaces de découvertes à Nantes et Rennes.

La poursuite de la rénovation du patrimoine bâti avec une prise en compte de la performance énergétique sera un axe fort. Notamment en accompagnant, les particuliers, les collectivités, les résidences universitaires, les logements locatifs communaux et le logement des jeunes. Une approche territoriale sera apportée en 2019, avec **l'élaboration et le déploiement des plans climats air, énergie territoriaux** et le souhait de déploiement de plateformes territoriales de rénovation énergétique que la Région soutiendra.

Préserver la qualité de vie des Ligériens en protégeant l'environnement et la biodiversité

Sujet de préoccupation, la qualité de l'eau en Pays de la Loire est dégradée, avec seulement 11% des cours d'eau en bon état écologique. La majorité régionale a affirmé mi 2017 son engagement pour mener une action volontariste dans ce domaine et un dossier LIFE intégré sur l'eau (REVERS'EAU) sera déposé à la commission européenne en avril 2019. Le programme LIFE élaboré avec les nombreux partenaires de l'eau, doit permettre de mobiliser un cofinancement européen de 60% pour un certain nombre d'opération pilotes destinées à restaurer la qualité de l'eau. Une première note de concept a été déposée en septembre 2018 et la Région a été retenue pour déposer son dossier complet en mars 2019.

En ce qui concerne la Loire, la Région va poursuivre son engagement au travers du contrat Loire, en soutenant les études afin de permettre la réalisation des travaux de rééquilibrage du lit de la Loire en 2020.

La Région a par ailleurs vu ses compétences s'élargir de manière significative dans le domaine environnemental, notamment suite à la loi NOTRe. Ainsi, elle a élaboré un plan régional de prévention et de gestion des déchets, contenant un plan d'actions en faveur de l'économie circulaire, qui va entrer en 2019 dans une phase de consultation institutionnelle et de consultation publique. Mais sans attendre, les premières actions marquantes seront mises en œuvre en 2019 : appel à projet économie circulaire, réflexion et structuration d'un observatoire des déchets.

Également, en tant que chef de file, la Région a élaboré en 2018 une stratégie régionale de biodiversité. En 2019, l'enjeu sera sa mise en œuvre, avec quelques actions phares telles que la formalisation d'un partenariat avec l'Agence française de la biodiversité et l'État, la mise en place d'un club de mécènes, le déploiement du dispositif « territoires engagés pour la nature ». L'idée est de faire de la biodiversité un enjeu positif à travers plusieurs de ses aspects : tourisme lié à notre patrimoine naturel, agriculture, emplois créés pour la restauration de la biodiversité, innovation liée au végétal...

Par ailleurs, la Région Pays de la Loire initiera en 2019 un travail d'état des lieux des connaissances scientifiques et des prescriptions éventuelles correspondantes sur le changement climatique sur notre territoire.

Capitaliser le succès d'une innovation régionale attractive, le e.pass jeune dématérialisé

L'autonomie des jeunes s'affirmera plus encore en 2019 comme une orientation majeure pour la Région. De nouvelles aides directes en faveur des jeunes viendront rejoindre la nouvelle application **e.pass jeunes** lancée en 2018 et qui bénéficie déjà d'un réel succès. Les nouvelles initiatives viendront enrichir l'offre déjà proposée par le **e.pass culture sport** et le **e.pass santé**. Preuve de son rapide succès, **plus de 38 100 e.pass culture sport ont déjà été activés**.

Mettre en œuvre une stratégie culturelle et patrimoniale pour tous les territoires

Parce qu'elle investit de manière volontariste dans les champs culturel, sportif et associatif, la Région permet la diffusion de valeurs essentielles à la qualité de vie individuelle, à la construction de la personne et de la société.

L'ambition régionale dans le domaine de la culture et du patrimoine pour la période 2018-2021 se traduit par le déploiement progressif de la stratégie adoptée en 2017. La création prochaine d'un **musée d'art moderne à l'Abbaye royale de Fontevraud**, axe majeur de la politique culturelle de la Région, autour des œuvres de la **collection Cligman**, constitue une illustration emblématique de cette ambition. 6,2 M€ de crédits de paiements d'investissement seront mobilisés en faveur de ce nouveau musée en 2019.

Dans les deux années à venir, la Région mènera un grand projet culturel majeur : la **création d'une extension du FRAC des Pays de la Loire à Nantes**, en plus du site historique de Carquefou. Avec le « **Festival de la mer** » à l'été 2019, la Région déclinera le volet culturel de son ambition maritime régionale. Le nouveau temps fort régional dédié aux **parcs et jardins** en juin 2019 viendra aussi conforter et renforcer la dynamique régionale engagée en 2017 en matière de patrimoine et de culture. De la même manière, le soutien aux actions **du pôle Patrimoine créé en octobre 2018** - Réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire - témoignera de la volonté de la Région à fédérer et accroître la visibilité des acteurs régionaux.

Soutenir le sport pour tous et relever le défi de l'excellence

C'est aussi à travers sa **politique sportive** que la Région mise sur **l'accessibilité et la diversité** en faisant autant pour l'accompagnement du sport d'élite que pour le soutien des pratiques amateurs, des sports largement pratiqués jusqu'aux disciplines les plus confidentielles. Elle accompagne l'excellence et s'engage pour que les Pays de la Loire demeurent la région la plus sportive de France.

En 2019, la Région souhaite mettre davantage le sport dans le quotidien des Ligériens en développant la pratique sportive, en valorisant ses bienfaits dans l'éducation, la santé et le bien-être... La perspective des **Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024** est une belle opportunité pour élaborer un projet sportif territorial partagé.

La Région continuera bien évidemment à apporter son **soutien aux ligues, aux clubs et aux grands évènements** : championnats d'Europe de Volley, Mondial du Lion, 24H du Mans... Elle se mobilisera aussi fortement pour la **construction du nouveau CREPS**, établissement innovant dans ses missions, qui bénéficiera de 7 M€ de crédits de paiements d'investissement en 2019. Enfin, la Région se mobilisera pour la préparation des sportifs dans la perspective des jeux olympiques de **Tokyo en 2020**.

Faire du bénévolat et de la solidarité des priorités régionales

Par ailleurs, **la Région continuera de soutenir, plus largement encore, la vie associative** comme elle l'a largement fait depuis 2016. Grâce à la mise en place de ses appels à projets, un nombre très importants de petites associations a pu être soutenu, notamment celles issues du monde rural.

L'organisation des premiers rendez-vous de la vie associative, en 2018, a montré combien les responsables associatifs ont besoin de faire entendre et de partager leurs problématiques. La Région pérennisera sur le terrain, tout au long de l'année 2019, cette consultation et cette mise en réseau qu'ils ont identifié comme prioritaire. **La conférence régionale de la vie associative** verra le jour à cette occasion. La poursuite des travaux avec l'Institut de France en vue de la **création de la Fondation régionale du bénévolat** viendra renforcer cette mobilisation.

L'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les violences faites aux femmes sont des sujets sur lesquels la Région est très mobilisée de même que la lutte contre la grande précarité. **En 2019**, la Région organisera un **colloque à Fontevraud sur l'égalité entre les hommes et les femmes**. Elle mènera une expérience innovante sur deux territoires ruraux afin de mieux prévenir les violences et présentera une cartographie dynamique permettant aux femmes de mieux connaître les lieux d'information lorsqu'elles sont victimes de violences.

MISSION 3 Le combat pour l'efficacité régionale

Plus que jamais, l'ensemble des administrations publiques de notre pays se doivent d'être **exemplaires dans la gestion des deniers publics**. Au-delà des économies indispensables, il s'agit de construire, avec les agents de la collectivité, **une administration régionale moderne, innovante et agile** qui tire le meilleur parti des transformations à l'œuvre dans la société, au premier chef de la révolution numérique, pour **bâtir un service public de proximité, simplifié, qui réponde aux attentes des usagers ligériens**.

Action 7 Des politiques régionales mieux évaluées et plus économes

Poursuivre les travaux relatifs à la démarche d'expérimentation de la certification des comptes publics régionaux

Dans le cadre de la démarche de certification des comptes et **conformément aux recommandations de la Cour des comptes, la Région s'est fixé plusieurs priorités pour l'année 2019** : le déploiement des dispositifs de contrôle interne, l'établissement d'un inventaire physique et la régularisation des actifs immobilisés, la formalisation du contrôle des régies d'avances et de recettes en lien avec le Payeur régional, la poursuite des actions pour améliorer les contrôles et la sécurité du système informatique de gestion financière.

Des travaux complémentaires seront menés avec l'équipe des juridictions financières, notamment sur les thématiques des charges d'intervention et des engagements hors bilan.

Concernant l'évaluation des politiques publiques, **la Région planifiera courant 2019 l'ensemble des travaux inscrits au titre des plans d'évaluation des fonds européens pour la période allant jusqu'en 2023**. Ces évaluations peuvent bénéficier d'un cofinancement européen au titre de l'assistance technique (de l'ordre de 50%) et constituent une opportunité d'élargir les questionnements afin de mesurer la performance et l'efficacité des dispositifs d'aides régionales.

Prolonger les efforts déjà engagés pour la sobriété des services régionaux

Depuis 2016, les mesures engagées pour réduire le train de vie de la collectivité ont portées leur fruit avec **une diminution des dépenses de fonctionnement consacrées aux moyens généraux de près de 10%** (-280 000 € en 2016 et 2017 par rapport à 2015) :

- Les adhésions aux organismes extérieurs ont baissé de 19% ;
- Les abonnements des services ont baissé de 14% ;
- Les frais de réception et de restauration ont été réduits de 10% ;
- Les dotations aux groupes politiques ont été réduites de 13% ;
- Le nombre de véhicules du parc automobile a été réduit de 15%.

Ainsi, grâce à ces efforts, **la réduction des dépenses a pu se poursuivre en 2018, malgré l'intégration des moyens de fonctionnement des Services Transports Routiers de Voyageurs** (frais d'affranchissement, entretien des locaux, déplacements automobiles, fournitures) estimés à 100 000 € par an.

L'inscription proposée au BP 2019 poursuit l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement de la collectivité **avec une enveloppe strictement identique à celle de 2018 et ceci malgré la hausse importante de certains tarifs** notamment d'affranchissement (+5% par an) ou de carburants (+25% depuis 2015).

Pour les dépenses de communication, le budget diminue de 200 000 € en 2019, pour un montant total de 5,6 M€, soit une baisse de 3,4 % par rapport à 2018.

Il convient aussi de préciser que **les dépenses réelles de fonctionnement de la Région sont les plus faibles** parmi l'ensemble des Régions (hors Île-de-France) avec 290 € par habitant au compte administratif 2017 contre 324 € en moyenne métropolitaine.

Enfin, les frais financiers sont ajustés au plus fin des besoins (33,3 M€), ce qui conduit à une baisse de 4,7 M€, tout en conservant une stratégie prudentielle pouvant couvrir une éventuelle hausse de taux.

Action 8 Des agents mieux accompagnés et mieux valorisés

En 2019, la Région poursuivra l'impulsion donnée à la politique des ressources humaines depuis le début de la mandature afin de mieux **prendre en compte les attentes des 3 137 agents de la Région** sur emplois permanents (2 258 dans les EPLE et 879 au siège et dans les antennes) auxquels il convient d'ajouter 85 apprentis et une moyenne mensuelle de 372 agents qui interviennent en accroissement temporaire d'activité ou en remplacement d'agents absents.

Face à des besoins avérés et des décisions longtemps retardées, la nouvelle majorité régionale a pris depuis 2016 toutes ses responsabilités pour **développer une politique de ressources humaines volontariste** qui représente un effort sans précédent dans la collectivité, d'un montant global de 165,2 M€ au budget primitif 2019. Celui-ci s'est notamment traduit par :

- Le renforcement des effectifs sur emplois permanents dans les lycées comme au siège, avec respectivement 70 postes et 30 postes créés au BS 2018. La plupart d'entre eux sont déjà pourvus et les postes restants le seront en 2019 ;
- La réorganisation des services qui a permis notamment le développement du travail en mode projet, la simplification des structures hiérarchiques et le développement des réseaux métier ;
- Un meilleur accompagnement des parcours professionnels des agents avec la mise en place des rendez-vous de la mobilité, lesquels ont permis de constater une nette augmentation du nombre de mobilités internes ;
- La revalorisation de la part employeur pour le contrat de groupe prévoyance conformément à ce qui avait été acté lors du budget supplémentaire 2017 ;
- La mise en place d'une politique volontariste de prévention marquée par la mise en place d'un document unique, d'un plan de prévention des risques professionnels et par le renforcement des effectifs dédiés à la prévention, avec notamment le recrutement d'un second médecin de prévention ;
- Le transfert de personnels dans le cadre de la loi NOTRe en 2017 (CREPS) et 2018 (transports) ;
- La pérennisation et la généralisation du dispositif télétravail, qui concerne 185 collaborateurs à la fin de l'année 2018. Il est déjà prévu que 47 agents supplémentaires s'inscriront dans ce dispositif en 2019 ;
- L'augmentation très substantielle de l'enveloppe consacrée aux remplacements et renforts dans les EPLE (hausse de 63 % depuis le début de la mandature soit de 3,8 à 6,2 M€) ;
- Le principe d'une revalorisation du régime indemnitaire pour les agents du siège et des antennes (1 M€ en année pleine) et pour les agents des lycées (1,6 M€ en année pleine) ;
- La poursuite d'un dialogue managérial et la mise en place d'un dialogue de gestion avec les directions afin de renforcer les outils de prospectives partagés qui ont permis de poser les premières bases d'une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Le budget 2019 vise à poursuivre et amplifier le déploiement de cette ambition.

Par ailleurs, la collectivité met en place **un régime indemnitaire pour les agents contractuels** (principalement les agents recrutés dans les lycées au titre des renforts), qui représentera 0,860 M€ en 2019.

Cet effort budgétaire en faveur des agents vise à **valoriser le travail accompli** mais aussi à **renforcer l'équité et la transparence des rémunérations**. L'enjeu est de favoriser une **gestion sereine des ressources humaines** de la collectivité dont l'impact positif pour les collaborateurs est significatif, notamment dans les lycées.

Dans le cadre d'une remise à niveau des effectifs décidée lors de la **DM2 2017, 50 nouveaux postes ont été affectés dès la rentrée de septembre 2018 dans les lycées**. Les 20 postes restants seront affectés dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique ressources humaines (animation managériale, développement des réseaux métiers et de la prévention des risques...). L'objectif de la Région est bien de **renforcer ainsi la qualité du service public mais aussi de « faciliter la vie » de ses collaborateurs** en apportant des réponses concrètes à leurs problèmes du quotidien.

Tout en développant cette politique de ressources humaines ambitieuse, **la Région Pays de la Loire se place au premier rang des régions pour les plus faibles dépenses de personnel par habitant** (hors Île-de-France) avec 40 € au CA 2017, contre 48 € pour la moyenne métropolitaine.

Action 9 Une administration plus innovante

Prolonger et amplifier l'engagement en faveur de la transformation numérique en 2019

Le schéma directeur numérique du Conseil régional des Pays de la Loire **fixe un cap pour l'ensemble de la mandature**. Il constitue une stratégie globale pour **faire de la Région une collectivité agile, qui anticipe les changements, innove en proposant de nouveaux usages et des expérimentations numériques** au sein de ses politiques publiques.

La Région souhaite ainsi moderniser l'ensemble de ses outils numériques selon trois objectifs principaux :

- **éviter les ressaisies d'informations**, source de perte d'efficacité et de qualité, par une meilleure intégration des outils entre eux ;
- **s'adapter aux évolutions réglementaires** ;
- **harmoniser les environnements techniques** afin de faciliter l'interopérabilité et l'exploitation informatique des systèmes, tout en réduisant les coûts d'exploitation.

Outre la modernisation et la fiabilisation du socle de gestion, un effort conséquent sera poursuivi sur le développement des télé-procédures concernant l'octroi des aides et des subventions. **63 dispositifs sont d'ores et déjà dématérialisés, ce qui représente 80% de l'ensemble des dossiers traités**.

La transformation numérique régionale s'accompagne également du **développement de nouveaux services web nécessaires aux Ligériens et Ligériennes** et notamment :

- les dispositifs d'inscription en ligne pour le transport scolaire ;
- les outils numériques des politiques publiques à destination des jeunes ligériens et des entreprises innovantes ;
- un service d'enrichissement de la connaissance du territoire permettant à tout citoyen de fournir des données (exemple : application ContribuTER pour les utilisateurs des transports ferroviaires régionaux).

La Région développe aussi **une stratégie de la donnée** avec l'ouverture de ses jeux de données (open data) en partenariat avec des collectivités infrarégionales, **la création d'un système d'information décisionnel** corrélé à un nouveau portail géographique, la facilitation des échanges avec les usagers via les réseaux sociaux. Cette ouverture s'accompagne de plus d'un **renforcement de la sécurisation de son système d'information**.

Le 15 novembre dernier, la Région a reçu, conjointement avec Nantes Métropole et le département de la Loire-Atlantique, **le prix du jury des Trophées Open Data pour les territoires**. Ce prix récompense la démarche mutualisée et partenariale d'ouverture des données publiques engagée par les trois collectivités dès 2012 avec une identité commune, une cohérence des contenus et un catalogue de données unique. Au total, plus de 850 jeux de données sont mis à disposition dont certains en temps réel sur la nouvelle plateforme, simple et gratuite lancée en mai 2018.

Renforcer la politique d'innovation publique de la collectivité

Relancée en 2017, la politique d'innovation publique de la collectivité se concentre sur un objectif : **imaginer des solutions collectivement pour rendre le service public plus efficient**. Pour l'atteindre, la Région organise son action autour de deux axes, la sensibilisation des agents et le pilotage de projets avec une démarche centrée autour des utilisateurs (design de service). Ce renforcement sensible de la politique d'innovation publique va continuer 2019.

L'équipe Innovation, appuyée par un réseau de 50 ambassadeurs de l'innovation, a contribué à la **réalisation de 20 projets en 2017 et de 46 en 2018** pour répondre à des besoins internes (organisation, processus, convivialité...) et externes, liés au déploiement de politiques publiques (ambition maritime, feuille de route du hub International, club des entreprises à capitaux étrangers...). La semaine de l'innovation publique a constitué un véritable temps fort de l'innovation en novembre dernier. **Elle a notamment donné lieu à la remise des récompenses des challenges innovations**. Avec près de 90 idées de grande qualité déposées par les agents régionaux, 2019 sera l'année de la traduction concrète pour un nombre significatif d'entre elles. Fort de son succès, une nouvelle édition du Challenge Innovation aura lieu en 2019.

De plus, en 2019, **l'équipe innovation sera renforcée pour la mise en œuvre des nombreux projets sont déjà programmés**.

Finaliser un projet d'administration pour la collectivité régionale

Après une phase de réflexion et de concertation avec les collaborateurs de la Région en 2018, **le projet d'administration sera mis en œuvre au cours de l'année 2019. Il fixera un cap collectif pour l'ensemble des agents de la Région (siège, antennes, lycées)**.

LES CONDITIONS DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

L'équilibre formel du budget et de chacune de ses deux sections de fonctionnement et d'investissement fait intervenir des crédits de dépenses et de recettes destinées aux opérations dites d'ordre. Ces dernières sont cependant exclues des calculs financiers déterminant l'épargne et l'emprunt de l'exercice.

Les opérations d'ordre

Les opérations d'ordre, généralement équilibrées en dépenses et en recettes, sont destinées à affiner l'information comptable relative au résultat de l'exercice et au patrimoine de la collectivité. Elles sont imputées sur des chapitres budgétaires spécifiques et ne donneront pas nécessairement lieu à exécution budgétaire.

L'amortissement des immobilisations

La dotation aux amortissements des immobilisations s'élève à **375 M€** à inscrire en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

Les dispositions adoptées pour atténuer l'impact budgétaire de ces mouvements sont proposées à hauteur de **330 M€** (recettes de fonctionnement / dépenses d'investissement). Également, **35 M€** de recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement sont nécessaires à la reprise comptable de subventions d'investissement, ce mécanisme concernant principalement la Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES).

Les opérations patrimoniales

Les opérations patrimoniales sont des opérations d'ordre impactant la seule section d'investissement. Il s'agit le plus souvent de modifications d'imputations faisant suite à des changements de nature des éléments constitutifs du patrimoine régional. **10 M€** sont proposés à ce titre, en dépenses et recettes d'investissement.

L'ajustement du virement entre sections budgétaires

Les dépenses de fonctionnement budgétées au titre du virement entre sections budgétaires constituent la variable d'ajustement de cette section ; il s'agit d'un résultat prévisionnel ne donnant pas lieu à la passation d'écritures comptables.

Recettes et dépenses réelles et d'ordre de la section de fonctionnement faisant ainsi apparaître un excédent de **244,41 M€**, ce montant fait l'objet d'un transfert en section d'investissement matérialisé par une dépense de fonctionnement complémentaire et une recette d'investissement équivalente.

Les opérations de gestion active de la dette

Les opérations neutres de gestion active de la dette inscrites à hauteur de **100 M€** en dépenses et en recettes, sont constituées d'opérations réelles et d'opérations d'ordre. A ce titre, **50 M€** sont inscrits en mouvements réels et **50 M€** en mouvements d'ordre, en dépenses comme en recettes.

Au total, les opérations d'ordre s'établissent comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	619 406 744,00 €	365 000 000,00 €
Amortissement des immobilisations / neutralisation	375 000 000,00 €	330 000 000,00 €
Reprise des subventions (DRES)		35 000 000,00 €
Virement entre sections	244 406 744,00 €	
Investissement	425 000 000,00 €	679 406 744,00 €
Gestion active de la dette	50 000 000,00 €	50 000 000,00 €
Amortissement des immobilisations / neutralisation	330 000 000,00 €	375 000 000,00 €
Reprise des subventions (DRES)	35 000 000,00 €	
Virement entre sections		244 406 744,00 €
Opérations patrimoniales	10 000 000,00 €	10 000 000,00 €
TOTAL	1 044 406 744,00 €	1 044 406 744,00 €

Après intégration des opérations d'ordre, l'équilibre comptable du budget primitif 2019 est donc obtenu dans les conditions schématisées comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 760 967 501,00 €	1 760 967 501,00 €
Opérations réelles	1 141 560 757,00 €	1 395 967 501,00 €
Opérations d'ordre	619 406 744,00 €	365 000 000,00 €
Investissement	1 222 344 669,00 €	1 222 344 669,00 €
Opérations réelles	747 344 669,00 €	492 937 925,00 €
Gestion de la dette	50 000 000,00 €	50 000 000,00 €
Opérations d'ordre	365 000 000,00 €	619 406 744,00 €
Opérations patrimoniales	10 000 000,00 €	10 000 000,00 €
Gestion de la dette (ordre)	50 000 000,00 €	50 000 000,00 €
TOTAL	2 983 312 170,00 €	2 983 312 170,00 €

Épargne et emprunt

Les propositions budgétaires permettent de dégager une épargne brute de **254,41 M€** qui viendra ainsi autofinancer l'effort d'investissement annuel.

Déduction faite de l'amortissement de la dette, l'épargne nette s'établit à **124,41 M€**.

	BP 2018	BP 2019
Recettes de fonctionnement	1 327 870 463,00 €	1 395 967 501,00 €
- Dépenses de fonctionnement	1 103 640 542,00 €	1 141 560 757,00 €
= Épargne brute	224 229 921,00 €	254 406 744,00 €
- Amortissement de la dette	133 000 000,00 €	130 000 000,00 €
= Épargne nette	91 229 921,00 €	124 406 744,00 €

La préservation d'un haut niveau d'autofinancement des investissements, par l'épargne et diverses recettes de la section d'investissement, conduit à maîtriser l'emprunt à **239,43 M€**.

	BP 2018	BP 2019
Dépenses d'investissement (hors amortissement de la dette)	596 855 543,00 €	617 344 669,00 €
(-) Épargne nette	91 229 921,00 €	124 406 744,00 €
(-) Recette d'investissement	240 461 756,00 €	253 512 587,00 €
Emprunt de l'exercice	265 163 866,00 €	239 425 338,00 €

En conclusion, je vous propose que le Conseil régional :

- adopte au niveau du chapitre le budget primitif pour 2019 équilibré à hauteur de 1 760 967 501 € de dépenses et recettes totales en section de fonctionnement et 1 222 344 669 € de dépenses et recettes totales en section d'investissement et comportant des dotations de 502 393 092 € d'autorisations de programme et de 814 270 748 € d'autorisations d'engagement (conformément aux annexes) ;
- autorise la Présidente à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement ;
- autorise la Présidente à procéder aux opérations comptables de neutralisation des amortissements relatives aux subventions d'équipements versées ;
- autorise la Présidente à procéder à la réalisation d'emprunts de toute nature, notamment obligataire, dans la limite des montants inscrits au budget de l'exercice, soit 239 425 338 € (hors opérations de gestion active de la dette). Cette autorisation est encadrée par les limites définies dans la délibération du 18 décembre 2015 ;
- autorise, à cet effet, la Présidente à signer les actes, contrats et avenants nécessaires ;
- donne délégation au Président pour conclure toute opération de placements jugée opportune, dans le respect des dispositions réglementaires et législatives, en particulier l'article L1618-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- approuve l'inscription au Budget primitif 2019 d'une dotation de 10 000 000 € d'autorisations de programme et de 2 000 000 € d'autorisations d'engagement au titre du programme n° 272 : « Dépenses imprévues » ;
- approuve l'inscription au Budget primitif 2019 d'une dotation de 130 440 000 € de crédits de paiement en investissement et 34 062 249 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre des opérations financières ;
- approuve l'inscription au Budget primitif 2019 d'une dotation de 50 950 000 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre du reversement de la CVAE dans le cadre des transferts Loi NOTRe ;
- approuve l'inscription au Budget primitif 2019 d'une dotation de 3 796 197 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre du fonds de péréquation de la CVAE.

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : REGION DES PAYS DE LA LOIRE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23440003400026

POSTE COMPTABLE : Payeur Pays de la Loire

M. 57

**Budget primitif
voté par fonction**

BUDGET : Exercice 2019 (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

		Page			Page
I - Informations générales			II - Présentation générale du budget		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	6	A1	Vue d'ensemble - Vote et reports	13
B	Modalités de vote	7	A2	Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre	14
C1	Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats	8	B1	Présentation des AP votées	15
C2	Exécution du budget de l'exercice précédent : RAR Dépenses	9	B2	Présentation des AE votées	27
C3	Exécution du budget de l'exercice précédent : RAR Recettes	11	C	Récapitulation par groupes fonctionnels	30
			D1	Equilibre financier du budget - Investissement	36
			D2	Equilibre financier du budget - Fonctionnement	38
			E1	Balance générale - Dépenses	40
			E2	Balance générale - Recettes	43
III - Vote du budget					
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble		44	B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble		80
A.900	Services généraux	48	B.930	Services généraux	84
A.900-5	Gestion des fonds européens	51	B.930-5	Gestion des fonds européens	87
A.901	Sécurité	52	B.931	Sécurité	88
A.902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53	B.932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89
A.903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	56	B.933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	92
A.904	Santé et action sociale (hors RSA)	59	B.934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	95
A.904-4	RSA	61	B.934-3	APA	97
A.905	Aménagement des territoires et habitat	62	B.934-4	RSA / Régularisation de RMI	98
A.906	Action économique	65	B.935	Aménagement des territoires et habitat	99
A.907	Environnement	67	B.936	Action économique	102
A.908	Transports	70	B.937	Environnement	104
A.921	Taxes non affectées	74	B.938	Transports	107
A.922	Dotations et participations	75	B.940	Impositions directes	111
A.923	Dettes et autres opérations financières	76	B.941	Autres impôts et taxes	112
A.925	Opérations patrimoniales	77	B.942	Dotations et participations	113
A.926	Transferts entre les sections	78	B.943	Opérations financières	114
A.95	Chapitres de prévision sans réalisation	79	B.944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	115
			B.945	Provisions et autres opérations mixtes	116
			B.946	Transferts entre les sections	117
			B.947	Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	118
			B.95	Chapitres de prévision sans réalisation	119

SOMMAIRE

IV - Annexes	Page	Joint	Sans objet
--------------	------	-------	------------

A - Présentation croisée				
A1	Section d'investissement - Vue d'ensemble	120	X	
A1.01	Opérations non ventilables	122	X	
A1.900	Fonction 0 - Services généraux	123	X	
A1.900-5	Fonction 0-5 -Gestion des fonds européens	126	X	
A1.901	Fonction 1 - Sécurité	127	X	
A1.902	Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	128	X	
A1.903	Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	131	X	
A1.904	Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	134	X	
A1.904-4	Fonction 4-4 - RSA	136	X	
A1.905	Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	137	X	
A1.906	Fonction 6 - Action économique	140	X	
A1.907	Fonction 7 - Environnement	142	X	
A1.908	Fonction 8 - Transports	145	X	
A2	Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	149	X	
A2.01	Opérations non ventilables	151	X	
A2.930	Fonction 0 - Services généraux	152	X	
A2.930-5	Fonction 0-5 -Gestion des fonds européens	158	X	
A2.931	Fonction 1 - Sécurité	159	X	
A2.932	Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	160	X	
A2.933	Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	163	X	
A2.934	Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	166	X	
A2.934-3	Fonction 4-3 - APA	168	X	
A2.934-4	Fonction 4-4 - RSA / Régularisation de RMI	169	X	
A2.935	Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	170	X	
A2.936	Fonction 6 - Action économique	173	X	
A2.937	Fonction 7 - Environnement	175	X	
A2.938	Fonction 8 - Transports	178	X	

B - Annexes patrimoniales				
B1.1	Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	182	X	
B1.2	Etat de la dette - Répartition par nature de dette	183	X	
B1.3	Etat de la dette - Répartition par structure de taux	190	X	
B1.4	Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	191	X	
B1.5	Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	192	X	
B1.6	Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	194		sans objet
B1.7	Etat de la dette - Autres dettes	195		sans objet
B.2	Méthodes utilisées pour les amortissements	196	X	
B3.1	Etat des provisions constituées	198	X	
B3.2	Etalement des provisions	206		sans objet
B4	Etat des charges transférées	207		sans objet
B5	Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	208	X	
B6	Prêts	221	X	
B7.1	Etat des emprunts garantis	228	X	
B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	229	X	
B8.1	Subventions versées	230	X	
B8.2	Etat des contrats de crédit-bail	232		sans objet
B8.3	Etat des contrats de PPP	233		sans objet
B8.4	Etat des autres engagements donnés	234	X	
B8.5	Etat des engagements reçus	235		sans objet
B9	Etat du personnel	236	X	
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	237	X	
B11-1	Liste des organismes de regroupement	247	X	
B11-2	Liste des établissements publics créés	249		sans objet
B11-3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	250		sans objet

C - Annexes budgétaires				
C1.1	Equilibre budgétaire - Dépenses	251	X	
C1.2	Equilibre budgétaire - Recettes	252	X	

D - Autres éléments d'information				
D1	Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	253	X	
D2	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés au budget annexe	254	X	
D3.1	Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	255	X	
D3.2	Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	256	X	
D4	Décisions en matière de taux	257	X	
D5.1	Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	258		sans objet
D5.2	Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	259		sans objet
D6.1	Etat des Autorisations de Programme et d'Engagement	261	X	
D6.2	Etat des Crédits de Paiement	265	X	
D6.3	Etat des Recettes	271	X	
D6.4	Etat des Restes à Payer	276	X	

V - Arrêtés et signatures				
A	Arrêtés et signatures	280	X	

..... Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 - opérations non ventilables *les opérations d'ordre doivent figurer en italique*

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 718 512

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	183.79

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	306.99
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	375.28
3	Dépenses d'équipement brut / population	159.9
4	Encours de dette / population (2)	453.8
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	14.2 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	94.7 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	42.6 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	120.9 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	18.20 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections de fonct. et d'inv. hors charges de personnel.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 222 344 669,00	1 222 344 669,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 222 344 669,00	1 222 344 669,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 760 472 501,00	1 760 472 501,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 760 472 501,00	1 760 472 501,00

TOTAL DU BUDGET (4)		2 982 817 170,00	2 982 817 170,00
----------------------------	--	-------------------------	-------------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE	A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES (1)	ORDRE	TOTAL	REELLES (1)	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	797 344 669,00	425 000 000,00	1 222 344 669,00	543 432 925,00	678 911 744,00	1 222 344 669,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 141 560 757,00	618 911 744,00	1 760 472 501,00	1 395 472 501,00	365 000 000,00	1 760 472 501,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	1 938 905 426,00	1 043 911 744,00	2 982 817 170,00	1 938 905 426,00	1 043 911 744,00	2 982 817 170,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 166 2006/1	omie	906	0,00
D 166 2005/1	omie	906	0,00
D 166 2004/1	omie	906	0,00
D 106 2016/1	106-Modernisation du parc ferroviaire régional	908	4 150 000,00
D 106 2011/1	106-Modernisation du parc ferroviaire régional	908	0,00
D 106 2005/1	106-Modernisation du parc ferroviaire régional	908	0,00
D 106 2006/1	106-Modernisation du parc ferroviaire régional	908	0,00
D 107 2005/1	107-Modernisation des infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 107 2004/1	107-Modernisation des infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 107 2016/1	107-Modernisation des infrastructures ferroviaires	908	71 652 275,00
D 107 2011/1	107-Modernisation des infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 107 2006/1	107-Modernisation des infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 112 1998/1	112-Environnement	906	0,00
D 113 2011/1	113- Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	906	0,00
D 113 2016/1	113- Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	906	10 000 000,00
D 113 2006/1	113- Filières et qualité	906	0,00
D 113 2005/1	113-Qualité - Sécurité Alimentaire - Promotion - Commercialisation	906	0,00
D 114 2006/1	114- Agriculture territoires et société	906	0,00
D 114 2011/1	114- Economie de proximité et relations agriculture, alimentation territ	906	0,00
D 114 2016/1	114- Economie de proximité et relations agriculture, alimentation territ	906	4 200 000,00
D 114 2005/1	114-Projets divers	906	0,00
D 128 2005/1	128-Aides aux infrastructures industrielles	906	0,00
D 129 2011/1	129-Aides à la création d entreprises	906	0,00
D 129 2006/1	129-Aides à la création d entreprises	906	0,00
D 129 2005/1	129-Aides à la création d entreprises	906	0,00
D 131 2005/1	131-Développement et modernisation des entreprises Contrat d appui à l	906	0,00
D 131 2011/1	131-Fonds d appui à la performance indust et au parcours d innovation des entrep	906	0,00
D 131 2006/1	131-Fonds d appui à la performance indust et au parcours d innovation des entrep	906	0,00
D 136 2011/1	136-Renforcement des fonds propres - fonds partenariaux	906	0,00
D 136 2006/1	136-Renforcement des fonds propres - fonds partenariaux	906	0,00
D 1400 2006/1	1400-Grands équipements structurants	906	0,00
D 1400 2005/1	1400-Grands équipements structurants	906	0,00
D 1400 2016/1	1400-Grands équipements structurants	906	6 907 000,00
D 1400 2011/1	1400-Grands équipements structurants	906	0,00
D 1401 2006/1	1401-Programme de recherche structurants	906	0,00
D 1401 2011/1	1401-Programme de recherche structurants	906	0,00
D 1404 2005/1	1404-Relations Recherche - Entreprise	906	0,00
D 15 2006/1	15-Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 15 2005/1	15-Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00
D 15002 2006/1	15002-INVESTISSEMENT IMMOBILIERS	900	0,00
D 15002 2005/1	15002-INVESTISSEMENT IMMOBILIERS	900	0,00
D 15002 2011/1	15002-INVESTISSEMENT IMMOBILIERS	900	0,00
D 15002 2016/1	15002-INVESTISSEMENT IMMOBILIERS	900	0,00
D 16 2005/1	16-Maintenance et sécurité	902	0,00
D 16 2006/1	16-Maintenance et sécurité	902	0,00
D 16 1998/1	16-Maintenance et sécurité	902	0,00
D 16 2004/1	16-Maintenance et sécurité	902	0,00
D 16 1991/1	16-Maintenance et sécurité	902	0,00
D 185 2006/1	185-Accès à tous les savoirs	902	0,00
D 19 2005/1	19-Fonds de concours au titre des travaux dans les cités scolaires	902	0,00
D 192 2005/1	192-Pêche Maritime	906	0,00
D 192 2011/1	192-Pêche Maritime	906	0,00
D 192 2006/1	192-Pêche Maritime	906	0,00
D 192 2016/1	192-Pêche Maritime	906	265 000,00
D 193 2005/1	193-Aquaculture	906	0,00
D 193 2006/1	193-Aquaculture	906	0,00
D 193 2011/1	193-Aquaculture	906	0,00
D 193 2016/1	193-Aquaculture	906	800 000,00
D 197 2016/1	197-Patrimoine régional	903	5 140 000,00
D 197 2011/1	197-Patrimoine régional	903	0,00
D 197 2005/1	197-Patrimoine régional	903	0,00
D 197 2006/1	197-Patrimoine régional	903	0,00
D 198 2011/1	198-Arts de la scène	903	0,00
D 198 2006/1	198-Arts de la scène	903	0,00
D 198 2016/1	198-Arts de la scène	903	0,00
D 199 2016/1	199-Livres culture scientifique et technique	903	150 000,00
D 199 2011/1	199-Livres culture scientifique et technique	903	0,00
D 199 2006/1	199-Livres culture scientifique et technique	903	0,00
D 20 2006/1	20-Etudes techniques	902	0,00
D 200 2006/1	200-Vie associative jeunesse citoyenneté	903	0,00
D 215 2006/1	215-Environnement Energie dans les entreprises (Ademe-Région)	906	0,00
D 22 2006/1	22-Aides aux établissements privés d enseignement général relevant de la loi	902	0,00
D 22 2005/1	22-Aides aux établissements privés d enseignement général relevant de la loi	902	0,00
D 221 1998/1	221-Modernisation des gares et points d arrêts routiers	908	0,00
D 221 2004/1	221-Modernisation des gares et points d arrêts routiers	908	0,00
D 221 2006/1	221-Modernisation des points d arret TER	908	0,00
D 221 2005/1	221-Modernisation des points d arret TER	908	0,00
D 221 2011/1	221-Modernisation des points d arret TER	908	0,00
D 228 2006/1	228-Contrat Etat-Région - Investissements en matériels et équipements	902	0,00
D 23 2006/1	23-Aides aux établissements privés confessionnels - Membres I URADEL - Investis	902	0,00
D 23 2005/1	23-Aides aux établissements privés confessionnels - Membres I URADEL - Investis	902	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 247 2006/1	247-Infrastructures aériennes	908	0,00
D 250 2011/1	250-Schéma directeur de l information	900	0,00
D 259 2006/1	259-Equipements & centres sportifs	903	0,00
D 259 2005/1	259-Equipements & centres sportifs	903	0,00
D 26 2005/1	26-Aides aux maisons familiales rurales - Investissements et équipements	902	0,00
D 26 2006/1	26-Aides aux maisons familiales rurales - Investissements et équipements	902	0,00
D 265 2005/1	265-Contrats territoriaux développement régional	905	0,00
D 267 2006/1	267-Programme Forêts Bois CER	907	0,00
D 268 2005/1	268-Axe Ligérien	907	0,00
D 268 2011/1	268-Axe Ligérien	907	0,00
D 268 2006/1	268-Axe Ligérien	907	0,00
D 270 2011/1	270-Transport lourd en site propre	908	0,00
D 270 2006/1	270-Transport lourd en site propre	908	0,00
D 271 2011/1	271-Etablissement public foncier	905	0,00
D 271 2005/1	271-Etablissement public foncier	905	0,00
D 273 2006/1	273-Systèmes d information & multimédias	906	0,00
D 273 2011/1	273-Systèmes d information & multimédias	906	0,00
D 274 2005/1	274-FRASICOD là-bas	900	0,00
D 274 2006/1	274-FRASICOD là-bas	900	0,00
D 274 2011/1	274-FRASICOD là-bas	900	0,00
D 275 2006/1	275-Aide Humanitaire d Urgence	900	0,00
D 275 2005/1	275-Aide Humanitaire d Urgence	900	0,00
D 282 2005/1	282-Contrats Territor/Uniques transitoires	905	0,00
D 282 2006/1	282-Contrats territoriaux de transition	905	0,00
D 283 2011/1	283-Habitat et logement social	905	0,00
D 283 2006/1	283-Logement et cohésion sociale	905	0,00
D 283 2005/1	283-Logement et cohésion sociale	905	0,00
D 286 2011/1	286-Gestion eau bassins versants	907	0,00
D 286 2006/1	286-Gestion eau bassins versants	907	0,00
D 286 2005/1	286-Gestion eau bassins versants	907	0,00
D 287 2016/1	287-Sport de haut niveau	903	0,00
D 287 2006/1	287-Sport de haut niveau	903	0,00
D 287 2011/1	287-Sport de haut niveau	903	0,00
D 287 2005/1	287-Sport de haut niveau	903	0,00
D 288 2005/1	288-Sport pour tous	903	0,00
D 288 2016/1	288-Sport pour tous	903	0,00
D 288 2011/1	288-Sport pour tous	903	0,00
D 288 2006/1	288-Sport pour tous	903	0,00
D 294 2011/1	294- Tourisme social	906	0,00
D 294 2006/1	294- Tourisme social	906	0,00
D 302 2006/1	302 - Equipements associations caritatives	904	0,00
D 305 2006/1	305-Désenclavement urbain et rural	908	0,00
D 305 2011/1	305-Désenclavement urbain et rural	908	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 308 2011/1	308- Fonds de soutien aux entreprises de l'économie solidaire et sociale	906	0,00
D 308 2006/1	308- Fonds de soutien aux entreprises de l'économie solidaire et sociale	906	0,00
D 309 2011/1	309- Animation économique	906	0,00
D 310 2011/1	310- Agriculture durable et développement durable	906	0,00
D 310 2016/1	310- Agriculture durable et développement durable	906	12 930 000,00
D 310 2006/1	310- Agriculture durable et les filières agrobiologiques	906	0,00
D 315 2006/1	315-Arts visuels	903	0,00
D 315 2011/1	315-Arts visuels	903	0,00
D 315 2016/1	315-Arts visuels	903	2 171 000,00
D 316 2006/1	316-Fonds d'intervention territoriale	906	0,00
D 316 2011/1	316-Fonds d'intervention territoriale	906	0,00
D 37 2005/1	37-Etudes - Expertises et Promotion	902	0,00
D 37 2006/1	37-Etudes expertises et promotion	902	0,00
D 68 2006/1	68-Investissements immobiliers	902	0,00
D 68 1998/1	68-Investissements immobiliers	902	0,00
D 69 2005/1	69-Investissements en matériels informatiques et multimédias	902	0,00
D 74 2016/1	74-Actions culturelles territoriales	903	695 000,00
D 74 2011/1	74-Actions culturelles territoriales	903	0,00
D 74 2006/1	74-Actions culturelles territoriales	903	0,00
D 74 2005/1	74-Equipements culturels et fonds d'acquisition de matériel	903	0,00
D 77 2011/1	77-Audiovisuel régional	903	0,00
D 92 2016/1	92-Equipements structurants multifonctionnels à vocation sportive, ludique,	903	8 396 700,00
D 92 2011/1	92-Equipements structurants multifonctionnels à vocation sportive, ludique,	903	0,00
D 92 2006/1	92-Equipements structurants multifonctionnels à vocation sportive, ludique,	903	0,00
D 92 2005/1	92-Equipements structurants multifonctionnels à vocation sportive, ludique,	903	0,00
D 92 1998/1	92-Equipements structurants multifonctionnels à vocation sportive, ludique,	903	0,00
D 94 2006/1	94-Schéma Routier d'Intérêt Régional	908	0,00
D 532 2016/1	Abbaye Royale de Fontevraud	903	3 500 000,00
D 1402 2006/1	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	906	0,00
D 1402 2011/1	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	906	0,00
D 1402 2016/1	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	906	200 000,00
D 187 2011/1	Accueil des personnes âgées et handicapées	904	0,00
D 187 2005/1	Accueil des personnes âgées et handicapées	904	0,00
D 187 2006/1	Accueil des personnes âgées et handicapées	904	0,00
D 89 1998/1	Achèvement du programme d'amélioration des conditions d'accueil des perso	904	0,00
D 1101 2006/1	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	906	0,00
D 1101 2011/1	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	906	0,00
D 1101 2016/1	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	906	0,00
D 529 2016/1	Actions européennes	900	0,00
D 530 2016/1	Actions musicales structurantes	903	275 000,00
D 410 2011/1	Agence France Locale	906	0,00
D 226 2006/1	Aides aux entreprises et acteurs touristiques	906	0,00
D 226 2011/1	Aides aux entreprises et acteurs touristiques	906	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 128 2004/1	Aides aux infrastructures industrielles	906	0,00
D 128 1998/1	Aides aux infrastructures industrielles	906	0,00
D 128 1991/1	Aides aux infrastructures industrielles	906	0,00
D 22 1998/1	Aides aux établissements privés d enseignement général relevant de la loi	902	0,00
D 338 2016/1	Aides sociales	902	50 000,00
D 338 2011/1	Aides sociales	902	0,00
D 338 2006/1	Aides sociales	902	0,00
D 165 1998/1	Aides à l internationalisation	906	0,00
D 129 2004/1	Aides à la création d entreprises	906	0,00
D 399 2011/1	Amélioration des conditions de travail	902	0,00
D 399 2016/1	Amélioration des conditions de travail	902	0,00
D 227 2006/1	Aménagement des itinéraires cyclables et sites publics touristiques	906	0,00
D 227 2011/1	Aménagement des itinéraires cyclables et sites publics touristiques	906	0,00
D 227 1998/1	Aménagement des sites publics touristiques	906	0,00
D 194 2006/1	Aménagement et gestion des milieux halieutiques et aquacoles	906	0,00
D 378 2006/1	Aménagement numérique	906	0,00
D 378 2016/1	Aménagement numérique	906	0,00
D 378 2011/1	Aménagement numérique	906	0,00
D 516 1998/1	Animation économique	906	0,00
D 516 1991/1	Animation économique	906	0,00
D 516 2011/1	Animation économique	906	0,00
D 516 2006/1	Animation économique	906	0,00
D 517 1991/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 1998/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2006/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2011/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2004/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2005/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2016/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	7 770 000,00
D 80 2006/1	Appui aux territoires d accueil et d act	906	0,00
D 510 2016/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	2 751 630,00
D 510 2011/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 2006/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 2005/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 2004/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 1998/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 1991/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 75 1991/1	Art vivant et développement culturel	903	0,00
D 75 1998/1	Art vivant et développement culturel	903	0,00
D 77 1998/1	Audiovisuel	903	0,00
D 388 2012/1	Autonomie des jeunes	904	0,00
D 388 2016/1	Autonomie des jeunes	904	0,00
D 346 2006/1	Axe Accessibilité aux services de transports	900	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 347 2006/1	Axe Dimension Urbaine	900	0,00
D 345 2006/1	Axe Innovation et Economie de la Connaissance	900	0,00
D 421 2014/1	Axe1 -FEDER Recherche, developpement technologique et innovation	9005	25 850 000,00
D 422 2014/1	Axe2 FEDER -Accès aux TIC	9005	0,00
D 423 2014/1	Axe3 FEDER -Compétitivité PME	9005	4 550 000,00
D 424 2014/1	Axe4 FEDER -Transition énergétique	9005	12 000 000,00
D 425 2014/1	Axe5 FEDER Préventions des risques et préservation de l environnement	9005	4 825 000,00
D 426 2014/1	Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	9005	6 475 000,00
D 266 2006/1	Biodiversité et littoral	907	0,00
D 266 2005/1	Biodiversité et littoral	907	0,00
D 266 2011/1	Biodiversité et littoral	907	0,00
D 266 2016/1	Biodiversité et littoral	907	3 497 364,00
D 184 2005/1	CER Investissements immobiliers	902	0,00
D 184 2006/1	CER Investissements immobiliers	902	0,00
D 184 1998/1	CER Investissements immobiliers	902	0,00
D 290 2006/1	CER Programme complémentaire	908	0,00
D 290 2005/1	CER Programme complémentaire	908	0,00
D 356 2006/1	CPER - investissements	902	0,00
D 356 2011/1	CPER - investissements	902	0,00
D CADUC 2006/1	Caducité - investissement	998	0,00
D CADUC 2011/1	Caducité - investissement	998	0,00
D 15 1991/1	Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00
D 15 1998/1	Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00
D 15 2004/1	Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00
D 93 2006/1	Contrat Etat Région (2000-2006)	908	0,00
D 93 2004/1	Contrat Etat Région (2000-2006)	908	0,00
D 93 2005/1	Contrat Etat Région (2000-2006)	908	0,00
D 120 1998/1	Contrats Région - Ville	905	0,00
D 120 1991/1	Contrats Région - Ville	905	0,00
D 119 1998/1	Contrats d agglomération	905	0,00
D 119 2004/1	Contrats d agglomération	905	0,00
D 265 2006/1	Développement et animation des territoires	905	0,00
D 265 2011/1	Développement et animation des territoires	905	0,00
D 265 2016/1	Développement et animation des territoires	905	41 560 000,00
D 131 1998/1	Développement et modernisation des entreprises Contrat d appui à l	906	0,00
D 131 2004/1	Développement et modernisation des entreprises Contrat d appui à l	906	0,00
D 115 2004/1	Développement local des Pays	905	0,00
D 115 1998/1	Développement local des Pays	905	0,00
D 188 1998/1	Développer une politique de santé publique	904	0,00
D 264 2004/1	ECHANGEURS AUTOROUTIERS	908	0,00
D 429 2011/1	Eau et Loire	907	0,00
D 429 2016/1	Eau et Loire	907	6 145 000,00
D 389 2011/1	Economie circualire, déchets, risques technologiques	907	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 389 2016/1	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	907	420 000,00
D 514 2016/1	Economie résidentielle	906	2 710 000,00
D 514 1998/1	Economie résidentielle	906	0,00
D 514 1991/1	Economie résidentielle	906	0,00
D 514 2006/1	Economie résidentielle	906	0,00
D 514 2011/1	Economie résidentielle	906	0,00
D 377 2011/1	Energie	907	0,00
D 180 2004/1	Energies renouvelables et éducation à l'environnement	907	0,00
D 180 1998/1	Energies renouvelables et éducation à l'environnement	907	0,00
D 112 2004/1	Environnement et agriculture	906	0,00
D 112 2005/1	Environnement et agriculture	906	0,00
D 112 2006/1	Environnement et agriculture	906	0,00
D 74 2004/1	Equipements culturels et fonds d'acquisition de matériel	903	0,00
D 74 1998/1	Equipements culturels et fonds d'acquisition de matériel	903	0,00
D 74 1991/1	Equipements culturels et fonds d'acquisition de matériel	903	0,00
D 332 2011/1	Equipements des E.P.L.E.	902	0,00
D 332 2016/1	Equipements des E.P.L.E.	902	7 000 000,00
D 332 2006/1	Equipements des E.P.L.E.	902	0,00
D 259 2016/1	Equipements et autres centres d'accueil sportifs	903	895 000,00
D 259 2011/1	Equipements et autres centres d'accueil sportifs	903	0,00
D 127 1998/1	Equipements informatiques et multimédias	902	0,00
D 82 1998/1	Equipements liés aux activités touristiques en développement	906	0,00
D 403 2011/1	Etudes et actions énergétiques	900	0,00
D 403 2016/1	Etudes et actions énergétiques	900	300 000,00
D 138 1998/1	Etudes et expertises	906	0,00
D 337 2011/1	Etudes et promotions	902	0,00
D 337 2006/1	Etudes et promotions	902	0,00
D 337 2016/1	Etudes et promotions	902	10 000,00
D 380 2011/1	Etudes préalables	900	0,00
D 380 2016/1	Etudes préalables	900	1 750 000,00
D 20 2004/1	Etudes techniques	902	0,00
D 251 1998/1	FRIEP	900	0,00
D 251 1991/1	FRIEP	900	0,00
D 245 1998/1	Filières bois	907	0,00
D 245 2004/1	Filières bois	907	0,00
D 391 2011/1	Financement du syndicat mixte aéroportuaire	908	0,00
D 330 2006/1	Fonctionnement des E.P.L.E.	902	0,00
D 330 2011/1	Fonctionnement des E.P.L.E.	902	0,00
D 330 2016/1	Fonctionnement des E.P.L.E.	902	180 000,00
D 351 2011/1	Fonds Annuel d'Intervention	902	0,00
D 351 2016/1	Fonds Annuel d'Intervention	902	2 500 000,00
D 351 2006/1	Fonds Annuel d'Intervention	902	0,00
D 293 2016/1	Fonds d'appui à l'innovation, aux filières et à l'énergie	906	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 293 2011/1	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	906	0,00
D 293 2006/1	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	906	0,00
D 19 1998/1	Fonds de concours au titre des travaux dans les cités scolaires	902	0,00
D 307 2011/1	Fonds de soutien à l artisanat, aux Métiers d Art et au commerce	906	0,00
D 307 2006/1	Fonds de soutien à l artisanat, aux Métiers d Art et au commerce	906	0,00
D 431 1998/1	Fonds régional de développement des entreprises, acteurs et destinations tourist	906	0,00
D 431 1991/1	Fonds régional de développement des entreprises, acteurs et destinations tourist	906	0,00
D 431 2004/1	Fonds régional de développement des entreprises, acteurs et destinations tourist	906	0,00
D 350 2006/1	Fonds régional de solidarité communale	905	0,00
D 344 2006/1	GEOPAL	900	0,00
D 236 2004/1	Gestion des milieux aquatiques	907	0,00
D 236 1998/1	Gestion des milieux aquatiques	907	0,00
D 246 2006/1	Grand Port Maritime de Nantes - Saint Nazaire	908	0,00
D 246 2016/1	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	908	1 806 760,00
D 246 2011/1	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	908	0,00
D 246 2005/1	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	908	0,00
D 1400 1998/1	Grands équipements structurants et équipement des centres de recherche	906	0,00
D 1400 2004/1	Grands équipements structurants et équipement des centres de recherche	906	0,00
D 15002 2004/1	INVESTISSEMENT IMMOBILIERS	900	0,00
D 344 2011/1	Information géographique régionale	900	0,00
D 344 2016/1	Information géographique régionale	900	1 730 000,00
D 340 2006/1	Informatisation des agents dans les EPLE	900	0,00
D 334 2016/1	Informatisation des lycées publics et ENT	902	4 290 000,00
D 334 2011/1	Informatisation des lycées publics et ENT	902	0,00
D 334 2006/1	Informatisation des lycées publics et ENT	902	0,00
D 523 2016/1	Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue	902	500 000,00
D 357 2011/1	Inv. immo. et pédagogiques	902	0,00
D 357 2006/1	Inv. immo. et pédagogiques	902	0,00
D 357 2016/1	Inv. immo. et pédagogiques	902	12 500 000,00
D 210 2005/1	Investissement formation professionnelle continue	902	0,00
D 210 2006/1	Investissement formation professionnelle continue	902	0,00
D 210 2011/1	Investissement formation professionnelle continue	902	0,00
D 373 2016/1	Investissement sanitaire et social	902	2 929 000,00
D 373 2011/1	Investissement sanitaire et social	902	0,00
D 373 2006/1	Investissement sanitaire et social	902	0,00
D 210 1998/1	Investissements en formation professionnelle	902	0,00
D 191 2016/1	Investissements et équipements des CFA	902	15 300 000,00
D 191 2011/1	Investissements et équipements des CFA	902	0,00
D 191 2006/1	Investissements et équipements des CFA	902	0,00
D 191 2005/1	Investissements et équipements des CFA	902	0,00
D 15003 2016/1	Investissements informatiques	900	0,00
D 15003 2011/1	Investissements informatiques	900	0,00
D 352 2006/1	Jeunesse et vie associative	903	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 325 2011/1	LOGEMENT ETUDIANT	905	0,00
D 325 2006/1	LOGEMENT ETUDIANT	905	0,00
D 199 1998/1	Livres et arts plastiques	903	0,00
D 199 2004/1	Livres et arts plastiques	903	0,00
D 126 2004/1	Logement et Aménagement Urbain	905	0,00
D 430 2011/1	Logement et efficacité énergétique	907	0,00
D 430 2016/1	Logement et efficacité énergétique	907	10 500 000,00
D 182 1998/1	Lutte contre la marée noire	907	0,00
D 107 1998/1	Modernisation des infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 106 1998/1	Modernisation du parc ferroviaire régional	908	0,00
D 116 2004/1	ORAC	905	0,00
D 116 1998/1	ORAC	905	0,00
D 186 1991/1	Opérations Régionales d Amélioration de l Habitat (O.R.A.H.)	905	0,00
D 186 1998/1	Opérations Régionales d Amélioration de l Habitat (O.R.A.H.)	905	0,00
D 1404 2014/1	PRI et dev techno - TVA	906	0,00
D 1404 2006/1	PRI et développement technologique	906	0,00
D 1404 2011/1	PRI et développement technologique	906	0,00
D 73 1991/1	Patrimoine et musées	903	0,00
D 197 1998/1	Patrimoine régional	903	0,00
D 197 2004/1	Patrimoine régional	903	0,00
D 222 1998/1	Plan de confiance pour la filière bovine	906	0,00
D 70 1998/1	Plan régional de développement du sport de haut niveau	903	0,00
D 70 2004/1	Plan régional de développement du sport de haut niveau	903	0,00
D 221 2016/1	Points d arrêt et investissements en faveur de l intermodalité	908	10 430 000,00
D 509 2016/1	Politique routière d intérêt régional	908	24 810 000,00
D 304 2011/1	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	906	0,00
D 304 2016/1	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	906	10 400 000,00
D 304 2006/1	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	906	0,00
D 114 2004/1	Projets divers	906	0,00
D 114 1998/1	Projets divers	906	0,00
D 235 2004/1	Préservation et mise en valeur des espaces et milieux naturels à partir d	907	0,00
D 235 1998/1	Préservation et mise en valeur des espaces et milieux naturels à partir d	907	0,00
D 192 2004/1	Pêche Maritime	906	0,00
D 113 2004/1	Qualité - Sécurité Alimentaire - Promotion - Commercialisati ion	906	0,00
D 113 1998/1	Qualité - Sécurité Alimentaire - Promotion - Commercialisati ion	906	0,00
D 1100 2016/1	Qualité et commercialisation des produits de la mer	906	0,00
D 1100 2006/1	Qualité et commercialisation des produits de la mer	906	0,00
D 1100 2011/1	Qualité et commercialisation des produits de la mer	906	0,00
D 1405 2011/1	Rayonnement de la science et coordination scientifique	906	0,00
D 519 2011/1	Rayonnement à l international	900	0,00
D 519 2016/1	Rayonnement à l international	900	500 000,00
D 111 2006/1	Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	906	0,00
D 374 2011/1	Renforcement des fonds propres - avances régionales	906	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 374 2006/1	Renforcement des fonds propres - avances régionales	906	0,00
D 349 2006/1	Renouvellement urbain	905	0,00
D 349 2016/1	Renouvellement urbain	905	0,00
D 349 2011/1	Renouvellement urbain	905	0,00
D 18 1998/1	Rénovation des logements de fonction	902	0,00
D 188 2016/1	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	904	1 500 000,00
D 188 2011/1	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	904	0,00
D 188 2006/1	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	904	0,00
D 531 2016/1	Schéma Directeur Numérique 2017-2021	900	0,00
D 94 1998/1	Schéma Routier d Intérêt Régional	908	0,00
D 94 2004/1	Schéma Routier d Intérêt Régional	908	0,00
D 104 1998/1	Schéma Régional de Transport Multimodal	908	0,00
D 250 1998/1	Schéma directeur des systèmes d information	900	0,00
D 360 2006/1	Solidarité	904	0,00
D 512 2011/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 2006/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 2016/1	Soutien aux transitions	906	2 700 000,00
D 512 1991/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 1998/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 2004/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 2005/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 518 1991/1	Soutien à l innovation	906	0,00
D 518 1998/1	Soutien à l innovation	906	0,00
D 518 2004/1	Soutien à l innovation	906	0,00
D 518 2005/1	Soutien à l innovation	906	0,00
D 518 2014/1	Soutien à l innovation	906	0,00
D 518 2016/1	Soutien à l innovation	906	16 540 000,00
D 518 2006/1	Soutien à l innovation	906	0,00
D 518 2011/1	Soutien à l innovation	906	0,00
D 511 1991/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	0,00
D 511 1998/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	0,00
D 511 2011/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	0,00
D 511 2006/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	0,00
D 511 2005/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	0,00
D 511 2004/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	0,00
D 511 2016/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	31 259 010,00
D 513 1998/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	0,00
D 513 2005/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	0,00
D 513 2004/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	0,00
D 513 2011/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	0,00
D 513 2006/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	0,00
D 513 2016/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	2 460 000,00
D 513 1991/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 226 1998/1	Soutien à la filière touristique	906	0,00
D 198 1998/1	Spectacle vivant et développement culturel	903	0,00
D 525 2016/1	Sport	903	580 000,00
D 336 2016/1	Subventions d investissement aux lycées privés	902	23 777 753,00
D 336 2006/1	Subventions d investissement aux lycées privés	902	0,00
D 336 2011/1	Subventions d investissement aux lycées privés	902	0,00
D 431 2016/1	Tourisme	906	7 002 600,00
D 431 2011/1	Tourisme	906	0,00
D 431 2006/1	Tourisme	906	0,00
D 431 2005/1	Tourisme	906	0,00
D 285 2005/1	Transition énergétique	907	0,00
D 285 2006/1	Transition énergétique	907	0,00
D 285 2011/1	Transition énergétique	907	0,00
D 285 2016/1	Transition énergétique	907	3 362 000,00
D 534 2019/1	Transports interurbains	908	750 000,00
D 263 2016/1	Transports maritimes et liaisons Ile d Yeu	908	40 000,00
D 533 2019/1	Transports scolaires	908	3 000 000,00
D 17 2004/1	Travaux d urgence	902	0,00
D 331 2016/1	Travaux dans les E.P.L.E.	902	40 000 000,00
D 331 2006/1	Travaux dans les E.P.L.E.	902	0,00
D 331 2011/1	Travaux dans les E.P.L.E.	902	0,00
D 520 2016/1	Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives	906	1 455 000,00
D 329 2006/1	Vie associative	903	0,00
D 390 2011/1	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	903	0,00
D 376 2011/1	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	904	0,00
D 376 2016/1	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	904	100 000,00
D 71 2004/1	Vie sportive régionale	903	0,00
D 71 1998/1	Vie sportive régionale	903	0,00
D 231 2006/1	coopération	900	0,00
D 404 2011/1	dans les lycées	902	0,00
D 404 2016/1	dans les lycées	902	0,00
D 166 2011/1	omie	906	0,00
D 166 2016/1	omie	906	3 300 000,00
D 265 2004/1	-Contrats territoriaux développement régional	905	0,00
TOTAL			496 193 092,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		950	10 000 000,00
TOTAL GENERAL			506 193 092,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 113 2016/2	113- Alimentation, qualité et industrie agro- alimentaire	936	1 300 000,00
D 114 2016/2	114- Economie de proximité et relations agriculture, alimentation territ	936	1 400 000,00
D 1405 2016/2	1405-Rayonnement de la science et ouverture Europeenne	936	1 550 000,00
D 189 2016/2	189-Fonctionnement du dispositif	932	98 890 000,00
D 190 2016/2	190-Mesures en faveur des apprentis	932	13 700 000,00
D 192 2016/2	192-Pêche Maritime	936	16 000,00
D 197 2016/2	197-Patrimoine régional	933	647 850,00
D 198 2016/2	198-Arts de la scène	933	6 826 800,00
D 199 2016/2	199-Livres culture scientifique et technique	933	1 561 000,00
D 249 2016/2	249-Evaluation des politiques publiques	930	2 030 000,00
D 298 2016/2	298-Initiatives de proximité	930	130 000,00
D 310 2016/2	310- Agriculture et developpement durable	936	1 030 000,00
D 315 2016/2	315-Arts visuels	933	2 057 000,00
D 74 2016/2	74-Actions culturelles territoriales	933	1 768 000,00
D 532 2016/2	Abbaye Royale de Fontevraud	933	3 055 000,00
D 1402 2016/2	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	936	4 886 000,00
D 529 2016/2	Actions européennes	930	1 406 000,00
D 530 2016/2	Actions musicales structurantes	933	5 232 134,00
D 323 2016/2	Actions éducatives	932	1 700 000,00
D 38 2016/2	Aide à la mobilité sortante	932	2 933 000,00
D 338 2016/2	Aides sociales	932	16 624 894,00
D 378 2016/2	Aménagement numérique	936	160 000,00
D 516 2016/2	Animation économique	936	15 619 040,00
D 517 2016/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	1 998 968,00
D 428 2014/2	Appui à la gestion fonds européens 14-20	930	1 328 000,00
D 388 2016/2	Autonomie des jeunes	934	2 470 000,00
D 266 2016/2	Biodiversité et littoral	937	4 110 667,00
D 522 2016/2	Conditions de vie des apprenants	932	43 928 000,00
D 265 2016/2	Développement et animation des territoires	935	200 000,00
D 429 2016/2	Eau et Loire	937	686 400,00
D 389 2016/2	Economie circualire, déchets, risques technologiques	937	450 000,00
D 514 2016/2	Economie résidentielle	936	180 000,00
D 332 2016/2	Equipements des E.P.L.E.	932	250 000,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 259 2016/2	Equipements et centres d accueil sportifs	933	447 000,00
D 403 2016/2	Etudes et actions énergétiques	930	50 000,00
D 337 2016/2	Etudes et promotions	932	40 000,00
D 380 2016/2	Etudes préalable	930	30 000,00
D 330 2016/2	Fonctionnement des E.P.L.E.	932	33 664 770,00
D 335 2016/2	Fonctionnement des établissements privés sous contrat d association	932	38 551 940,00
D 104 2016/2	Fonctionnement du réseau de transport régional	938	159 101 956,00
D 355 2016/2	Fonctionnement et initiatives	932	1 200 000,00
D 351 2016/2	Fonds Annuel d Intervention	932	2 000 000,00
D 251 2016/2	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	930	95 000,00
D 246 2016/2	Grand Port Maritime de Nantes	938	40 000,00
D 1400 2016/2	Grands équipements structurants et équipement des centres de recherche CPER	936	120 000,00
D 344 2016/2	Information géographique régionale	930	150 000,00
D 334 2016/2	Informatisation des lycées publics et ENT	932	1 480 000,00
D 521 2016/2	Ingénierie et études - Apprentissage	932	190 000,00
D 523 2016/2	Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue	932	6 065 000,00
D 357 2016/2	Inv. immo. et pédagogiques	932	110 000,00
D 430 2016/2	Logement et efficacité énergétique	937	676 000,00
D 359 2016/2	Multimodalité et solutions innovantes	938	53 875,00
D 255 2016/2	Orientation - Valorisation des métiers	932	2 660 000,00
D 432 2016/2	Orientation des jeunes et lutte contre le décrochage	932	950 000,00
D 433 2016/2	Orientation prof. - Analyse et prospective de l emploi et des formations	932	6 000 000,00
D 339 2016/2	Pacte éducatif régional	932	4 240 000,00
D 304 2016/2	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	936	1 520 000,00
D 502 2016/2	REGION FORMATION - ACCES Emploi	932	11 600 000,00
D 519 2016/2	Rayonnement à l international	930	760 000,00
D 524 2016/2	Region Formation - Visa sanitaire et social	932	42 347 238,00
D 500 2016/2	RÉGION FORMATION - PRÉPA	932	1 118 412,00
D 501 2016/2	RÉGION FORMATION - VISA	932	27 551 004,00
D 381 2016/2	Région - Formation - Accès évolution	932	2 700 000,00
D 370 2016/2	Région - Formation des personnes détenues	932	1 693 366,00
D 188 2016/2	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	934	2 017 000,00
D 400 2016/2	Soutien aux partenaires sociaux	930	148 200,00
D 512 2016/2	Soutien aux transitions	936	625 000,00
D 518 2016/2	Soutien à l innovation	936	1 228 600,00
D 513 2016/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	680 000,00
D 525 2016/2	Sport	933	5 760 000,00
D 431 2016/2	Tourisme	936	128 392,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 285 2016/2	Transition énergétique	937	1 185 000,00
D 534 2019/2	Transports interurbains	938	33 484 609,00
D 534 2016/2	Transports interurbains	938	26 451 413,00
D 263 2016/2	Transports maritimes et liaisons Ile d Yeu	938	6 500 000,00
D 533 2016/2	Transports scolaires	938	22 468 323,00
D 533 2019/2	Transports scolaires	938	120 779 897,00
D 331 2016/2	Travaux dans les E.P.L.E.	932	150 000,00
D 520 2016/2	Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives	936	434 000,00
D 376 2016/2	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	934	1 150 000,00
D 166 2016/2	omie	936	1 750 000,00
TOTAL			812 270 748,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		952	2 000 000,00
TOTAL GENERAL			814 270 748,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS	C

SECTION	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)
AP VOTEES	0,00		0,00	506 193 092,00	506 193 092,00
Dont dépenses imprévues (950)	0,00		0,00	10 000 000,00	10 000 000,00
AE VOTEES	0,00		0,00	814 270 748,00	814 270 748,00
Dont dépenses imprévues (952)	0,00		0,00	2 000 000,00	2 000 000,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	1 222 344 669,00	1 222 344 669,00	1 222 344 669,00
90 Opérations ventilées	0,00	0,00	617 344 669,00	617 344 669,00	617 344 669,00
- en AP/CP (2)	0,00	0,00	512 253 041,00	512 253 041,00	512 253 041,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	105 091 628,00	105 091 628,00	105 091 628,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées	0,00	0,00	605 000 000,00	605 000 000,00	605 000 000,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	1 222 344 669,00	1 222 344 669,00	1 222 344 669,00
90 Opérations ventilées	0,00	0,00	235 512 587,00	235 512 587,00	235 512 587,00
- Recettes affectées	0,00	0,00	230 984 829,00	230 984 829,00	230 984 829,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	0,00	0,00	4 527 758,00	4 527 758,00	4 527 758,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	0,00	0,00	742 920 338,00	742 920 338,00	742 920 338,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
951 Virement de la section de fonctionnement	0,00		243 911 744,00	243 911 744,00	243 911 744,00
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	1 760 472 501,00	1 760 472 501,00	1 760 472 501,00
93 Services ventilés	0,00	0,00	1 051 864 311,00	1 051 864 311,00	1 051 864 311,00
- en AE/CP	0,00	0,00	865 120 954,00	865 120 954,00	865 120 954,00
- hors AE/CP	0,00	0,00	186 743 357,00	186 743 357,00	186 743 357,00
94 Services communs non ventilés	0,00	0,00	464 696 446,00	464 696 446,00	464 696 446,00
953 Virement à la section d'investissement	0,00		243 911 744,00	243 911 744,00	243 911 744,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	1 760 472 501,00	1 760 472 501,00	1 760 472 501,00
93 Services ventilés	0,00	0,00	99 546 829,00	99 546 829,00	99 546 829,00
94 Services communs non ventilés	0,00	0,00	1 660 925 672,00	1 660 925 672,00	1 660 925 672,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1)	C

SECTION	DONT Opérations non ventilables (01)	DONT Fonction 0 Services généraux (hors 01 et hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
---------	---	--	--	--------------------------------	--	--	---

AP VOTEES	10 000 000,00	4 280 000,00	53 700 000,00	0,00	109 036 753,00	21 802 700,00	1 600 000,00
Dont dépenses imprévues (950)	10 000 000,00						
AE VOTEES	2 000 000,00	6 127 200,00	0,00	0,00	362 337 624,00	27 354 784,00	5 637 000,00
Dont dépenses imprévues (952)	2 000 000,00						

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	605 000 000,00	8 432 880,00	144 378 128,00	0,00	132 385 815,00	26 321 689,00	1 805 300,00
90 Opérations ventilées		8 432 880,00	144 378 128,00	0,00	132 385 815,00	26 321 689,00	1 805 300,00
- en AP/CP (2)		7 458 380,00	40 261 000,00	0,00	132 385 815,00	26 321 689,00	1 805 300,00
- hors AP/CP (2)		974 500,00	104 117 128,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées	605 000 000,00						
001 Solde exécution invest. reporté	0,00						
RECETTES D'INVESTISSEMENT	986 832 082,00	0,00	133 216 037,00	0,00	26 820 981,00	3 300 000,00	0,00
90 Opérations ventilées		0,00	133 216 037,00	0,00	26 820 981,00	3 300 000,00	0,00
- Recettes affectées		0,00	133 216 037,00	0,00	24 286 822,00	3 300 000,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	2 534 159,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	742 920 338,00						
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00						
951 Virement de la section de fonctionnement	243 911 744,00						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00						
001 Solde exécution invest. reporté	0,00						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	708 608 190,00	87 667 458,00	5 000 000,00	0,00	510 155 593,00	28 592 034,00	5 579 000,00
93 Services ventilés		87 667 458,00	5 000 000,00	0,00	510 155 593,00	28 592 034,00	5 579 000,00
- en AE/CP		8 672 801,00	5 000 000,00	0,00	408 010 293,00	26 987 784,00	5 577 000,00

SECTION	DONT Opérations non ventilables (01)	DONT Fonction 0 Services généraux (hors 01 et hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
- hors AE/CP		78 994 657,00	0,00	0,00	102 145 300,00	1 604 250,00	2 000,00
94 Services communs non ventilés	464 696 446,00						
953 Virement à la section d'investissement	243 911 744,00						
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 660 925 672,00	6 128 286,00	8 949 519,00	0,00	49 858 286,00	1 058 334,00	494 000,00
93 Services ventilés		6 128 286,00	8 949 519,00	0,00	49 858 286,00	1 058 334,00	494 000,00
94 Services communs non ventilés	1 660 925 672,00						
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00						

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2)	C

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
---------	-----------------------------	--	---	---	-------------------------------------	----------------------------------	---

AP VOTEES		0,00	41 560 000,00	123 650 240,00	23 924 364,00	116 639 035,00	
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES	0,00	0,00	200 000,00	34 626 000,00	7 108 067,00	368 880 073,00	
Dont dépenses imprévues (952)							

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00	45 010 700,00	123 890 465,00	28 450 000,00	106 669 692,00	
90 Opérations ventilées		0,00	45 010 700,00	123 890 465,00	28 450 000,00	106 669 692,00	
- en AP/CP (2)		0,00	45 010 700,00	123 890 465,00	28 450 000,00	106 669 692,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00	955 000,00	9 600 306,00	0,00	61 620 263,00	
90 Opérations ventilées		0,00	955 000,00	9 600 306,00	0,00	61 620 263,00	
- Recettes affectées		0,00	0,00	8 561 707,00	0,00	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	955 000,00	1 038 599,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	593 906,00	32 027 972,00	6 166 000,00	376 082 348,00	
93 Services ventilés (dont APA et RSA)	0,00	0,00	593 906,00	32 027 972,00	6 166 000,00	376 082 348,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	593 906,00	32 027 972,00	6 166 000,00	372 085 198,00	

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 997 150,00	
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	2 705 632,00	389 210,00	29 963 562,00	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	2 705 632,00	389 210,00	29 963 562,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT	D1

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	617 344 669,00	235 512 587,00
900 Services généraux	8 432 880,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	144 378 128,00	133 216 037,00
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	132 385 815,00	26 820 981,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	26 321 689,00	3 300 000,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	1 805 300,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	45 010 700,00	955 000,00
906 Action économique	123 890 465,00	9 600 306,00
907 Environnement	28 450 000,00	0,00
908 Transports	106 669 692,00	61 620 263,00
909 Fonction en réserve		
92 Opérations non ventilées	180 000 000,00	307 920 338,00
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	18 000 000,00
923 Dettes et autres opérations financières	180 000 000,00	289 920 338,00
95 Chapitres de prévision sans réalisation		0,00
954 Produit des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL	I 797 344 669,00	II 543 432 925,00

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	60 000 000,00	60 000 000,00
926 Transferts entre les sections (2)	365 000 000,00	375 000 000,00
951 Virement de la section de fonctionnement		243 911 744,00
TOTAL	III 425 000 000,00	IV 678 911 744,00

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :..... 253 911 744,00

001 Solde exécution invest. reporté (3)	V 0,00	VI 0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 222 344 669,00	II + IV + VI + VII	1 222 344 669,00
----------------------------	-------------	-------------------------	--------------------	-------------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT	D2

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Services ventilés	1 051 864 311,00	99 546 829,00
930 Services généraux	87 667 458,00	6 128 286,00
930-5 Gestion des fonds européens	5 000 000,00	8 949 519,00
931 Sécurité	0,00	0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	510 155 593,00	49 858 286,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	28 592 034,00	1 058 334,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	5 579 000,00	494 000,00
934-3 APA	0,00	0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires et habitat	593 906,00	0,00
936 Action économique	32 027 972,00	2 705 632,00
937 Environnement	6 166 000,00	389 210,00
938 Transports	376 082 348,00	29 963 562,00
939 Fonction en réserve		
94 Services communs non ventilés	89 696 446,00	1 295 925 672,00
940 Impositions directes	54 746 197,00	533 948 983,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	725 367 345,00
942 Dotations et participations	0,00	34 854 344,00
943 Opérations financières	33 325 249,00	1 130 000,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	890 000,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (2)	735 000,00	625 000,00
TOTAL	I 1 141 560 757,00	II 1 395 472 501,00

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (2)	375 000 000,00	365 000 000,00
947 Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	243 911 744,00	
TOTAL	III 618 911 744,00	IV 365 000 000,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :	253 911 744,00
---	-----------------------

002 Résultat de fonctionnement reporté (3)	V 0,00	VI 0,00
--	--------	---------

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 760 472 501,00	II + IV + VI	1 760 472 501,00
----------------------------	-------------	-------------------------	--------------	-------------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	E1

	INVESTISSEMENT	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	1 222 344 669,00	1 222 344 669,00	1 222 344 669,00
Sous total des opérations réelles et mixtes		0,00	0,00	797 344 669,00	797 344 669,00	797 344 669,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	180 000 000,00	180 000 000,00	180 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	0,00	0,00	5 820 380,00	5 820 380,00	5 820 380,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018)	0,00	0,00	505 077 786,00	505 077 786,00	505 077 786,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	0,00	0,00	20 257 999,00	20 257 999,00	20 257 999,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 018)	0,00	0,00	63 452 160,00	63 452 160,00	63 452 160,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	20 636 344,00	20 636 344,00	20 636 344,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		0,00	0,00	425 000 000,00	425 000 000,00	425 000 000,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (3)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>365 000 000,00</i>	<i>365 000 000,00</i>	<i>365 000 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>60 000 000,00</i>	<i>60 000 000,00</i>	<i>60 000 000,00</i>
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	E1

	FONCTIONNEMENT	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
	Dépenses de fonctionnement – Total	0,00	0,00	1 760 472 501,00	1 760 472 501,00	1 760 472 501,00
	Sous total des opérations réelles et mixtes	0,00	0,00	1 141 560 757,00	1 141 560 757,00	1 141 560 757,00
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	0,00	0,00	269 664 034,00	269 664 034,00	269 664 034,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	0,00	0,00	162 395 259,00	162 395 259,00	162 395 259,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	54 746 197,00	54 746 197,00	54 746 197,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	0,00	0,00	620 835 018,00	620 835 018,00	620 835 018,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	890 000,00	890 000,00	890 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	32 295 249,00	32 295 249,00	32 295 249,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	0,00	0,00	735 000,00	735 000,00	735 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous total des opérations d'ordre	0,00	0,00	618 911 744,00	618 911 744,00	618 911 744,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	0,00	375 000 000,00	375 000 000,00	375 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	243 911 744,00	243 911 744,00	243 911 744,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	E2

	INVESTISSEMENT	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	1 222 344 669,00	1 222 344 669,00	1 222 344 669,00
	Sous total des opérations réelles et mixtes	0,00	0,00	543 432 925,00	543 432 925,00	543 432 925,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	61 370 371,00	61 370 371,00	61 370 371,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	159 942 727,00	159 942 727,00	159 942 727,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	0,00	0,00	289 920 338,00	289 920 338,00	289 920 338,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3)	0,00	0,00	13 168 898,00	13 168 898,00	13 168 898,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	0,00	14 502 833,00	14 502 833,00	14 502 833,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	4 527 758,00	4 527 758,00	4 527 758,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous total des opérations d'ordre	0,00		678 911 744,00	678 911 744,00	678 911 744,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4)</i>	0,00		375 000 000,00	375 000 000,00	375 000 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00		60 000 000,00	60 000 000,00	60 000 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		243 911 744,00	243 911 744,00	243 911 744,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	E2

	FONCTIONNEMENT	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	1 760 472 501,00	1 760 472 501,00	1 760 472 501,00
	Sous total des opérations réelles et mixtes	0,00	0,00	1 395 472 501,00	1 395 472 501,00	1 395 472 501,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	28 926 288,00	28 926 288,00	28 926 288,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	212 398 666,00	212 398 666,00	212 398 666,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 046 917 662,00	1 046 917 662,00	1 046 917 662,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	97 479 551,00	97 479 551,00	97 479 551,00
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	6 416 912,00	6 416 912,00	6 416 912,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	2 062 422,00	2 062 422,00	2 062 422,00
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	625 000,00	625 000,00	625 000,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	0,00	0,00	633 500,00	633 500,00	633 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous total des opérations d'ordre	0,00	0,00	365 000 000,00	365 000 000,00	365 000 000,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (3)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>365 000 000,00</i>	<i>365 000 000,00</i>	<i>365 000 000,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
90	Opérations ventilées	0,00	0,00	496 193 092,00	617 344 669,00	617 344 669,00	512 253 041,00	105 091 628,00	617 344 669,00
900	Services généraux	0,00	0,00	4 280 000,00	8 432 880,00	8 432 880,00	7 458 380,00	974 500,00	8 432 880,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	53 700 000,00	144 378 128,00	144 378 128,00	40 261 000,00	104 117 128,00	144 378 128,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	109 036 753,00	132 385 815,00	132 385 815,00	132 385 815,00	0,00	132 385 815,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	21 802 700,00	26 321 689,00	26 321 689,00	26 321 689,00	0,00	26 321 689,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	1 600 000,00	1 805 300,00	1 805 300,00	1 805 300,00	0,00	1 805 300,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	41 560 000,00	45 010 700,00	45 010 700,00	45 010 700,00	0,00	45 010 700,00
906	Action économique	0,00	0,00	123 650 240,00	123 890 465,00	123 890 465,00	123 890 465,00	0,00	123 890 465,00
907	Environnement	0,00	0,00	23 924 364,00	28 450 000,00	28 450 000,00	28 450 000,00	0,00	28 450 000,00
908	Transports	0,00	0,00	116 639 035,00	106 669 692,00	106 669 692,00	106 669 692,00	0,00	106 669 692,00
909	Fonction en réserve								
92	Opérations non ventilées	0,00	0,00		605 000 000,00	605 000 000,00		605 000 000,00	605 000 000,00
921	Taxes non affectées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00		180 000 000,00	180 000 000,00		180 000 000,00	180 000 000,00
925	Opérations patrimoniales	0,00			60 000 000,00	60 000 000,00		60 000 000,00	60 000 000,00
926	Transferts entre les sections	0,00			365 000 000,00	365 000 000,00		365 000 000,00	365 000 000,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation			10 000 000,00					
950	Dépenses imprévues			10 000 000,00					
TOTAL des groupes fonctionnels		0,00	0,00	506 193 092,00	1 222 344 669,00	1 222 344 669,00	512 253 041,00	710 091 628,00	1 222 344 669,00

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)	0,00
--	-------------

TOTAL	1 222 344 669,00
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET						III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (2) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
90	Opérations ventilées	0,00	0,00	235 512 587,00	235 512 587,00	235 512 587,00
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	133 216 037,00	133 216 037,00	133 216 037,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	26 820 981,00	26 820 981,00	26 820 981,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	955 000,00	955 000,00	955 000,00
906	Action économique	0,00	0,00	9 600 306,00	9 600 306,00	9 600 306,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	61 620 263,00	61 620 263,00	61 620 263,00
909	Fonction en réserve					
92	Opérations non ventilées	0,00	0,00	742 920 338,00	742 920 338,00	742 920 338,00
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	0,00	0,00	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	289 920 338,00	289 920 338,00	289 920 338,00
925	Opérations patrimoniales	0,00		60 000 000,00	60 000 000,00	60 000 000,00
926	Transferts entre les sections (3)	0,00		375 000 000,00	375 000 000,00	375 000 000,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	0,00	0,00	243 911 744,00	243 911 744,00	243 911 744,00
951	Virement de la section de fonctionnement	0,00		243 911 744,00	243 911 744,00	243 911 744,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des groupes fonctionnels		0,00	0,00	1 222 344 669,00	1 222 344 669,00	1 222 344 669,00

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)	0,00
--	-------------

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)	0,00
---	-------------

TOTAL	1 222 344 669,00
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 900
Détail par articles	

CHAPITRE 900 – Services généraux AP (1) = 4 280 000,00

Libellé	90-02 Administration générale						
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-028 Autres moyens généraux
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 777 880,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 777 880,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 777 880,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	6 810 380,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	967 500,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., édu., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	80 000,00	0,00	568 000,00	8 432 880,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	80 000,00	0,00	568 000,00	8 432 880,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	80 000,00	0,00	568 000,00	8 432 880,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	80 000,00	0,00	568 000,00	7 458 380,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	974 500,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 900-5

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens **AP (1) = 53 700 000,00**

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	40 261 000,00	0,00	144 378 128,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	40 261 000,00	0,00	144 378 128,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	40 261 000,00	0,00	144 378 128,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	40 261 000,00	0,00	40 261 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	104 117 128,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS				
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	29 098 909,00	0,00	133 216 037,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	29 098 909,00	0,00	133 216 037,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	29 098 909,00	0,00	133 216 037,00
Recettes affectées	0,00	29 098 909,00	0,00	133 216 037,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 901

CHAPITRE 901 – Sécurité AP (1) = 0,00

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 902
Détail par articles	

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage AP (1) = 109 036 753,00

Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré		
		90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés
		DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Total (RAR N-1 + Vote)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 419 999,00	18 401 950,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 419 999,00	18 401 950,00
Vote de l'assemblée (2)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 419 999,00	18 401 950,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 419 999,00	18 401 950,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 291 690,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 291 690,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 291 690,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 191 690,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires	90-25 Formation professionnelle	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Total (RAR N-1 + Vote)	14 174 395,00	0,00	0,00	18 000 000,00	3 329 471,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	14 174 395,00	0,00	0,00	18 000 000,00	3 329 471,00
Vote de l'assemblée (2)	14 174 395,00	0,00	0,00	18 000 000,00	3 329 471,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	14 174 395,00	0,00	0,00	18 000 000,00	3 329 471,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Total (RAR N-1 + Vote)	3 449 291,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	3 449 291,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
Vote de l'assemblée (2)	3 449 291,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
Recettes affectées	1 015 132,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
Financement par le tiers de l'opération	2 434 159,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	132 385 815,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	132 385 815,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	132 385 815,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	132 385 815,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 820 981,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 820 981,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 820 981,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 286 822,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 534 159,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs AP (1) = 21 802 700,00

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	1 919 000,00	23 192 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	1 919 000,00	23 192 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	1 919 000,00	23 192 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	1 919 000,00	23 192 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210 000,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210 000,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210 000,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 903

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes		
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	26 321 689,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	26 321 689,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	26 321 689,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	26 321 689,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) AP (1) = 1 600 000,00

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éta sanitaires	90-418 Autres actions
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 515 300,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 515 300,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 515 300,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 515 300,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite)

Libellé	90-42 Action sociale									TOTAL DU CHAPITRE
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance	90-423 Personnes âgées	90-424 Personnes en difficulté	90-428 Autres interventions sociales	
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence					
DEPENSES D'EQUIPEMENT										
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00	1 805 300,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00	1 805 300,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00	1 805 300,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00	1 805 300,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS										
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 904-4

CHAPITRE 904-4 – RSA **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat AP (1) = 41 560 000,00

Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
		90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)			
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	44 760 700,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	44 760 700,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	44 760 700,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	44 760 700,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	955 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	955 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	955 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	955 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 010 700,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 010 700,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 010 700,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 010 700,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	955 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	955 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	955 000,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	955 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 906
Détail par articles	

CHAPITRE 906 – Action économique AP (1) = 123 650 240,00

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000 000,00	55 019 742,00	6 270 205,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000 000,00	55 019 742,00	6 270 205,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000 000,00	55 019 742,00	6 270 205,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000 000,00	55 019 742,00	6 270 205,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	293 250,00	7 561 821,00	599 136,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	293 250,00	7 561 821,00	599 136,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	293 250,00	7 561 821,00	599 136,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	293 250,00	7 561 821,00	599 136,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 906

CHAPITRE 906 –Action économique (suite)

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintenance et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	38 600 518,00	0,00	123 890 465,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	38 600 518,00	0,00	123 890 465,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	38 600 518,00	0,00	123 890 465,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	38 600 518,00	0,00	123 890 465,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	1 146 099,00	0,00	9 600 306,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	1 146 099,00	0,00	9 600 306,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	1 146 099,00	0,00	9 600 306,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	107 500,00	0,00	8 561 707,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	1 038 599,00	0,00	1 038 599,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 907
Détail par articles	

CHAPITRE 907 – Environnement **AP (1) = 23 924 364,00**

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine		
			90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoyage	
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 907

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 750 000,00	9 200 000,00	0,00	0,00	28 450 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	18 750 000,00	9 200 000,00	0,00	0,00	28 450 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 750 000,00	9 200 000,00	0,00	0,00	28 450 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 750 000,00	9 200 000,00	0,00	0,00	28 450 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908
Détail par articles	

CHAPITRE 908 – Transports AP (1) = 116 639 035,00

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820	90-821	90-822	90-823	90-824	90-825	90-828
			Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	3 000 000,00	0,00	750 000,00	39 861 420,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	3 000 000,00	0,00	750 000,00	39 861 420,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	3 000 000,00	0,00	750 000,00	39 861 420,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	3 000 000,00	0,00	750 000,00	39 861 420,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 653 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 653 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 653 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 653 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé	90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Total (RAR N-1 + Vote)	864 500,00	17 364 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	864 500,00	17 364 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	864 500,00	17 364 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	864 500,00	17 364 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures			
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	39 826 794,00	0,00	4 992 053,00	0,00	0,00	0,00	106 669 692,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	39 826 794,00	0,00	4 992 053,00	0,00	0,00	0,00	106 669 692,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	39 826 794,00	0,00	4 992 053,00	0,00	0,00	0,00	106 669 692,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	39 826 794,00	0,00	4 992 053,00	0,00	0,00	0,00	106 669 692,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	49 466 497,00	0,00	0,00	9 500 000,00	0,00	0,00	61 620 263,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	49 466 497,00	0,00	0,00	9 500 000,00	0,00	0,00	61 620 263,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	49 466 497,00	0,00	0,00	9 500 000,00	0,00	0,00	61 620 263,00
Recettes affectées	0,00	49 466 497,00	0,00	0,00	9 500 000,00	0,00	0,00	61 620 263,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Reversement de dotations (trop perçu).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 923

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES	0,00	0,00	180 000 000,00	180 000 000,00	180 000 000,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	0,00	35 000 000,00	35 000 000,00	35 000 000,00
16318	Autres emprunts obligataires	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	94 750 000,00	94 750 000,00	94 750 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	25 000 000,00	25 000 000,00	25 000 000,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	0,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	289 920 338,00	289 920 338,00	289 920 338,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	239 920 338,00	239 920 338,00	239 920 338,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	25 000 000,00	25 000 000,00	25 000 000,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	0,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 925

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	0,00	60 000 000,00	60 000 000,00
16441	<i>Opérations afférentes à l'emprunt</i>	<i>0,00</i>	<i>50 000 000,00</i>	<i>50 000 000,00</i>
231311	<i>Bâtiments administratifs</i>	<i>0,00</i>	<i>10 000 000,00</i>	<i>10 000 000,00</i>
	RECETTES (3)	0,00	60 000 000,00	60 000 000,00
16449	<i>Opérations de tirage ligne trésorerie</i>	<i>0,00</i>	<i>50 000 000,00</i>	<i>50 000 000,00</i>
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	<i>0,00</i>	<i>10 000 000,00</i>	<i>10 000 000,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 926

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	0,00	365 000 000,00	365 000 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement</i>	0,00	365 000 000,00	365 000 000,00
1393122	<i>Dotation régionale d'équipement scolaire</i>	0,00	35 000 000,00	35 000 000,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>	0,00	330 000 000,00	330 000 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (4) (5)	0,00	375 000 000,00	375 000 000,00
	<i>Amortissement des immobilisations</i>	0,00	375 000 000,00	375 000 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	375 000 000,00	375 000 000,00
	Autres	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION	A 95

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Chapitre	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AP lors de la séance budgétaire
	DEPENSES				10 000 000,00
950	Dépenses imprévues				10 000 000,00
	RECETTES	0,00	243 911 744,00	243 911 744,00	
951	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>243 911 744,00</i>	<i>243 911 744,00</i>	
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	

(1) Le contenu de la colonne « Pour mémoire budget précédent » est défini dans l'état I-B.

III – VOTE DU BUDGET									III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	Services ventilés	0,00	0,00	812 270 748,00	1 051 864 311,00	1 051 864 311,00	865 120 954,00	186 743 357,00	1 051 864 311,00
930	Services généraux	0,00	0,00	6 127 200,00	87 667 458,00	87 667 458,00	8 672 801,00	78 994 657,00	87 667 458,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	362 337 624,00	510 155 593,00	510 155 593,00	408 010 293,00	102 145 300,00	510 155 593,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	27 354 784,00	28 592 034,00	28 592 034,00	26 987 784,00	1 604 250,00	28 592 034,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00	0,00	5 637 000,00	5 579 000,00	5 579 000,00	5 577 000,00	2 000,00	5 579 000,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	200 000,00	593 906,00	593 906,00	593 906,00	0,00	593 906,00
936	Action économique	0,00	0,00	34 626 000,00	32 027 972,00	32 027 972,00	32 027 972,00	0,00	32 027 972,00
937	Environnement	0,00	0,00	7 108 067,00	6 166 000,00	6 166 000,00	6 166 000,00	0,00	6 166 000,00
938	Transports	0,00	0,00	368 880 073,00	376 082 348,00	376 082 348,00	372 085 198,00	3 997 150,00	376 082 348,00
939	Fonction en réserve								
94	Services communs non ventilés	0,00	0,00		464 696 446,00	464 696 446,00		464 696 446,00	464 696 446,00
940	Impositions directes	0,00	0,00		54 746 197,00	54 746 197,00		54 746 197,00	54 746 197,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00		33 325 249,00	33 325 249,00		33 325 249,00	33 325 249,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00		890 000,00	890 000,00		890 000,00	890 000,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (4)	0,00			735 000,00	735 000,00		735 000,00	735 000,00
946	Transferts entre les sections (4)	0,00			375 000 000,00	375 000 000,00		375 000 000,00	375 000 000,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
95	Chapitre de prévision sans réalisation	0,00		2 000 000,00	243 911 744,00	243 911 744,00		243 911 744,00	243 911 744,00
952	Dépenses imprévues			2 000 000,00					
953	Virement à la section d'investissement	0,00			243 911 744,00	243 911 744,00		243 911 744,00	243 911 744,00
TOTAL des groupes fonctionnels		0,00	0,00	814 270 748,00	1 760 472 501,00	1 760 472 501,00	865 120 954,00	895 351 547,00	1 760 472 501,00

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (5)								0,00
---	--	--	--	--	--	--	--	------

TOTAL								1 760 472 501,00
--------------	--	--	--	--	--	--	--	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération hors RAR.

(4) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (2) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	Services ventilés	0,00	0,00	99 546 829,00	99 546 829,00	99 546 829,00
930	Services généraux	0,00	0,00	6 128 286,00	6 128 286,00	6 128 286,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	8 949 519,00	8 949 519,00	8 949 519,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00	49 858 286,00	49 858 286,00	49 858 286,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00	1 058 334,00	1 058 334,00	1 058 334,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00	0,00	494 000,00	494 000,00	494 000,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	2 705 632,00	2 705 632,00	2 705 632,00
937	Environnement	0,00	0,00	389 210,00	389 210,00	389 210,00
938	Transports	0,00	0,00	29 963 562,00	29 963 562,00	29 963 562,00
939	Fonction en réserve					
94	Services communs non ventilés	0,00	0,00	1 660 925 672,00	1 660 925 672,00	1 660 925 672,00
940	Impositions directes	0,00	0,00	533 948 983,00	533 948 983,00	533 948 983,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	725 367 345,00	725 367 345,00	725 367 345,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	34 854 344,00	34 854 344,00	34 854 344,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	1 130 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (3)	0,00		625 000,00	625 000,00	625 000,00
946	Transferts entre les sections (3)	0,00		365 000 000,00	365 000 000,00	365 000 000,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL des groupes fonctionnels		0,00	0,00	1 760 472 501,00	1 760 472 501,00	1 760 472 501,00

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (4)	0,00
---	-------------

TOTAL	1 760 472 501,00
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération hors RAR.

(3) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux AE (1) = 6 127 200,00

Libellé	93-02 Administration générale						
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	124 000,00	53 721 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 905 687,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	124 000,00	53 721 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 905 687,00
Vote de l'assemblée (2)	124 000,00	53 721 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 905 687,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	6 639 450,00
- Hors AE-CP	124 000,00	53 721 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 266 237,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	1 539 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 283 786,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	1 539 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 283 786,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	1 539 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 283 786,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	4 882 500,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	4 882 500,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	4 882 500,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	4 882 500,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	1 351 751,00	0,00	681 600,00	87 667 458,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	1 351 751,00	0,00	681 600,00	87 667 458,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	1 351 751,00	0,00	681 600,00	87 667 458,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	1 351 751,00	0,00	681 600,00	8 672 801,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 994 657,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	305 000,00	0,00	0,00	6 128 286,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	305 000,00	0,00	0,00	6 128 286,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	305 000,00	0,00	0,00	6 128 286,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 930-5

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens

AE (1) = 0,00

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Total (RAR N-1 + Vote)	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00
Vote de l'assemblée (2)	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT				
Total (RAR N-1 + Vote)	6 975 519,00	0,00	0,00	8 949 519,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	6 975 519,00	0,00	0,00	8 949 519,00
Vote de l'assemblée (2)	6 975 519,00	0,00	0,00	8 949 519,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 931

CHAPITRE 931 – Sécurité **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

AE (1) = 362 337 624,00

Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré		
		93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés
		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Total (RAR N-1 + Vote)	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 327 044,00	38 551 940,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 327 044,00	38 551 940,00
Vote de l'assemblée (2)	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 327 044,00	38 551 940,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 181 744,00	38 551 940,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 145 300,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 107 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 107 000,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 107 000,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires	93-25 Formation professionnelle	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Total (RAR N-1 + Vote)	4 710 428,00	0,00	136 175 083,00	137 500 000,00	42 804 738,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	4 710 428,00	0,00	136 175 083,00	137 500 000,00	42 804 738,00
Vote de l'assemblée (2)	4 710 428,00	0,00	136 175 083,00	137 500 000,00	42 804 738,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	4 710 428,00	0,00	136 175 083,00	137 500 000,00	42 804 738,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Total (RAR N-1 + Vote)	32 500,00	0,00	38 638 821,00	0,00	1 079 965,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	32 500,00	0,00	38 638 821,00	0,00	1 079 965,00
Vote de l'assemblée (2)	32 500,00	0,00	38 638 821,00	0,00	1 079 965,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	11 876 360,00	0,00	510 155 593,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 876 360,00	0,00	510 155 593,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	11 876 360,00	0,00	510 155 593,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	11 876 360,00	0,00	408 010 293,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 145 300,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 858 286,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 858 286,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 858 286,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs AE (1) = 27 354 784,00

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	15 921 934,00	6 087 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	15 921 934,00	6 087 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	15 921 934,00	6 087 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	15 921 934,00	4 835 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	1 252 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	720 000,00	338 334,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	720 000,00	338 334,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	720 000,00	338 334,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32					
	Sports (autres que scolaires)					
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	352 250,00	0,00	6 220 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	352 250,00	0,00	6 220 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	352 250,00	0,00	6 220 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 220 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	352 250,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 933

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	28 592 034,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	28 592 034,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	28 592 034,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	26 987 784,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	1 604 250,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 058 334,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 058 334,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 058 334,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) AE (1) = 5 637 000,00

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éta sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 957 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 957 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 957 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 957 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite)

Libellé	93-42 Action sociale								TOTAL DU CHAPITRE	
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance	93-423 Personnes âgées	93-424 Personnes en difficulté		93-428 Autres interventions sociales
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT										
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 622 000,00	5 579 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 622 000,00	5 579 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 622 000,00	5 579 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 620 000,00	5 577 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT										
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	494 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	494 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	494 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 934-3

CHAPITRE 934-3 – APA **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 934-4

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat AE (1) = 200 000,00

Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
		93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)			
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accèsion à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	593 906,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	593 906,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	593 906,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	593 906,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			Autres actions			
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 906,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 906,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 906,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 906,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 936

CHAPITRE 936 – Action économique AE (1) = 34 626 000,00

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00	17 742 004,00	217 996,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00	17 742 004,00	217 996,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00	17 742 004,00	217 996,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00	17 742 004,00	217 996,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	869 050,00	63 372,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	869 050,00	63 372,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	869 050,00	63 372,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 936

CHAPITRE 936 –Action économique (suite)

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	10 067 972,00	0,00	32 027 972,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	10 067 972,00	0,00	32 027 972,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	10 067 972,00	0,00	32 027 972,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	10 067 972,00	0,00	32 027 972,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	1 773 210,00	0,00	2 705 632,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	1 773 210,00	0,00	2 705 632,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	1 773 210,00	0,00	2 705 632,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 937

CHAPITRE 937 – Environnement **AE (1) = 7 108 067,00**

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine				
			93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
			93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoyage
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)	67 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	67 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	67 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 937

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 390 000,00	3 150 000,00	0,00	0,00	6 166 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 390 000,00	3 150 000,00	0,00	0,00	6 166 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 390 000,00	3 150 000,00	0,00	0,00	6 166 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	2 390 000,00	3 150 000,00	0,00	0,00	6 166 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	389 210,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	389 210,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	389 210,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports AE (1) = 368 880 073,00

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Total (RAR N-1 + Vote)	22 000,00	143 248 220,00	3 975 150,00	59 936 022,00	163 069 816,00	0,00	5 691 140,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	22 000,00	143 248 220,00	3 975 150,00	59 936 022,00	163 069 816,00	0,00	5 691 140,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	22 000,00	143 248 220,00	3 975 150,00	59 936 022,00	163 069 816,00	0,00	5 691 140,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	143 248 220,00	0,00	59 936 022,00	163 069 816,00	0,00	5 691 140,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	22 000,00	0,00	3 975 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	19 252 541,00	495 550,00	7 130 663,00	1 722 208,00	0,00	1 312 000,00	0,00	47 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	19 252 541,00	495 550,00	7 130 663,00	1 722 208,00	0,00	1 312 000,00	0,00	47 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	19 252 541,00	495 550,00	7 130 663,00	1 722 208,00	0,00	1 312 000,00	0,00	47 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83						
	Transports de marchandises						
	93-830	93-831	93-832	93-833	93-834	93-835	93-838
	Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé	93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	376 082 348,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	376 082 348,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	376 082 348,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	372 085 198,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 997 150,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 963 562,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 963 562,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 963 562,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES	0,00	0,00	54 746 197,00	54 746 197,00	54 746 197,00
739214	Attrib. compens. CVAE - Départ. - Région	0,00	0,00	50 950 000,00	50 950 000,00	50 950 000,00
739224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	0,00	0,00	3 796 197,00	3 796 197,00	3 796 197,00
	RECETTES	0,00	0,00	533 948 983,00	533 948 983,00	533 948 983,00
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	0,00	483 816 431,00	483 816 431,00	483 816 431,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	0,00	34 241 824,00	34 241 824,00	34 241 824,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	15 890 728,00	15 890 728,00	15 890 728,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 941

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	725 367 345,00	725 367 345,00	725 367 345,00
731421	TICPE - LRL	0,00	0,00	197 770 844,00	197 770 844,00	197 770 844,00
73153	Taxe certif. immatriculation véhicules	0,00	0,00	139 000 000,00	139 000 000,00	139 000 000,00
731771	Taxe d'apprentissage	0,00	0,00	98 472 922,00	98 472 922,00	98 472 922,00
731772	TICPE - Ressource région. apprentissage	0,00	0,00	23 909 461,00	23 909 461,00	23 909 461,00
731773	Frais gestion ress form prof, apprentiss	0,00	0,00	32 029 881,00	32 029 881,00	32 029 881,00
731774	TICPE FPA	0,00	0,00	13 929 133,00	13 929 133,00	13 929 133,00
731775	TICPE - Primes employeurs apprentis	0,00	0,00	23 747 166,00	23 747 166,00	23 747 166,00
735	Fraction de TVA	0,00	0,00	196 507 938,00	196 507 938,00	196 507 938,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	34 854 344,00	34 854 344,00	34 854 344,00
744	FCTVA	0,00	0,00	388 633,00	388 633,00	388 633,00
74631	DGD des régions	0,00	0,00	19 143 562,00	19 143 562,00	19 143 562,00
748312	D.C.R.T.P.	0,00	0,00	10 729 702,00	10 729 702,00	10 729 702,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	24 456,00	24 456,00	24 456,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	0,00	0,00	4 567 991,00	4 567 991,00	4 567 991,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES (3)	0,00	0,00	33 325 249,00	33 325 249,00	33 325 249,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	28 295 249,00	28 295 249,00	28 295 249,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
6688	Autres	0,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
	RECETTES (4)	0,00	0,00	1 130 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
7688	Autres	0,00	0,00	1 130 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice	2 500 000,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 000 000,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	500 000,00
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 944

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES	0,00	0,00	890 000,00	890 000,00	890 000,00
65861	Frais de personnel	0,00	0,00	890 000,00	890 000,00	890 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	0,00	735 000,00	735 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	735 000,00	735 000,00
	RECETTES (3)	0,00	625 000,00	625 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	625 000,00	625 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3) (5)	0,00	375 000 000,00	375 000 000,00
	<i>Dot. aux amortissements et provisions</i>	0,00	375 000 000,00	375 000 000,00
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	0,00	375 000 000,00	375 000 000,00
	Autres	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (4) (5)	0,00	365 000 000,00	365 000 000,00
	Reprises sur autofinancement	0,00	365 000 000,00	365 000 000,00
7768	<i>Neutral. amort., dépréc. et provisions</i>	0,00	330 000 000,00	330 000 000,00
777	<i>Rec... subv inv transférées cpte résult</i>	0,00	35 000 000,00	35 000 000,00
	Transfert de charges	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

(5) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (3)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS	B 95

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Articles	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AE lors de la séance budgétaire
	DEPENSES	0,00	243 911 744,00	243 911 744,00	2 000 000,00
952	Dépenses imprévues				2 000 000,00
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>243 911 744,00</i>	<i>243 911 744,00</i>	

(1) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		180 000 000,00	8 432 880,00	144 378 128,00	0,00	132 385 815,00	26 321 689,00	1 805 300,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 810 380,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 088 000,00	144 378 128,00	0,00	53 953 656,00	26 321 689,00	1 805 300,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	528 000,00	0,00	0,00	15 969 999,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	62 452 160,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		307 920 338,00	0,00	133 216 037,00	0,00	26 820 981,00	3 300 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	133 216 037,00	0,00	23 226 690,00	3 300 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	289 920 338,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 015 132,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 534 159,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		45 010 700,00	123 890 465,00	28 450 000,00	106 669 692,00		797 344 669,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		180 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		5 820 380,00
204	Subventions d'équipement versées	45 010 700,00	101 160 621,00	28 450 000,00	102 909 692,00		505 077 786,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	3 760 000,00		20 257 999,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		63 452 160,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	2 100 000,00	0,00	0,00		2 100 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	20 629 844,00	0,00	0,00		20 636 344,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		955 000,00	9 600 306,00	0,00	61 620 263,00		543 432 925,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	43 370 371,00		61 370 371,00
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00	0,00	0,00		159 942 727,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		289 920 338,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	12 153 766,00		13 168 898,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	8 361 707,00	0,00	6 096 126,00		14 502 833,00
45	Opérations pour compte de tiers	955 000,00	1 038 599,00	0,00	0,00		4 527 758,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		180 000 000,00
163	Emprunts obligataires	35 250 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	129 750 000,00
166	Refinancement de dette	15 000 000,00
RECETTES		307 920 338,00
102	Dotations et fonds d'investissement	18 000 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	274 920 338,00
166	Refinancement de dette	15 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale						90-028 Autres moyens généraux
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 777 880,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 010 380,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	501 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	80 000,00	0,00	568 000,00	8 432 880,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	80 000,00	0,00	568 000,00	1 088 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 010 380,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	40 261 000,00	0,00	144 378 128,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	40 261 000,00	0,00	144 378 128,00
RECETTES		0,00	29 098 909,00	0,00	133 216 037,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	29 098 909,00	0,00	133 216 037,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré		
			90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés
			DEPENSES	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 401 950,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 789 999,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 450 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 291 690,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 278,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 123 412,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires	90-25 Formation professionnelle	90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale
DEPENSES		14 174 395,00	0,00	0,00	18 000 000,00	3 329 471,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	14 172 235,00	0,00	0,00	18 000 000,00	3 329 471,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 449 291,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 015 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	2 434 159,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	132 385 815,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	53 953 656,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 789 999,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 452 160,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 820 981,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 278,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 123 412,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 015 132,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 534 159,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	1 919 000,00	23 192 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 919 000,00	23 192 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32					
		Sports (autres que scolaires)					
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210 000,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	26 321 689,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	26 321 689,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éta sanitaires	90-418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 515 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 515 300,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale								TOTAL DU CHAPITRE	
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance	90-423 Personnes âgées	90-424 Personnes en difficulté		90-428 Autres interventions sociales
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00	1 805 300,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00	1 805 300,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
			90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)			
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage
	DEPENSES	0,00	44 760 700,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	44 760 700,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	955 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	955 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 010 700,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 010 700,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	955 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	955 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	24 000 000,00	55 019 742,00	6 270 205,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	21 900 000,00	34 389 898,00	6 270 205,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 629 844,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	293 250,00	7 561 821,00	599 136,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 339 000,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	293 250,00	6 022 821,00	599 136,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	38 600 518,00	0,00	123 890 465,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	38 600 518,00	0,00	101 160 621,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 629 844,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	1 146 099,00	0,00	9 600 306,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 339 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	107 500,00	0,00	7 022 707,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	1 038 599,00	0,00	1 038 599,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine				
				90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	18 750 000,00	9 200 000,00	0,00	0,00	28 450 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	18 750 000,00	9 200 000,00	0,00	0,00	28 450 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
DEPENSES		0,00	3 000 000,00	0,00	750 000,00	39 861 420,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	39 861 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 000 000,00	0,00	750 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 653 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 653 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83						
		Transports de marchandises						
		90-830	90-831	90-832	90-833	90-834	90-835	90-838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie							
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
DEPENSES		864 500,00	17 364 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	864 500,00	17 364 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures			
DEPENSES		0,00	39 826 794,00	0,00	4 992 053,00	0,00	0,00	0,00	106 669 692,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	39 826 794,00	0,00	4 992 053,00	0,00	0,00	0,00	102 909 692,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 760 000,00
RECETTES		0,00	49 466 497,00	0,00	0,00	9 500 000,00	0,00	0,00	61 620 263,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	43 370 371,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 370 371,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500 000,00	0,00	0,00	12 153 766,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	6 096 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 096 126,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		89 696 446,00	87 667 458,00	5 000 000,00	0,00	510 155 593,00	28 592 034,00	5 579 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 000 000,00	24 202 088,00	0,00	0,00	88 980 791,00	675 743,00	2 000,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	56 130 920,00	0,00	0,00	100 738 367,00	1 576 357,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	54 746 197,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	7 334 450,00	5 000 000,00	0,00	320 436 435,00	26 339 934,00	5 577 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	890 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	32 295 249,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	735 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 295 925 672,00	6 128 286,00	8 949 519,00	0,00	49 858 286,00	1 058 334,00	494 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	526 500,00	0,00	0,00	107 000,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	532 000,00	0,00	0,00	237 500,00	338 334,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	212 398 666,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 046 917 662,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	34 854 344,00	2 181 899,00	8 949 519,00	0,00	48 638 821,00	720 000,00	440 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 887 887,00	0,00	0,00	862 465,00	0,00	54 000,00	0,00
76	Produits financiers	1 130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	625 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	593 906,00	32 027 972,00	6 166 000,00	376 082 348,00		1 141 560 757,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	154 803 412,00		269 664 034,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	3 949 615,00		162 395 259,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		54 746 197,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	593 906,00	32 027 972,00	6 166 000,00	217 329 321,00		620 835 018,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		890 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		32 295 249,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		735 000,00
RECETTES		0,00	0,00	2 705 632,00	389 210,00	29 963 562,00		1 395 472 501,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		633 500,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	244 250,00	2 000,00	27 572 204,00		28 926 288,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		212 398 666,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 046 917 662,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	387 210,00	1 307 758,00		97 479 551,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	1 528 960,00	0,00	1 083 600,00		6 416 912,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	932 422,00	0,00	0,00		2 062 422,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		625 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		89 696 446,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	920 000,00
661	Charges d'intérêts	28 795 249,00
668	Autres charges financières	3 500 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	735 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	54 746 197,00
RECETTES		1 295 925 672,00
731	Fiscalité locale	1 046 917 662,00
732	Fiscalité reversée	15 890 728,00
735	Fraction de TVA	196 507 938,00
744	FCTVA	388 633,00
746	Dotation générale de décentralisation	19 143 562,00
748	Autres attributions et participations	15 322 149,00
768	Autres produits financiers	1 130 000,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	625 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale						
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-028 Autres moyens généraux
DEPENSES		124 000,00	53 721 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 905 687,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 119 400,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 907 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	830 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 178 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 640 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	744 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 213 760,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 230 577,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 142 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	124 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	38 982 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	14 280 367,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	233 673,00	0,00	0,00	0,00	0,00	984 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 650 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 950,00
RECETTES		0,00	1 539 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 283 786,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	452 000,00
747	Participations	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 693 899,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 747 887,00

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale						
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-028 Autres moyens généraux
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1 025 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		4 882 500,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	4 882 500,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., édu., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	1 351 751,00	0,00	681 600,00	87 667 458,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 119 400,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 907 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	830 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 178 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 640 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	744 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 438 760,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 351 751,00	0,00	0,00	6 582 328,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	681 600,00	826 600,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 142 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 982 880,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 280 367,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 217 673,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 650 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 882 500,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 950,00
RECETTES		0,00	0,00	305 000,00	0,00	0,00	6 128 286,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	452 000,00
747	Participations	0,00	0,00	305 000,00	0,00	0,00	2 031 899,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 747 887,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00
657	Subventions	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00
RECETTES		6 975 519,00	0,00	0,00	8 949 519,00
747	Participations	6 975 519,00	0,00	0,00	8 949 519,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré		
			93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés
			DEPENSES		210 000,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 631 744,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	297 000,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	836 433,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 018 638,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 979 249,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	740 480,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 413 500,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 551 940,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 107 000,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires	93-25 Formation professionnelle	93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale
DEPENSES		4 710 428,00	0,00	136 175 083,00	137 500 000,00	42 804 738,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	82 136 614,00	2 349 000,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	2 933 000,00	0,00	44 797 409,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	120 900 000,00	0,00
657	Subventions	1 667 428,00	0,00	9 241 060,00	14 251 000,00	42 804 738,00
RECETTES		32 500,00	0,00	38 638 821,00	0,00	1 079 965,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	235 300,00
747	Participations	0,00	0,00	38 638 821,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	842 465,00
758	Produits divers de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	11 876 360,00	0,00	510 155 593,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 631 744,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	297 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 532 047,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 018 638,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 979 249,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	740 480,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 143 909,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 451 940,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	11 876 360,00	0,00	79 840 586,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 858 286,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 300,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 638 821,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	842 465,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	15 921 934,00	6 087 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	48,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	660 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	878 867,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	15 921 934,00	4 188 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	720 000,00	338 334,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	338 334,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32					
		Sports (autres que scolaires)					
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	352 250,00	0,00	6 220 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	235 330,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	1 570,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 620 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	28 592 034,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	48,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	660 695,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	1 114 197,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	25 739 934,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 058 334,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	338 334,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	720 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 957 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 957 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale								TOTAL DU CHAPITRE	
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance	93-423 Personnes âgées	93-424 Personnes en difficulté		93-428 Autres interventions sociales
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 622 000,00	5 579 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 470 000,00	2 470 000,00	
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150 000,00	3 107 000,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	494 000,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	440 000,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
			93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)			
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage
	DEPENSES	0,00	0,00	593 906,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	593 906,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 906,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 906,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00	17 742 004,00	217 996,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00	17 742 004,00	217 996,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	869 050,00	63 372,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	869 050,00	63 372,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	10 067 972,00	0,00	32 027 972,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	9 887 972,00	0,00	31 847 972,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	1 773 210,00	0,00	2 705 632,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	244 250,00	0,00	244 250,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	1 528 960,00	0,00	1 528 960,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	932 422,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine				
				93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoyage
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		67 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	67 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	2 390 000,00	3 150 000,00	0,00	0,00	6 166 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 390 000,00	3 150 000,00	0,00	0,00	6 166 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	389 210,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	387 210,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
DEPENSES		22 000,00	143 248 220,00	3 975 150,00	59 936 022,00	163 069 816,00	0,00	5 691 140,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	454,00	0,00	351 371,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	120 779 897,00	0,00	33 484 609,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	5 081,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	2 842 202,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	1 104 005,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	3 408,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	162 718 445,00	0,00	5 691 140,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	22 468 323,00	0,00	26 451 413,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	19 252 541,00	495 550,00	7 130 663,00	1 722 208,00	0,00	1 312 000,00	0,00	47 000,00
706	Prestations de services	0,00	19 252 541,00	0,00	6 960 663,00	0,00	0,00	1 312 000,00	0,00	47 000,00
747	Participations	0,00	0,00	495 550,00	170 000,00	642 208,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	1 080 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83						
		Transports de marchandises						
		93-830	93-831	93-832	93-833	93-834	93-835	93-838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie							
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	376 082 348,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	391 825,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 264 506,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 081,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 842 202,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104 005,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 408,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 409 585,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 919 736,00
RECETTES		0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 963 562,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 572 204,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 307 758,00
752	Revenus des immeubles	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 080 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE *						B1.1
B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie		230 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT - Contrat de réservation	07/02/2018	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT - 048728772	14/04/2018	90 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT - 218900557C00001	01/06/2018	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT - CP0064	01/08/2018	35 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT-44-25834095CT7REGPDL	01/08/2018	30 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		2 666 662,00	2 666 662,00	0,00	7 874 758,45	0,00
05 REVOL/200411484	20/12/2004	2 666 662,00	2 666 662,00	0,00	5 333 329,00	0,00
37 REVOL/17930	01/08/2009	0,00	0,00	0,00	2 541 429,45	0,00
5194 Billets de trésorerie		200 000 000,00	1 500 000 000,00	-530 000,00	1 460 000 000,00	40 000 000,00
Programme Billets de Trésorerie	26/03/2010	200 000 000,00	1 500 000 000,00	-530 000,00	1 460 000 000,00	40 000 000,00
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		432 666 662,00	1 502 666 662,00	-530 000,00	1 467 874 758,45	40 000 000,00

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2019 arrêté au 27/11/2018

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *

IV
B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					718 600 000,00									
Obligataire - 20086	BNP PARIBAS	19/12/2008	19/12/2008	19/12/2009	5 000 000,00	V	Euribor 12 M + 1 %	4,17	4,23	EUR	A	C	O	A-1
Obligataire - 20121	HSBC Obligataire	20/02/2012	22/02/2012	22/02/2022	43 000 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,00	4,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20122	NATIXIS OBLIGATAIRE	19/10/2012	19/10/2012	19/10/2023	30 000 000,00	F	Taux fixe à 3,13 %	3,00	3,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20131	HSBC Obligataire	13/06/2013	13/06/2013	13/06/2025	40 000 000,00	F	Taux fixe à 2,73 %	2,73	2,73	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20132	SOCIETE GENERALE	14/06/2013	14/06/2013	14/06/2024	25 000 000,00	F	Taux fixe à 2,571 %	2,57	2,57	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20141	HSBC Obligataire	11/04/2014	11/04/2014	11/04/2029	53 000 000,00	F	Taux fixe à 3 %	3,00	3,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20142	HSBC Obligataire	30/04/2014	05/05/2014	05/05/2034	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3,15 %	3,15	3,15	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20143 (stand alone)	NATIXIS OBLIGATAIRE	24/07/2014	01/08/2014	30/07/2026	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2,057 %	2,06	2,06	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20144 (stand alone)	NATIXIS OBLIGATAIRE	24/07/2014	01/08/2014	16/12/2033	15 000 000,00	F	Taux fixe à 2,517 %	2,52	2,52	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20146	NATIXIS OBLIGATAIRE	12/12/2014	12/12/2014	12/12/2032	30 000 000,00	F	Taux fixe à 2 %	2,00	2,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20148	Nomura Obligataire	19/12/2014	23/12/2014	23/12/2020	11 600 000,00	V	Euribor 3 M + 0,36 %	0,44	0,45	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20153	BRED Obligataire	01/06/2015	03/06/2015	03/06/2021	20 000 000,00	V	Euribor 3 M + 0,35 %	0,34	0,34	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20154	HSBC Obligataire	24/06/2015	24/06/2015	24/06/2019	15 000 000,00	V	Euribor 3 M + 0,35 %	0,34	0,34	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20155	BRED Obligataire	14/09/2015	18/09/2015	18/09/2020	20 000 000,00	V	Euribor 3 M + 0,39 %	0,35	0,36	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20156	Nomura Obligataire	16/09/2015	18/09/2015	18/09/2020	11 000 000,00	F	Taux fixe à 0,643 %	0,64	0,64	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20157	SOCIETE GENERALE	16/09/2015	18/09/2015	18/09/2035	20 000 000,00	F	Taux fixe à 2,02 %	2,02	2,02	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20159	CREDIT MUTUEL	06/10/2015	08/10/2015	08/10/2019	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0,5 %	0,50	0,50	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20162	EMISSION OBLIGATAIRE	01/08/2016	03/08/2016	03/08/2034	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1,134 %	1,13	1,13	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20163	BRED Obligataire	03/08/2016	05/08/2016	05/08/2026	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0,654 %	0,65	0,65	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20164	Emission obligataire CACIB	05/08/2016	08/08/2016	08/08/2033	25 000 000,00	F	Taux fixe à 0,973 %	0,97	0,97	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20165	EMISSION OBLIGATAIRE	08/08/2016	10/08/2016	10/08/2026	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0,6 %	0,60	0,60	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20172	EMISSION OBLIGATAIRE	20/04/2017	20/04/2017	20/04/2026	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,165 %	1,16	1,16	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20173	EMISSION OBLIGATAIRE	04/04/2017	06/04/2017	06/04/2027	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,279 %	1,28	1,28	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20174	EMISSION OBLIGATAIRE	06/04/2017	10/04/2017	10/04/2024	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0,722 %	0,72	0,72	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20175	EMISSION OBLIGATAIRE	20/04/2017	20/04/2017	29/10/2025	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,01 %	1,01	1,01	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20177	HSBC Obligataire	06/12/2017	08/12/2017	08/12/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,075 %	1,08	1,08	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20178	HSBC Obligataire	06/12/2017	08/12/2017	08/12/2031	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,33 %	1,33	1,33	EUR	X	F	O	A-1

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *

IV
B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Obligataire - 20181	EMISSION OBLIGATAIRE	31/05/2018	04/06/2018	04/06/2030	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,218 %	1,22	1,22	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20182	EMISSION OBLIGATAIRE	31/05/2018	04/06/2018	04/06/2027	40 000 000,00	F	Taux fixe à 0,977 %	0,98	0,98	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire-20183	EMISSION OBLIGATAIRE	12/10/2018	12/10/2018	12/10/2030	50 000 000,00	F	Taux fixe à 1,219 %	1,22	1,22	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire-20184	EMISSION OBLIGATAIRE	12/10/2018	12/10/2018	12/10/2033	25 000 000,00	F	Taux fixe à 1,392 %	1,39	1,39	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire-20185	EMISSION OBLIGATAIRE	23/10/2018	23/10/2018	23/10/2040	25 000 000,00	F	Taux fixe à 1,704 %	1,70	1,70	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire-20188	EMISSION OBLIGATAIRE	10/12/2018	17/12/2018	17/12/2019	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,35	1,37	EUR	X	F	O	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 576 221 985,01									
1641 Emprunts en euros (total)					1 536 221 985,01									
200411	FMS Wertmanagement	25/11/2004	25/11/2004	25/11/2005	30 000 000,00	V	Euribor 3 M + 0,04 %	2,22	2,27	EUR	A	C	O	A-1
20061	CACIB	22/11/2006	22/11/2006	22/02/2007	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3,9 %	3,90	4,02	EUR	T	C	O	A-1
20062	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/12/2006	05/12/2006	05/03/2007	30 000 000,00	F	Taux fixe à 3,795 %	3,80	3,91	EUR	T	C	O	A-1
20063	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	15/12/2006	15/12/2006	01/03/2007	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3,87 %	3,87	3,98	EUR	T	C	O	A-1
20071	BEI Banque Européenne d'Investissement	24/11/2006	22/06/2007	01/02/2008	75 000 000,00	V	Euribor 6 M - 0,045 %	4,24	4,37	EUR	T	C	O	A-1
20072	CACIB	03/10/2007	03/10/2007	03/10/2008	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3,1 %	3,10	3,18	EUR	A	C	O	A-1
200733	DEXIA CL	02/11/2007	02/11/2007	01/03/2008	30 000 000,00	V	TAG 3 M + 0,002 %	4,04	4,16	EUR	T	C	O	A-1
20074	DEXIA CL	10/12/2007	10/12/2007	01/12/2008	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3,85 %	3,85	3,91	EUR	A	C	O	A-2
20075	CACIB	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	15 000 000,00	F	Taux fixe à 4,15 %	4,15	4,28	EUR	T	C	O	A-1
200811	DEXIA CL	19/12/2009	01/01/2008	01/01/2009	56 666 666,67	C	Taux fixe à 4,36 %	4,36	4,50	EUR	T	C	O	A-1
20082	DEXIA CL	21/12/2009	21/12/2007	01/10/2009	53 333 333,34	V	Eonia + 0,1 %	4,21	4,25	EUR	T	C	O	A-1
20084	The Royal Bank of Canada	07/04/2008	07/04/2008	07/07/2008	40 000 000,00	C	Si EUR 12 M ≤ 4,4 alors 3,26 % sinon 3,26 + Max entre 2,2 x EUR 12 M - 7 et 0, marge cumulative	-1,53	-1,54	EUR	T	C	O	D-1
20085	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/07/2008	24/07/2008	01/11/2008	50 000 000,00	V	Livret A + 1,05 %	4,55	4,55	EUR	T	C	O	A-1
200871	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/12/2008	18/12/2008	01/03/2009	66 000 000,00	V	Euribor 3 M - 0,05 %	3,10	3,19	EUR	T	C	O	A-1
200877	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/03/2009	11/03/2009	01/06/2009	20 000 000,00	V	Euribor 3 M - 0,05 %	1,64	1,67	EUR	T	C	O	A-1
20092	SOCIETE GENERALE	01/06/2009	01/06/2009	01/09/2009	50 000 000,00	C	Taux fixe annuable à 3,62 %	3,62	3,72	EUR	T	C	O	A-1
20101 - Intermédié CE	BEI Banque Européenne d'Investissement	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	6 061 735,00	V	Euribor 3 M + 0,63 %	1,37	1,40	EUR	T	C	O	A-1

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *

IV
B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
20102 - Intermédié CE	BEI Banque Européenne d'Investissement	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	7 066 500,00	V	Euribor 3 M + 0,63 %	1,37	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20103 - Intermédié CE	BEI Banque Européenne d'Investissement	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	5 243 750,00	V	Euribor 3 M + 0,63 %	1,37	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20105	CREDIT FONCIER DE FRANCE	21/12/2007	31/12/2009	30/03/2010	40 000 000,00	V	TAG 3 M + 0,055 %	0,41	0,42	EUR	T	C	O	A-1
20111	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2011	15/12/2011	15/03/2012	15 000 000,00	F	Taux fixe à 2,1075 %	2,11	2,12	EUR	T	C	O	A-1
20133	BEI Banque Européenne d'Investissement	20/12/2013	20/12/2013	20/03/2014	70 000 000,00	V	Euribor 3 M + 0,613 %	0,91	0,93	EUR	T	C	O	A-1
20145	BEI Banque Européenne d'Investissement	19/09/2013	14/08/2014	14/11/2014	30 000 000,00	F	Taux fixe à 1,926 %	1,93	1,94	EUR	T	X	O	A-1
20147	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/12/2014	23/12/2014	23/03/2016	40 000 000,00	F	Taux fixe à 1,514 %	1,51	1,52	EUR	T	C	O	A-1
20151	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/12/2014	07/04/2015	07/04/2016	45 000 000,00	F	Taux fixe à 0,8 %	0,80	0,80	EUR	T	C	O	A-1
201510	Agence France Locale	23/10/2015	10/11/2015	21/03/2016	15 000 000,00	F	Taux fixe à 1,55 %	1,55	1,58	EUR	T	X	O	A-1
201511- Tirage 1	BEI Banque Européenne d'Investissement	04/08/2015	03/12/2015	03/03/2016	79 000 000,00	F	Taux fixe à 1,364 %	1,36	1,37	EUR	T	C	O	A-1
20152	Agence France Locale	02/04/2015	13/05/2015	21/03/2016	35 000 000,00	F	Taux fixe à 1,34 %	1,34	1,37	EUR	T	X	O	A-1
20158	BEI Banque Européenne d'Investissement	08/10/2015	08/10/2015	08/01/2016	15 000 000,00	F	Taux fixe à 1,393 %	1,39	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20161	BEI Banque Européenne d'Investissement	21/04/2016	11/05/2016	11/08/2016	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0,813 %	0,81	0,82	EUR	T	C	O	A-1
20166	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2016	01/12/2016	01/12/2017	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	X	O	A-1
20167	Agence France Locale	12/12/2016	23/12/2016	20/03/2017	40 000 000,00	F	Taux fixe à 0,9 %	0,90	0,92	EUR	T	C	O	A-1
20168	BEI Banque Européenne d'Investissement	04/08/2015	23/12/2016	23/03/2017	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0,988 %	0,99	0,99	EUR	T	C	O	A-1
20171	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2016	01/12/2017	01/03/2019	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0,98 %	0,98	0,98	EUR	T	P	O	A-1
201710	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/05/2017	15/05/2017	01/03/2019	24 000 000,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,35	1,36	EUR	T	C	O	A-1
20176-	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/06/2017	01/07/2017	01/07/2019	35 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
20179	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	06/10/2017	29/12/2017	15/01/2019	20 000 000,00	V	Euribor 3 M + 0,25 %	0,25	0,25	EUR	T	X	O	A-1
38	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/11/2011	25/11/2016	25/11/2017	90 500 000,00	V	Livret A + 0,75 %	1,50	1,50	EUR	A	C	O	A-1
02	DEXIA CL	15/12/2006	15/12/2006	31/12/2008	50 000 000,00	V	Eonia + 0,002 %	0,11	0,19	EUR	A	C	O	A-1
03	DEXIA CL	25/10/2005	25/10/2005	31/12/2006	35 000 000,00	V	Eonia + 0,038 %	0,15	0,23	EUR	A	C	O	A-1
20186	BEI Banque Européenne d'Investissement	03/09/2015	03/12/2018	03/03/2019	18 000 000,00	F	Taux fixe à 1,221 %	1,22	1,23	EUR	T	X	O	A-1
20187	AFL	10/12/2018	10/12/2018	10/03/2019	15 350 000,00	F	Taux fixe à 1,80 %	1,80	1,84	EUR	T	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *

IV
B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					40 000 000,00									
05 REVOL/200411484	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2004	20/12/2004	02/01/2012	40 000 000,00	V	Eonia + 0,08 %	2,16	2,21	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					2 294 821 985,01									

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2019 arrêté au 27/11/2018

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *	B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		2 500 000,00		716 100 000,00					35 250 000,00	12 834 514,14	21 481,26	6 118 095,71
Obligataire - 20086	O	2 500 000,00	A-1	2 500 000,00	9,97	F	Taux fixe à 4,155 %	4,22	250 000,00	126 817,98	21 481,26	811,67
Obligataire - 20121	N		A-1	43 000 000,00	3,14	F	Taux fixe à 4 %	4,00	0,00	1 720 000,00		1 470 246,58
Obligataire - 20122	N		A-1	30 000 000,00	4,8	F	Taux fixe à 3,13 %	3,00	0,00	900 000,00		177 500,00
Obligataire - 20131	N		A-1	40 000 000,00	6,45	F	Taux fixe à 2,73 %	2,73	0,00	1 092 000,00		597 566,67
Obligataire - 20132	N		A-1	25 000 000,00	5,45	F	Taux fixe à 2,571 %	2,57	0,00	642 750,00		351 229,51
Obligataire - 20141	N		A-1	53 000 000,00	10,28	F	Taux fixe à 3 %	3,00	0,00	1 590 000,00		1 143 916,67
Obligataire - 20142	N		A-1	50 000 000,00	15,34	F	Taux fixe à 3,15 %	3,15	0,00	1 575 000,00		1 032 786,89
Obligataire - 20143 (stand alone)	N		A-1	5 000 000,00	7,58	F	Taux fixe à 2,057 %	2,06	0,00	102 850,00		43 275,68
Obligataire - 20144 (stand alone)	N		A-1	15 000 000,00	14,96	F	Taux fixe à 2,517 %	2,52	0,00	377 550,00		15 475,21
Obligataire - 20146	N		A-1	30 000 000,00	13,95	F	Taux fixe à 2 %	2,00	0,00	600 000,00		30 000,00
Obligataire - 20148	N		A-1	11 600 000,00	1,98	V	Euribor 3 M + 0,36 %	0,05	0,00	9 744,55		503,65
Obligataire - 20153	N		A-1	20 000 000,00	2,42	V	Euribor 3 M + 0,35 %	0,04	0,00	13 518,01		2 646,47
Obligataire - 20154	N		A-1	15 000 000,00	0,48	V	Euribor 3 M + 0,35 %	0,04	15 000 000,00	3 585,27		
Obligataire - 20155	N		A-1	20 000 000,00	1,71	V	Euribor 3 M + 0,39 %	0,08	0,00	22 568,33		1 610,56
Obligataire - 20156	N		A-1	11 000 000,00	1,71	F	Taux fixe à 0,643 %	0,64	0,00	70 730,00		20 040,17
Obligataire - 20157	N		A-1	20 000 000,00	16,71	F	Taux fixe à 2,02 %	2,02	0,00	404 000,00		114 466,67
Obligataire - 20159	N		A-1	20 000 000,00	0,77	F	Taux fixe à 0,5 %	0,50	20 000 000,00	100 000,00		
Obligataire - 20162	N		A-1	20 000 000,00	15,59	F	Taux fixe à 1,134 %	1,13	0,00	226 800,00		92 950,82
Obligataire - 20163	N		A-1	10 000 000,00	7,59	F	Taux fixe à 0,654 %	0,65	0,00	65 400,00		26 445,90
Obligataire - 20164	N		A-1	25 000 000,00	14,6	F	Taux fixe à 0,973 %	0,97	0,00	243 250,00		96 369,54
Obligataire - 20165	N		A-1	20 000 000,00	7,61	F	Taux fixe à 0,6 %	0,60	0,00	120 000,00		46 885,25
Obligataire - 20172	N		A-1	10 000 000,00	7,3	F	Taux fixe à 1,165 %	1,16	0,00	116 500,00		81 168,03
Obligataire - 20173	N		A-1	10 000 000,00	8,26	F	Taux fixe à 1,279 %	1,28	0,00	127 900,00		94 003,01
Obligataire - 20174	N		A-1	10 000 000,00	5,27	F	Taux fixe à 0,722 %	0,72	0,00	72 200,00		52 275,96
Obligataire - 20175	N		A-1	10 000 000,00	6,83	F	Taux fixe à 1,01 %	1,01	0,00	101 000,00		17 385,25
Obligataire - 20177	N		A-1	10 000 000,00	9,94	F	Taux fixe à 1,075 %	1,08	0,00	107 500,00		6 755,46
Obligataire - 20178	N		A-1	10 000 000,00	12,94	F	Taux fixe à 1,33 %	1,33	0,00	133 000,00		8 357,92
Obligataire - 20181	N		A-1	10 000 000,00	11,42	F	Taux fixe à 1,218 %	1,22	0,00	121 800,00		69 696,67
Obligataire - 20182	N		A-1	40 000 000,00	8,42	F	Taux fixe à 0,977 %	0,98	0,00	390 800,00		223 624,44
Obligataire-20183	N		A-1	50 000 000,00	11,78	F	Taux fixe à 1,219 %	1,22	0,00	609 500,00		133 224,04
Obligataire-20184	N		A-1	25 000 000,00	14,78	F	Taux fixe à 1,392 %	1,39	0,00	348 000,00		76 065,57
Obligataire-20185	N		A-1	25 000 000,00	21,81	F	Taux fixe à 1,704 %	1,70	0,00	426 000,00		80 311,48
Obligataire-20188	N		A-1	20 000 000,00	9,96	F	Taux fixe à 1,35 %	1,35	0,00	273 750,00		10 500,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *	B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		153 869 105,62		971 361 488,87					91 302 600,65	15 130 636,71	932 445,96	1 372 405,91
1641 Emprunts en euros (total)		153 869 105,62		968 694 826,87					91 302 600,65	15 130 636,71	932 445,96	1 372 405,91
200411	O	2 000 000,00	C-1	2 000 000,00	0,9	C	Taux fixe annuable à 3,43 %	3,53	2 000 000,00	69 362,24	-4 963,39	
20061	N		A-1	26 000 000,00	12,89	F	Taux fixe à 3,9 %	4,02	2 000 000,00	998 345,83		101 400,00
20062	N		A-1	6 000 000,00	2,93	F	Taux fixe à 3,795 %	3,91	2 000 000,00	201 925,62		10 963,33
20063	N		A-1	26 000 000,00	12,92	F	Taux fixe à 3,87 %	3,98	2 000 000,00	990 666,25		77 400,00
20071	O	41 326 530,72	A-1	41 326 530,72	13,34	F	Taux fixe à 1,851 %	1,89	3 061 224,48	1 112 439,19	358 440,96	61 858,42
20072	N		A-1	10 666 666,63	3,76	F	Taux fixe à 3,735 %	3,84	2 666 666,67	403 933,33		73 870,00
200733	N		A-1	16 800 000,00	13,92	V	TAG 3 M + 0,002 %	0,00	1 200 000,00	0,00		0,00
20074	N		A-2	5 333 333,37	3,92	V	2,095 x Inflation INSEE hors tabac + Tunnel (mini : 2,00 % max : 5,75 %)	2,32	1 333 333,33	123 682,49		8 428,44
20075	N		A-1	4 000 000,00	3,96	V	Euribor 3 M + 0,1 %	0,00	1 000 000,00	0,00		0,00
200811	N		A-1	13 899 371,07	3	F	Taux fixe à 4,1 %	4,23	4 276 729,56	511 060,26		99 727,99
20082	N		A-1	20 444 444,41	5,5	F	Taux fixe à 2,79 %	2,86	3 555 555,56	540 571,12		119 108,89
20084	N		D-1	19 000 000,00	9,27	C	Si EUR 12 M ≤ 4,4 alors 3,26 % sinon 3,26 + Max entre 2,2 x EUR 12 M - 7 et 0, marge cumulative	3,63	2 000 000,00	647 213,04		137 694,45
20085	O	24 375 000,00	A-1	24 375 000,00	9,58	V	Euribor 3 M - 0,16 %	-0,48	2 500 000,00	311 578,62	407 205,12	64 100,18
200871	O	17 500 000,00	A-1	33 000 000,00	9,92	V, F	Euribor 3 M - 0,05 % Taux fixe à 3,599 %	3,70	3 300 000,00	614 560,49	-57 033,96	0,00
200877	N		A-1	10 250 000,00	10,17	V	Euribor 3 M - 0,05 %	0,00	1 000 000,00	0,00		0,00
20092	N		A-1	18 333 333,46	5,42	F	Taux fixe à 3,549 %	3,66	3 333 333,32	614 584,92		44 362,50
20101 - Intermédié CE	O	3 409 725,93	A-1	3 409 725,85	11,23	F	Taux fixe à 3,89 %	4,01	303 086,76	141 726,30	11 800,41	242,62
20102 - Intermédié CE	O	3 974 906,34	A-1	3 974 906,25	11,23	F	Taux fixe à 3,89 %	4,01	353 325,00	165 218,20	13 756,39	282,83
20103 - Intermédié CE	O	2 949 609,27	A-1	2 949 609,20	11,23	F	Taux fixe à 3,89 %	4,01	262 187,52	122 601,42	10 208,04	209,88
20105	N		A-1	15 999 999,88	6	V	TAG 3 M + 0,055 %	0,00	2 666 666,68	0,00		0,00
20111	N		A-1	3 333 333,24	1,96	F	Taux fixe à 2,1075 %	2,12	1 666 666,68	57 078,12		1 463,54
20133	O	58 333 333,36	A-1	58 333 333,36	14,97	F	Taux fixe à 1,366 %	1,39	3 888 888,88	980 680,01	193 032,39	7 445,85
20145	N		A-1	25 781 250,00	13,62	F	Taux fixe à 1,926 %	1,94	1 875 000,00	483 004,69		58 833,28
20147	N		A-1	35 555 555,52	15,98	F	Taux fixe à 1,514 %	1,52	2 222 222,24	525 694,44		9 812,96
20151	N		A-1	40 068 493,12	16,27	F	Taux fixe à 0,8 %	0,80	1 849 315,08	316 849,32		70 493,15
201510	N		A-1	13 421 052,64	16,97	F	Taux fixe à 1,55 %	1,58	789 473,68	206 250,27		5 982,46
201511	N		A-1	70 222 222,24	16,92	F	Taux fixe à 1,364 %	1,37	4 388 888,88	935 381,94		67 347,50
20152	N		A-1	29 716 981,12	11,22	F	Taux fixe à 1,34 %	1,37	2 641 509,44	390 243,40		11 085,90
20158	N		A-1	13 421 052,64	16,77	F	Taux fixe à 1,393 %	1,40	789 473,68	182 831,24		40 079,29
20161	N		A-1	44 230 769,24	12,36	F	Taux fixe à 0,813 %	0,82	3 846 153,84	347 870,19		44 688,94
20166	N		A-1	28 333 333,33	17,92	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 666 666,67	0,00		0,00
20167	N		A-1	36 666 666,68	12,97	F	Taux fixe à 0,9 %	0,92	3 333 333,32	323 145,84		9 166,67
20168	N		A-1	27 692 307,68	12,98	F	Taux fixe à 0,988 %	0,99	2 307 692,32	265 050,00		4 876,67
20171	N		A-1	20 000 000,00	13,92	F	Taux fixe à 0,98 %	0,98	1 538 461,52	189 650,60		14 521,10
201710	N		A-1	24 000 000,00	14,42	F	Taux fixe à 1,35 %	1,36	1 777 777,76	315 000,00		24 166,67
20176	N		A-1	35 000 000,00	18,5	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 944 444,44	0,00		0,00
20179	N		A-1	20 000 000,00	18,79	F	Taux fixe à 1,39 %	1,40	1 176 470,56	271 867,64		54 509,80
38	N		A-1	85 472 222,22	17,9	V	Livret A + 0, 75 %	1,50	5 027 777,78	1 282 083,33		117 314,82
02	N		A-1	13 333 333,00	4	V	Eonia + 0,002 %	0,00	3 333 333,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *											B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

03	N		A-1	7 000 000,00	3	V	Eonia + 0,038 %	0,00	2 333 333,00	0,00	0,00	
20186	N		A-1	18 000 000,00	15	F	Taux fixe à 1,221 %	1,22	1 285 714,28	213 893,04	15 698,57	
20187	N		A-1	15 350 000,00	19,94	F	Taux fixe à 1,80 %	1,80	807 894,72	274 593,32	15 269,21	
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				2 666 662,00					0,00	0,00	0,00	
05 REVOL/200411484	N		A-1	2 666 662,00	1	V	Eonia + 0,085 %	0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		156 369 105,62		1 687 461 488,87					126 552 600,65	27 965 150,85	953 927,22	7 490 501,62

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2019 arrêté au 27/11/2018

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX *	B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
20074	DEXIA CL	20 000 000,00	5 333 333,37	2	15		2,095*Inflation INSEE hors tabac + Tunnel : mini : 2,00%	2,095*Inflation INSEE hors tabac + Tunnel : maxi : 5,75%		5,75%	2,32	123 682,49		0,32
TOTAL (A)		20 000 000,00	5 333 333,37									123 682,49		0,32
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
20084	The Royal Bank of Canada	40 000 000,00	19 000 000,00	1	20	07/04/2008 - 07/04/2010 07/04/2010 - 07/04/2023 07/04/2023 - 07/04/2028	Taux fixe à 3,26%	Si EUR 12 M ≤ 4,4 alors 3,26% sinon 3,26 + Max entre 2,2 X EUR 12 M - 7 et 0, marge cumulative		Si EUR 12 M ≤ 4,4 alors 3,26% sinon 3,26 + Max entre 2,2 X EUR 12 M - 7 et 0, marge cumulative	3,63	647 213,04		1,13
TOTAL (D)		40 000 000,00	19 000 000,00									647 213,04		1,13
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		60 000 000,00	24 333 333,37									770 895,53		1,44

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2019 arrêté au 27/11/2018

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS *	B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	-2 Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	74	1				
	% de l'encours	98,56%	0,31%				
	Montant en euros	1 663 128 156 €	5 333 333 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	1,13%					
	Montant en euros	19 000 000 €					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

* Etat prévisionnel au 01/01/2019 arrêté au 27/11/2018

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE *	B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		147 494 105,38					131 994 105,62						
Couverture n°1	200411	2 000 000,00	25/11/2019	The Royal Bank of Canada	swap	taux	2 000 000,00	25/11/2008	25/11/2019	T			
Couverture n°2	Obligataire - 20086	2 500 000,00	19/12/2028	Crédit Coopératif	swap	taux	2 500 000,00	19/12/2011	19/12/2028	A			
Couverture n° 3	200871	33 000 000,00	01/12/2028	Société Générale	swap	taux	17 500 000,00	08/12/2008	01/12/2028	T			
Couverture n°5	20101 - Intermédié CE	3 409 725,85	25/03/2030	Crédit Agricole CIB	swap	taux	3 409 725,93	27/06/2011	25/03/2030	T			
Couverture n°5	20102 - Intermédié CE	3 974 906,25	25/03/2030	Crédit Agricole CIB	swap	taux	3 974 906,34	27/06/2011	25/03/2030	T			
Couverture n°5	20103 - Intermédié CE	2 949 609,20	25/03/2030	Crédit Agricole CIB	swap	taux	2 949 609,27	27/06/2011	25/03/2030	T			
Couverture n°6	20133	58 333 333,36	20/12/2033	ARKEA	swap	taux	58 333 333,36	20/06/2017	20/12/2033	T			
Couverture n°7	20071	41 326 530,72	03/05/2032	ARKEA	swap	taux	41 326 530,72	01/08/2017	03/05/2032	T			
Taux variable simple (total)		24 375 000,00					24 375 000,00				0,00	0,00	0,00
Couverture n°4	20085	24 375 000,00	01/08/2028	Crédit Agricole CIB	swap	taux	24 375 000,00	01/11/2008	01/08/2028	T			
Taux complexe (total) (2)													
Total		171 869 105,38					156 369 105,62				0,00	0,00	0,00

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2019 arrêté au 27/11/2018

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE *

B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						24 571 427,88	5 183 944,72		
Couverture n°1	200411	Taux fixe annuable à 3.43 % (exercable à partir du 25/11/2009)	3,43	Euribor 03 M + 0.04	-0,28	4 641 717,78	1 078 024,21	A-1	A-1
Couverture n°2	Obligataire - 20086	Taux fixe à 4.155 %	4,155	Euribor 12 M + 1	0,86	1 138 354,59	405 851,83	A-1	A-1
Couverture n°3	200871	Taux fixe à 3.599 %	3,7	Euribor 03 M + (-0.05)	-0,37	10 490 974,85	1 494 508,01	A-1	A-1
Couverture n°5	20101 - Intermédié CE	Taux fixe à 3.89 %	4,01	Euribor 03 M + 0.63	0,33	1 488 234,90	306 677,46	A-1	A-1
Couverture n°5	20102 - Intermédié CE	Taux fixe à 3.89 %	4,01	Euribor 03 M + 0.63	0,33	1 734 917,84	357 510,90	A-1	A-1
Couverture n°5	20103 - Intermédié CE	Taux fixe à 3.89 %	4,01	Euribor 03 M + 0.63	0,33	1 287 408,88	265 293,66	A-1	A-1
Couverture n°6	20133	Taux fixe à 1.366 %	1,39	Euribor 03 M + 0.613	0,31	2 010 749,90	449 841,11	A-1	A-1
Couverture n°7	20071	Taux fixe à 1.851 %	1,89	Euribor 03 M + 1.172	0,87	1 779 069,14	826 237,54	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						2 207 794,09	7 916 806,49		
Couverture n°4	20085	Euribor 03 M + (-0.16)	-0,48	((0.25*(Moyenne de Euribor 03 M + T4M)) + (0.5*Inflation française hors tabac(Préfixé))) + 1.05	1,76	2 207 794,09	7 916 806,49	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)									
Total						26 779 221,97	13 100 751,21		

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2019 arrêté au 27/11/2018

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		22/12/2017
	Catégories de biens amortis		
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du mat, des études ou des aides consenties aux E	5	22/12/2017
L	Subventions finançant des biens immobiliers ou des installations	30	22/12/2017
L	Subventions finançant des infrastructures d'intérêt national	40	22/12/2017
L	Subventions d'équipement versées aux tiers - fonds européens	1	22/12/2017
L	Subventions pour acquisition de matériels ferroviaires versées entre 2005 et 2012	30	22/12/2017
L	Subventions pour acquisition d'infrastructures ferroviaires versées entre 2005 et 2012	50	22/12/2017
L	Frais d'étude non suivis de réalisation	5	22/12/2017
L	Frais de recherche et de développement	5	22/12/2017
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	22/12/2017
L	Concessions et droits similaires	2	22/12/2017
L	Autres immobilisations incorporelles	5	22/12/2017
L	Agencements et aménagements de terrains	15	22/12/2017
L	Construction (neuve ou réhabilitation) Extension	30	22/12/2017
L	Travaux d'adjonction ou d'amélioration	25	22/12/2017
L	Installations générales, agencements et aménagements de construction	15	22/12/2017
L	Construction sur sol d'autrui	0	22/12/2017
L	Réseaux	15	22/12/2017
L	Matériel et outillage technique + Autres installations, matériel et outillage techniques	12	22/12/2017
L	Collections et œuvres d'art	0	22/12/2017
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	22/12/2017
L	Matériel de transport ferroviaire	30	22/12/2017
L	Bateaux	20	22/12/2017
L	Autres matériels de transport	5	22/12/2017
L	Matériel informatique	3	22/12/2017
L	Matériel de bureau et mobiliers	10	22/12/2017
L	Matériel de téléphonie	10	22/12/2017
L	Matériel de téléphonie mobile	2	22/12/2017
L	Autres immobilisations corporelles	10	22/12/2017
L	Plantations d'arbres et d'abustes	15	22/12/2017
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	22/12/2017
L	Constructions, réhabilitations (remises à neuf) ou extensions	30	22/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		9 799 068,81	9 799 068,81	0,00	9 799 068,81
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		9 799 068,81	9 799 068,81	0,00	9 799 068,81
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, remboursement capital prêt, titre 2009/736	0,00	17/12/2013	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, amort. capital avance, titre 2011/2	0,00	17/12/2013	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Débiteur sous LJ, remboursement avance modernisation de navire, titre 2011/3052	0,00	17/12/2013	3 448,67	3 448,67	0,00	3 448,67
Débiteur sous LJ, remboursement avance modernisation de navire, titre 2011/3053	0,00	17/12/2013	3 434,47	3 434,47	0,00	3 434,47
Débiteur sous LJ, reversement d'aide, convention 2007-10487, titre 2011/1003	0,00	17/12/2013	25 500,00	25 500,00	0,00	25 500,00
Débiteur sous LJ, remboursement avance modernisation de navire, titre 2012/2163	0,00	17/12/2013	13 737,86	13 737,86	0,00	13 737,86
Débiteur sous LJ, remboursement avance modernisation de navire, titre 2012/2164	0,00	17/12/2013	13 794,69	13 794,69	0,00	13 794,69
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, paiement intérêts sur prêt, titre 2012/3076	0,00	17/12/2013	4 066,67	4 066,67	0,00	4 066,67
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, remboursement capital prêt, titre 2012/3120	0,00	17/12/2013	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, paiement intérêts sur prêt, titre 2012/3121	0,00	17/12/2013	18 258,35	18 258,35	0,00	18 258,35
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, paiement intérêts sur prêt, titre 2012/3460	0,00	31/12/2014	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, paiement intérêts sur prêt, titre 2013/2014	0,00	31/12/2014	10 138,89	10 138,89	0,00	10 138,89
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, remboursement capital prêt, titre 2014/1304	0,00	31/12/2014	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/1305	0,00	31/12/2014	25 361,11	25 361,11	0,00	25 361,11

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous RJ, remboursement capital prêt, titre 2009/1132	0,00	31/12/2014	13 673,00	13 673,00	0,00	13 673,00
Débiteur sous RJ, remboursement capital prêt, titre 2010/1679	0,00	31/12/2014	13 275,00	13 275,00	0,00	13 275,00
Débiteur sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire, titre 2008/2051	0,00	31/12/2014	238,74	238,74	0,00	238,74
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrecouvrabilité, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/271	0,00	31/12/2014	7 097,22	7 097,22	0,00	7 097,22
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2011/3229	0,00	31/12/2014	833,33	833,33	0,00	833,33
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrecouvrabilité, amort. capital avance, titre 2011/2483	0,00	31/12/2014	323 333,00	323 333,00	0,00	323 333,00
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrecouvrabilité, remboursement capital prêt, titre 2012/2573	0,00	31/12/2014	333 333,00	333 333,00	0,00	333 333,00
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrecouvrabilité, remboursement capital prêt, titre 2012/3022	0,00	31/12/2014	333 334,00	333 334,00	0,00	333 334,00
Débiteur sous LJ, paiement redevance d'occupation du domaine public, titre 2011/2759	0,00	31/12/2014	10 569,39	10 569,39	0,00	10 569,39
Débiteur sous LJ, paiement redevance d'occupation du domaine public, titre 2011/2760	0,00	31/12/2014	45 906,34	45 906,34	0,00	45 906,34
Débiteur sous LJ, paiement redevance d'occupation du domaine public, titre 2011/3005	0,00	31/12/2014	48 056,06	48 056,06	0,00	48 056,06
Débiteur sous LJ, paiement redevance d'occupation du domaine public, titre 2012/546	0,00	31/12/2014	7 265,19	7 265,19	0,00	7 265,19
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2012/1985	0,00	31/12/2014	17 156,25	17 156,25	0,00	17 156,25
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrecouvrabilité, remboursement capital prêt, titre 2014/1768	0,00	19/11/2015	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrecouvrabilité, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/1770	0,00	19/11/2015	24 859,73	24 859,73	0,00	24 859,73
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2014/1769	0,00	19/11/2015	375 000,00	375 000,00	0,00	375 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/1771	0,00	19/11/2015	77 062,51	77 062,51	0,00	77 062,51
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/1469	0,00	19/11/2015	51 911,11	51 911,11	0,00	51 911,11
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/292	0,00	19/11/2015	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/293	0,00	19/11/2015	129 884,45	129 884,45	0,00	129 884,45
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/761	0,00	19/11/2015	9 100,00	9 100,00	0,00	9 100,00
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/154	0,00	19/11/2015	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/156	0,00	19/11/2015	45 645,83	45 645,83	0,00	45 645,83
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/1348	0,00	19/11/2015	3 619,33	3 619,33	0,00	3 619,33
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/681	0,00	19/11/2015	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/682	0,00	19/11/2015	16 249,90	16 249,90	0,00	16 249,90
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/153	0,00	19/11/2015	221 333,33	221 333,33	0,00	221 333,33
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/155	0,00	19/11/2015	40 411,79	40 411,79	0,00	40 411,79
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrecouvrabilité, solde négatif sur marché, titre 2014/1478	0,00	19/11/2015	4 456,62	4 456,62	0,00	4 456,62

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/204	0,00	19/11/2015	125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/206	0,00	19/11/2015	17 859,98	17 859,98	0,00	17 859,98
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/164	0,00	19/11/2015	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/165	0,00	19/11/2015	71 013,89	71 013,89	0,00	71 013,89
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, reversement d'aide, titre 2015/603	0,00	19/11/2015	6 250,00	6 250,00	0,00	6 250,00
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/1221	0,00	19/11/2015	87 500,00	87 500,00	0,00	87 500,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/750	0,00	19/11/2015	3 548,61	3 548,61	0,00	3 548,61
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1222	0,00	19/11/2015	12 427,43	12 427,43	0,00	12 427,43
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/1761	0,00	28/11/2016	56 250,00	56 250,00	0,00	56 250,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1762	0,00	28/11/2016	4 568,75	4 568,75	0,00	4 568,75
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/356	0,00	28/11/2016	3 041,67	3 041,67	0,00	3 041,67
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/393	0,00	28/11/2016	18 750,00	18 750,00	0,00	18 750,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1306	0,00	28/11/2016	3 609,44	3 609,44	0,00	3 609,44
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2016/788	0,00	28/11/2016	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/1205	0,00	28/11/2016	1 713,25	1 713,25	0,00	1 713,25
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2014/209	0,00	28/11/2016	5 672,77	5 672,77	0,00	5 672,77
Débiteur sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire, titre 2009/2497	0,00	28/11/2016	1 175,51	1 175,51	0,00	1 175,51
Débiteur sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire, titre 2010/2195	0,00	28/11/2016	777,70	777,70	0,00	777,70
Débiteur sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire, titre 2011/2192	0,00	28/11/2016	361,00	361,00	0,00	361,00
Débiteur sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire, titre 2014/1984	0,00	28/11/2016	3 095,00	3 095,00	0,00	3 095,00
Débiteur sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire, titre 2014/205	0,00	28/11/2016	372,00	372,00	0,00	372,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2013/382	0,00	28/11/2016	2 154,72	2 154,72	0,00	2 154,72
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/1040	0,00	28/11/2016	2 281,25	2 281,25	0,00	2 281,25
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2016/953	0,00	28/11/2016	48 937,50	48 937,50	0,00	48 937,50
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/956	0,00	28/11/2016	6 653,92	6 653,92	0,00	6 653,92
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/276	0,00	28/11/2016	6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/1838	0,00	28/11/2016	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1840	0,00	28/11/2016	21 304,16	21 304,16	0,00	21 304,16
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/246	0,00	28/11/2016	6 083,33	6 083,33	0,00	6 083,33
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2014/748	0,00	28/11/2016	2 774,21	2 774,21	0,00	2 774,21
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/763	0,00	28/11/2016	8 133,21	8 133,21	0,00	8 133,21
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/1497	0,00	28/11/2016	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1498	0,00	28/11/2016	28 405,56	28 405,56	0,00	28 405,56

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/751	0,00	28/11/2016	8 111,11	8 111,11	0,00	8 111,11
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2014/947	0,00	28/11/2016	2 331,88	2 331,88	0,00	2 331,88
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1410	0,00	28/11/2016	165,97	165,97	0,00	165,97
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, remboursement capital prêt, titre 2015/1814	0,00	28/11/2016	120 833,33	120 833,33	0,00	120 833,33
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1893	0,00	28/11/2016	17 161,69	17 161,69	0,00	17 161,69
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/177	0,00	28/11/2016	4 055,56	4 055,56	0,00	4 055,56
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/1837	0,00	28/11/2016	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1839	0,00	28/11/2016	10 149,99	10 149,99	0,00	10 149,99
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/1577	0,00	28/11/2016	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1580	0,00	28/11/2016	15 590,40	15 590,40	0,00	15 590,40
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2016/1057	0,00	28/11/2016	131 250,00	131 250,00	0,00	131 250,00
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2015/1786	0,00	28/11/2016	416 667,00	416 667,00	0,00	416 667,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1787	0,00	28/11/2016	42 280,12	42 280,12	0,00	42 280,12
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/239	0,00	28/11/2016	16 898,16	16 898,16	0,00	16 898,16
Débiteur sous proc. de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2013/1852	0,00	28/11/2016	1 358,86	1 358,86	0,00	1 358,86
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/86	0,00	28/11/2016	1 579,83	1 579,83	0,00	1 579,83
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, remboursement capital prêt, titre 2016/906	0,00	28/11/2016	125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00
Débiteur sous LJ avec certificat d'irrécouvrabilité, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/910	0,00	28/11/2016	12 684,04	12 684,04	0,00	12 684,04
Débiteur à risque, réparation préjudice suite à détournement d'aide, titre 2013/1361	0,00	31/12/2017	52 598,20	52 598,20	0,00	52 598,20
Débiteur sous LJ, reversement d'aide, titre 2013/2047	0,00	31/12/2017	656,00	656,00	0,00	656,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2014/142	0,00	31/12/2017	1 273,75	1 273,75	0,00	1 273,75
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2014/145	0,00	31/12/2017	3 012,70	3 012,70	0,00	3 012,70
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2014/747	0,00	31/12/2017	3 236,32	3 236,32	0,00	3 236,32
Débiteur à risque, précarité, reversement bourse sanitaire et sociale, titre 2015/404	0,00	31/12/2017	1 265,00	1 265,00	0,00	1 265,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/1071	0,00	31/12/2017	1 480,00	1 480,00	0,00	1 480,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/715	0,00	31/12/2017	4 720,00	4 720,00	0,00	4 720,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/1072	0,00	31/12/2017	1 480,00	1 480,00	0,00	1 480,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/1078	0,00	31/12/2017	1 840,71	1 840,71	0,00	1 840,71
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/1079	0,00	31/12/2017	7 954,00	7 954,00	0,00	7 954,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/1081	0,00	31/12/2017	4 970,00	4 970,00	0,00	4 970,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/1082	0,00	31/12/2017	2 648,71	2 648,71	0,00	2 648,71
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/1086	0,00	31/12/2017	1 890,35	1 890,35	0,00	1 890,35
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/1269	0,00	31/12/2017	8 082,00	8 082,00	0,00	8 082,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/1325	0,00	31/12/2017	1 008,38	1 008,38	0,00	1 008,38
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/1326	0,00	31/12/2017	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/1337	0,00	31/12/2017	2 287,22	2 287,22	0,00	2 287,22
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre de recette 2015/1405	0,00	31/12/2017	2 027,78	2 027,78	0,00	2 027,78
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/148	0,00	31/12/2017	1 160,00	1 160,00	0,00	1 160,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/149	0,00	31/12/2017	2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00
Débiteur à risque, précarité, reversement bourse envoléo, titre de recette 2015/1644	0,00	31/12/2017	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/187	0,00	31/12/2017	3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/287	0,00	31/12/2017	3 514,44	3 514,44	0,00	3 514,44
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/289	0,00	31/12/2017	2 390,88	2 390,88	0,00	2 390,88
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/290	0,00	31/12/2017	1 208,58	1 208,58	0,00	1 208,58
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/316	0,00	31/12/2017	1 087,92	1 087,92	0,00	1 087,92
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/368	0,00	31/12/2017	1 436,15	1 436,15	0,00	1 436,15
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/371	0,00	31/12/2017	1 191,31	1 191,31	0,00	1 191,31
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/720	0,00	31/12/2017	1 444,79	1 444,79	0,00	1 444,79
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/721	0,00	31/12/2017	1 866,80	1 866,80	0,00	1 866,80

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/786	0,00	31/12/2017	1 738,67	1 738,67	0,00	1 738,67
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/787	0,00	31/12/2017	6 677,62	6 677,62	0,00	6 677,62
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/80	0,00	31/12/2017	5 325,00	5 325,00	0,00	5 325,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/81	0,00	31/12/2017	4 806,62	4 806,62	0,00	4 806,62
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/1250	0,00	31/12/2017	6 037,49	6 037,49	0,00	6 037,49
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/389	0,00	31/12/2017	6 083,33	6 083,33	0,00	6 083,33
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/422	0,00	31/12/2017	2 928,00	2 928,00	0,00	2 928,00
Débiteur sous LJ, reversement d'aide, titre 2016/880	0,00	31/12/2017	9 750,00	9 750,00	0,00	9 750,00
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2017/110	0,00	31/12/2017	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/153	0,00	31/12/2017	1 155,56	1 155,56	0,00	1 155,56
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2017/310	0,00	31/12/2017	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/313	0,00	31/12/2017	1 658,67	1 658,67	0,00	1 658,67
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2017/393	0,00	31/12/2017	2 788,99	2 788,99	0,00	2 788,99
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2017/40	0,00	31/12/2017	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/41	0,00	31/12/2017	2 844,45	2 844,45	0,00	2 844,45
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2017/424	0,00	31/12/2017	220 500,00	220 500,00	0,00	220 500,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/431	0,00	31/12/2017	55 715,37	55 715,37	0,00	55 715,37
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2017/540	0,00	31/12/2017	828,00	828,00	0,00	828,00
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2017/567	0,00	31/12/2017	78 812,50	78 812,50	0,00	78 812,50
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/692	0,00	31/12/2017	18 555,06	18 555,06	0,00	18 555,06
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2017/1549	0,00	31/12/2017	37 500,00	37 500,00	0,00	37 500,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/1708	0,00	31/12/2018	2 282,50	2 282,50	0,00	2 282,50
Débiteur à risque, précarité, reversement bourse envoléo, titre 2014/675	0,00	31/12/2018	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2014/1714	0,00	31/12/2018	1 852,20	1 852,20	0,00	1 852,20
Débiteur sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire, titre 2015/593	0,00	31/12/2018	436,12	436,12	0,00	436,12
Débiteur sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire, titre 2015/1006	0,00	31/12/2018	194,31	194,31	0,00	194,31
Débiteur sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire, titre 2015/1384	0,00	31/12/2018	902,30	902,30	0,00	902,30
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/1452	0,00	31/12/2018	1 249,28	1 249,28	0,00	1 249,28
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/1576	0,00	31/12/2018	914,31	914,31	0,00	914,31
Débiteur sous RJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1721	0,00	31/12/2018	21 717,50	21 717,50	0,00	21 717,50

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2015/78	0,00	31/12/2018	885,84	885,84	0,00	885,84
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2016/1693	0,00	31/12/2018	525 000,00	525 000,00	0,00	525 000,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/1701	0,00	31/12/2018	13 119,75	13 119,75	0,00	13 119,75
Débiteur sous RJ, remboursement capital prêt, titre 2016/356	0,00	31/12/2018	28 125,00	28 125,00	0,00	28 125,00
Débiteur sous RJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/362	0,00	31/12/2018	4 562,50	4 562,50	0,00	4 562,50
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2016/1677	0,00	31/12/2018	675,42	675,42	0,00	675,42
Débiteur sous RJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/155	0,00	31/12/2018	1 010,52	1 010,52	0,00	1 010,52
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2016/213	0,00	31/12/2018	1 863,75	1 863,75	0,00	1 863,75
Débiteur sous procédure de surendettement, reversement bourse sanitaire et soc., titre 2016/739	0,00	31/12/2018	1 072,50	1 072,50	0,00	1 072,50
Débiteur à risque, précarité, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2016/1917	0,00	31/12/2018	975,00	975,00	0,00	975,00
Débiteur sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire, titre 2016/2406	0,00	31/12/2018	435,00	435,00	0,00	435,00
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2017/341	0,00	31/12/2018	3 300,06	3 300,06	0,00	3 300,06
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2017/1094	0,00	31/12/2018	1 848,45	1 848,45	0,00	1 848,45
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/1550	0,00	31/12/2018	608,00	608,00	0,00	608,00
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2017/27	0,00	31/12/2018	171,90	171,90	0,00	171,90
Débiteur sous procédure de surendettement, mise en jeu caution logement des jeunes, titre 2017/719	0,00	31/12/2018	2 209,19	2 209,19	0,00	2 209,19
Débiteur sous procédure de surendettement, particip. familles transports scol., titre 2018/250074	0,00	31/12/2018	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur sous procédure de surendettement, particip. familles transports scol., titre 2018/250152	0,00	31/12/2018	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2018/756	0,00	31/12/2018	9 375,00	9 375,00	0,00	9 375,00
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/757	0,00	31/12/2018	251,04	251,04	0,00	251,04
Débiteur sous LJ, remboursement capital prêt, titre 2018/834	0,00	31/12/2018	118 361,17	118 361,17	0,00	118 361,17
Débiteur sous LJ, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/940	0,00	31/12/2018	3 688,92	3 688,92	0,00	3 688,92
Débiteur sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire, titre 2018/94	0,00	31/12/2018	5,33	5,33	0,00	5,33
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		9 799 068,81	9 799 068,81	0,00	9 799 068,81
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		9 799 068,81	9 799 068,81	0,00	9 799 068,81

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 01.6347 - MIC LE MANS

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 161 473.86			-
Chapitre 9023001	2 161 473.86		-	-
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 161 473.86			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 161 473.86		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 95 11555 - IUT NANTES

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	9 177 615.39			-
Chapitre 9023002	9 177 615.39		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	550 000.00			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	550 000.00		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01.19825 - ESTACA LAVAL

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	8 737 087.41			-
Chapitre 9023003	8 737 087.41		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 030 154.64			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 030 154.64		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 02.11503 - IAE NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	4 264 917.15			-
Chapitre 9023004	4 264 917.15		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	4 267 938.05		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	4 267 938.05			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01 4946 - IUT LE MANS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	3 883 874.48			-
Chapitre 9023005	3 883 874.48		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	108 849.00		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	108 849.00			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01.4947 - IUT ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	6 492 167.14			-
Chapitre 9023006	6 492 167.14		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	914 964.00		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	914 964.00			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 01 10307 - IUT NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	16 651 549.58			-
Chapitre 9023007	16 651 549.58		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 313 382.02			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 313 382.02		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01.10309 - ENV NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 960 991.72			-
Chapitre 9023008	2 960 991.72		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	764 784.40			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	764 784.40		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01 10570 - IUT LAVAL				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	1 391 426.90			-
Chapitre 9023009	1 391 426.90		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 002 088.02			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 002 088.02		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 02.11504 - INSTITUT DE RECHERCHE THERAPEUTIQUE IRT NANTES

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	33 007 956.97		-	-
Chapitre 9023010	33 007 956.97			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	25 927 889.35			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	25 927 889.35		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 04D03130 - UNIVERSITE NANTES CYCLOTRON

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	36 689 819.13		-	-
Chapitre 9092011	36 689 819.13			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	22 610 080.11			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	22 610 080.11			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 05D22941 - IUT LA ROCHE S/YON

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	1 328 437.13			-
Chapitre 9023012	1 328 437.13			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)			-	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	312 245.00			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	312 245.00		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 06D43424 ECOLE SUPERIEURE DU BOIS

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	6 909.06			-
Chapitre 9023013	6 909.06		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	6 909.06			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	6 909.06		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 07D85530 - EPUN (Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes)

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 328 104.35		-	-
Chapitre 9023014	2 328 104.35			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	312 361.00	-	-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	312 361.00			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 07D85550 - ECOLE SUPERIEURE DE GEOMETRES ET TOPOGRAPHES ESGT

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 303 624.70		-	-
Chapitre 9023015	2 303 624.70			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	1 473 036.28		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 473 036.28			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 05D34329 - IUT DE LAVAL

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	3 426 155.54		-	-
Chapitre 9023016	3 426 155.54			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	973 974.60		124 159.00	124 159.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	973 974.60		124 159.00	124 159.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D08321 - 07D82918 - ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE NANTES ENVN

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	4 708 117.49		-	-
Chapitre 9092017	4 708 117.49			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 376 641.23		288 599.00	288 599.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 376 641.23		288 599.00	288 599.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 08D95811 - 09D08323 - LABORATOIRE ACOUSTIQUE DE L'UNIVERSITE DU MAINE LAUM

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	6 915 674.84		-	-
Chapitre 9092018	6 915 674.84			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	3 618 795.01		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 618 795.01			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 07D81860 - CNAM NANTES

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	5 879 354.82		-	-
Chapitre 9011019	5 879 354.82			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 08D00108 - IUT ANGERS

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	10 904 002.05		-	-
Chapitre 9023020	10 904 002.05			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	7 600 416.54		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	7 600 416.54			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D08324 - 08D01508 - ETMPA

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	3 776 583.31		-	-
Chapitre 9092021	3 776 583.31			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	1 933 333.73		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 933 333.73			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 09D01655 - MONTECLAIR (et 11D00155)				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	7 961 622.87		-	-
Chapitre 9092022	7 961 622.87			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	3 860 456.63		750 000.00	750 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 860 456.63		750 000.00	750 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D01656 - ISTIA ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	1 758 590.85		-	-
Chapitre 9023023	1 758 590.85			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	1 315 044.92		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 315 044.92			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D03283 - BEAUTOUR - LA ROCHE / YON				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	8 133 345.48		-	-
Chapitre 9092024	8 133 345.48			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-		-	-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 08D02208 - AGROCAMPUS - ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 828 678.23		-	-
Chapitre 9093025	2 828 678.23			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	1 600 000.00		400 000.00	400 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 600 000.00		400 000.00	400 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 10D08871 - IRT 2				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	17 822 688.20		-	-
Chapitre 9092026 (et 9092030)	17 822 688.20			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	12 613 172.86		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	12 613 172.86			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D03280 - LINA / AtlanSTIC - NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	6 911 603.15		-	-
Chapitre 9092027	6 911 603.15			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	3 451 878.00		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 451 878.00			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 11D04357 - MAISON JULIEN GRACQ				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 742 334.52		-	-
Chapitre 90312029	2 742 334.52			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 758 200.00		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 758 200.00			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 11D11247 - GYMNASE LYCEE CLISSON				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	3 462 379.93		-	-
Chapitre 90222033	3 462 379.93			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	3 393 828.00		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 393 828.00			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 12D17911 - IUT LE MANS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	243 409.21		-	-
Chapitre 9023034	243 409.21			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		860 000.00	860 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-		860 000.00	860 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 11D06910 - UNIVERSITE DU MAINE				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	24 346.66		-	-
Chapitre 9023035	24 346.66			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 15D03250 - TECHNOCAMPUS LE MANS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	35 453.40		-	-
Chapitre 9092036	35 453.40			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 15D03249 - ENSAM HALL TECHNOL				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	15 693.37		-	-
Chapitre 9023037	15 693.37			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 15D12100 - Reprise mur mitoyen Lycée Duplessis Mornay

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	3 916.20		-	
Chapitre 9023038	3 916.20			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	3 916.20		-	
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 916.20			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 16D02139 - Z Solidarité La Faute / Mer

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	1 559 347.12		-	-
Chapitre 90553039	1 559 347.12			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 255 000.00		955 000.00	955 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 255 000.00		955 000.00	955 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 15D08689 - IUT Angers 2

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	32 449.34		-	
Chapitre 9023040	32 449.34			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	234 000.00		300 000.00	300 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	234 000.00		300 000.00	300 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 15D12263 - Complexe sportif AIZENAY				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)			Total (4)
		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
DEPENSES	28 368.26		-	
Chapitre 90222041	28 368.26			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES			100 000.00	100 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers			100 000.00	100 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 15D10102 - EXTENSION ISTIA 2				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 17/12/2018 (2)			Total (4)
		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
DEPENSES			-	
Chapitre 9023042				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES			750 000.00	750 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers			750 000.00	750 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recett

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		37 187 618,11	6 702 294,86	961 918,82	0,00
SAITEC	01/01/2009	127 500,00	7 500,00	6 169,19	0,00
BMI	01/01/2009	118 625,00	11 375,00	3 375,53	0,00
TOLERIE INDUSTRIELLE DU FRESNE	01/01/2010	34 381,10	6 600,00	981,12	0,00
TEM	01/01/2010	56 250,00	9 375,00	2 281,25	0,00
CAMEGA TOLERIE	01/01/2010	47 000,33	15 666,75	1 270,75	0,00
TECHNI INDUSTRIE	01/01/2010	237 500,00	125 000,00	5 069,44	0,00
BROCHARD CONSTRUCTEUR)	01/01/2010	26 562,50	26 562,50	1 077,26	0,00
SERVI LOIRE INDUSTRIE	01/01/2010	37 500,00	37 500,00	1 520,83	0,00
TERRES CUITES DE RAIRES	01/01/2011	75 000,00	12 500,00	3 145,83	0,00
CFTI	01/01/2011	37 500,00	18 750,00	1 520,83	0,00
ADP 85	01/01/2011	25 000,00	25 000,00	1 013,89	0,00
MINAUD SOUDURE	01/01/2011	12 500,00	12 500,00	506,94	0,00
MATELOC	01/01/2011	43 750,00	43 750,00	1 774,31	0,00
ASSIETTE BLEUE	01/01/2011	75 000,00	3 375,00	2 281,25	0,00
CENTRE TELEPHONIQUE VENDEEN	01/01/2011	37 500,00	37 500,00	1 520,83	0,00
LUMIPLAN	01/01/2011	93 750,00	93 750,00	3 802,08	0,00
BESNE MECANIQUE DE PRECISION	01/01/2012	31 250,00	31 250,00	1 267,36	0,00
HYDROVIDE	01/01/2012	43 750,00	43 750,00	1 774,31	0,00
IDRA REALISATION	01/01/2012	12 500,00	12 500,00	506,94	0,00
FA2P PARTNERS	01/01/2012	82 500,00	30 000,00	7 749,94	0,00
OMEGA SYSTEMES ATLANTIQUE	01/01/2012	150 000,00	37 500,00	6 083,33	0,00
BRILLOUET	01/01/2012	37 500,00	18 750,00	1 520,83	0,00
HZ FI (H&S INVEST)	01/01/2012	15 583,25	15 583,25	631,99	0,00
SAC UNI PACKAGING	01/01/2012	50 000,00	50 000,00	2 027,78	0,00
LOIRE OCEAN ARMATURES	01/01/2012	12 500,00	12 500,00	506,94	0,00
SOLFAB CONSTRUCTIONS MODULAIRES	01/01/2012	62 500,00	62 500,00	2 534,72	0,00
SARL WALTER LESCOT VIEUX GACHET	01/01/2012	28 925,00	28 925,00	1 173,07	0,00
SYSTOVI	01/01/2012	37 500,00	37 500,00	1 520,83	0,00
TRANSPORTS SUDRE	01/01/2012	105 000,00	52 500,00	4 258,33	0,00
OUEST CONSTRUCTIONS FRIGORIFIQUES	01/01/2012	37 500,00	18 750,00	1 520,83	0,00
ALLARD TP	01/01/2012	65 625,00	9 375,00	2 661,46	0,00
BXL	01/01/2012	37 500,00	37 500,00	1 520,83	0,00
VENDEE LOIRE VIANDES	01/01/2012	75 000,00	37 500,00	3 041,67	0,00
SARL TELESKI NAUTIQUE 44	01/01/2012	40 000,00	20 000,00	1 622,22	0,00
TERRAGORA LODGES	01/01/2012	35 000,00	20 000,00	1 216,67	0,00
HOTELLERIE DE LA GABELLE	01/01/2012	71 428,58	14 285,71	2 896,83	0,00

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2019 - BP - 2019

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
PHYSIDIA	01/01/2012	200 000,00	100 000,00	8 111,11	0,00
MECAN'OUTIL	01/01/2012	62 500,00	31 250,00	2 534,72	0,00
OSE IMMUNOTHERAPEUTICS (EFFIMUNE)	01/01/2012	187 500,00	93 750,00	7 604,17	0,00
T TOP	01/01/2012	75 000,00	25 000,00	3 050,00	0,00
LA VERRIAIRE	01/01/2012	50 000,00	0,00	2 027,78	0,00
NOROIT	01/01/2012	25 000,00	12 500,00	1 013,89	0,00
SAT	01/01/2012	85 186,27	7 870,52	3 071,61	0,00
TOILES MAYENNES	01/01/2012	150 000,00	37 500,00	6 083,33	0,00
DEVINEAU	01/01/2012	300 000,00	150 000,00	12 166,67	0,00
MINOTERIE PLANCHOT	01/01/2012	50 000,00	25 000,00	2 027,78	0,00
LA CROIX CADEAU	01/01/2013	214 285,71	35 714,29	8 690,48	0,00
AVENIR MAINTENANCE	01/01/2013	175 000,00	87 500,00	7 097,22	0,00
SILICIA INDUSTRIE	01/01/2013	150 000,00	75 000,00	9 125,00	0,00
EDICIA	01/01/2013	37 500,00	18 750,00	1 520,83	0,00
LES PORTES DE L'ATLANTIQUE	01/01/2013	75 000,00	37 500,00	3 041,67	0,00
ALSIM SIMULATEURS	01/01/2013	225 000,00	56 250,00	9 125,00	0,00
FIMEC TECHNOLOGIES	01/01/2013	125 000,00	62 500,00	5 069,44	0,00
ALCOR EQUIPEMENTS	01/01/2013	75 000,00	37 500,00	3 041,67	0,00
MERIEN	01/01/2013	62 500,00	31 250,00	2 255,90	0,00
TREMAI	01/01/2013	169 750,00	8 750,00	6 589,09	0,00
ACB	01/01/2013	1 500 000,00	300 000,00	38 933,33	0,00
ACB	01/01/2013	1 200 000,00	0,00	31 146,67	0,00
ACB	01/01/2013	300 000,00	0,00	7 786,67	0,00
LOIRETECH MALVILLE (LOIRETECH MAUVES)	01/01/2013	125 000,00	62 500,00	4 511,81	0,00
HYDROVIDE (LES METALLURGISTES ASSOCIES)	01/01/2013	56 250,00	28 125,00	2 030,31	0,00
EURL TERRIEN JEAN-MARC	01/01/2013	45 000,00	15 000,00	1 168,00	0,00
FCH	01/01/2013	50 346,00	16 782,00	1 306,76	0,00
M.Y.G.	01/01/2013	84 250,00	28 083,33	2 192,75	0,00
LBC DISTRIBUTION	01/01/2013	150 000,00	50 000,00	3 904,00	0,00
GROUPE COUPECHOUX	01/01/2013	187 500,00	62 500,00	4 880,00	0,00
GROUPE EMI	01/01/2013	500 000,00	100 000,00	12 977,78	0,00
GROUPE EMI	01/01/2013	400 000,00	0,00	10 382,22	0,00
R-PI (REUS INGENIERIE)	01/01/2013	87 300,00	29 100,00	2 265,92	0,00
ALUMARINE SHIPYARD	01/01/2013	187 500,00	62 500,00	4 880,00	0,00
Ets Philippe LUCAS	01/01/2013	37 500,00	12 500,00	976,00	0,00
INDUSTRIAL SMART SOFTWARE TECHNOLOGY (IS2T)	01/01/2013	125 000,00	0,00	3 244,44	0,00
GRIP INK	01/01/2013	37 500,00	9 090,91	1 061,82	0,00
CONDI ATLANTIQUE	01/01/2013	112 500,00	37 500,00	2 928,00	0,00
MAGE CORTHAY	01/01/2013	225 000,00	75 000,00	5 856,00	0,00
MARTINEAU	01/01/2014	99 000,00	33 000,00	2 576,64	0,00
EON REALITY	01/01/2014	930 000,00	110 000,00	24 138,67	0,00
EON REALITY	01/01/2014	1 500 000,00	185 000,00	38 933,33	0,00
EON REALITY	01/01/2014	670 000,00	80 000,00	17 390,22	0,00

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2019 - BP - 2019

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
MERCIER FRERES	01/01/2014	195 000,00	65 000,00	5 061,33	0,00
COSNET INDUSTRIES	01/01/2014	99 750,00	33 250,00	2 596,16	0,00
CHOCOLAT GELENCSE	01/01/2014	36 000,00	12 000,00	934,40	0,00
OSE INDUSTRIE	01/01/2014	187 500,00	62 500,00	4 866,67	0,00
ACP	01/01/2014	75 000,00	25 000,00	1 952,00	0,00
ORATECH INNOVATION	01/01/2014	390 000,00	0,00	10 122,67	0,00
ISALT (CDO INNOV)	01/01/2014	25 000,00	8 333,33	648,89	0,00
ISALT (CDO INNOV)	01/01/2014	12 500,00	4 166,67	324,44	0,00
GROUPE PR	01/01/2014	187 500,00	46 875,00	4 866,67	0,00
EXCELIUM	01/01/2014	125 000,00	31 250,00	3 244,44	0,00
EDTO	01/01/2014	52 500,00	17 500,00	1 366,40	0,00
EXPLORE	01/01/2014	124 500,00	41 500,00	3 240,32	0,00
ADGV TOLERIE	01/01/2014	150 000,00	37 500,00	3 893,33	0,00
EXTOL France	01/01/2014	97 500,00	32 500,00	2 530,67	0,00
ARMA TRADE	01/01/2014	50 000,00	12 500,00	1 297,78	0,00
MULTITUDE TECHNOLOGIES	01/01/2014	285 714,29	71 428,57	7 415,87	0,00
SAGLAM France	01/01/2014	320 000,00	80 000,00	8 305,78	0,00
ATLANTIB	01/01/2014	262 499,99	29 166,67	6 813,33	0,00
LEBRE	01/01/2014	150 000,00	37 500,00	3 893,33	0,00
TOLERIE CHAUDRONNERIE MARTIN	01/01/2014	75 000,00	18 750,00	1 946,67	0,00
LES SOLIDAIRES	01/01/2014	100 000,00	25 000,00	2 595,06	0,00
CITE DE L'OBJET CONNECTE	01/01/2015	750 000,00	187 500,00	19 466,67	0,00
LOIRETECH MALVILLE (ALLIO)	01/01/2015	300 000,00	75 000,00	7 786,67	0,00
GROUPE ADM (ATELIERS DU MARAIS)	01/01/2015	131 428,58	32 857,14	3 411,30	0,00
FINANCIERE MASSIOT	01/01/2015	225 000,00	56 250,00	5 840,00	0,00
BLANCHISSERIE DU MAINE	01/01/2015	120 000,00	30 000,00	3 114,67	0,00
THERMO OUEST	01/01/2015	40 000,00	20 000,00	1 038,22	0,00
GAEC BELLARD CROCHET	01/01/2015	90 000,00	22 500,00	2 336,00	0,00
ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS	01/01/2015	90 000,00	22 500,00	2 336,00	0,00
SAS BIOS DEVELOPPEMENT	01/01/2015	100 000,00	0,00	2 027,78	0,00
BIOMATLANTE	01/01/2015	200 000,00	50 000,00	5 191,11	0,00
OHANA RIDE	01/01/2015	32 000,00	8 000,00	830,58	0,00
SCE	01/01/2015	1 000 000,00	0,00	20 277,78	0,00
LOIRETECH MALVILLE (LOIRETECH MAUVES)	01/01/2015	56 034,20	14 008,55	1 136,25	0,00
MECA	01/01/2015	21 961,78	5 490,45	445,34	0,00
SARL TSN44 2	01/01/2015	150 000,00	21 428,57	3 041,67	0,00
ASSO SEJOURS PLEIN AIR	01/01/2015	350 000,00	350 000,00	7 097,22	0,00
OCEANO LOISIRS	01/01/2015	622 222,22	88 888,89	12 617,28	0,00
LE MANS HOTEL GARE	01/01/2015	800 000,00	0,00	16 222,22	0,00
POLYECIM	01/01/2015	24 000,00	8 000,00	324,44	0,00
AGENA 3000	01/01/2015	180 500,00	0,00	3 660,14	0,00
POLE EUROPEEN DU CHEVAL BOULERIE JUMP	01/01/2015	75 000,00	0,00	1 520,83	0,00
SCI LE GOURMET	01/01/2015	80 000,00	0,00	1 622,22	0,00

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2019 - BP - 2019

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
YLOMIE	01/01/2015	55 000,00	11 000,00	1 118,33	0,00
TANNERIE D'ANJOU	01/01/2015	150 000,00	50 000,00	3 041,67	0,00
MOBILUM	01/01/2016	182 143,00	30 357,00	3 077,86	0,00
GROUPE GRIMAUD LA CORBIERE	01/01/2016	600 000,00	200 000,00	12 775,00	0,00
FALIENOR TERRAUX France	01/01/2016	300 000,00	0,00	6 083,33	0,00
LOIRETECH MALVILLE (LOIRETECH MAUVES)	01/01/2016	13 901,02	0,00	281,88	0,00
STE FINANCIERE DE L'OMBREE (Groupe EOLANE)	01/01/2016	1 600 000,00	400 000,00	40 555,56	0,00
MPO INTERNATOINAL	01/01/2016	1 125 000,00	187 500,00	34 218,75	0,00
IMAYE GRAPHIC	01/01/2016	1 000 000,00	0,00	20 277,78	0,00
SAS D'ELBEE	01/01/2016	500 000,00	83 333,33	10 138,89	0,00
SCI LES SIMONES	01/01/2016	130 000,00	0,00	2 636,11	0,00
HOTEL DU DOMAINE DE LA COURBE	01/01/2016	10 000,00	0,00	1 013,89	0,00
PRIVILEGE MARINE	01/01/2016	280 000,00	70 000,00	5 677,78	0,00
GROUPE ABAQUE	01/01/2016	125 000,00	0,00	2 534,72	0,00
LOGEMAINE	01/01/2016	50 000,00	0,00	1 013,89	0,00
SCI LIGERIUS	01/01/2016	60 000,00	0,00	1 200,00	0,00
LE FOU DU ROI	01/01/2016	250 000,00	0,00	5 069,44	0,00
L'HOTEL DU FIEF	01/01/2017	270 000,00	30 000,00	5 475,00	0,00
DOREL	01/01/2017	200 000,00	50 000,00	4 055,56	0,00
MOUL'ANJOU INDUSTRIE	01/01/2017	72 000,00	18 000,00	1 460,00	0,00
CHABAS BESSON HYDRAULIQUE MAINTENANCE	01/01/2017	300 000,00	50 000,00	6 083,33	0,00
LES RESIDENCES DU MANOIR	01/01/2017	100 000,00	0,00	2 027,78	0,00
SAS LE CIRCUIT	01/01/2017	185 000,00	0,00	3 751,39	0,00
SAS SERAC GROUP	01/01/2017	500 000,00	0,00	10 138,89	0,00
GREMALD	01/01/2017	1 000 000,00	142 857,14	20 581,94	0,00
LA GOURMANDE	01/01/2017	100 000,00	0,00	2 027,78	0,00
NEODOTECH	01/01/2017	85 714,29	14 285,71	1 738,10	0,00
SDI SERVICES	01/01/2017	55 000,00	11 000,00	1 115,28	0,00
DE NOUS A VOUS	01/01/2017	187 500,00	62 500,00	3 806,25	0,00
SARL BARSER	01/01/2017	347 500,00	0,00	7 046,53	0,00
LAVAL HOTEL CENTRE	01/01/2017	100 000,00	0,00	2 027,78	0,00
SARL SOLOKART	01/01/2017	50 000,00	0,00	1 013,89	0,00
LA BAIE LE CADRE	01/01/2017	5 000,00	1 666,67	67,59	0,00
SARL DU PORT CAROLINE	01/01/2017	5 000,00	1 666,67	67,59	0,00
JADE VACANCES	01/01/2017	5 000,00	1 666,67	67,59	0,00
IMAYE GRAPHIC	01/01/2017	300 000,00	60 000,00	6 083,33	0,00
GREYSTAL	01/01/2017	800 000,00	160 000,00	16 222,22	0,00
OMEGA SYSTEMES ATLANTIQUE	01/01/2017	300 000,00	0,00	6 083,33	0,00
ARCADE CYCLE	01/01/2017	500 000,00	0,00	10 138,89	0,00
MDDA	01/01/2017	50 000,00	0,00	1 013,89	0,00
CJ PLAST	01/01/2018	300 000,00	0,00	6 083,33	0,00
ECHOLOGIA	01/01/2018	200 000,00	0,00	4 055,56	0,00
CHÂTEAU BEL AIR	01/01/2018	20 000,00	0,00	405,56	0,00

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2019 - BP - 2019

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
PLASTI TEMPLE	01/01/2018	500 000,00	71 428,57	10 138,89	0,00
HARAS POTARDIERE	01/01/2018	36 000,00	0,00	730,00	0,00
S20 INDUSTRIES	01/01/2018	1 500 000,00	0,00	45 625,00	0,00
LOISIRS ET VACANCES	01/01/2018	130 000,00	0,00	2 636,11	0,00
SOCIETE D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES CHANTECLERC	01/01/2018	13 000,00	3 250,00	263,61	0,00
HERVOUET CORPORATE INDUSTRY	01/01/2018	500 000,00	0,00	10 138,89	0,00
SEVA NOUVELLE	01/01/2018	300 000,00	0,00	6 083,33	0,00
BATHO	01/01/2018	80 000,00	0,00	1 622,22	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		6 257 115,07	1 188 965,98		
MAINGARD Emilie	01/01/2009	742,00	0,00		
HERVOUET Noémie	01/01/2009	1 516,15	0,00		
BAIT Nejma	01/01/2009	3 800,00	0,00		
TRANCHANT Audrey et BOULOT Adrien	01/01/2009	3 669,00	0,00		
BAH Abass	01/01/2009	569,36	0,00		
MAILLER Cindy	01/01/2009	1 621,00	0,00		
DIAKITE Ibrahima	01/01/2009	473,10	0,00		
SPAEDER Julien	01/01/2009	304,00	0,00		
LALLOYEAU Ever et LAUZERAL Mike	01/01/2009	464,35	0,00		
DENIAUD Marie et MAHDJOUR Mohamed Salah	01/01/2009	882,98	0,00		
DESCLOS Marina	01/01/2009	1 584,20	0,00		
MAUBOUSSIN Amélie & SEVERIN Maxime	01/01/2009	606,90	0,00		
CHARTREAU Nicolas	01/01/2009	688,50	0,00		
GIGNEY Ophélie	01/01/2009	444,00	0,00		
ALLAIN Servane & DA PURIFICACAO Pierre	01/01/2009	615,00	0,00		
LETORT Samuel	01/01/2009	886,61	0,00		
PLAYEZ David	01/01/2009	4 437,79	0,00		
PERROT Maxime	01/01/2009	5 899,00	0,00		
ATTELLY Yakim	01/01/2009	1 232,00	0,00		
GUHUR Elodie	01/01/2009	213,00	0,00		
NAURAYE Najla	01/01/2009	1 495,00	0,00		
MORVAN Erwin	01/01/2009	746,00	0,00		
BAGPOV Damir	01/01/2009	1 016,00	0,00		
SILORET Océane et VIAUD Dylan	01/01/2009	2 324,00	0,00		
GASSAMA Fatoumata & Kandjoura	01/01/2009	1 111,92	0,00		
HUET Meddy	01/01/2009	2 351,13	0,00		
SERAÏDARIS Nikos	01/01/2009	1 648,00	0,00		
DUBOIS Maxime	01/01/2009	719,36	0,00		
GILLES Shauny & SCHEIDER Benjamin & SCHEIDER Adrien	01/01/2009	4 224,00	0,00		
SIDIBE Kevin	01/01/2009	187,80	0,00		
RADJABOU Anfone	01/01/2009	549,00	0,00		
MIGNE Leny & LARDANS Catherine	01/01/2009	2 150,00	0,00		
MORICE Jessica-LATEFF Ibrahim	01/01/2009	816,00	0,00		

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2019 - BP - 2019

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
HAMOU Lea	01/01/2009	172,02	0,00		
LEPROUST melissa	01/01/2009	955,59	0,00		
BASILLON Théo	01/01/2009	446,00	0,00		
AHAMADA Ambdillah et Rachidou	01/01/2009	551,21	0,00		
FERRARI Alexandre	01/01/2009	613,00	0,00		
PASQUIER Mathieu	01/01/2009	2 135,00	0,00		
JOAO JULIO Euclides	01/01/2009	2 296,99	0,00		
COULBEAU Jennifer et Thibaut VASSORT	01/01/2009	260,07	0,00		
LORGNET Laurent et BAYARD Morgane	01/01/2009	126,99	0,00		
SANGLIER Océane et SIMON Samuel	01/01/2009	89,91	0,00		
RONCEVEAUX Céline	01/01/2009	510,00	0,00		
GOUGEON Elvira	01/01/2009	308,80	0,00		
HARRIAU Lolita	01/01/2009	1 055,00	0,00		
DUPAYS Marvin	01/01/2009	212,00	0,00		
MANGOVO Jedeao Luis	01/01/2009	1 982,00	0,00		
ARMAND Angélika	01/01/2009	412,79	0,00		
POWELL Charles	01/01/2009	249,00	0,00		
MARTINEAU Anaïs	01/01/2009	297,88	0,00		
BODIN Romain	01/01/2009	1 946,51	0,00		
BROIX Philippe	01/01/2009	1 280,00	0,00		
CAMARA Abderrahmane	01/01/2009	145,00	0,00		
POTIER RICHARD	01/01/2004	3 502,44	700,56		
MORIN ANTHONY	01/01/2004	6 124,97	2 041,67		
Olivier BIRON	01/01/2004	1 415,17	707,61		
SAINT JEAN INDUSTRIE LAVAL	01/01/2009	247 500,00	165 000,00		
TRANSTEC MACHINES OUTILS	01/01/2009	71 428,58	17 857,14		
RDMO	01/01/2010	750 000,00	150 000,00		
COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE SEL DE L'OUEST	01/01/2010	20 000,00	20 000,00		
SCI EMERANCE	01/01/2012	32 000,00	16 000,00		
SOCIETE NOUVELLE PEPINIERES ET ROSERAIES GEORGES DELBARD	01/01/2012	140 000,00	36 000,00		
PROXINOV (PARRINOV)	01/01/2013	322 500,00	107 500,00		
COMITE REGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE	01/01/2013	40 000,00	20 000,00		
BREGER ORGANISATION SERVICES	01/01/2013	60 000,00	20 000,00		
Bruno VIVIER	01/01/2014	41 666,33	41 666,66		
GAEC MYTILICOLE LAMARCHE GORICHON	01/01/2014	125 000,00	41 666,67		
GAEC AIG MOULES	01/01/2014	83 333,33	41 666,66		
ENTREPRISE YANN AUJARD	01/01/2014	124 666,67	33 333,33		
EARL DE LA BAIE	01/01/2014	125 000,00	41 666,67		
EARL DU PERTUIS	01/01/2014	125 000,00	41 666,67		
GAEC DE L'OCEAN	01/01/2014	125 000,00	41 666,67		
Thierry LAMANT	01/01/2014	125 000,00	41 466,67		
EARL TESSIER	01/01/2014	125 000,00	41 666,67		
GAEC LA MAREE AIGUILLONNAISE	01/01/2014	125 000,00	41 666,67		

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2019 - BP - 2019

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
BREGER ORGANISATION SERVICES	01/01/2014	25 125,00	8 375,00		
LP MARITIME JACQUES CASSARD	01/01/2015	225 000,00	45 000,00		
CHANTREAU Philippe	01/01/2015	50 000,00	0,00		
GERVIER Franck	01/01/2015	20 000,00	0,00		
SIMON Pierre-Hugues	01/01/2015	16 666,67	8 333,33		
BERTRAND Bruno	01/01/2015	8 000,00	4 000,00		
HERY Christophe	01/01/2015	12 000,00	0,00		
EARL MYTIATLANTIQUE	01/01/2015	20 000,00	10 000,00		
FRANCK GERVIER	01/01/2016	25 000,00	8 333,33		
ASS ISTOM ECOLE SUP AGRO DEVEL INTERNAT	01/01/2016	450 000,00	50 000,00		
KEOPS AUTOMATION	01/01/2017	29 187,00	0,00		
WINDREPORT	01/01/2017	33 333,00	16 667,00		
A2I INFRA	01/01/2017	31 833,00	15 917,00		
KARA TECHNOOGY	01/01/2017	150 000,00	30 000,00		
SOCIETE MUTIALISTE LA CHOLETAISE	01/01/2017	50 000,00	0,00		
ENTREPRISE BREHERET	01/01/2017	16 800,00	8 400,00		
IDEOLO	01/01/2017	200 000,00	0,00		
MATECHPLAST	01/01/2017	40 000,00	20 000,00		
ASKEA DESIGN INGENIERIE	01/01/2017	40 000,00	0,00		
ETUDES SERVICES PRESTATIONS AERO	01/01/2017	20 000,00	0,00		
LACROIX ELECTRONIQUE	01/01/2017	500 000,00	0,00		
MOM OUEST	01/01/2017	20 000,00	0,00		
REAMETAL	01/01/2018	20 000,00	0,00		
OS2M	01/01/2018	20 000,00	0,00		
ETABLISSEMENTS OGER	01/01/2018	10 000,00	0,00		
SMC	01/01/2018	20 000,00	0,00		
ARTECH	01/01/2018	39 000,00	0,00		
POCLAIN TECHNICAST	01/01/2018	200 000,00	0,00		
AM TEC	01/01/2018	20 000,00	0,00		
PCM MANUFACTURING FRANCE	01/01/2018	20 000,00	0,00		
ECOLE CENTRALE	01/01/2018	1 000 000,00	0,00		
GRUPE HUGUET	01/01/2018	40 000,00	0,00		

IV - ANNEXES															IV			
ANNEXES PATRIMONIALES - EMPRUNTS GARANTIS *															B7.1			
B7.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS																		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
Total pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					62 618 485,46	46 304 944,36										1 138 679,91	2 802 289,69	
LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	1999	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	DEXIA	2 134 286,24	712 351,24	5,08	S	F		4,99	F	4,93	Non défini - Non défini		33 709,78	115 740,92	
LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	2005	C	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	DEXIA	841 500,00	549 312,50	19,25	A	F		3,50	F	5,04	Non défini - Non défini		28 069,87	27 465,63	
GIPAFOC	2001	X	INVESTISSEMENT CFA	DEXIA	381 122,55	0,00	3,00	A	F		1,54	F	4,88	Non défini - Non défini		0,00	0,00	
GIPAFOC	2002	P	INVESTISSEMENT CFA	DEXIA	381 122,55	0,00	3,00	T	F		0,77	F	4,88	Non défini - Non défini		0,00	0,00	
GIPAFOC	2002	P	INVESTISSEMENT CFA	DEXIA	381 122,54	0,00	3,00	T	F		0,72	F	4,88	Non défini - Non défini		0,00	0,00	
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2002	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	400 000,00	114 056,76	4,10	M	F		4,93	F	2,77	Non défini - Non défini		2 828,57	26 186,57	
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2004	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	355 000,00	118 182,65	5,10	M	F		4,01	F	2,77	Non défini - Non défini		3 001,12	21 575,24	
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2006	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	153 600,00	72 544,50	7,45	S	V	EUR12M	2,99	V	3,77	Non défini - Non défini		2 657,03	8 538,28	
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2006	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CCM LOIRE-ATLANTIQUE	2 400 000,00	783 843,95	4,01	M	F		3,63	F	3,54	Non défini - Non défini		24 819,90	181 632,42	
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2014	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 700 000,00	1 439 269,48	15,77	M	F		3,03	F	2,89	Non défini - Non défini		40 636,27	72 750,53	
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2012	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	700 000,00	485 027,03	7,76	M	F		2,47	F	2,37	Non défini - Non défini		10 878,33	57 026,31	
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	700 000,00	161 336,13	1,26	M	F		1,59	F	1,58	Non défini - Non défini		1 677,66	120 683,10	
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 000 000,00	403 405,13	3,01	M	F		1,91	F	1,89	Non défini - Non défini		6 517,01	128 269,27	
LYCEE HAUTE FOLLIS LAVAL	2005	P	OGECE LYCEE PRIVE HAUTE FOLLIS	CRCA ANJOU-MAINE	750 000,00	91 102,41	1,42	M	V	EUR3M	4,20	V	5,83	Non défini - Non défini		3 716,04	59 765,40	
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	P	OGECE LYCEE PRIVE D'AVESNIERES	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	375 000,00	151 821,53	5,98	T	F		4,88	F	4,80	Non défini - Non défini		6 888,53	22 383,91	
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	X	OGECE LYCEE PRIVE D'AVESNIERES	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	375 000,00	121 902,83	5,82	T	V	EUR3M	4,39	V	4,94	Non défini - Non défini		5 686,68	20 317,16	
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	P	OGECE LYCEE PRIVE D'AVESNIERES	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	375 000,00	145 211,58	5,93	M	F		4,32	F	2,75	Non défini - Non défini		3 710,25	22 570,95	
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	P	OGECE LYCEE PRIVE D'AVESNIERES	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	375 000,00	130 985,67	5,93	M	V	EUR3M	3,24	V	4,57	Non défini - Non défini		5 559,60	18 810,96	
LYCEE ST DOMINIQUE ST HERBLAIN	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEES PRIVES	CREDIT LYONNAIS	978 113,00	651 541,17	9,16	M	F		2,90	F	2,85	Non défini - Non défini		17 757,30	62 454,68	
LYCEE ST JOSEPH PRUILLE	2015	C	INVESTISSEMENT LYCEES PRIVES	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 200 000,00	1 065 000,00	17,75	M	F		1,89	F	1,87	Non défini - Non défini		19 401,25	60 000,00	
LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE	2000	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 219 592,14	150 500,63	1,51	T	F		4,17	F	4,08	Non défini - Non défini		4 792,73	84 709,03	
LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE	2015	P	INVESTISSEMENT LYCEE ROCHEFEUILLE	CRCA ANJOU-MAINE	1 684 000,00	1 473 435,77	12,68	M	F		2,78	F	2,75	Non défini - Non défini		39 292,36	97 843,50	
OGECE ST GABRIEL ST MICHEL	1999	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	762 245,09	55 581,53	0,93	M	F		4,39	F	4,30	Non défini - Non défini		1 303,03	55 581,53	
NOTRE DAME DU FOYER	1999	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 067 143,72	76 170,37	0,76	T	F		4,12	F	4,05	Non défini - Non défini		1 937,79	76 170,37	
LYCEE LES HORIZONS LE MANS	2000	P	INVEST/IMMOB LYCEE	CRCA ANJOU-MAINE	1 421 587,09	135 358,53	1,14	T	F		5,80	F	5,75	Non défini - Non défini		5 492,53	107 508,59	
LYCEE LES HORIZONS LE MANS	2010	C	INVEST/EXTENTION LYCEE	CRCA ANJOU-MAINE	2 300 000,00	2 261 667,00	13,95	A	V	EUR3M	3,61	V	3,35	Non défini - Non défini		76 818,15	13 879,00	
AETS ESEO	2011	P	INVEST.ECOLE SUP.ELECTRONIQUE DE L OUES	CA D'ANJOU ET DU MAINE	1 123 333,33	955 099,83	22,14	M	F		4,39	F	4,25	Non défini - Non défini		40 646,13	25 907,87	
AETS ESEO	2011	P	INVEST.ECOLE SUP.ELECTRONIQUE DE L OUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 166 667,00	999 857,15	22,55	T	F		4,23	F	4,17	Non défini - Non défini		41 274,80	26 982,26	
SCI POLE COIFFURE	2011	P	CREATION POLE COIFFURE - ESTHETIQUE	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE	2 000 000,00	2 092 004,67	18,03	M	F		4,44	F	4,49	Non défini - Non défini		92 363,71	76 780,25	
SCI POLE COIFFURE	2010	P	CREATION POLE COIFFURE - ESTHETIQUE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	2 396 425,81	2 060 107,02	18,68	M	F		3,74	F	2,55	Non défini - Non défini		51 522,74	86 815,66	
LYCEE SAINTE MARIE CHANTONNAY	2010	P	OGECE LYCEE STE MARIE	CCM VENDEE	1 000 000,00	632 585,88	10,95	M	F		3,34	F	2,68	Non défini - Non défini		16 340,61	50 123,43	
OGECE AEP CHATEAU GONTIER	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 000 000,00	850 646,29	19,79	M	F		3,36	F	3,32	Non défini - Non défini		27 773,96	30 832,37	
AIR PAYS DE LA LOIRE	2013	P	AIR PAYS DE LA LOIRE	CREDIT COOPERATIF	440 000,00	319 649,56	9,95	T	F		3,09	F	2,85	Non défini - Non défini		8 812,15	28 036,66	
AIR PAYS DE LA LOIRE	2014	P	AIR PAYS DE LA LOIRE	CREDIT COOPERATIF	210 000,00	130 881,21	5,45	T	F		3,48	F	2,35	Non défini - Non défini		2 877,87	22 559,43	
LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	2015	P	LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	CCM MAINE ET LOIRE&BASSE NORMD	425 000,00	332 129,19	11,33	M	F		1,73	F	1,50	Non défini - Non défini		4 796,21	27 089,11	
INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	2015	P	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	CREDIT COOPERATIF	900 000,00	807 343,30	21,75	T	F		1,77	F	1,80	Non défini - Non défini		14 329,13	30 194,13	
INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	2015	C	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	2 100 000,00	1 827 000,00	21,67	T	V	EUR3M	1,25	V	1,24	Non défini - Non défini		22 210,34	84 000,00	
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 125 000,00	1 036 302,54	17,71	M	F		1,54	F	1,30	Non défini - Non défini		13 161,36	52 248,13	
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	168 750,00	123 144,78	3,75	M	F		4,27	F	0,78	Non défini - Non défini		847,11	31 770,69	
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	281 250,00	253 656,80	11,75	M	F		1,89	F	1,17	Non défini - Non défini		2 860,20	20 104,14	
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	675 000,00	643 218,49	17,75	M	F		1,32	F	1,30	Non défini - Non défini		8 296,12	32 203,59	
LYCEE LA PERVERIE NANTES	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	SOCIETE GENERALE	570 000,00	524 390,57	12,75	M	F		1,12	F	1,00	Non défini - Non défini		5 067,82	38 488,79	
LYCEE LA PERVERIE NANTES	2016	C	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CA ATLANTIQUE VENDEE	926 250,00	320 538,95	12,38	M	F		0,00	F	1,30	Non défini - Non défini		4 013,19	25 815,22	
OGECE	2018	P	INVESTISSEMENT IMMOBILIER	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	959 500,00	956 931,09	24,83	M	F		1,72	F	1,70	Non défini - Non défini		16 026,15	31 112,34	
OGECE	2018	P	INVESTISSEMENT IMMOBILIER	CCM VENDEE	890 875,00	888 543,40	24,83	M	F		1,90	F	1,87	Non défini - Non défini		16 374,33	28 264,29	
OGECE	2018	P	INVESTISSEMENT IMMOBILIER	CA ATLANTIQUE VENDEE	1 850 000,00	1 845 158,17	24,83	M	F		1,90	F	1,87	Non défini - Non défini		34 003,10	58 693,90	
LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE	2018	P	INVESTISSEMENT LYCEE	CCM VENDEE	5 800 000,00	5 785 382,36	24,87	M	F		2,17	F	2,15	Non défini - Non défini		122 643,70	177 467,96	
LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE	2018	P	INVESTISSEMENT LYCEE	CA ATLANTIQUE VENDEE	5 800 000,00	5 785 382,36	24,87	M	F		2,17	F	2,15	Non défini - Non défini		122 643,70	177 467,96	
LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE	2018	P	INVESTISSEMENT LYCEE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	5 800 000,00	5 785 382,36	24,87	M	F		2,17	F	2,15	Non défini - Non défini		122 643,70	177 467,96	
Total pour les emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'état					10 717 915,16	5 930 378,46										153 852,72	523 471,66	
CROUS DE NANTES	2009	P	INVEST/PEX.PHARE & PRET COPROPRIETES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	3 700 000,00	2 343 386,93	10,75	T	F		3,49	F	3,47	Non défini - Non défini		77 888,79	178 635,37	
SOCIETE HLM ESPACIL	1999	P	INVEST/LOG ETUDIANT LOCATIF HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 505 513,70	442 445,86	5,50	A	V	PIB12	3,95	V	2,00	Non défini - Non défini		8 848,92	70 139,05	
SOCIETE HLM ESPACIL	1999	P	INVEST/LOG ETUDIANTS	CRCA ILLE ET VILAINE	1 867 500,46	129 688,61	0,72	A	V	TECO5	4,30	V	1,90	Non défini - Non défini		2 464,07	129 688,61	
FOYER DE VIE HAUTS DE SEVRE	2013	C	FOYER DE VIE LES HAUTS DE SEVRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 894 901,00	1 642 247,56	25,92	T	F		2,87	F	2,85	Non défini - Non défini		46 129,00	63 163,36	
LYCEE LEAP DU TERTRE FERTE	2017	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	750 000,00	656 348,40	12,25	A	F		1,00	F	1,00	Non défini - Non défini		6 563,49	47 529,35	
ISTOM	2016	P	CONSTRUCTION BATIMENT ISTOM	CRCA ANJOU-MAINE	1 000 000,00	716 261,30	17,83	T	F		0,00	F	1,70	Non défini - Non défini		11 958,45	34 315,92	
TOTAL GENERAL					73 336 400,62	52 235 322,82										1 292 532,63	3 325 761,35	

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2019 arrêté au 27/11/2018

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C :

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT *	B7.2

B7.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	3 533 484,89
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	1 084 809,09
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	163 295 249,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	167 913 542,98
Recettes réelles de fonctionnement	1 395 472 501,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	12,03%

* Etat prévisionnel au 01/01/2019 arrêté au 27/11/2018

(1) Ratio défini aux articles L.4253-1 ou L.3231-4 ou L.2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicable à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L.4253-2 ou L.3231-4-4 ou L.2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicable à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - SUBVENTIONS VERSEES	B8.1.

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (Total)					8 196 355.00
20421	-	Aide au développement du pôle ressource dédié au patrimoine au titre de l'exercice 2019	Pôle patrimoine - Réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire	Personne morale de droit privé	20 000.00
2041722	-	Aide à la réalisation des travaux relatifs au transfert des installations ferroviaires de Nantes-Etat vers Nantes-Blottereau, Rezé et Doulon	SNCF Réseau	Personne morale de droit public	8 176 355.00
FONCTIONNEMENT (Total)					42 512 632.00
657382	-	Aide à l'organisation d'opérations commerciales collectives à l'étranger	Chambre de commerce et d'industrie de Région - CCIR - Pays de la Loire	Organisme consulaire	180 000.00
657382	-	Aide à l'organisation d'opérations commerciales collectives à l'étranger	Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire	Organisme consulaire	722 000.00
657382	2019_00112	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier universitaire de Nantes	Personne morale de droit public	81 600.00
65748	2019_00114	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2019	Association de Gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers des Pays de la Loire (AGCNAM)	Personne morale de droit privé	303 685.00
65748	2019_00115	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2019	Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social des Pays de la Loire - ARIFTS	Personne morale de droit privé	6 010 292.00
65748	2019_00116	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2019	Association du Centre de Formation à la Recherche, à la Relation d'Aide et de Soins - CEFRAS - Chemillé-en-Anjou	Personne morale de droit privé	912 970.00
65748	2019_00117	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2019	Association familiale de gestion de l'Etablissement d'enseignement agricole privé des Etablières à la Roche-sur-Yon	Personne morale de droit privé	285 000.00
65748	2019_00118	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2019	Centre d'Etude et d'Action Sociale de la Vendée - CEAS	Personne morale de droit privé	40 800.00
65748	2019_00119	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2019	Association Centre de formation et de promotion des Maisons familiales rurales de La Ferrière	Personne morale de droit privé	30 600.00
657382	2019_00157	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier universitaire de Nantes	Personne morale de droit public	5 148 650.00
657382	2019_00177	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier de Châteaubriant-Nozay-Pouancé	Personne morale de droit public	1 049 825.00
657382	2019_00180	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier de Saint-Nazaire	Personne morale de droit public	1 420 194.00
657382	2019_00183	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier de Cholet	Personne morale de droit public	1 801 651.00
657382	2019_00186	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier de Saumur	Personne morale de droit public	1 181 491.00
657382	2019_00187	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier universitaire d'Angers	Personne morale de droit public	3 580 634.00
657382	2019_00188	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier de Laval	Personne morale de droit public	791 777.00
657382	2019_00189	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier de Nord Mayenne	Personne morale de droit public	1 407 539.00
657382	2019_00190	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier du Haut-Anjou	Personne morale de droit public	120 840.00
657382	2019_00191	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier du Mans	Personne morale de droit public	2 571 024.00
657382	2019_00192	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier du Pôle Santé Sarthe et Loir	Personne morale de droit public	931 471.00
657382	2019_00193	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Établissement public de Santé mentale de la Sarthe - EPSM 72	Personne morale de droit public	709 152.00
657382	2019_00194	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier de la Côte de Lumière	Personne morale de droit public	143 260.00
657382	2019_00195	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier de Fontenay-le-Comte	Personne morale de droit public	132 072.00
657382	2019_00196	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier de Loire Vendée Océan - CH LVO	Personne morale de droit public	217 645.00
657382	2019_00197	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre hospitalier départemental de Vendée	Personne morale de droit public	3 908 674.00
65748	2019_00198	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre de médecine physique et réadaptation Saint-Jean-de-Monts - Croix Rouge Française	Personne morale de droit privé	2 128 659.00
65748	2019_00199	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Institut Régional de Formation aux Métiers de la Rééducation et de la Réadaptation - IFM3R Pays de la Loire	Personne morale de droit privé	300 000.00
65748	2019_00200	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Croix Rouge Française - site de Laval	Personne morale de droit privé	911 415.00
65748	2019_00200	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Croix Rouge Française - site du Mans	Personne morale de droit privé	1 533 227.00
65748	2019_00202	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Lycée Professionnel Louis-Jacques Goussier - Rezé	Personne morale de droit public	64 200.00

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - SUBVENTIONS VERSEES	B8.1.

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	2019_00203	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Lycée Professionnel Simone Veil - Angers	Personne morale de droit public	68 170.00
65748	2019_00204	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Lycée Professionnel René Couzinet - Challans	Personne morale de droit public	100 000.00
65748	2019_00205	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Centre de Perfectionnement du Personnel Soignant - CPPS - Rezé	Personne morale de droit privé	240 065.00
65748	2019_00206	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	OGEC Saint-Joseph-Saint-Thomas d'Aquin - Ancenis	Personne morale de droit privé	405 020.00
65748	2019_00207	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Institut de formation santé de l'ouest - IFSO - Angers	Personne morale de droit privé	1 753 030.00
657382	2019_00208	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2019	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe - CCI 72	Organisme consulaire	96 000.00
65748	2019_00374	Aide au programme d'actions pluriannuel 2019-2021 relatif à la préservation de la biodiversité	Fédération régionale des chasseurs des Pays de la Loire	Personne morale de droit privé	1 200 000.00
65748	-	Aide au développement du pôle ressource dédié au patrimoine au titre de l'exercice 2019	Pôle patrimoine - Réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire	Personne morale de droit privé	30 000.00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES *	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/19	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					120 000 000,00 €	95 154 700,44 €	8 766 443,99 €
8017 Subventions à verser en annuités							
[...]							
8018 Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics							
[...]							
Au profit d'organismes privés (1)							
2015	Engagement de garantie	Agence France Locale	15	15	35 000 000,00 €	29 716 981,12 €	3 031 752,84 €
2015	Engagement de garantie	Agence France Locale	20	20	15 000 000,00 €	13 421 052,64 €	995 723,95 €
2016	Engagement de garantie	Agence France Locale	15	15	40 000 000,00 €	36 666 666,68 €	3 656 479,16 €
2018	Engagement de garantie	Agence France Locale	20	20	30 000 000,00 €	15 350 000,00 €	1 082 488,04 €

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2019 arrêté au 27/11/2018

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) ; ;

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	B9

D1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL			
EMPLOIS FONCTIONNELS		7	0	7	6.0	0.0	6.0
Directeur Général des Services	A	1		1	1.0		1.0
Directeur Général Adjoint des Services	A	6		6	5.0		5.0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53	A	0		0			0.0
FILIERE ADMINISTRATIVE		788	0	788	636.6	39.4	676.0
Administrateur Hors Classe	A	1		1	3.0	0.8	3.8
Administrateur	A	22		22	10.0	4.0	14.0
Directeur Territorial	A	40		40	27.8		27.8
Attaché hors classe	A	13		13	11.9	1.0	12.9
Attaché Principal	A	94		94	83.7	4.8	88.5
Attaché Territorial	A	147		147	96.8	23.8	120.6
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	115		115	107.4		107.4
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	44		44	31.6		31.6
Rédacteur Territorial	B	97		97	79.1	3.0	82.1
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	69		69	62.8		62.8
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	79		79	67.6		67.6
Adjoint Administratif territorial	C	67		67	54.9	2.0	56.9
FILIERE TECHNIQUE		2664	0	2664	2353.0	18.9	2371.9
Ingénieur en chef hors classe	A	4		4	3.0		3.0
Ingénieur en chef	A	12		12	8.0	1.0	9.0
Ingénieur hors classe	A	2		2	2.0		2.0
Ingénieur Principal	A	86		86	76.3	2.9	79.2
Ingénieur Territorial	A	45		45	27.9	8.0	35.9
Technicien Principal de 1ère classe	B	18		18	16.5		16.5
Technicien Principal de 2ème classe	B	29		29	25.5		25.5
Technicien Territorial	B	38		38	18.8	3.0	21.8
Agent de Maîtrise Principal	C	154		154	144.5		144.5
Agent de Maîtrise	C	29		29	24.4		24.4
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	7		7	7.0		7.0
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	6		6	5.8		5.8
Adjoint Technique territorial	C	9		9	9.0		9.0
Adjoint Technique Principal de 1ère classe des EPLE	C	400		400	386.9		386.9
Adjoint Technique Principal de 2ème classe des EPLE	C	1250		1250	1212.7		1212.7
Adjoint Technique territorial des EPLE	C	575		575	384.7	4.0	388.7
FILIERE CULTURELLE		11	0	11	8.5	1.0	9.5
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	6		6	5.0	1.0	6.0
Bibliothécaire Territorial	A	2		2	1.7		1.7
Conservateur de Bibliothèque	A	1		1	1.0		1.0
Conservateur en Chef du Patrimoine	A	0		0			0.0
Conservateur du Patrimoine	A	2		2	0.8		0.8
EMPLOIS NON CITES (5)		38	0	38	0.0	31.8	31.8
Collaborateur de cabinet	-	12		12		11.0	11.0
Collaborateur d'élus	-	18		18		16.0	16.0
Emploi spécifique de catégorie A - Art 3-3-1	A	3		3		1.8	1.8
Contractuel CDI - Art 3-4 (art 21 loi n°2012-347)	-	5		5		3.0	3.0
TOTAL GENERAL		3508	0	3508	3004.1	91.1	3095.2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *	B10

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Etat au 17/12/2018

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)					
affermage	SPL Pays de la Loire Environnement Biodiversité	PAYS LOIRE ENVIRON BIODIVERSITE	personne morale de droit privé		
affermage	Société Publique Régionale de l'Abbaye de Fontevraud (SOPRAF)	SPR ABBAYE DE FONTEVRAUD	personne morale de droit privé		
affermage	STAO PAYS DE LA LOIRE	STE TRANSPORT AUTOCARS OUEST PDL	personne morale de droit privé		
affermage	STAO PAYS DE LA LOIRE	STE TRANSPORT AUTOCARS OUEST PDL	personne morale de droit privé		
affermage	SOVETOIRS - EFFIA	SOC VENDEENNE TRANSP TOURISME	personne morale de droit privé		
affermage	STAO 72	STAO PAYS DE LOIRE 72	personne morale de droit privé		
affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSP TOURISME	personne morale de droit privé		
affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSP TOURISME	personne morale de droit privé		
affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSP TOURISME	personne morale de droit privé		
affermage	HERVOUET France/SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSP TOURISME	personne morale de droit privé		
affermage	SOVETOIRS	HERVOUET FRANCE	personne morale de droit privé		
affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSP TOURISME	personne morale de droit privé		
affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSP TOURISME	personne morale de droit privé		
affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSP TOURISME	personne morale de droit privé		
affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSP TOURISME	personne morale de droit privé		
affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSP TOURISME	personne morale de droit privé		
affermage	MOVEO	SOC VENDEENNE TRANSP TOURISME	personne morale de droit privé		
affermage	SERI 49	SCIC MOVEO	personne morale de droit privé		
affermage	VOISIN	SERI 49 SOC EXP RES INTERURBAIN	personne morale de droit privé		
affermage	SERI 49	TRANSPORTS VOISIN	personne morale de droit privé		
affermage	SERI 49	SERI 49 SOC EXP RES INTERURBAIN	personne morale de droit privé		
affermage	SERI 49	SERI 49 SOC EXP RES INTERURBAIN	personne morale de droit privé		
affermage	SERI 49	SERI 49 SOC EXP RES INTERURBAIN	personne morale de droit privé		
affermage	RICHOU	VOYAGES RICHOU	personne morale de droit privé		

Détention d'une part du capital

61 875 699,03

Titres de participation - nature comptable : 261

42 116 845,22

Cil Atlantique		Personne morale de droit privé	2005	0,10
HLM Espace Domicile		Personne morale de droit privé	2005	0,10
HLM Logis Familial Mayennais		Personne morale de droit privé	2005	0,10
Logi Ouest		Personne morale de droit privé	2005	0,10
Meduane Habitat		Personne morale de droit privé	2005	0,10
SA HLM CIF Habitat		Personne morale de droit privé	2005	0,10
SA HLM Foyer Moderne		Personne morale de droit privé	2005	0,10
SA HLM Foyer Vendéen		Personne morale de droit privé	2005	0,10
SA HLM La Mancelle		Personne morale de droit privé	2005	0,10
SA HLM Le Foyer Manceau		Personne morale de droit privé	2005	0,10
SA HLM Le Toit Angevin		Personne morale de droit privé	2005	0,10
SA HLM Le Val de Loire		Personne morale de droit privé	2005	0,10
SA HLM Les Castors Angevins		Personne morale de droit privé	2005	0,10
SA HLM Loire Atlantique Habitations		Personne morale de droit privé	2005	0,10
SA SCIC Habitat		Personne morale de droit privé	2005	0,10
SEM Folles Journées		Personne morale de droit privé	2005	45 000,00
SEM Régionale des Pays de la Loire		Personne morale de droit privé	2005	10 556 500,00
Société de Développement Régional ouest - Participations (SODERO)		Personne morale de droit privé	2005	1 172 730,00
France Active Garantie		Personne morale de droit privé	2007	499 917,50
Le Mans Sarthe Basket MSB		Personne morale de droit privé	2007	90 000,00
SAFER Terre d'Europe		Personne morale de droit privé	2009	16,00
SPL régionale des Pays de la Loire		Personne morale de droit privé	2009	1 447 000,00
SPLA SAMOA		Personne morale de droit privé	2009	66 350,00
SPL Abbaye de Fontevraud		Personne morale de droit privé	2010	157 500,00
Fonds de co-investissement public régional PUB CONSEIL		Personne morale de droit privé	2011-2015-2016-2017	16 000 000,00
SPL Le Voyage à Nantes		Personne morale de droit privé	2011	50 000,00
SPL Marais de Monts Tourisme		Personne morale de droit privé	2017	370,00
Agence France Locale		Personne morale de droit privé	2013	7 351 200,00

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *	B10

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Etat au 17/12/2018

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	SPL Loire Atlantique Développement		Personne morale de droit privé	2013	33 400,00
	SPL Cité Nantes Events Center		Personne morale de droit privé	2013	34 625,00
	SPL Environnement et biodiversité Beautour		Personne morale de droit privé	2013	55 000,00
	SAS Litto invest		Personne morale de droit privé	2014-2017	2 490 000,00
	Pornichet Events		Personne morale de droit privé	2015	5 850,00
	SPL Destination Bretagne Plein Sud		Personne morale de droit privé	2016	5 400,00
	SAEM Vendée		Personne morale de droit privé	2016	360 000,00
	Pays de la Loire Développement		Personne morale de droit privé	2017	301 367,22
	Département de Maine et Loire		Personne morale de droit public	2017	1 188 830,00
	SEM Laval Mayenne Aménagement		Personne morale de droit privé	2018	199 988,00
	Moutierois Talmondaïsi Tourisme		Personne morale de droit privé	2018	2 000,00
	Communauté d'agglomération de la région nazairienne		Etat et établissements publics nationaux	2018	3 800,00
Autres formes de participation - nature comptable 266					7 261 541,02
	ASSIDEPA		Personne morale de droit privé	1996	2 737 003,40
	Pays de la Loire Développement		Personne morale de droit privé	1997	1 524 747,84
	Société de Développement Régional ouest -Participations (SODERO)		Personne morale de droit privé	1999	2 540 910,00
	Caisse d'Epargne des Pays de la Loire		Personne morale de droit privé	2000	457 336,00
	Caisse Régionale Crédit Agricole		Personne morale de droit privé	2000	1 520,00
	Sofaris Régions		Personne morale de droit privé	2000	23,78
Titres immobilisés - nature comptable : 271					12 497 312,79
	FCPR Mer (Atalaya)		Personne morale de droit privé	2013	832 312,79
	FCPR Aérofound II		Personne morale de droit privé	2013	1 500 000,00
	Fonds GOCA I		Personne morale de droit privé	2013	2 100 000,00
	Fonds GOCA II		Personne morale de droit privé	2017	1 000 000,00
	Grand Ouest Gestion - FCPR Ouest Ventures 2		Personne morale de droit privé	2013	3 000 000,00
	FCPI Pays de Loire Croissance		Personne morale de droit privé	2015	2 665 000,00
	Grand Ouest Gestion - FCPR Ouest Ventures 3		Personne morale de droit privé	2015	1 400 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt					52 235 322,82
	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE		EPL d'enseignement		712 351,24
	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE		EPL d'enseignement		549 312,50
	GIPAFOC		Association		0,00
	GIPAFOC		Association		0,00
	GIPAFOC		Association		0,00
	LYCEE ST CHARLES LE MANS		EPL d'enseignement		114 056,76
	LYCEE ST CHARLES LE MANS		EPL d'enseignement		118 182,65
	LYCEE ST CHARLES LE MANS		EPL d'enseignement		72 544,50
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement		783 843,95
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement		1 439 269,48
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement		485 027,03
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement		161 336,13
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement		403 405,13
	LYCEE HAUTE FOLLIS LAVAL		EPL d'enseignement		91 102,41
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL		EPL d'enseignement		151 821,53
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL		EPL d'enseignement		121 902,83
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL		EPL d'enseignement		145 211,58
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL		EPL d'enseignement		130 985,67
	LYCEE ST DOMINIQUE ST HERBLAIN		EPL d'enseignement		651 541,17
	LYCEE ST JOSEPH PRUILLE		EPL d'enseignement		1 065 000,00
	LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE		EPL d'enseignement		150 500,63
	LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE		EPL d'enseignement		1 473 435,77
	OGEC ST GABRIEL ST MICHEL		EPL d'enseignement		55 581,53
	NOTRE DAME DU FOYER		EPL d'enseignement		76 170,37
	LYCEE LES HORIZONS LE MANS		EPL d'enseignement		135 358,53
	LYCEE LES HORIZONS LE MANS		EPL d'enseignement		2 261 667,00

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *	B10

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Etat au 17/12/2018

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	AETS ESEO		EPL d'enseignement		955 099,83
	AETS ESEO		EPL d'enseignement		999 857,15
	SCI POLE COIFFURE		EPL d'enseignement		2 092 004,67
	SCI POLE COIFFURE		EPL d'enseignement		2 060 107,02
	LYCEE SAINTE MARIE CHANTONNAY		EPL d'enseignement		632 585,88
	OGEC AEP CHATEAU GONTIER		EPL d'enseignement		850 646,29
	AIR PAYS DE LA LOIRE		Association		319 649,56
	AIR PAYS DE LA LOIRE		Association		130 881,21
	LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE		Autres		332 129,19
	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST		Autres		807 343,30
	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST		Autres		1 827 000,00
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS		EPL d'enseignement		1 036 302,54
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS		EPL d'enseignement		123 144,78
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS		EPL d'enseignement		253 656,80
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS		EPL d'enseignement		643 218,49
	LYCEE LA PERVERIE NANTES		EPL d'enseignement		524 390,57
	LYCEE LA PERVERIE NANTES		EPL d'enseignement		320 538,95
	OGICES		Autres		956 931,09
	OGICES		Autres		888 543,40
	OGICES		Autres		1 845 158,17
	LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE		Autres		5 785 382,36
	LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE		Autres		5 785 382,36
	LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE		Autres		5 785 382,36
	CROUS DE NANTES		Autres		2 343 386,93
	SOCIETE HLM ESPACIL		SA HLM		442 445,66
	SOCIETE HLM ESPACIL		SA HLM		129 688,61
	FOYER DE VIE HAUTS DE SEVRE		Maison de retraite		1 642 247,56
	LYCEE LEAP DU TERTRE FERTE		EPL d'enseignement		656 348,40
	ISTOM		Autres		716 261,30

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *	B10

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Etat au 17/12/2018

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme					132 802 793,88
	LIGUE FRANC PROTECTION OISEAUX		Association		182 046,07
	IMAGES ET RESEAUX		Association		201 248,52
	ESPACIL HABITAT		Personne morale de droit privé		1 387 073,78
	ASS ETUDE POLE AGRONOMIQUE OUEST		Association		287 500,00
	INTERPROFESSION DES VINS DU VAL D		Association		112 000,00
	AFPI PAYS DE LA LOIRE		Association		3 362 623,05
	OGEC NANTES ERDRE		Association		2 453 527,02
	BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE		Association		1 909 463,70
	ASS LEAP ST GABRIEL NANTES OCEAN		Association		1 602 497,49
	ARMOR		Personne morale de droit privé		1 541 463,43
	OGEC LA JOLIVERIE		Association		1 399 240,63
	ASS GEST INST CATHO ARTS METIERS		Association		1 375 432,32
	AGCNAM PAYS LOIRE		Association		1 291 723,74
	SA NANTAISE D HABITATIONS		Personne morale de droit privé		1 093 431,43
	INITIATIVE PAYS DE LA LOIRE		Association		887 500,00
	NEOPOLIA		Association		770 728,85
	LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT		Personne morale de droit privé		713 067,41
	BTP CFA PAYS DE LA LOIRE		Association		680 139,80
	GIPAFOC		Association		655 133,76
	OGEC ST JOSEPH ST THOMAS ACQUIN		Association		549 742,47
	MISSION LOCALE NANTES METROPOLE		Association		536 554,00
	ORGANISME GESTION LYCEE STE ANNE		Association		513 675,81
	FONDS REGIO ART CONTEMPORAIN PDL		Association		457 953,12
	SEMITAN		Personne morale de droit privé		451 532,61
	POLE EMC2		Association		444 776,76
	GERONTOPOLE DES PAYS DE LA LOIRE		Association		425 000,00
	ASS FORMAT IMPRIM INDUST GRAPH		Association		386 116,71
	OBSERVATOIRE REGIONAL SANTE		Association		354 050,16
	IREPS PAYS DE LA LOIRE		Association		348 761,00
	AGCE NAL FORMATION PROF ADULTES		Personne morale de droit privé		347 481,34
	POLE DE COMPETITIVITE IDFORCAR		Association		337 488,57
	AGECE CHARLES PEGUY		Association		330 146,24
	CHAMBRE REGIONALE ECO SOCIALE		Association		320 123,12
	ASS FAMILIALE GESTION LOQUIDY		Association		299 026,00
	OGEC LPT SACRE COEUR		Association		295 025,53
	FONDES PAYS DE LA LOIRE		Association		286 228,03
	UNION NAL ENTREPR COIFFURE PDL		Personne morale de droit privé		280 595,40
	ADN OUEST		Association		277 439,00
	OGEC NOTRE DAME ST JOSEPH		Association		272 454,80
	UFCV COMITE DEPARTEMENTAL LA		Association		247 833,80
	OGEC ST STANISLAS		Association		243 868,93
	CTRE PERFECTIONN PERSONNEL SOIGN		Association		240 065,00
	OGEC GROUPE TALENSAC JEANNE BERN		Association		238 510,51
	SAMOA		Personne morale de droit privé		234 889,75
	POLE ACHATS SUPPLY CHAIN ATLANTI		Association		234 000,00
	FEDERATION CHASSEURS LOIRE ATL		Association		233 794,02
	AEFS BLANCHE DE CASTILLE		Association		229 774,00
	CE SI		Association		227 280,00
	OGEC NOTRE DAME DE REZE		Association		219 651,50
	AGEFASUP		Association		218 207,62

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *	B10

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Etat au 17/12/2018

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	ASSO FAMILIALE GESTION DE BRIACE		Association		217 594,43
	CRIJ DES PAYS DE LA LOIRE		Association		206 503,00
	AEFPA BLAIN DERVAL		Association		202 451,97
	INST ETUDES AVANCEES DE NANTES		Association		200 000,00
	STX FRANCE CRUISE		Personne morale de droit privé		200 000,00
	OPCA CONSTRUCTION PAYS DE LA LOI		Association		196 258,03
	GESTION ETS CATHO ENSEIGNEMENT		Association		193 857,45
	FEDERATION MAISONS FAMILIALES		Association		189 658,06
	INST TECHN INGENIEUR INDUSTRIE		Association		187 086,03
	UNE FAMILLE UN TOIT 44		Personne morale de droit privé		186 318,27
	ESPACE DOMICILE SA HLM		Personne morale de droit privé		184 223,58
	INST REG FORMATION AUX METIERS		Association		180 000,00
	LA FOLLE JOURNEE		Personne morale de droit privé		180 000,00
	ECOLE DESIGN NANTES ATLANTIQUE		Association		178 876,88
	DENIS FILS SAS		Personne morale de droit privé		175 403,50
	CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS		Association		171 638,09
	ASSOC MFR AIGREFEUILLE SUR MAINE		Association		169 028,61
	ASS 303 RECHERCHES CREATION		Association		168 000,00
	ASS 303 RECHERCHES ET CREATION		Association		168 000,00
	POLE REG COOP ACTEURS LIVRE		Association		167 000,00
	ASSOCIATION PING		Association		165 876,00
	SONGO		Association		161 668,00
	ASSO SCOLAIRE DE LA PERVERIE		Association		155 976,42
	UNION REGIONALE DES CPIE PDL		Association		155 844,44
	ATLANTIQUE HABITATIONS SA HLM		Personne morale de droit privé		155 795,11
	RETRAVAILLER DANS L OUEST		Association		152 966,13
	CTRE SUP FORMATION APPRENTI PDL		Association		152 778,12
	SKOL AR MOR		Personne morale de droit privé		151 788,00
	LE VOYAGE A NANTES		Personne morale de droit privé		151 000,00
	RESEAU ATLANTIC 2 0		Association		144 769,97
	NOVABUILD		Association		144 000,00
	STE CONCOURS HIPPIQUES LA BAULE		Association		143 000,00
	CTRE CHOREGRAPHIQUE NATIO NANTES		Association		141 000,00
	ASSOCIATION TREMPOLINO		Association		137 500,00
	POLE COOPERATION ACTEURS		Association		137 000,00
	COMITE REGION OLYMP SPORTIF PDL		Association		135 000,00
	NANTES REZE METROPOLE VOLLEY		Association		135 000,00
	LIGERIAA		Personne morale de droit privé		133 408,80
	MISS LOCAL INSER SOCIO PROF		Association		131 370,00
	CAP ALIMENT		Association		128 133,10
	URML DES PAYS DE LA LOIRE		Association		128 090,88
	HBC NANTES		Personne morale de droit privé		125 000,00
	PAYS LOIRE ENVIRON BIODIVERSITE		Personne morale de droit privé		124 192,00
	POLE ARTS VISUELS PAYS DE LOIRE		Association		123 000,00
	LE THEATRE		Association		122 500,00
	I-MAGINER		Personne morale de droit privé		122 483,60
	LES ESCALES DE SAINT NAZAIRE		Association		122 000,00
	NANTES REZE BASKET		Association		120 000,00
	OGEC LYCEE ST JOSEPH		Association		118 343,03
	ATLANBOIS		Association		116 900,00
	LA PLATEFORME		Association		114 500,00
	ASSO INSTITUT ST DOMINIQUE		Association		111 972,29

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *	B10

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Etat au 17/12/2018

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	44		Association		110 830,04
	UNIFAF		Association		110 439,00
	AIR PAYS DE LA LOIRE		Association		108 600,00
	ECOLE SUPERIEURE DU BOIS		Association		105 878,41
	ASSO FAMILIALE LYCEE L ERDR		Association		104 599,07
	BEE HEALTHCARE		Personne morale de droit privé		103 805,90
	AACTES ET FORMATIONS		Personne morale de droit privé		103 706,11
	MISSION LOCALE NORD ATLANTIQUE		Association		102 331,00
	INITIATIVE NANTES		Association		98 675,00
	VOLLEY BALL NANTES		Association		97 500,00
	SA IMS		Personne morale de droit privé		96 779,81
	CTCPA		Personne morale de droit privé		93 899,30
	MISSION LOCALE DU PAYS DE RETZ		Association		90 879,00
	CENTRE D INITIATIVE LOCALE INITI		Association		90 000,00
	RADIO EUROPEENNE NANTAISE		Association		89 597,00
	LIGERIAA		Personne morale de droit privé		89 210,98
	EARL L AVENIR		Personne morale de droit privé		88 000,00
	SA COFAP ENSEIGNEMENT PRIVE		Personne morale de droit privé		86 103,95
	OGEC ST LOUIS		Association		85 451,87
	LES 3 CONTINENTS		Association		85 000,00
	MECACHROME ATLANTIQUE		Personne morale de droit privé		83 396,25
	LIGUE PAYS LOIRE ATHLETISME		Association		83 077,47
	AFUL LA CHANTRERIE		Association		81 363,99
	CTRE COMMUNICATION OUEST		Association		81 163,00
	URI CFDT DES PAYS DE LA LOIRE		Personne morale de droit privé		75 556,00
	ASS REG INSTS FORM TRAV SOC PDL		Association		6 013 292,00
	OGEC LYCEE PRO J WRESINSKI		Association		2 974 623,72
	INSTITUT FORMATION SANTE OUEST		Association		2 298 524,00
	SYND ENSEIGN AGRICOLE DE POUILLE		Association		1 867 157,03
	SPR ABBAYE DE FONTEVRAUD		Personne morale de droit privé		1 399 597,62
	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES MA		Association		1 106 670,56
	CEFRAS		Association		1 093 788,00
	FONTEVRAUD CTRE CULTUREL OUEST		Association		980 328,82
	IMMOBILIERE PODELIHA		Personne morale de droit privé		931 443,97
	WEST ELECTRONIC APPLI NETWORK		Association		815 927,39
	ASS GROUPE ECOLE SUP AGRICULTURE		Association		698 267,34
	UIMM PAYS DE LA LOIRE		Association		661 600,00
	ASSOCIATION MONGAZON		Association		640 162,50
	OGEC DOM SORTAIS		Association		614 996,92
	ASS GESTION FONDS ASSUR FORM SAL		Association		583 565,97
	ASSO INSTITUTION STE MARIE		Association		580 160,03
	UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L OUEST		Association		563 438,73
	VEGEPOLYS		Association		524 440,71
	ASS OUV COMPAGNONS DEVOIR TOUR F		Association		454 457,17
	ANGERS TECHNOPOLE		Association		454 213,07
	BTP CFA MAINE ET LOIRE		Association		417 057,80
	TERRE DES SCIENCES		Association		396 600,00
	MISSION LOCALE ANGEVINE		Association		380 295,00
	OGEC SAINT AUBIN LA SALLE		Association		337 720,40
	SEM CONSTR ET GESTION LOGEMENT		Personne morale de droit privé		333 000,00
	PILOT PROJ RECH ENTR POLE ENFANT		Association		331 265,20
	FERME EXPER PORCINE TRINOTTIERES		Personne morale de droit privé		312 810,00

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *	B10

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Etat au 17/12/2018

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	COORDINATION AGROBIOLOGIQUE PDL		Association		268 200,00
	ASS INTER BIO PAYS DE LA LOIRE		Association		262 036,00
	OGEC JEANNE DELANOUE 3 PROVINCES		Association		241 219,56
	CHOLET BASKET		Personne morale de droit privé		230 000,00
	OGEC LYCEE SACRE COEUR		Association		221 221,80
	VEGEPOLYS INNOVATION		Association		202 480,24
	COORDINATION REGIONALE LPO PDL		Association		191 071,00
	CENT NAT DANSE CONTEMPORAINE		Association		190 000,00
	THEATRE REGIONAL DES PAYS DE LA		Personne morale de droit privé		186 300,00
	ASSOCIATION PREMIERS PLANS		Association		182 000,00
	ASSOCIATION URADEL		Association		182 000,00
	SCIC D HLM GAMBETTA		Personne morale de droit privé		174 237,50
	NOUVELLES ECRITURES FILM ANIMAT		Association		169 511,35
	MISSION LOCALE DU CHOLETAIS		Association		164 537,00
	ORACE		Association		162 106,27
	CITE DE L OBJET CONNECTE		Personne morale de droit privé		150 000,00
	3ACT ARACT		Association		149 400,00
	ALISEE		Association		144 615,04
	ASS MISSION LOCALE SAUMUROIS		Association		140 345,00
	SOCIETE HYDROVIDE		Personne morale de droit privé		139 809,67
	FED REG DES CHASSEURS DES PDL		Association		138 932,73
	OGEC INSTITUTION ST LOUIS		Association		131 424,72
	AS ETS SCOLAIRES JEANNE DELANOUE		Association		130 865,00
	AGAPE ANJOU		Association		128 000,00
	INSTITUTION STE AGNES		Association		125 036,78
	SOFTEC AVENIR FORMATION		Personne morale de droit privé		122 500,00
	SURFACTIS TECHNOLOGIES		Personne morale de droit privé		121 542,07
	MAISON JULIEN GRACQ		Association		120 000,00
	STA ETUDE ET EXPERIMEN FRUITIERE		Personne morale de droit privé		113 900,32
	CASTEL		Personne morale de droit privé		105 000,00
	ASS MFR LA CHARMILLE JALLAIS		Association		104 223,78
	OGEC BOURG CHEVREAU STE ANNE		Association		102 296,00
	GAEC DE LA PETITE FERRONNIERE		Personne morale de droit privé		100 000,00
	LE LION EQUESTRE		Association		99 978,00
	FEDE REG GPT DEF ORGAN NUISIBLES		Personne morale de droit privé		99 783,12
	INSTITUT REGIONAL SPORT ET SANTE		Personne morale de droit privé		96 768,90
	LES DUCS D ANGERS		Personne morale de droit privé		95 000,00
	DOMAINE ROUGE DES PRES		Personne morale de droit privé		92 635,99
	ARPEP		Personne morale de droit privé		90 925,97
	GIE ELEVAGE PDL		Personne morale de droit privé		88 677,57
	SARL AVENIR FORMATION CONSEIL		Personne morale de droit privé		88 227,12
	ENSEIGNEMENT TECH SUP GPE ESAIP		Association		87 925,97
	MFREO INSTITUT RURAL DES MAUGES		Association		85 336,77
	FROTSI		Association		84 204,41
	ASS ECOLE TECH SUP CHIMIE OUEST		Association		84 079,00
	ASSOCIATION LA TURMELIERE		Association		81 500,00
	OGEC NOTRE DAME D ORVEAU		Association		79 280,68
	LIGUE PROTECTION DES OISEAUX		Association		77 628,83
	HABITAT JEUNES DU CHOLETAIS		Association		77 107,80
	FRSEA DES PAYS DE LA LOIRE		Personne morale de droit privé		77 000,00
	INITIATIVE ANJOU		Association		76 000,00
	IRESA		Association		75 308,00

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *	B10

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Etat au 17/12/2018

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	ASS GESTION LYCEE ROCHEFEUILLE		Association		804 424,10
	ASSO APPRENTISSAGE DE MAYENNE		Association		658 096,71
	ASSOCIATION MFR ST BERTHEVIN		Association		625 929,97
	LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE		Association		563 291,61
	LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS		Personne morale de droit privé		382 474,69
	VIRTUAL LAVAL		Association		368 032,00
	CENTRE LAVALLOIS RESSOURCES TECH		Association		297 733,14
	MISSION LOCALE DE LA MAYENNE		Association		267 364,00
	ASSO IMMACULEE CONCEPTION		Association		209 635,66
	CTRE TECH INDUST PLASTURGIE COMP		Personne morale de droit privé		184 613,77
	OGEC DU LYCEE D AVESNIERES		Association		167 128,50
	ENSEMBLE PEDAGOGIQUE MF		Association		161 513,17
	VIRTUAL LAVAL		Association		140 000,00
	OGEC ENSEMBLE SCOLAIRE DON BOSCO		Association		132 497,88
	LE CARRE SCENE NATIONALE		Association		122 500,00
	OGEC LYCEE HAUTE FOLLIS		Association		121 511,44
	OGEC AEP CHATEAU GONTIER BAZOUGE		Association		103 655,00
	COMMUNAUTE EMMAUS DE LA MAYENNE		Association		86 400,00
	RESEAU CHAINON		Association		85 000,00
	POCPOK		Association		83 290,99
	INITIATIVE MAYENNE		Association		79 000,00
	LAVAL SPLA		Personne morale de droit privé		77 000,00
	VILOGIA SA HLM		Personne morale de droit privé		174 296,20
	CTRE TECH INDUSTRIE MECANIQUE		Personne morale de droit privé		117 200,00
	STAO PAYS DE LOIRE 72		Personne morale de droit privé		6 387 078,15
	OGEC STE CATHERINE		Association		3 483 316,34
	CROIX ROUGE FRANCAISE		Association		2 444 642,00
	ASS TRANSFERTS TECHNO MANS		Association		1 730 661,50
	OGEC ST JOSEPH LA SALLE		Association		747 028,56
	F2M		Personne morale de droit privé		634 439,98
	BTP CFA SARTHE		Association		460 518,00
	AUTO CHASSIS INTERNATIONAL		Personne morale de droit privé		450 000,00
	INSTIT SUPERIEUR MATERIAUX MANS		Personne morale de droit privé		260 000,00
	LIGEPACKLE MANS INNOVATION BUREAU 15		Personne morale de droit privé		218 561,22
	OGEC SAINT CHARLES SAINTE CROIX		Association		210 875,78
	ITEMM		Association		194 396,00
	COLART LE MANS		Personne morale de droit privé		171 000,00
	ARCONIC FIXATIONS SIMMONDS		Personne morale de droit privé		157 500,00
	MAINE SCIENCES		Association		153 109,81
	CARREFOUR ENTREPRISE SARTHE INIT		Association		151 702,75
	ASSOCIATION LEP JOSEPH ROUSSEL		Association		134 328,19
	MISSION LOCALE SARTHE ET LOIR		Association		124 360,00
	LE MANS JAZZ FESTIVAL		Association		123 000,00
	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LOIR		Association		118 134,00
	OGEC NOTRE DAME		Association		96 247,91
	MISSION LOCALE SARTHE NORD		Association		95 885,00
	REGIE SP PRODUCTION		Personne morale de droit privé		95 062,50
	OGEC INSTITUTION NOTRE DAME		Association		92 476,73
	SOUTI ACCOM JEUN SPORT NIV TERRI		Association		92 400,00
	SERIPHARMTECHNOPOLE UNIVERSITE		Personne morale de droit privé		90 000,00
	CTE ORGA CIRCUIT CYCLISTE SARTHE		Association		80 000,00
	CTRE ETUDE ACT SOC SARTHE		Association		79 003,59

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *	B10

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Etat au 17/12/2018

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	CITE DU CIRQUE MARCEL MARCEAU		Personne morale de droit privé		77 500,00
	UNION NAL ENTRE COIFF SARTHE CFA		Personne morale de droit privé		76 117,09
	ASSOCIATION THEATRE DE L		Association		76 000,00
	FAF TRAVAIL TEMPORAIRE		Association		1 398 762,93
	OPCA TRANSPORTS		Association		813 369,35
	LES PETITS FRERES DES PAUVRES		Association		588 489,00
	FAFIEC		Personne morale de droit privé		462 832,64
	OPCALIA		Association		456 732,84
	INSTITUT FRA TEXTILE HABILLEMENT		Personne morale de droit privé		400 000,00
	SIAGI		Personne morale de droit privé		350 000,00
	FDS ASSUR FORM SALAR EXPL AGRICO		Personne morale de droit privé		251 788,80
	AFTRAL		Association		229 393,94
	OPCAIM		Association		202 396,75
	ENVIE DE TEMPETE PRODUCTIONS		Association		200 000,00
	ASS LES ARTS FLORISSANTS		Association		180 000,00
	ADIT		Personne morale de droit privé		168 750,00
	PETIT FILM		Personne morale de droit privé		150 000,00
	EFFERVESCENCE FICTION		Personne morale de droit privé		130 000,00
	UNIFORMATION		Association		108 082,90
	OPCA 3 PLUS		Association		99 303,80
	FRANCE TELEVISIONS		Personne morale de droit privé		98 403,00
	TANT MIEUX PROD		Personne morale de droit privé		97 500,00
	ADOMA		Personne morale de droit privé		80 000,00
	INST EUROPEEN COOPERATION DEVELO		Association		75 000,00
	LE BUREAU		Personne morale de droit privé		75 000,00
	ASS CTRE FORMAT APPRENTIS MF 85		Association		3 166 605,58
	OGEC LYCEE PRIVE ST FRANCOIS ASS		Association		2 321 289,39
	CROIX ROUGE FRANCAISE		Association		2 128 659,00
	OGEC ST GABRIEL ET ST MICHEL		Association		1 985 805,79
	ISEC LEPGT STE MARIE DU PORT		Association		1 705 063,88
	BTP CFA PAYS DE LA LOIRE		Association		1 668 921,84
	ASS FAM GESTION E A P ETABLIERES		Association		538 723,54
	OGEC NOTRE DAME DU ROC		Association		487 200,97
	MAISON DE L'ELEVAGE CHAMBRE DE		Association		445 177,30
	OGEC DU LYCEE PRIVE JEAN XXIII		Association		359 723,32
	PROXINNOV		Association		338 800,00
	O G E C INCA F		Association		289 990,98
	OGEC DU LYCEE PRIVE NOTRE DAME		Association		253 753,60
	ASSOCIATION MFR VENANSULT		Association		247 463,00
	ASSOCIATION MFR CHALLANS		Association		173 238,16
	ORYON		Personne morale de droit privé		171 140,00
	CTRE ETUDES ET ACTION SOCIALE		Association		150 895,33
	MISSION LOCALE PAYS YONNAIS		Association		149 136,00
	MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQ		Association		143 099,00
	OGEC NOTRE DAME LA TOURTELIERE		Association		140 117,11
	VENDEE CYCLISME		Personne morale de droit privé		140 000,00
	ARMONIA		Association		136 000,00
	ORG GESTION INSTITUT AUBEPINE		Association		135 356,60
	HOFFMANN JB TECHNOLOGIES		Personne morale de droit privé		129 766,41
	ASSOCIATION MFR DES ACHARDS		Association		126 817,00
	OGEC DU LYCEE STE MARIE		Association		123 003,55
	LE GRAND R		Association		119 000,00

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *	B10

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Etat au 17/12/2018

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	DEVELOP BASSIN BAIE BOURGNEUF		Association		114 608,47
	LA ROCHE VENDEE BASKET CLUB		Association		110 000,00
	MISSION LOCAL INSER SOC PROF JEU		Association		105 837,00
	INST CATHO ARTS METIERS VENDEE		Association		103 707,66
	ASS MFR ST MARTIN DE FRAIGNEAU		Association		101 623,87
	CFA ENSEIGN CATHOLIQUE VENDEE		Association		92 012,97
	DEFONTAINE		Personne morale de droit privé		91 200,00
	MISSION LOCALE DU HAUT BOCAGE		Association		91 109,00
	SOLHA VENDEE		Personne morale de droit privé		84 186,04
	AFPIA SOLFI2A		Association		83 184,46
	CTE REG CONCHYLICULTURE PAYS LOIPAYS DE LA LOIRE		Personne morale de droit privé		82 984,80
	AGECAM LYCEE JEANNE D ARC		Association		80 454,18
	ASSOCIATION MFR LES HERBIERS		Association		78 730,55
	BPIFRANCE REGIONS		Personne morale de droit privé		2 500 000,00
	BPIFRANCE FINANCEMENT		Personne morale de droit privé		300 000,00
	ASS ISTOM ECOLE SUP AGRO DEVEL I		Association		1 250 000,00
	ASS PAYS DE LA LOIRE EUROPE		Personne morale de droit privé		554 400,00
	PAYS DE LA LOIRE EUROPE		Personne morale de droit privé		154 200,00
Autres					0,00

* Etat arrêté au 17/12/2018

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL NORMANDIE MAINE	01/01/1973	participation au fonctionnement	131 837,00
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGION BRIERE	01/01/1976	participation au fonctionnement	575 718,00
SM PARC NATUREL REG MARAIS POITE VIN	01/01/1978	participation au fonctionnement	291 993,75
SYNDICAT MIXTE DEVELOPPEMENT AQUACULTURE PECHE PAYS DE LOIRE	01/01/1982	participation au fonctionnement	188 887,64
SM ORCHESTRE NL PAYS DE LA LOIRE	01/01/1982	participation au fonctionnement	2 443 423,00
SYNDICAT MIXTE ETS PUBLIC LOIRE	01/01/1983	participation au fonctionnement	158 024,00
SYNDICAT MIXTE CIRCUIT DES 24 HEURES DU MANS	01/01/1985	participation au fonctionnement	262 500,00
SYNDICAT MIXTE ATLANPOLE	01/01/1988	participation au fonctionnement	346 251,00
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE ANJOU TOURAINE	01/01/1995	participation au fonctionnement	377 433,00
SYNDICAT MIXTE INTERREGIONAL MISSION VAL DE LOIRE	01/01/2000	participation au fonctionnement	263 167,00
SYNDICAT MIXTE DEVEL SCES RESEAUX COMMUNICATIONS ELECTRON	01/01/2000	participation au fonctionnement	100 000,00
SYNDICAT MIXTE AEROPORTUAIRE	01/01/2002	participation au fonctionnement	125 701,91
SYNDICAT MIXTE TRANSPORT HYDROCARBURES ILES	01/01/2017	participation au fonctionnement	100 000,00
SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMERIQUE	01/01/2017	participation au fonctionnement	10 000,00
SM TRANSPORTS COLLECTIFS ROUTIERS PRESQU ILE GUERANDE	01/01/2017	participation au fonctionnement	1 435 790,87
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
GRAND LITTORAL ATLANTIQUE	01/01/1988	participation au fonctionnement	55 000,00
LOIRE ESTUAIRE	01/01/2003	participation au fonctionnement	97 000,00
GROUPEMENT TECHNOCAMPUS	01/01/2008	participation au fonctionnement	728 000,00

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
OFIS PUBLIK AR BREZHONEG	01/01/2010	participation au fonctionnement	25 000,00
POLE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SPECTACLE VIVANT	01/01/2011	participation au fonctionnement	300 000,00
LE GRAND T THEATRE DE LOIRE ATLANTIQUE	01/01/2012	participation au fonctionnement	100 000,00
GROUPEMENT INTERET PUBLIC CAFES CULTURES	01/01/2015	participation au fonctionnement	100 000,00
LE QUAI CDN	01/01/2016	participation au fonctionnement	216 000,00
LA SOUFFLERIE	01/01/2016	participation au fonctionnement	40 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES *	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		190 000 000	I	190 000 000
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		155 000 000		155 000 000
16311	Emprunts obligataires remboursables in fine	35 000 000		35 000 000
16318	Autres emprunts obligataires	250 000		250 000
1641	Emprunts en euros	94 750 000		94 750 000
16441	Opérations afférentes à l'emprunt (assorti d'une option de tirage sur ligne de trésorerie)	25 000 000		25 000 000
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		35 000 000		35 000 000
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>	35 000 000		35 000 000

	Opérations de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	190 000 000			190 000 000

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2019 arrêté au 26/11/2018

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	C1.2
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES *	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b			III	694 784 948
Ressources propres externes de l'année (a)				75 873 204
10222	FCTVA			18 000 000
10223	TICPE 2è part			43 370 371
271	Titres immobilisés (Droits de propriété)			1 339 000
2748	Prêts - Avances remboursables			7 067 707
27631	Créance Etat et établissements nationaux			4 420 252
27633	Créance Départements			1 675 874
Ressources propres internes de l'année (b) (1)				618 911 744
28031	Frais d'études			375 000 000
021	Virement de la section de fonctionnement (d)			243 911 744

	Opérations de l'exercice III	restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources disponibles	694 784 948				694 784 948

		Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II		190 000 000
Ressources propres disponibles	IV		694 784 948
Solde	V = IV - II (5)	+	504 784 948

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2019 arrêté au 26/11/2018

(1) Les comptes 169, 26, 27, 481 sont à détailler conformément au plan de compte.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DES RECETTES GREVEES D'AFFECTATION SPECIALE (1)	D.1

Tableau récapitulatif des recettes grévées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/2019	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/2019
Dotation Régionale d'Equipe ment Scolaire		23 123 412.00	78 419 999.00	
Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques - Grenelle	21 687 105.00	43 370 371.00	39 826 794.00	25 230 682.00
TOTAL	21 687 105.00	66 493 783.00	118 246 793.00	25 230 682.00

Libellé de la recette grévée d'une affectation spéciale (2) : DOTATION REGIONALE D'EQUIPEMENT SCOLAIRE			
		Reste à employer au 01/01/2019	-
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
133122	Dotation régionale d'équipement scolaire	23 123 412.00	
Total		23 123 412.00	
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
21572	Matériel technique scolaire	180 000.00	
21831	Matériel informatique scolaire	5 462 150.00	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10 327 849.00	
231312	Immo en cours - construction - bâtiments public - bâtiments scolaire	62 450 000.00	
Total		78 419 999.00	
		Reste à employer au 31/12/2019 (3)	-

Libellé de la recette grévée d'une affectation spéciale (2) : TAXE INTERIEURE DE CONSOMMATION SUR LES PRODUITS ENERGETIQUES			
		Reste à employer au 01/01/2019	21 687 105.00
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
10223	TICPE - Grenelle	43 370 371.00	
Total		65 057 476.00	
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
204	Subventions d'équipement versées	39 826 794.00	
Total		39 826 794.00	
		Reste à employer au 31/12/2019 (3)	25 230 682.00

(1) Par exemple, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grévées d'une affectation, toutes recettes grévées d'une affectation spéciale non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée

(2) Ouvrir un tableau par recette grévée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grévées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/12 = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice - total dépenses de l'exercice

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels du technocampus EMC2 (composites) à Bouguenais, plateforme de recherche technologique dédiée aux matériaux composites haute performance	07/07/2008		SPIC
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels de la plateforme Proxinov' à la Roche-sur-Yon, plateforme de recherche technologique dédiée à la robotique	11/07/2011		SPIC
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels de l'hôtellerie Saint-Lazare au sein de l'Abbaye Royale de Fontevraud à Fontevraud-l'Abbaye	04/12/2013		SPIC
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels du centre industriel de la réalité virtuelle à Montoir-de-Bretagne (smart factory)	04/12/2013		SPIC
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels du technocampus océan à Bouguenais, plateforme de recherche technologique dédiée aux procédés métalliques et aux structures en mer	04/12/2013		SPIC
Location de locaux professionnels	Location des locaux de la cité de formation Marion Cahour à Rezé (institut de formation mutualisé en travail social)	26/08/2014		SPIC
Location de locaux professionnels	Location des locaux professionnels de la plateforme régionale d'innovation dédiée au design à Nantes	26/08/2014		SPIC
Location de locaux professionnels	Location des locaux professionnels du pôle énergétique de l'Abbaye Royale de Fontevraud à Fontevraud-l'Abbaye	25/11/2014		SPIC
Transport de voyageurs	Organisation des transports collectifs de voyageurs pour les services scolaires, réguliers non-urbains et à la demande	19/09/2017		SPIC

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D3.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FUNCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FUNCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC	938	154 831 948,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation	941	63 135 283,00
Autres	938	7 886 497,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat	941	8 967 798,00
			Matériel	941	12 641 780,00
Sous-total Fonctionnement		162 718 445,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 84 744 861,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel	908	39 826 794,00			
Autres	908	39 861 420,00			
Sous-total Investissement		79 688 214,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 157 661 798,00

TOTAL DEPENSES	(A)	242 406 659,00	TOTAL RECETTES (B + C)	242 406 659,00
-----------------------	------------	-----------------------	-------------------------------	-----------------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DES VOYAGEURS	D3.2.

VOLET 2 - COMPTE TER SNCF (circulaire LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Recettes directes du trafic	57 268 092
Compensations tarifaires	15 354 216
Autres produits	2 509 286
Contribution	103 679 463
Chiffre d'affaires	178 811 056
Prestations de services de gares	2 846 475
Prestations spécifiques gares	117 196
Prestations Produit train	566 846
Prestation infrastructure	0
Commissions de distribution reçues	2 988 684
Prestations facturées	6 519 201
TOTAL PRODUITS	185 330 257

Achats de matières	-7 555 734
énergie	-8 129 453
Péages d'infrastructure	-38 879 598
Conduite	-721 727
Accompagnement	-1 702 849
Maintenance et nettoyage matériels roulants	-9 730 628
Produit train matériel, traction et fret	-2 284 401
Locations de matériels roulants	-596 854
Prestations communes	-11 841 935
Prestations spécifiques	-1 868 472
Commissions de distribution versées	-3 738 178
Transport routier régulier	-643 011
Transport routier de substitution	-975 742
Impôts et taxes	-11 645 760
Charges de personnel	-73 127 000
Autres charges	-32 901 378
Marge opérationnelle	-21 012 463
Résultat financier	-357 355
Résultat exceptionnel	0
Dotations aux amortissements	-2 794 882
Provisions, dépréciations, résultats de cession	30 844 569
TOTAL CHARGES	-178 650 389

RESULTAT NET avant IS	6 679 869
Impôts sur les sociétés	-1 465 215
RESULTAT NET	5 214 654

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D4

Libellé		Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1) (%)	Taux appliqué par décision de l'assemblée délibérante	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (fraction) Fraction de tarif en euros par hectolitre	Super Carburant			6,16€/hl	-0,16%	195 301 062	0,03%
	Gazole			4,36€/hl	0,23%		
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (modulation) Fraction de tarif en euros par hectolitre	Super Carburant			1,77€/hl	0,00%		
	Gazole			1,15€/hl	0,00%		
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (majoration -TICPE Grenelle) Fraction de tarif en euros par hectolitre	Super Carburant			0,73€/hl	0,00%	43 370 371	3,26%
	Gazole			1,35€/hl	0,00%		
Taxe sur les permis de conduire				0,00 €	0,00%	0	0,00%
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules				48,00 €		139 000 000	3,73%
Taxe spéciale de consommation des produits pétroliers (1)							
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1) (2)							
Taxe relative à l'octroi de mer (1)							
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux(1)							
Droits de francisation et de navigation corse(2)							
Droits de passeport en Corse(2)							
Droit de consommation sur les tabacs en Corse(2)							
Taxes spéciale d'équipement(3)							
... (4)							
TOTAL GENERAL						377 671 433	1,73%

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

BUDGET PRIMITIF 2019
Autorisations de Programme et d'Engagement

IV
D.6.1

	Budget Primitif 2018			Budget Primitif 2019		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
C1	39 920 000	5 974 785	45 894 785	65 750 000	7 217 200	72 967 200
Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale						
<u>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</u>	12 400 000	2 636 585	15 036 585	42 400 000	1 406 000	43 806 000
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>				4 550 000		4 550 000
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME				4 550 000		4 550 000
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	12 400 000	1 036 585	13 436 585	37 850 000	1 406 000	39 256 000
421 Axe1 FEDER -Recherche, développement technologique et innovation				25 850 000		25 850 000
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	12 400 000		12 400 000	12 000 000		12 000 000
529 Actions européennes		1 036 585	1 036 585		1 406 000	1 406 000
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>		1 600 000	1 600 000			
427 Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur		1 600 000	1 600 000			
<u>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</u>	16 650 000	278 200	16 928 200	11 300 000	278 200	11 578 200
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	11 700 000	278 200	11 978 200		278 200	278 200
298 Initiatives de proximité		130 000	130 000		130 000	130 000
400 Soutien aux partenaires sociaux		148 200	148 200		148 200	148 200
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC	11 700 000		11 700 000			
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	4 950 000		4 950 000	11 300 000		11 300 000
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	4 950 000		4 950 000	4 825 000		4 825 000
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations				6 475 000		6 475 000
<u>Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale</u>	10 870 000	3 060 000	13 930 000	12 050 000	5 533 000	17 583 000
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>	10 870 000	3 060 000	13 930 000	12 050 000	5 533 000	17 583 000
77 Audiovisuel régional		600 000	600 000			
249 Evaluation des politiques publiques et études		275 000	275 000		2 030 000	2 030 000
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		95 000	95 000		95 000	95 000
272 Dépenses imprévues	10 000 000	2 000 000	12 000 000	10 000 000	2 000 000	12 000 000
380 Etudes préalables	750 000	30 000	780 000	1 750 000	30 000	1 780 000
403 Etudes et actions énergétiques	120 000	50 000	170 000	300 000	50 000	350 000
428 Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020					1 328 000	1 328 000
15002 Investissements immobiliers		10 000	10 000			

BUDGET PRIMITIF 2019
Autorisations de Programme et d'Engagement

IV
D.6.1

	Budget Primitif 2018			Budget Primitif 2019		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
C2	95 090 768	33 336 440	128 427 208	108 807 000	35 329 000	144 136 000
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche						
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	92 824 008	33 336 440	126 160 448	107 000 240	35 289 000	142 289 240
 Action 1 : faire émerger les PME du futur	57 518 008	20 423 440	77 941 448	67 290 640	22 216 608	89 507 248
166 Internationalisation de l'économie	3 300 000	1 550 000	4 850 000	3 300 000	1 750 000	5 050 000
510 Appui à la performance - Aide au conseil	1 700 000		1 700 000	2 751 630		2 751 630
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	23 100 000		23 100 000	31 259 010		31 259 010
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 265 000	2 730 000	4 995 000	2 460 000	680 000	3 140 000
514 Economie résidentielle	2 390 000	180 000	2 570 000	2 710 000	180 000	2 890 000
516 Animation économique		13 427 840	13 427 840		15 619 040	15 619 040
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	9 381 008	1 021 000	10 402 008	7 770 000	1 998 968	9 768 968
518 Soutien à l'innovation	14 882 000	754 600	15 636 600	16 540 000	1 228 600	17 768 600
519 Rayonnement à l'international	500 000	760 000	1 260 000	500 000	760 000	1 260 000
 Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	24 306 000	8 830 000	33 136 000	27 209 600	8 829 392	36 038 992
304 Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	11 350 000	1 617 000	12 967 000	10 400 000	1 520 000	11 920 000
431 Tourisme	4 320 000	209 000	4 529 000	7 002 600	128 392	7 130 992
512 Soutien aux transitions	1 100 000	595 000	1 695 000	2 700 000	625 000	3 325 000
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	6 836 000	120 000	6 956 000	6 907 000	120 000	7 027 000
1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	700 000	4 789 000	5 489 000	200 000	4 886 000	5 086 000
1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique		1 500 000	1 500 000		1 550 000	1 550 000
 Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	11 000 000	4 083 000	15 083 000	12 500 000	4 243 000	16 743 000
38 Aide à la mobilité sortante		2 933 000	2 933 000		2 933 000	2 933 000
355 Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante		1 100 000	1 100 000		1 200 000	1 200 000
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	11 000 000	50 000	11 050 000	12 500 000	110 000	12 610 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	2 266 760		2 266 760	1 806 760	40 000	1 846 760
 Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain	2 266 760		2 266 760	1 806 760	40 000	1 846 760
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	2 266 760		2 266 760	1 806 760	40 000	1 846 760
C3	18 829 000	349 701 194	368 530 194	18 729 000	260 143 020	278 872 020
Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion						
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	18 829 000	349 701 194	368 530 194	18 729 000	260 143 020	278 872 020
 Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	18 829 000	349 701 194	368 530 194	18 729 000	260 143 020	278 872 020
189 Fonctionnement du dispositif		96 285 000	96 285 000		98 890 000	98 890 000
190 Mesures en faveur des apprentis		12 282 000	12 282 000		13 700 000	13 700 000
191 Investissements et équipements des CFA	15 400 000		15 400 000	15 300 000		15 300 000
244 Aides aux employeurs d'apprentis		25 335 000	25 335 000			
255 Orientation - Valorisation des métiers		535 000	535 000		2 660 000	2 660 000
323 Actions éducatives		1 640 000	1 640 000		1 700 000	1 700 000
370 Région Formation des personnes détenues		1 676 600	1 676 600		1 693 366	1 693 366
373 Investissement sanitaire et social	2 929 000		2 929 000	2 929 000		2 929 000
381 Région - Formation - Accès évolution		2 719 400	2 719 400		2 700 000	2 700 000
433 Orientation professionnelle – Analyse et prospective de l'emploi et des formations		5 132 509	5 132 509		6 000 000	6 000 000
500 RÉGION FORMATION - PRÉPA		18 093 390	18 093 390		1 118 412	1 118 412
501 RÉGION FORMATION - VISA		94 256 750	94 256 750		27 551 004	27 551 004
502 REGION FORMATION - ACCES Emploi		5 000 000	5 000 000		11 600 000	11 600 000
503 REGION FORMATION - ACCES Entrepreneur		2 740 500	2 740 500			
521 Ingénierie et études - Apprentissage		521 400	521 400		190 000	190 000
522 Conditions de vie des apprenants		37 683 307	37 683 307		43 928 000	43 928 000
523 Ingénierie et études	500 000	3 515 000	4 015 000	500 000	6 065 000	6 565 000
524 Région Formation - Visa sanitaire et social		42 285 338	42 285 338		42 347 238	42 347 238

BUDGET PRIMITIF 2019
Autorisations de Programme et d'Engagement

IV
D.6.1

	Budget Primitif 2018			Budget Primitif 2019		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
C4	93 637 598	88 528 320	182 165 918	77 807 753	97 951 604	175 759 357
Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme						
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	93 637 598	88 528 320	182 165 918	77 807 753	97 951 604	175 759 357
 Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	93 637 598	88 528 320	182 165 918	77 807 753	97 951 604	175 759 357
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	180 000	33 517 500	33 697 500	180 000	33 664 770	33 844 770
331 Travaux dans les E.P.L.E.	40 000 000	100 000	40 100 000	40 000 000	150 000	40 150 000
332 Equipements des E.P.L.E.	7 000 000	25 000	7 025 000	7 000 000	250 000	7 250 000
334 Informatisation des lycées publics et ENT	5 170 000	1 140 000	6 310 000	4 290 000	1 480 000	5 770 000
335 Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		37 459 387	37 459 387		38 551 940	38 551 940
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	26 237 598		26 237 598	23 777 753		23 777 753
337 Etudes et promotions	10 000	110 000	120 000	10 000	40 000	50 000
338 Aides sociales	40 000	7 375 433	7 415 433	50 000	16 624 894	16 674 894
339 Pacte éducatif régional		4 029 000	4 029 000		4 240 000	4 240 000
351 Fonds annuel d'intervention	2 000 000	1 100 000	3 100 000	2 500 000	2 000 000	4 500 000
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	13 000 000	3 000 000	16 000 000			
432 Orientation des jeunes et lutte contre le décrochage		672 000	672 000		950 000	950 000
C5	99 963 159	160 995 574	260 958 733	114 832 275	369 000 073	483 832 348
Transports, mobilité, infrastructures						
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	99 963 159	160 995 574	260 958 733	114 832 275	369 000 073	483 832 348
 Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain	99 963 159	160 995 574	260 958 733	114 832 275	369 000 073	483 832 348
104 Fonctionnement du réseau de transport régional		160 527 574	160 527 574		159 101 956	159 101 956
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	26 576 193		26 576 193	4 150 000		4 150 000
107 Infrastructures ferroviaires	28 108 966		28 108 966	71 652 275		71 652 275
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	7 928 000		7 928 000	10 430 000		10 430 000
263 Transports maritimes et liaisons île d'Yeu				40 000	6 500 000	6 540 000
359 Multimodalité et solutions innovantes		48 000	48 000		53 875	53 875
378 Aménagement numérique	250 000	190 000	440 000		160 000	160 000
391 Financement du syndicat mixte aéroportuaire		230 000	230 000			
509 Politique routière d'intérêt régional	37 100 000		37 100 000	24 810 000		24 810 000
534 Transports interurbains				750 000	59 936 022	60 686 022
533 Transports scolaires				3 000 000	143 248 220	146 248 220
C6	126 672 000	7 819 103	134 491 103	68 714 364	9 475 067	78 189 431
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement						
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	18 812 000	1 867 803	20 679 803	13 862 000	1 861 000	15 723 000
 Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	18 812 000	1 867 803	20 679 803	13 862 000	1 861 000	15 723 000
285 Transition énergétique	8 512 000	1 292 000	9 804 000	3 362 000	1 185 000	4 547 000
430 Logement et efficacité énergétique	10 300 000	575 803	10 875 803	10 500 000	676 000	11 176 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	107 610 000	5 941 300	113 551 300	53 122 364	7 464 067	60 586 431
 Action 5 : agir au plus près des habitants	97 600 000	2 137 000	99 737 000	43 060 000	2 217 000	45 277 000
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	1 500 000	2 057 000	3 557 000	1 500 000	2 017 000	3 517 000
265 Développement et animation des territoires	96 100 000	80 000	96 180 000	41 560 000	200 000	41 760 000
 Action 6 : renforcer notre qualité de vie	10 010 000	3 804 300	13 814 300	10 062 364	5 247 067	15 309 431
266 Biodiversité et littoral	3 430 000	2 982 000	6 412 000	3 497 364	4 110 667	7 608 031
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	200 000	200 000	400 000	420 000	450 000	870 000
429 Eau et Loire	6 380 000	622 300	7 002 300	6 145 000	686 400	6 831 400
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	250 000	10 000	260 000	1 730 000	150 000	1 880 000
 Action 9 : une administration plus innovante	250 000	10 000	260 000	1 730 000	150 000	1 880 000
344 Information géographique régionale	250 000	10 000	260 000	1 730 000	150 000	1 880 000

BUDGET PRIMITIF 2019
Autorisations de Programme et d'Engagement

IV
D.6.1

	Budget Primitif 2018			Budget Primitif 2019		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
C7	21 504 472	28 876 784	50 381 256	21 902 700	30 974 784	52 877 484
Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités						
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	21 504 472	28 876 784	50 381 256	21 902 700	30 974 784	52 877 484
Action 5 : agir au plus près des habitants	12 507 564	2 721 000	15 228 564	9 986 700	2 215 000	12 201 700
74 Actions territoriales	1 085 000	2 264 000	3 349 000	695 000	1 768 000	2 463 000
92 Equipements structurants d'intérêt régional	10 527 564		10 527 564	8 396 700		8 396 700
259 Equipements et partenariats institutionnels sportifs	895 000	457 000	1 352 000	895 000	447 000	1 342 000
Action 6 : renforcer notre qualité de vie	8 996 908	26 155 784	35 152 692	11 916 000	28 759 784	40 675 784
197 Patrimoine	5 990 000	1 781 850	7 771 850	5 140 000	647 850	5 787 850
198 Arts de la scène		6 426 800	6 426 800		6 826 800	6 826 800
199 Livre et lecture	150 000	1 480 000	1 630 000	150 000	1 561 000	1 711 000
315 Arts visuels	1 971 908	1 850 000	3 821 908	2 171 000	2 057 000	4 228 000
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	30 000	1 150 000	1 180 000	100 000	1 150 000	1 250 000
388 Autonomie des jeunes		2 565 000	2 565 000		2 470 000	2 470 000
525 Sport	580 000	5 750 000	6 330 000	580 000	5 760 000	6 340 000
530 Actions musicales structurantes	275 000	5 152 134	5 427 134	275 000	5 232 134	5 507 134
532 Abbaye Royale de fontevraud				3 500 000	3 055 000	6 555 000
C8	24 150 000	4 251 000	28 401 000	29 650 000	4 180 000	33 830 000
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer						
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	21 300 000	2 851 000	24 151 000	25 450 000	2 780 000	28 230 000
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	21 300 000	2 851 000	24 151 000	25 450 000	2 780 000	28 230 000
113 Rapport Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	6 350 000	1 321 000	7 671 000	10 000 000	1 300 000	11 300 000
192 Pêche maritime	385 000	50 000	435 000	265 000	16 000	281 000
193 Aquaculture	800 000		800 000	800 000		800 000
310 Agriculture et développement durable	12 530 000	1 030 000	13 560 000	12 930 000	1 030 000	13 960 000
520 Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives	1 235 000	450 000	1 685 000	1 455 000	434 000	1 889 000
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer						
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	2 850 000	1 400 000	4 250 000	4 200 000	1 400 000	5 600 000
Action 5 : agir au plus près des habitants	2 850 000	1 400 000	4 250 000	4 200 000	1 400 000	5 600 000
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	2 850 000	1 400 000	4 250 000	4 200 000	1 400 000	5 600 000
Total général	519 766 997	679 483 200	1 199 250 197	506 193 092	814 270 748	1 320 463 840

	Budget Primitif 2018			Budget Primitif 2019		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
C1	179 817 118	288 724 293	468 541 411	177 325 880	289 706 004	467 031 884
Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale						
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	28 300 000	6 351 751	34 651 751	27 538 000	6 351 751	33 889 751
Action 1 : faire émerger les PME du futur	1 300 000		1 300 000	4 866 000		4 866 000
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	1 300 000		1 300 000	4 866 000		4 866 000
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	27 000 000	1 351 751	28 351 751	22 672 000	1 351 751	24 023 751
421 Axe1 FEDER -Recherche, developpement technologique et innovation	14 500 000		14 500 000	13 900 000		13 900 000
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	12 500 000		12 500 000	8 692 000		8 692 000
529 Actions européennes		1 351 751	1 351 751	80 000	1 351 751	1 431 751
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain		5 000 000	5 000 000		5 000 000	5 000 000
427 Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur		5 000 000	5 000 000		5 000 000	5 000 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	14 200 000	282 700	14 482 700	12 803 000	356 950	13 159 950
Action 5 : agir au plus près des habitants	4 000 000	282 700	4 282 700	2 781 000	356 950	3 137 950
298 Initiatives de proximité		134 500	134 500		130 000	130 000
400 Soutien aux partenaires sociaux		148 200	148 200		226 950	226 950
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC	4 000 000		4 000 000	2 781 000		2 781 000
Action 6 : renforcer notre qualité de vie	10 200 000		10 200 000	10 022 000		10 022 000
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	5 200 000		5 200 000	3 066 000		3 066 000
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	5 000 000		5 000 000	6 956 000		6 956 000
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	137 317 118	282 089 842	419 406 960	136 984 880	282 997 303	419 982 183
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes	134 603 177	115 099 842	249 703 019	133 754 500	111 006 833	244 761 333
77 Audiovisuel régional		518 012	518 012		325 000	325 000
249 Evaluation des politiques publiques et études		215 000	215 000		467 500	467 500
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		95 000	95 000		95 000	95 000
272 Dépenses imprévues						
380 Etudes préalables	500 000	30 000	530 000	1 600 000	30 000	1 630 000
403 Etudes et actions énergétiques	120 000	50 000	170 000	200 000	50 000	250 000
428 Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020		497 000	497 000		510 000	510 000
15002 Investissements immobiliers	245 177	5 000	250 177	1 000 000	30 000	1 030 000
Charges générales	388 000	15 378 723	15 766 723	464 500	16 103 310	16 567 810
Actions de communication	50 000	4 662 577	4 712 577	50 000	4 587 577	4 637 577
Opérations financières	133 300 000	39 032 000	172 332 000	130 440 000	34 062 249	164 502 249
OPFIN FID Compensations réforme fiscale (CVAE)		3 666 907	3 666 907		3 796 197	3 796 197
NOT CVAE Reversement CVAE au titre de la Loi NOTRe		50 949 623	50 949 623		50 950 000	50 950 000
Action 8 : des agents mieux accompagnés et mieux valorisés		162 050 000	162 050 000	20 000	166 816 470	166 836 470
Charges générales				20 000		20 000
Charges de personnel		160 500 000	160 500 000		165 166 470	165 166 470
DGFPS PSOFI Prestations sociales Finances (chèques déjeuner)		1 550 000	1 550 000		1 650 000	1 650 000
Action 9 : une administration plus innovante	2 713 941	4 940 000	7 653 941	3 210 380	5 174 000	8 384 380
531 Schéma Directeur Numérique 2017-2021	2 713 941	4 940 000	7 653 941	3 210 380	5 050 000	8 260 380
ADGEN FOU01 Fournitures et services DTN					124 000	124 000

C.001

	Budget Primitif 2018			Budget Primitif 2019		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
C2	115 985 603	30 704 451	146 690 054	105 524 913	33 280 000	138 804 913
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement sup.et recherche						
<u>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</u>	<u>108 355 605</u>	<u>30 704 451</u>	<u>139 060 056</u>	<u>100 532 860</u>	<u>33 240 000</u>	<u>133 772 860</u>
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	<u>61 256 401</u>	<u>16 991 334</u>	<u>78 247 735</u>	<u>53 717 153</u>	<u>19 483 206</u>	<u>73 200 359</u>
166 Internationalisation de l'économie	3 405 000	1 130 100	4 535 100	3 282 000	1 698 400	4 980 400
510 Appui à la performance - Aide au conseil	2 413 931	13 596	2 427 527	1 938 948		1 938 948
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	22 528 670		22 528 670	20 629 844		20 629 844
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 199 550	1 570 224	3 769 774	2 200 000	1 394 400	3 594 400
514 Economie résidentielle	3 485 000	180 000	3 665 000	2 307 588	180 000	2 487 588
516 Animation économique		11 651 678	11 651 678		12 926 505	12 926 505
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	8 656 779	959 752	9 616 531	8 632 151	1 663 561	10 295 712
518 Soutien à l'innovation	17 990 983	775 300	18 766 283	14 158 622	938 740	15 097 362
519 Rayonnement à l'international	576 488	710 684	1 287 172	568 000	681 600	1 249 600
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>28 348 104</u>	<u>8 578 129</u>	<u>36 926 233</u>	<u>32 641 312</u>	<u>9 046 366</u>	<u>41 687 678</u>
304 Programmes de recherche régionaux et interregionaux	15 574 780	1 477 827	17 052 607	13 716 471	2 044 979	15 761 450
431 Tourisme	6 151 898	223 550	6 375 448	6 270 205	217 996	6 488 201
512 Soutien aux transitions	943 191	625 900	1 569 091	1 870 589	638 798	2 509 387
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	5 038 795	125 000	5 163 795	10 019 247	100 000	10 119 247
1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	639 440	4 763 160	5 402 600	764 800	4 346 270	5 111 070
1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique		1 362 692	1 362 692		1 698 323	1 698 323
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	<u>18 751 100</u>	<u>5 134 988</u>	<u>23 886 088</u>	<u>14 174 395</u>	<u>4 710 428</u>	<u>18 884 823</u>
38 Aide à la mobilité sortante		2 933 000	2 933 000		2 933 000	2 933 000
184 Contrat Etat-Région-Investissements Immobiliers	31 427		31 427	2 160		2 160
Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante		2 151 988	2 151 988		1 667 428	1 667 428
355 Contrat Etat-Région : investissements	1 832 992		1 832 992	198 000		198 000
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	16 886 681	50 000	16 936 681	13 974 235	110 000	14 084 235
<u>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</u>	<u>7 629 998</u>		<u>7 629 998</u>	<u>4 992 053</u>	<u>40 000</u>	<u>5 032 053</u>
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	<u>7 629 998</u>		<u>7 629 998</u>	<u>4 992 053</u>	<u>40 000</u>	<u>5 032 053</u>
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	7 629 998		7 629 998	4 992 053	40 000	5 032 053

	Budget Primitif 2018			Budget Primitif 2019		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
C3	21 329 471	285 781 559	307 111 030	21 329 471	316 479 821	337 809 292
Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion						
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	21 329 471	285 781 559	307 111 030	21 329 471	316 479 821	337 809 292
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	21 329 471	285 781 559	307 111 030	21 329 471	316 479 821	337 809 292
58		Gestion financière de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des rémunérations	610 452		157 172	157 172
189		Fonctionnement du dispositif	96 284 500		98 890 000	98 890 000
190		Mesures en faveur des apprentis	12 326 500		12 456 000	12 456 000
191		Investissements et équipements des CFA	18 000 000	18 000 000		18 000 000
207		Rémunération et protection sociale des stagiaires	2 682 115		20 000	20 000
208		Observation, études	109 036			
209		Ingénierie de formation				
210	193 913	Investissement Formation Professionnelle Continue	193 913			
244		Aides aux employeurs d'apprentis	21 422 100		22 010 000	22 010 000
255		Orientation - Valorisation des métiers	1 525 000		1 925 000	1 925 000
258		Bourses sanitaires et sociales	2 305 443			
269		Démarches individuelles de formation et VAE	84 659			
281		Emplois aidés	332 630			
311		Région - Formation - Visa social	267 882			
312		Région - Formation - Visa sanitaire	80 000		250 000	250 000
323		Actions éducatives	1 626 000		1 795 000	1 795 000
370		Région Formation des personnes détenues	1 666 500		1 671 280	1 671 280
373	3 053 338	Investissement sanitaire et social	3 053 338	3 329 471		3 329 471
381		Région - Formation - Accès évolution	3 104 102		1 909 477	1 909 477
386		Ingénierie	441 700		73 000	73 000
387		Etudes et promotion	249 400		46 922	46 922
392		Emplois de solidarité	16 023			
397		Acquisition et développement des compétences clés	1 188 322			
398		Mobilité internationale	20 430			
399	82 220	Amélioration des conditions de travail	74 700			
402		Etudes et projets des partenaires sociaux	115 250			
407		Je m'oriente, je me prépare	800 324			
408		Je me qualifie	3 387 500			
433		Orientation professionnelle – Analyse et prospective de l'emploi et des formations	5 145 457		5 660 303	5 660 303
434		Formations courtes d'adaptation à l'emploi	161 060			
436		Plan national - 500 000 formations	3 202 832			
500		RÉGION FORMATION - PRÉPA	8 970 480		10 216 017	10 216 017
501		RÉGION FORMATION - VISA	38 305 000		55 045 323	55 045 323
502		REGION FORMATION - ACCES Emploi	5 516 672		13 040 700	13 040 700
503		REGION FORMATION - ACCES Entrepreneur	1 418 802		1 109 332	1 109 332
521		Ingénierie et études - Apprentissage	124 800		304 078	304 078
522		Conditions de vie des apprenants	29 983 050		44 777 409	44 777 409
523		Ingénierie et études	255 000		2 568 070	2 568 070
524		Région Formation - Visa sanitaire et social	41 977 838		42 554 738	42 554 738

BUDGET PRIMITIF 2019

IV

Crédits de paiement

D.6.2.

	Budget Primitif 2018			Budget Primitif 2019		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
C4	109 181 949	84 867 864	194 049 813	96 881 949	86 820 044	183 701 993
Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme						
<u>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</u>	<u>109 181 949</u>	<u>84 867 864</u>	<u>194 049 813</u>	<u>96 881 949</u>	<u>86 820 044</u>	<u>183 701 993</u>
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	<u>109 181 949</u>	<u>84 867 864</u>	<u>194 049 813</u>	<u>96 881 949</u>	<u>86 820 044</u>	<u>183 701 993</u>
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	180 000	33 160 000	33 340 000	180 000	33 370 000	33 550 000
331 Travaux dans les E.P.L.E.	70 900 000	400 000	71 300 000	58 600 000	120 000	58 720 000
332 Equipements des E.P.L.E.	9 000 000	10 000	9 010 000	10 327 849	180 000	10 507 849
334 Informatisation des lycées publics et ENT	6 800 000	885 000	7 685 000	5 462 150	811 700	6 273 850
335 Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		37 459 387	37 459 387		38 551 940	38 551 940
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	18 401 949		18 401 949	18 401 950		18 401 950
337 Etudes et promotions	10 000	210 000	220 000	10 000	210 000	220 000
338 Aides sociales	40 000	6 202 433	6 242 433	50 000	7 216 470	7 266 470
339 Pacte éducatif régional		3 869 000	3 869 000		3 809 890	3 809 890
351 Fonds annuel d'intervention	2 000 000	1 527 544	3 527 544	2 000 000	1 271 544	3 271 544
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	1 850 000	428 500	2 278 500	1 850 000	428 500	2 278 500
432 Orientation des jeunes et lutte contre le décrochage		716 000	716 000		850 000	850 000
C5	95 224 855	362 446 091	457 670 946	115 777 639	372 225 198	488 002 837
Transports, mobilité, infrastructures						
<u>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</u>	<u>95 224 855</u>	<u>362 446 091</u>	<u>457 670 946</u>	<u>115 777 639</u>	<u>372 225 198</u>	<u>488 002 837</u>
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	<u>95 224 855</u>	<u>362 446 091</u>	<u>457 670 946</u>	<u>115 777 639</u>	<u>372 225 198</u>	<u>488 002 837</u>
Transports Loi NOTRe	323 950	195 640 619	195 964 569		0	0
93 Contrat Etat-Région (2000-2006)	471 632		471 632			
104 Fonctionnement du réseau de transport régional		165 062 603	165 062 603		162 718 445	162 718 445
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	35 845 400		35 845 400	39 861 420		39 861 420
107 Infrastructures ferroviaires	17 535 386		17 535 386	21 126 173		21 126 173
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	14 356 791		14 356 791	18 700 621		18 700 621
263 Transports maritimes et liaisons ile d'Yeu				10 000	5 691 140	5 701 140
290 CERProgrammes complémentaires	1 301 841		1 301 841	864 500		864 500
305 Désenclavement urbain et rural	1 295 000		1 295 000	1 234 925		1 234 925
359 Multimodalité et solutions innovantes		1 122 869	1 122 869		351 371	351 371
378 Aménagement numérique	14 094 855	190 000	14 284 855	14 100 000	180 000	14 280 000
391 Financement du syndicat mixte aéroportuaire		230 000	230 000			
509 Politique routière d'intérêt régional	10 000 000	200 000	10 200 000	16 130 000	100 000	16 230 000
534 Transports interurbains				750 000	59 936 022	60 686 022
533 Transports scolaires				3 000 000	143 248 220	146 248 220

C. Ou

	Budget Primitif 2018			Budget Primitif 2019		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
C6	82 588 033	8 636 769	91 224 802	75 776 000	8 766 906	84 542 906
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement						
<u>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</u>	<u>22 206 953</u>	<u>1 941 170</u>	<u>24 148 123</u>	<u>18 200 000</u>	<u>2 035 000</u>	<u>20 235 000</u>
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>22 013 773</u>	<u>1 941 170</u>	<u>23 954 943</u>	<u>18 200 000</u>	<u>2 035 000</u>	<u>20 235 000</u>
285 Transition énergétique	6 821 644	1 250 000	8 071 644	6 200 000	1 430 000	7 630 000
430 Logement et efficacité énergétique	15 192 129	691 170	15 883 299	12 000 000	605 000	12 605 000
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	<u>193 180</u>		<u>193 180</u>			
325 Logement pour les jeunes	193 180		193 180			
<u>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</u>	<u>60 095 021</u>	<u>6 474 669</u>	<u>66 569 690</u>	<u>56 776 000</u>	<u>6 681 906</u>	<u>63 457 906</u>
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>48 960 938</u>	<u>2 234 927</u>	<u>51 195 865</u>	<u>46 526 000</u>	<u>2 550 906</u>	<u>49 076 906</u>
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	2 570 000	1 957 000	4 527 000	1 515 300	1 957 000	3 472 300
265 Développement et animation des territoires	42 206 000	277 927	42 483 927	43 260 700	593 906	43 854 606
283 Habitat et logement social	957 608		957 608	250 000		250 000
349 Renouvellement urbain	3 227 330		3 227 330	1 500 000		1 500 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>11 134 083</u>	<u>4 239 742</u>	<u>15 373 825</u>	<u>10 250 000</u>	<u>4 131 000</u>	<u>14 381 000</u>
266 Biodiversité et littoral	4 149 652	3 300 448	7 450 100	4 300 000	3 150 000	7 450 000
268 Axe Ligérien		3 145	3 145			
286 Gestion de l'eau dans les bassins versants	1 265 000		1 265 000	500 000		500 000
379 Agenda 21 - coordination		45 940	45 940			
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	356 862	255 769	612 631	550 000	355 000	905 000
429 Eau et Loire	5 362 569	634 440	5 997 009	4 900 000	626 000	5 526 000
<u>Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale</u>	<u>286 059</u>	<u>220 930</u>	<u>506 989</u>	<u>800 000</u>	<u>50 000</u>	<u>850 000</u>
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>		<u>210 930</u>	<u>210 930</u>			
301 Observation régionale - Etudes et expertises		210 930	210 930			
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	<u>286 059</u>	<u>10 000</u>	<u>296 059</u>	<u>800 000</u>	<u>50 000</u>	<u>850 000</u>
344 Information géographique régionale	286 059	10 000	296 059	800 000	50 000	850 000

BUDGET PRIMITIF 2019

IV

Crédits de paiement

D.6.2.

	Budget Primitif 2018			Budget Primitif 2019		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
C7	19 220 514	30 054 800	49 275 314	26 611 689	30 282 784	56 894 473
Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités						
<u>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</u>	<u>19 220 514</u>	<u>30 054 800</u>	<u>49 275 314</u>	<u>26 611 689</u>	<u>30 282 784</u>	<u>56 894 473</u>
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>10 071 606</u>	<u>2 914 000</u>	<u>12 985 606</u>	<u>12 092 689</u>	<u>2 368 000</u>	<u>14 460 689</u>
74 Actions territoriales	1 085 000	2 264 000	3 349 000	695 000	1 768 000	2 463 000
92 Equipements structurants d'intérêt régional	8 154 606		8 154 606	10 567 689		10 567 689
259 Equipements et partenariats institutionnels sportifs	832 000	650 000	1 482 000	830 000	600 000	1 430 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>9 148 908</u>	<u>27 140 800</u>	<u>36 289 708</u>	<u>14 519 000</u>	<u>27 914 784</u>	<u>42 433 784</u>
197 Patrimoine	6 055 000	1 781 850	7 836 850	10 140 000	647 850	10 787 850
198 Arts de la scène		6 632 830	6 632 830		6 826 800	6 826 800
199 Livre et lecture	167 000	1 457 207	1 624 207	150 000	1 561 000	1 711 000
287 Sport de haut niveau	80 000	1 500 000	1 580 000	19 387	242 320	261 707
288 Sport pour tous	80 000	2 000 000	2 080 000	50 000	94 272	144 272
315 Arts visuels	1 971 908	1 905 000	3 876 908	1 494 000	2 057 000	3 551 000
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	30 000	1 170 090	1 200 090	100 000	1 150 000	1 250 000
388 Autonomie des jeunes	270 000	2 950 000	3 220 000	190 000	2 470 000	2 660 000
390 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité		108 823	108 823		10 000	10 000
525 Sport	220 000	2 500 000	2 720 000	310 613	5 283 408	5 594 021
530 Actions musicales structurantes	275 000	5 135 000	5 410 000	275 000	5 152 134	5 427 134
532 Abbaye Royale de fontevraud				1 790 000	2 420 000	4 210 000
C8	106 508 000	3 924 715	110 432 715	128 117 128	4 000 000	132 117 128
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer						
<u>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</u>	<u>104 418 527</u>	<u>2 724 715</u>	<u>107 143 242</u>	<u>126 017 128</u>	<u>2 800 000</u>	<u>128 817 128</u>
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>104 418 527</u>	<u>2 724 715</u>	<u>107 143 242</u>	<u>126 017 128</u>	<u>2 800 000</u>	<u>128 817 128</u>
113 Rapport Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	4 616 229	1 224 000	5 840 229	7 465 000	1 000 000	8 465 000
192 Pêche maritime	141 250	10 000	151 250	180 000	5 000	185 000
193 Aquaculture	684 593		684 593	580 000		580 000
310 Agriculture et développement durable	7 601 943	1 100 715	8 702 658	12 750 000	1 400 000	14 150 000
520 Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives	338 750	324 218	662 968	650 000	383 000	1 033 000
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	171 607	3 882	175 489	135 500	8 000	143 500
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	356 155	61 900	418 055	139 500	4 000	143 500
UEFD FEADE Gestion des fonds européens 2014-2020 FEADER	88 808 000		88 808 000	100 765 000		100 765 000
UEFD FEAMP Gestion des fonds européens 2014-2020 FEAMP	1 700 000		1 700 000	3 352 128		3 352 128
<u>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</u>	<u>2 089 473</u>	<u>1 200 000</u>	<u>3 289 473</u>	<u>2 100 000</u>	<u>1 200 000</u>	<u>3 300 000</u>
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>2 089 473</u>	<u>1 200 000</u>	<u>3 289 473</u>	<u>2 100 000</u>	<u>1 200 000</u>	<u>3 300 000</u>
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	2 089 473	1 200 000	3 289 473	2 100 000	1 200 000	3 300 000
Total	729 855 543	1 095 140 542	1 824 996 085	747 344 669	1 141 560 757	1 888 905 426
Gestion active de la dette	75 000 000,00		75 000 000,00	50 000 000,00		50 000 000,00
Dépenses d'ordre	405 000 000,00	539 229 921,00	944 229 921,00	425 000 000,00	618 911 744,00	1 043 911 744,00
Opérations d'ordre de section à section	315 000 000,00	539 229 921,00	854 229 921,00	365 000 000,00	618 911 744,00	983 911 744,00
Ajustement des opérations d'ordre		209 229 921,00	209 229 921,00		243 911 744,00	243 911 744,00
Dotations aux amortissements		330 000 000,00	330 000 000,00		375 000 000,00	375 000 000,00
Neutralisation des amortissements	280 000 000,00		280 000 000,00	330 000 000,00		330 000 000,00
Reprise DRES et subventions perçues	35 000 000,00		35 000 000,00	35 000 000,00		35 000 000,00
Gestion active de la dette	75 000 000,00		75 000 000,00	50 000 000,00		50 000 000,00
Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement)	15 000 000,00		15 000 000,00	10 000 000,00		10 000 000,00
Avances sur immobilisations (réimputations)	15 000 000,00		15 000 000,00	10 000 000,00		10 000 000,00
DEPENSES TOTALES	1 209 855 543,00	1 634 370 463,00	2 844 226 006,00	1 222 344 669,00	1 760 472 501,00	2 982 817 170,00

BUDGET PRIMITIF 2019
Recettes

IV
D.6.3

	BUDGET PRIMITIF 2018			BUDGET PRIMITIF 2019		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes fiscales	42 000 000	1 211 840 000	1 253 840 000	43 370 371	1 259 316 328	1 302 686 699
Compensations réforme fiscale		507 790 000	507 790 000		533 948 983	533 948 983
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		458 100 000	458 100 000		483 816 431	483 816 431
Dotation complémentaire FNGIR		15 890 000	15 890 000		15 890 728	15 890 728
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau		33 800 000	33 800 000		34 241 824	34 241 824
Fiscalité indirecte	42 000 000	704 050 000	746 050 000	43 370 371	725 367 345	768 737 716
Taxe sur les cartes grises		134 000 000	134 000 000		139 000 000	139 000 000
TICPE Grenelle	42 000 000		42 000 000	43 370 371		43 370 371
TICPE fraction		153 240 000	153 240 000		153 175 062	153 175 062
TICPE modulation		42 000 000	42 000 000		42 126 000	42 126 000
Fraction TVA		190 000 000	190 000 000		196 507 938	196 507 938
TICPE Formation professionnelle art 41		13 950 000	13 950 000		13 929 133	13 929 133
Ressource FPA Frais de gestion art 41		30 800 000	30 800 000		32 029 881	32 029 881
TICPE part nationale					2 469 782	2 469 782
TICPE primes d'apprentissage art 40		16 360 000	16 360 000		16 759 444	16 759 444
TICPE Recrutement apprentis art. 38 X		6 700 000	6 700 000		6 987 722	6 987 722
TICPE Ressource régionale pour l'apprentissage art 29		18 600 000	18 600 000		23 909 461	23 909 461
Taxe d'apprentissage		98 400 000	98 400 000		98 472 922	98 472 922
Concours financiers de l'Etat	40 123 000	36 447 000	76 570 000	41 123 412	34 854 344	75 977 756
Dotations de décentralisation	23 123 000	30 557 000	53 680 000	23 123 412	29 873 264	52 996 676
Dotation complémentaire DCRTP		11 557 000	11 557 000		10 729 702	10 729 702
Dotation Générale de Décentralisation		19 000 000	19 000 000		19 143 562	19 143 562
Dotation Régionale d'Equipement Scolaire	23 123 000		23 123 000	23 123 412		23 123 412
Alloc compensatrices fiscalité		5 690 000	5 690 000		4 592 447	4 592 447
Compensation d'exonération de fiscalité directe locale		5 690 000	5 690 000		4 567 991	4 567 991
Compensation d'exonération de CVAE					24 456	24 456
FCTVA	17 000 000	200 000	17 200 000	18 000 000	388 633	18 388 633
Fonds de compensation pour la TVA	17 000 000		17 000 000	18 000 000		18 000 000
FCTVA Entretien des bâtiments		200 000	200 000		388 633	388 633

BUDGET PRIMITIF 2019
Recettes

IV
D.6.3

	BUDGET PRIMITIF 2018			BUDGET PRIMITIF 2019		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes politiques régionales	157 633 756	46 845 437	204 479 193	167 679 804	71 851 625	239 531 429
Participations	11 804 259	11 452 110	23 256 369	9 146 168	40 259 521	49 405 689
Agrocampus Ouest INH Angers 08D02208	550 000		550 000	400 000		400 000
Autres participations Etat		159 000	159 000		365 480	365 480
Autres participations Etat - 500 000 formations		3 511 863	3 511 863			
Compte personnel de formation		0	0		189 000	189 000
Construction CREPS - participation Etat/CNDS (CPER 2015-2020)				1 500 000		1 500 000
Construction CREPS - participation la Chapelle sur Erdre				300 000		300 000
Construction CREPS - participation Nantes Métrop				1 500 000		1 500 000
Crèche le Petit Prince - Participation CAF		324 000	324 000		276 000	276 000
Crèche le Petit Prince - participation ville de Nantes		45 000	45 000		45 000	45 000
Dossier AFE (Agence française Entrepreneur)				200 000		200 000
Ecole Polytechnique de Nantes	19 700		19 700			
ENV Nantes - ONIRIS (LC 42079)				288 599		288 599
Fonds Européens					305 000	305 000
Formation des personnes handicapées - Participation AGEFIPH		500 000	500 000			
Gymnase lycée Aizenay				100 000		100 000
ISTIA ANGERS	135 530		135 530			
IUT ANGERS	865 000		865 000			
Participation CPAM - pass prevention contraception		115 000	115 000			
Participation du Centre national du Cinéma		420 000	420 000		420 000	420 000
Participation du Centre national du Livre		50 000	50 000		50 000	50 000
Participation pôle Emploi		6 160 000	6 160 000			
Participations autres organismes		130 000	130 000		33 000	33 000
Participations FEDER (NEA 2)		37 247	37 247			
PIC - AUTRES PARTICIPATIONS ETAT					38 449 821	38 449 821
Pôle Régional de Formation Santé Social de Laval - Etat	130 000		130 000	80 000		80 000
Subvention d'équipement - Etat - Etude volet formation QHU	50 000		50 000	50 000		50 000
Subvention d'équipement - Nantes Métropole - Etude volet formation QHU	50 000		50 000	50 000		50 000
Subvention d'équipement - Etat - Campus Saumur	339 270		339 270	222 378		222 378
Subvention d'équipement - Saumur Agglo - Campus Saumur	900 000		900 000	692 754		692 754
Tx adaptation sce restauration David d'Angers - CG 49	20 600		20 600	23 278		23 278
Z SOLID FAUTE S/MER 15D03219	3 770 000		3 770 000	955 000		955 000
IUT Angers 2 15D08689	600 000		600 000	300 000		300 000
ISTIA Angers 2 - 15D10102				750 000		750 000
IRIS 2 - Institut Monteclair	750 000		750 000	750 000		750 000
IUT Laval - 05D34329	124 159		124 159	124 159		124 159
IUT Le Mans - 12D17911	3 500 000		3 500 000	860 000		860 000
Participations autres fonds européens					21 730	21 730
Destineo - participations agglomérations communes					104 490	104 490

BUDGET PRIMITIF 2019
Recettes

IV
D.6.3

	BUDGET PRIMITIF 2018			BUDGET PRIMITIF 2019		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Fonds européens	125 749 300	11 744 747	137 494 047	133 216 037	10 305 418	143 521 455
FEADER - assistance technique		875 000	875 000		1 800 000	1 800 000
FEAMP - assistance technique					174 000	174 000
FEDER - Assistance technique		700 000	700 000		991 899	991 899
FEDER - Remboursement effectif UE	35 241 300		35 241 300	29 098 909		29 098 909
FSE - Remboursement effectif UE		9 450 000	9 450 000		6 975 519	6 975 519
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES FEADER	88 808 000		88 808 000	100 765 000		100 765 000
FSE - Assistance technique		719 747	719 747		364 000	364 000
Subventions d'équipement transférables autres FEAMP	1 700 000		1 700 000	3 352 128		3 352 128
Redevances et loyers		5 627 916	5 627 916		4 996 996	4 996 996
Emplois d'avenir					54 000	54 000
Locations diverses EMC2 Etuve autoclave		254 838	254 838			
Locations diverses Smart Factory CIRV Montoir		416 000	416 000		244 250	244 250
Loyers		425 000	425 000		328 000	328 000
Loyer CIRV Montoir de Bretagne (Smart Factory)		178 000	178 000		182 000	182 000
Loyer PRI Design		46 977	46 977		46 977	46 977
Loyer Prox'innov		140 000	140 000		140 000	140 000
Loyers Technocampus EMC2		1 232 910	1 232 910		1 232 910	1 232 910
MARION CAHOUR - IFMITS REZE - Revente électricité		2 200	2 200		2 200	2 200
Loyer Gérontopole		54 000	54 000			
Lycée Valère Mathé -Beaupréau - Redevances		60 667	60 667			
Marion Cahour - IFMITS Rezé - Redevances		696 200	696 200		600 000	600 000
Marion Cahour - IFMITS Rezé - Charges		253 300	253 300		235 300	235 300
Pôle Régional de Formation Santé Social Laval- Redevances		182 930	182 930		182 930	182 930
Autre redevance Fontevraud		30 000	30 000		30 000	30 000
Redevance Beautour		5 000	5 000		5 000	5 000
Redevance hotellerie Fontevraud		166 667	166 667		166 667	166 667
Redevance Pôle énergétique Fontevraud		141 667	141 667		141 667	141 667
Revenus des immeubles		3 600	3 600		3 600	3 600
Revenus des immeubles - TKO		1 337 960	1 337 960		1 341 960	1 341 960
Redevances - Lycée Valère Mathé - Beaupreau					59 535	59 535
Recettes exceptionnelles	8 408 462	2 332 500	10 740 962	12 153 766	1 172 500	13 326 266
ASSURANCES		800 000	800 000		60 000	60 000
Autres produits divers de gestion courante		20 000	20 000		20 000	20 000
Pénalités de retard					1 080 000	1 080 000
Produits de participations		100 000	100 000			
Produits exceptionnels divers		1 400 000	1 400 000			
Reversement d'aides à la mobilité		12 500	12 500		12 500	12 500
Subventions SNCF Batiments et installations	7 493 500		7 493 500	2 653 766		2 653 766
Subventions d'équipement versées - organismes publics divers	914 962		914 962			
Remboursement Syndicat Mixte Aéroportuaire				9 500 000		9 500 000
Autres recettes de gestion	300 000	14 714 692	15 014 692		14 184 768	14 184 768

BUDGET PRIMITIF 2019
Recettes

IV
D.6.3

	BUDGET PRIMITIF 2018			BUDGET PRIMITIF 2019		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
"Folle Journée" - recettes tarifaires		350 000	350 000		250 000	250 000
Cafeteria - recettes tarifaires		95 000	95 000		85 000	85 000
Chèques déjeuners (non précomptés)		64 000	64 000		80 000	80 000
CHEQUES DEJEUNERS (précomptés sur salaires)		575 000	575 000		720 000	720 000
CHEQUES VACANCES (précomptés sur salaires)		305 000	305 000		305 000	305 000
Crèche le Petit Prince - participation Familles		150 000	150 000		150 000	150 000
Emplois d'avenir		260 000	260 000		17 000	17 000
FARPI - Participation familles		9 700 000	9 700 000		10 000 000	10 000 000
FEDER E-Lyco	300 000		300 000			
Lignes routières - année n (régie)		267 000	267 000		47 000	47 000
Lignes routières (accords de commercialisation SNCF n-1)		800 000	800 000		391 750	391 750
Locations de droits de chasse					2 000	2 000
Métrocéane - participation Nantes Métropole et Carène		5 900	5 900		5 550	5 550
Métrocéane - participation SNCF		526 324	526 324		490 000	490 000
Métrocéane - participation Département		200	200			
Participation Region Poitou Charentes - train des plages		128 268	128 268		128 268	128 268
Participation Stan TER / Carène		15 000	15 000		17 700	17 700
Pass culture sport		500 000	500 000		440 000	440 000
Recouvrement divers		26 000	26 000		55 000	55 000
REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR DES TIERS		367 000	367 000		367 000	367 000
Remboursements congés de paternité					1 500	1 500
Remboursements sur autres charges					35 000	35 000
Remboursements sur autres charges sociales					7 000	7 000
Remboursements sur détachements et mises à disposition		330 000	330 000		330 000	330 000
Remboursement de charges Personnel EPLE		50 000	50 000		50 000	50 000
Reversement de charges personnel hors EPLE		150 000	150 000		150 000	150 000
Remboursements sur rémunération du personnel EPLE		50 000	50 000		50 000	50 000
Remboursements sur rémunération du personnel Hors EPLE					10 000	10 000
Remboursements d'avances	11 371 735	973 472	12 345 207	13 163 833	932 422	14 096 255
AMORTISSEMENT CAPITAL PRET LYCEES PUBLICS	45 000		45 000	45 000		45 000
Amortissement du capital - Economie de prox	12 500		12 500	0		0
Amortissement du capital Developpement industriel et innovation	1 694 517		1 694 517	328 690		328 690
Amortissement du capital Fonds investissement PDL	4 794 289		4 794 289	5 137 531		5 137 531
Amortissement du capital Pêche	23 450		23 450	23 450		23 450
Amortissement du capital PRI & Developpement technologique	107 500		107 500	107 500		107 500
Amortissement du capital Tourisme	216 707		216 707	599 136		599 136
ARCE/ARDIA/PRE/AUTRES PRETS	82 500		82 500	165 000		165 000
AUTRES PRETS	61 667		61 667	269 800		269 800
Autres prêts				25 000		25 000
AVANCE AUX FILIERES	179 100		179 100	366 600		366 600
CAP	2 173		2 173			
INTERETS FONDS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES		1 521	1 521			
INTERETS P2RI		747 484	747 484		805 426	805 426
INTERETS PRETS ET AVANCES		88 885	88 885		31 769	31 769
PRODUITS DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ENCAISSEES A L'ECHEANCE		79 389	79 389		95 227	95 227
RBST AVANCE CG 85 - NANTES ST GILLES NANTES PORNIC	3 351 748		3 351 748	1 675 874		1 675 874
Autres prêts - Contrats de croissance entreprises	800 584		800 584			
Intérêts contrat de croissance entreprises		44 026	44 026		0	0
Remboursement avances CD85 - Nantes Bordeaux				4 420 252		4 420 252
Intérêts - Appui aux filières et à l'innovation		12 167	12 167		0	0

BUDGET PRIMITIF 2019
Recettes

IV
D.6.3

	BUDGET PRIMITIF 2018			BUDGET PRIMITIF 2019		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
transports au titre Loi Notre		30 938 026	30 938 026		27 695 204	27 695 204
Transports interurbains		7 716 244	7 716 244		7 130 663	7 130 663
Transports maritimes CD85		1 312 000	1 312 000		1 312 000	1 312 000
Transports scolaires		21 909 782	21 909 782		19 252 541	19 252 541
Opérations financières	705 000	1 800 000	2 505 000	1 339 000	1 755 000	3 094 000
Produits financiers	705 000	1 300 000	2 005 000	1 339 000	1 130 000	2 469 000
DESINVESTISSEMENT PART FCPR OV1	40 000		40 000	24 000		24 000
DESINVESTISSEMENTS PART FCPR AEROFOUND II	300 000		300 000	900 000		900 000
DESINVESTISSEMENTS PART FCPR ATALAYA	125 000		125 000	95 000		95 000
DESINVESTISSEMENTS PART FCPR GOCA	90 000		90 000	180 000		180 000
DESINVESTISSEMENTS PART FCPR Ouest vent II	150 000		150 000	140 000		140 000
Intérêts négatifs à percevoir / billet de trésorerie		500 000	500 000		130 000	130 000
Produits des opérations de marché		800 000	800 000		1 000 000	1 000 000
Provisions et annul° créances		500 000	500 000		625 000	625 000
Emprunt - Opérations courantes	265 163 866		265 163 866	239 920 338,00		239 920 338
RECETTES REELLES (hors gestion active de la dette)	505 625 622,00	1 327 870 463,00	1 833 496 085,00	493 432 925,00	1 395 472 501,00	1 888 905 426,00
Gestion active de la dette	75 000 000,00		75 000 000,00	50 000 000,00		50 000 000,00
Recettes d'ordre	629 229 921,00	315 000 000,00	944 229 921,00	678 911 744,00	365 000 000,00	1 043 911 744,00
Amortissement & neutralisation	330 000 000,00	280 000 000,00	610 000 000,00	375 000 000,00	330 000 000,00	705 000 000,00
Avances sur commandes d'immos	15 000 000,00		15 000 000,00	10 000 000,00		10 000 000,00
Reprises de subventions		35 000 000,00	35 000 000,00		35 000 000,00	35 000 000,00
Revolving (mvt de capitaux)	75 000 000,00		75 000 000,00	50 000 000,00		50 000 000,00
Virement entre sections	209 229 921,00		209 229 921,00	243 911 744,00		243 911 744,00
RECETTES TOTALES	1 209 855 543,00	1 642 870 463,00	2 852 726 006,00	1 222 344 669,00	1 760 472 501,00	2 982 817 170,00

BUDGET PRIMITIF 2019
Etat des restes à payer d'investissement

IV
D.6.4

	Restes à payer estimés au 30/11/18	Autorisations de programme 2019	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020 et années suivantes
C1	176 251 791	65 750 000	46 351 380	195 650 411
Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale				
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	94 985 859	42 400 000	27 538 000	109 847 859
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	<u>7 030 677</u>	<u>4 550 000</u>	<u>4 866 000</u>	<u>6 714 677</u>
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	7 030 677	4 550 000	4 866 000	6 714 677
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>87 955 182</u>	<u>37 850 000</u>	<u>22 672 000</u>	<u>103 133 182</u>
421 Axe1 FEDER -Recherche, développement technologique et innovation	44 985 718	25 850 000	13 900 000	56 935 718
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	42 889 464	12 000 000	8 692 000	46 197 464
529 Actions européennes	80 000		80 000	
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	52 587 382	11 300 000	12 803 000	51 084 382
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>22 777 067</u>		<u>2 781 000</u>	<u>19 996 067</u>
345 Axe Innovation et Economie de la Connaissance	2 963 362			2 963 362
346 Axe Accessibilité aux services de transports	505 698			505 698
347 Axe Dimension Urbaine	16 355			16 355
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC	19 291 652		2 781 000	16 510 652
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>29 810 315</u>	<u>11 300 000</u>	<u>10 022 000</u>	<u>31 088 315</u>
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	16 843 535	4 825 000	3 066 000	18 602 535
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	12 966 780	6 475 000	6 956 000	12 485 780
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	28 678 550	12 050 000	6 010 380	34 718 170
<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>	<u>12 216 628</u>	<u>12 050 000</u>	<u>2 800 000</u>	<u>21 466 628</u>
272 Dépenses imprévues		10 000 000		10 000 000
380 Etudes préalables	1 109 073	1 750 000	1 600 000	1 259 073
403 Etudes et actions énergétiques	999 517	300 000	200 000	1 099 517
410 Agence France Locale	158 800			158 800
15002 Investissements immobiliers	9 949 238		1 000 000	8 949 238
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	<u>16 461 922</u>		<u>3 210 380</u>	<u>13 251 542</u>
250 Schéma Directeur des Systèmes d'Information				
531 Schéma Directeur Numérique 2017-2021	16 309 606		3 210 380	13 099 226
15003 Investissements informatiques	152 316			152 316
C2	277 297 752	108 807 000	105 524 913	280 579 839
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche				
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	265 425 841	107 000 240	100 532 860	271 893 221
<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	<u>128 836 428</u>	<u>67 290 640</u>	<u>53 717 153</u>	<u>142 409 915</u>
166 Internationalisation de l'économie	6 602 243	3 300 000	3 282 000	6 620 243
510 Appui à la performance - Aide au conseil	3 943 885	2 751 630	1 938 948	4 756 567
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	48 871 307	31 259 010	20 629 844	59 500 473
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	5 122 048	2 460 000	2 200 000	5 382 048
514 Economie résidentielle	5 560 236	2 710 000	2 307 588	5 962 648
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	12 645 041	7 770 000	8 632 151	11 782 890
518 Soutien à l'innovation	45 528 803	16 540 000	14 158 622	47 910 181
519 Rayonnement à l'international	562 865	500 000	568 000	494 865

BUDGET PRIMITIF 2019
Etat des restes à payer d'investissement

IV
D.6.4

	Restes à payer estimés au 30/11/18	Autorisations de programme 2019	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020 et années suivantes
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	87 737 224	27 209 600	32 641 312	82 305 512
304 Programmes de recherche regionaux et interregionaux	41 248 501	10 400 000	13 716 471	37 932 030
431 Tourisme	12 575 079	7 002 600	6 270 205	13 307 474
512 Soutien aux transitions	2 215 530	2 700 000	1 870 589	3 044 941
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	29 943 142	6 907 000	10 019 247	26 830 895
1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	1 651 649	200 000	764 800	1 086 849
1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique	103 323			103 323
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	48 852 189	12 500 000	14 174 395	47 177 794
68 Investissements immobiliers	1 350 521			1 350 521
184 Contrat Etat-Région-Investissements Immobiliers	535 145		2 160	532 985
356 Contrat Etat-Région : investissements	12 790 925		198 000	12 592 925
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	34 175 598	12 500 000	13 974 235	32 701 363
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	11 871 911	1 806 760	4 992 053	8 686 618
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	11 871 911	1 806 760	4 992 053	8 686 618
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	11 871 911	1 806 760	4 992 053	8 686 618
C3	83 250 936	18 729 000	21 329 471	80 650 465
Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion				
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	83 250 936	18 729 000	21 329 471	80 650 465
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	83 250 936	18 729 000	21 329 471	80 650 465
191 Investissements et équipements des CFA	73 638 179	15 300 000	18 000 000	70 938 179
210 Investissement Formation Professionnelle Continue	434 304			434 304
373 Investissement sanitaire et social	9 098 428	2 929 000	3 329 471	8 697 957
399 Amélioration des conditions de travail	80 025			80 025
523 Ingénierie et études		500 000		500 000
C4	500 327 691	77 807 753	96 881 949	481 253 495
Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme				
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	500 327 691	77 807 753	96 881 949	481 253 495
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	500 327 691	77 807 753	96 881 949	481 253 495
15 Constructions rénovations lourdes extensions	1 277 883			1 277 883
16 Maintenance et sécurité	110 549			110 549
17 Travaux d'urgence	11 868			11 868
18 Rénovation des logements de fonctions	17 281			17 281
20 Etudes techniques	281 294			281 294
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	72 740	180 000	180 000	72 740
331 Travaux dans les E.P.L.E.	441 902 717	40 000 000	58 600 000	423 302 717
332 Equipements des E.P.L.E.	7 999 002	7 000 000	10 327 849	4 671 153
334 Informatisation des lycées publics et ENT	2 229 219	4 290 000	5 462 150	1 057 069
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	31 173 275	23 777 753	18 401 950	36 549 078
337 Etudes et promotions	32 860	10 000	10 000	32 860
338 Aides sociales	829 350	50 000	50 000	829 350
351 Fonds annuel d'intervention	1 266 988	2 500 000	2 000 000	1 766 988
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	13 122 665		1 850 000	11 272 665

BUDGET PRIMITIF 2019
Etat des restes à payer d'investissement

IV
D.6.4

	Restes à payer estimés au 30/11/18	Autorisations de programme 2019	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020 et années suivantes
C5	440 029 942	114 832 275	115 777 639	439 084 578
Transports, mobilité, infrastructures				
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	440 029 942	114 832 275	115 777 639	439 084 578
<u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u>	440 029 942	114 832 275	115 777 639	439 084 578
93 Contrat Etat-Région (2000-2006)	1 429 834			1 429 834
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	110 478 282	4 150 000	39 861 420	74 766 862
107 Infrastructures ferroviaires	80 042 148	71 652 275	21 126 173	130 568 250
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	48 143 660	10 430 000	18 700 621	39 873 039
263 Transports maritimes et liaisons ile d'Yeu		40 000	10 000	30 000
264 Echangeurs autoroutiers				
270 Soutien aux transports collectifs en sites propres (TCSP)	100 144			100 144
290 CER Programmes complémentaires	3 958 747		864 500	3 094 247
305 Désenclavement urbain et rural	6 023 646		1 234 925	4 788 721
378 Aménagement numérique	110 774 043		14 100 000	96 674 043
391 Financement du syndicat mixte aéroportuaire	29 193 637			29 193 637
509 Politique routière d'intérêt régional	49 885 800	24 810 000	16 130 000	58 565 800
534 Transports interurbains		750 000	750 000	
533 Transports scolaires		3 000 000	3 000 000	
C6	313 098 178	68 714 364	75 776 000	306 036 542
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement				
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	33 213 263	13 862 000	18 200 000	28 875 263
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	32 413 207	13 862 000	18 200 000	28 075 207
245 Filière bois	27 167			27 167
285 Transition énergétique	14 367 998	3 362 000	6 200 000	11 529 998
430 Logement et efficacité énergétique	18 018 042	10 500 000	12 000 000	16 518 042
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>	800 056			800 056
325 Logement pour les jeunes	800 056			800 056
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	279 552 571	53 122 364	56 776 000	275 898 935
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	241 657 325	43 060 000	46 526 000	238 191 325
187 Accueil des personnes âgées et handicapées	54 720			54 720
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	1 958 397	1 500 000	1 515 300	1 943 097
265 Développement et animation des territoires	235 940 098	41 560 000	43 260 700	234 239 398
283 Habitat et logement social	846 784		250 000	596 784
349 Renouvellement urbain	2 857 326		1 500 000	1 357 326
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	37 895 246	10 062 364	10 250 000	37 707 610
266 Biodiversité et littoral	10 262 009	3 497 364	4 300 000	9 459 373
268 Axe Ligérien	8 102 372			8 102 372
286 Gestion de l'eau dans les bassins versants	2 579 388		500 000	2 079 388
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	817 569	420 000	550 000	687 569
429 Eau et Loire	16 133 908	6 145 000	4 900 000	17 378 908
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	332 344	1 730 000	800 000	1 262 344
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	332 344	1 730 000	800 000	1 262 344
344 Information géographique régionale	332 344	1 730 000	800 000	1 262 344

BUDGET PRIMITIF 2019
Etat des restes à payer d'investissement

IV
D.6.4

	Restes à payer estimés au 30/11/18	Autorisations de programme 2019	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020 et années suivantes
C7	73 300 394	21 902 700	26 611 689	68 591 405
Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités				
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	73 300 394	21 902 700	26 611 689	68 591 405
Action 5 : agir au plus près des habitants	49 666 837	9 986 700	12 092 689	47 560 848
74 Actions territoriales	1 075 865	695 000	695 000	1 075 865
92 Equipements structurants d'intérêt régional	47 948 214	8 396 700	10 567 689	45 777 225
259 Equipements et partenariats institutionnels sportifs	642 758	895 000	830 000	707 758
Action 6 : renforcer notre qualité de vie	23 633 557	11 916 000	14 519 000	21 030 557
197 Patrimoine	19 646 615	5 140 000	10 140 000	14 646 615
199 Livre et lecture	91 620	150 000	150 000	91 620
287 Sport de haut niveau	21 249		19 387	1 862
288 Sport pour tous	88 784		50 000	38 784
315 Arts visuels	2 895 343	2 171 000	1 494 000	3 572 343
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	57 867	100 000	100 000	57 867
388 Autonomie des jeunes	612 079		190 000	422 079
525 Sport		580 000	310 613	269 387
530 Actions musicales structurantes	220 000	275 000	275 000	220 000
532 Abbaye Royale de fontevraud		3 500 000	1 790 000	1 710 000
C8	62 108 897	29 650 000	24 000 000	67 758 897
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer				
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	57 425 715	25 450 000	21 900 000	60 975 715
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	57 425 715	25 450 000	21 900 000	60 975 715
111 Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	207 018			207 018
112 Environnement et agriculture	1 311 815			1 311 815
113 Rapport Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	21 147 803	10 000 000	7 465 000	23 682 803
192 Pêche maritime	130 900	265 000	180 000	215 900
193 Aquaculture	871 770	800 000	580 000	1 091 770
310 Agriculture et développement durable	33 161 360	12 930 000	12 750 000	33 341 360
520 Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives		1 455 000	650 000	805 000
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	175 820		135 500	40 320
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	419 228		139 500	279 728
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	4 683 182	4 200 000	2 100 000	6 783 182
Action 5 : agir au plus près des habitants	4 683 182	4 200 000	2 100 000	6 783 182
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	4 683 182	4 200 000	2 100 000	6 783 182
Total général	1 925 665 580	506 193 092	512 253 041	1 919 605 631

EXERCICE 2018

**ARRÊTÉ DE TRANSFERT DE CRÉDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE
N° 2018-001**

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M.71 applicable aux Régions,

Vu la délibération du Conseil régional prise en séance des 20, 21 et 22 décembre 2017, modifiée en séance des 21 et 22 juin puis des 18 et 19 octobre 2018, autorisant la Présidente à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : De procéder, sur le budget ouvert au titre de l'exercice 2018 et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles inscrites dans chacune des sections, aux transferts de crédits de paiement suivants :

Chapitre fonctionnel	Sous-fonction	Article comptable	Montant en euros
901	13	20421	- 1 274 631,00
903	313	20421	- 1 000 000,00
903	313	204132	- 2 500 000,00
905	52	204142	- 400 000,00
905	54	204122	- 2 000 000,00
907	75	20421	- 3 490 000,00
907	76	204152	- 1 500 000,00
909	92	204142	- 5 000 000,00
909	92	204182	- 2 910 407,00
909	94	2745	- 1 500 000,00
909	95	20421	- 575 000,00
902	223	20421	+ 2 150 000,00
908	811	2041712	+ 17 932 588,00
908	822	204112	+ 2 067 450,00

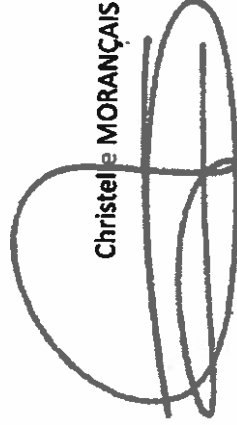
Chapitre fonctionnel	Sous-fonction	Article comptable	Montant en euros
930	0202	6574	- 20 268,00
931	11	6228	- 1 627 876,00
931	12	6226	- 8 350,00
932	23	65738	- 400 000,00
935	52	65734	- 210 000,00
937	75	6574	- 360 000,00
943	01	66112	- 1 500 000,00
930	0202	6233	+ 8 350,00
938	813	6245	+ 1 627 876,00
940	01	73914	+ 990 268,00
945	01	6817	+ 1 500 000,00

ARTICLE 2 : De charger Monsieur le Directeur général des services et Monsieur le Payeur régional, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **14 NOV 2018**

La Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

Christelle MORANÇAIS



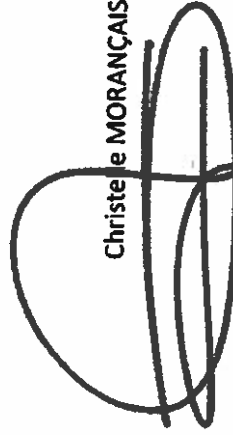
Chapitre fonctionnel	Sous-fonction	Article comptable	Montant en euros
930	0202	617	- 55 000,00
931	11	6228	- 2 119 000,00
933	312	6574	- 1 500,00
934	41	6574	- 37 600,00
930	0202	6541	+ 1 490 000,00
932	222	615221	+ 684 000,00
934	42	6574	+ 1 500,00
935	53	65734	+ 37 600,00

ARTICLE 2 : De charger le Directeur général des services et le Payeur régional, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Etablie à Nantes, le **29 NOV. 2018**

La Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

Christe le MORANÇAIS



Accusé de réception en préfecture
044-23440034-20181129-V_2018_2-AU
Date de télétransmission : 30/11/2018
Date de réception préfecture : 30/11/2018

BUDGET PRIMITIF 2019

ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....93
Nombre de membres présents.....86
Nombre de suffrages exprimés.....93
VOTES : Pour :...54.....
 Contre :...23.....
 Abstentions :...16.....

Date de convocation : 04/12/2018

Présenté par la Présidente,


A NANTES, le 20/12/2018

La Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire


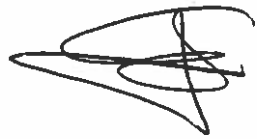
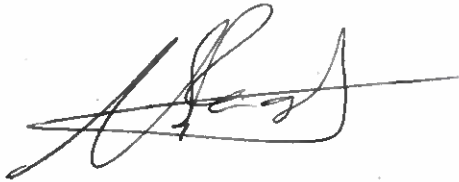

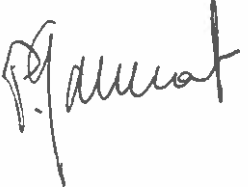


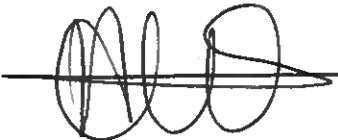
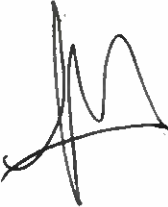
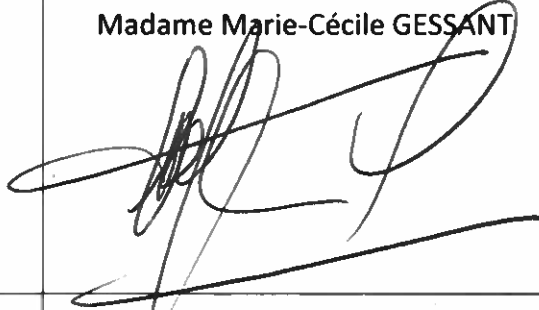





Christelle MORANÇAIS


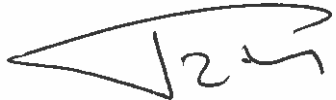



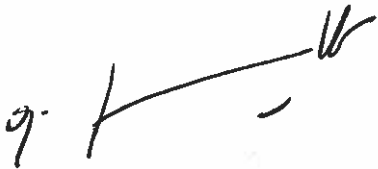
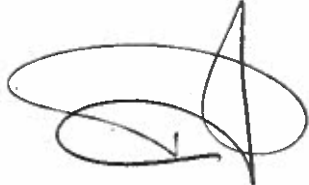









Délibéré par le Conseil régional réuni en session
A Nantes, le

Les membres du Conseil régional



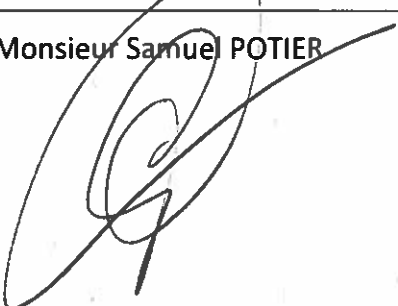




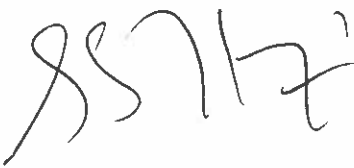

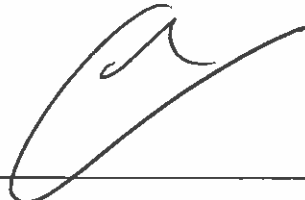
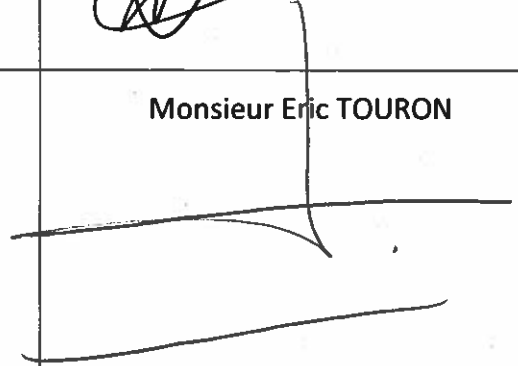

<p>Monsieur Dominique AMIARD</p> 	<p>Monsieur Alain AVELLO</p> 	<p>Monsieur Philippe BARRÉ</p> 	<p>Monsieur Frédéric BÉATSE</p> 
<p>Madame Anne BEAUCHEF</p> 	<p>Madame Lydie BERNARD</p> 	<p>Madame Florence BEUVELET</p> 	<p>Monsieur Olivier BIENCOURT</p> 
<p>Madame Roselyne BIENVENU</p> 	<p>Monsieur Jean-Claude BLANCHARD</p> 	<p>Monsieur François BLANCHET</p> 	<p>Monsieur Johann BOBLIN</p> 
<p>Madame Emmanuelle BOUCHAUD</p> 	<p>Monsieur Roch BRANCOUR</p> 	<p>Madame Sophie BRINGUY</p> 	<p>Monsieur Jean-Michel BUF</p> 

<p>Monsieur Laurent CAILLAUD</p> 	<p>Madame Christelle CARDET</p> 	<p>Madame Régine CATIN</p> 	<p>Madame Vanessa CHARBONNEAU</p> 
<p>Monsieur Jean-Claude CHARRIER</p> 	<p>Monsieur Antoine CHÉREAU</p> 	<p>Monsieur Christophe CLERGEAU</p> 	<p>Madame Delphine COAT-PROU</p> 
<p>Monsieur Daniel COUDREUSE</p> 	<p>Monsieur Bruno DE LA MORINIÈRE</p> 	<p>Monsieur Maxence DE RUGY</p> 	<p>Madame Pascale DEBORD</p> 
<p>Madame Sandra DEBORDE</p> 	<p>Monsieur Laurent DEJOIE</p> 	<p>Madame Catherine DEROCHE</p> 	<p>Madame Florence DESILLIÈRE</p> 

<p>Monsieur Christophe DOUGÉ</p> 	<p>Madame Lucie ETONNO</p> 	<p>Madame Anne-Sophie FAGOT</p> 	<p>Monsieur Yannick FAVENNEC</p> 
<p>Monsieur Pascal GANNAT</p> 	<p>Monsieur Aykel GARBA</p> 	<p>Madame Laurence GARNIER</p> 	<p>Madame Myriam GARREAU</p> 
<p>Madame Marie GENEVREY</p>	<p>Monsieur Laurent GÉRAULT</p> 	<p>Madame Marie-Cécile GESSANT</p> 	<p>Madame Marie-Hélène GIRODET</p> 
<p>Madame Nathalie GOSELIN</p> 	<p>Monsieur Jean GOYCHMAN</p> 	<p>Madame Anne-Sophie GUERRA</p> 	<p>Madame Christine GUERRIAU</p> 

<p>Madame Maï HAEFFELIN</p> 	<p>Monsieur Philippe HENRY</p> 	<p>Madame Stéphanie HOUËL</p> 	<p>Madame Claire HUGUES</p> 
<p>Monsieur Stéphane IBARRA</p> 	<p>Monsieur Grégoire JAUNEALT</p> 	<p>Monsieur Paul JEANNETEAU</p> 	<p>Monsieur Denis LA MACHE</p> 
<p>Madame Béatrice LATOUCHE</p> 	<p>Monsieur Jean-Pierre LE SCORNET</p> 	<p>Madame Isabelle LEROY</p> 	<p>Madame Monique LIEUMONT-BRIAND</p> 
<p>Madame Viviane LOPEZ</p> 	<p>Monsieur Franck LOUVRIER</p> 	<p>Madame Violaine LUCAS</p> 	<p>Madame Marguerite LUSSAUD</p> 

<p>Monsieur André MARTIN</p> 	<p>Madame Patricia MAUSSION</p>	<p>Madame Carine MÉNAGE</p> 	<p>Madame Isabelle MÉRAND</p> 
<p>Monsieur Aymeric MERLAUD</p> 	<p>Madame Christelle MORANÇAIS</p> 	<p>Madame Pauline MORTIER</p> 	<p>Madame Brigitte NÉDÉLEC</p> 
<p>Madame Brigitte NEVEUX</p> 	<p>Monsieur Franck NICOLON</p> 	<p>Monsieur Pascal NICOT</p> 	<p>Madame Barbara NOURRY</p>
<p>Monsieur Joël PARANT</p> 	<p>Monsieur Pierre-Guy PERRIER</p> 	<p>Monsieur Maurice PERRION</p> 	<p>Monsieur Sébastien PILARD</p> 

<p>Monsieur François PINTE</p> 	<p>Madame Nathalie POIRIER</p> 	<p>Monsieur Samuel POTIER</p> 	<p>Monsieur Laurent PRÉTROT</p>
<p>Monsieur Christophe PRIOU</p> 	<p>Monsieur Bruno RETAILLEAU</p> 	<p>Monsieur Didier REVEAU</p> 	<p>Monsieur Xavier RINEAU</p> 
<p>Madame Samia SOULTANI-VIGNERON</p> 	<p>Madame Ina SY</p> 	<p>Monsieur Eric THOUZEAU</p> 	<p>Monsieur Eric TOURON</p> 
<p>Monsieur Thierry VIOLLAND</p> 			

2019_BP2019

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-12-26T14-33-52.00 (MI214510544)

Identifiant unique de l'acte :

044-234400034-20181226-2019_BP2019-BF (Voir l'accusé de réception associé)



Objet de l'acte : Maquette budgétaire et comptable du budget prioritaire 2019

Date de décision : Dec 26, 2018 12:00:00 AM

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte :

7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires
7.1.5. Budgets et comptes des services publics industriels et commerciaux (SPIC)

Acte : [RPDL_BP2019_maquette_comptable.XML](#)

Groupe émetteur de l'acte :**Préparé**

Date 26/12/18 à 14:33

Transmis

Date 26/12/18 à 14:33

Accusé de réception

Date 26/12/18 à 14:42

Par [COHELEACH Céline](#)

Par [COHELEACH Céline](#)